

Jean Benoist

Département d'anthropologie
Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.
Université de Montréal

(1983)

un développement ambigu

**structure et changement
de la société réunionnaise**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel : jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de : "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean Benoist, anthropologue

Un développement ambigu. Structure et changement de la société réunionnaise.

St-Denis, Île de la Réunion : FRDOI, Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan indien, 1983, 200 pp. Collection : documents et recherches, no 10.

M Jean Benoist, anthropologue, nous a accordé le 3 mars 2006 son autorisation de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : oj.benoist@wanadoo.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

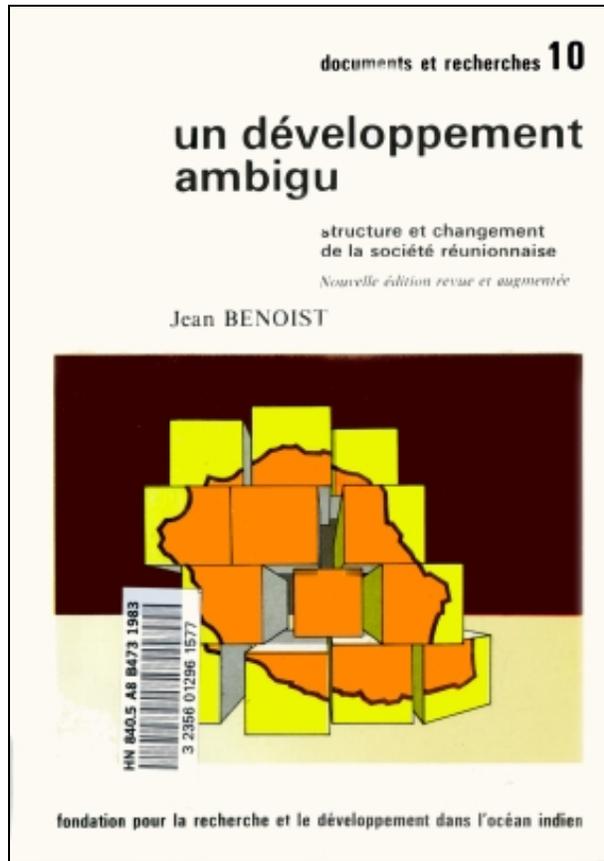
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 11 août 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jean Benoist

Un développement ambigu. Structure et changement
de la société réunionnaise.



St-Denis, Île de la Réunion : FRDOI, Fondation pour la recherche et le développement dans l'océan indien, 1983, 200 pp. Collection : documents et recherches, no 10.

Table des matières

[Présentation](#) (Quatrième de couverture)
[avant-propos](#)
[introduction](#)

[première partie :](#)
structure et changement de la société réunionnaise

- I. [Cheminement d'une recherche](#)
 - [Les objectifs de la recherche](#)
 - [La place et le rôle de la recherche socio-anthropologique](#)

- II. [Milieu rural réunionnais et société globale](#)
- III. [Une société de plantation](#)
 - [Les implications sociales de la structure agraire réunionnaise](#)
 - [La structure de la société de plantation](#)
 - [La société de plantation de la Réunion](#)
 - [Les changements de la société de plantation](#)

- IV. [Une société paysanne](#)
 - [Les quartiers](#)
 - [Changements et ruptures au sein de la société paysanne](#)

- V. [Groupes ethniques et classes sociales](#)
- VI. [Une «société industrielle»](#)
- VII. [Contradictions de sociétés et nouveau champ d'option](#)
- VIII. [Promotion et développement](#)
 - [Les contradictions du développement](#)
 - [L'incertitude des carrières individuelles](#)
 - [Les chemins traditionnels de la mobilité sociale](#)
 - [Les voies nouvelles de la mobilité sociale](#)
 - [Les interactions avec les organismes intervenant dans le milieu rural](#)
 - [Rationalité économique et solidarités sociologiques](#)
 - [Connaissance et action](#)

Une stratégie : recentrer la promotion sur le milieu rural
Cesser de dissocier les programmes techniques de leur rapport sociologique

Organiser «l'écoute» du monde rural

En matière de conclusion : les limites de la recherche

deuxième partie :
pour une connaissance de la réunion

I. Quelques directions privilégiées pour l'étude de la société réunionnaise

La Réunion, société de plantation ?

- a) Les implications sociales de l'économie de plantation
- b) L'« habitation » dans la vie sociale et économique de l'île.
- c) Les transformations récentes

La Réunion, société paysanne ?

II. Quelques problèmes réunionnais

L'impact de la Métropole sur la société réunionnaise

La Réunion avant la départementalisation

Après la départementalisation

Diversité régionale, diversité économique

Les éléments constitutifs de l'espace régional

Espace régional et structures sociales

La confrontation des ensembles sociologiques et les disparités régionales

Linguistique créole et société réunionnaise

Créole et histoire sociale de la Réunion

Créole et société contemporaine

Un exemple d'une approche des valeurs : la relation malade-médecin

L'ensemble «médecin» et l'ensemble «malade»

Les attitudes et les relations

Attitudes, valeurs et organisation sociale

Le fardeau médical de la population réunionnaise

III. Propositions de recherche

Bibliographie

*Un développement ambigu.
Structure et changement de la société réunionnaise.*

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

La transformation de la Réunion en département français (1946) a retenti sur tous les niveaux de sa vie économique, sociale et culturelle. C'est une société toute entière qui s'est ainsi trouvée entraînée sur une nouvelle voie.

Quelle société ? Quelles en sont les lignes de force, les structures et les tensions ? Par qui, comment, pour qui, se font les changements ?

Le regard sociologique nous fait suivre l'étroite ligne de crête entre les réponses extrêmes, et nous aide à comprendre les contradictions et les ambiguïtés du développement tel qu'il est conduit.

*Un développement ambigu.
Structure et changement de la société réunionnaise.*

Avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

Il est toujours délicat de rééditer après plusieurs années des textes qui avaient une certaine actualité lors de leur parution. Comment éviter de négliger l'évolution qui a suivi ? Comment souligner combien relatif et temporaire est tout regard qui s'exerce à un moment précis, même s'il a pour visée de chercher à dépasser l'instant et les apparences ? Il importe donc, d'emblée, de dater ces textes. Ils ont été rédigés en 1974, à la suite d'un travail de recherche qui a eu lieu en 1972 et 1973. Je me suis efforcé de tenir compte dans cette nouvelle édition des nombreux travaux qui ont paru depuis sur la Réunion, sans remanier fondamentalement la démarche initiale.

Toutefois, en me faisant l'honneur de souhaiter une nouvelle édition, le Conseil Régional de la Réunion et la Fondation pour la Recherche et le développement dans les îles de l'Océan Indien s'attachent sans doute plus à sa trame générale qu'à tel ou tel point particulier. Il s'agissait en effet de proposer à la réflexion de tous ceux qui se sentent concernés par le devenir de la Réunion un cadre sociologique qui ex-

primerait les structures les plus importantes de la société rurale réunionnaise.

On pouvait choisir pour cela bien des points de vue. Le fait que l'île dispose depuis longtemps de données économiques et sociales, de services administratifs développés pouvait inciter à partir de ces sources, à organiser un tableau cohérent.

Mais était-ce vraiment là notre tâche, qui se préoccupait de décoder la société réelle sous la société exprimée ? On pouvait alors choisir l'autre extrême : s'attacher aux méthodes méticuleuses d'une anthropologie qui aurait privilégié cette société réelle, à son niveau le plus quotidien. En satisfaisant le chercheur, on risquait alors de laisser à l'écart les demandes qui lui étaient adressées et qui portaient sur la société globale. Tout en pratiquant pendant une année complète une enquête de terrain aussi directe que possible, il ne fallait pas perdre de vue cet objectif.

Ces textes résultent de ces divers besoins. Cadre sociologique, approche d'une société globale à partir de l'étude détaillée de certains de ses segments, ils proposent quelques éléments pour comprendre la dynamique des changements où elle se trouve prise en raison de sa situation extrêmement particulière. L'observation directe, et la confrontation avec d'autres sociétés, la conjugaison d'un souci sociologique et d'une approche ethnologique permettent de proposer ces quelques réflexions. La première partie de ce volume, issue du rapport « Structure et changement de la société rurale réunionnaise » n'a donc pas la prétention d'être un bilan, mais bien un jalon dans l'effort que nous devons toujours entreprendre, celui qui consiste à revenir au réel pour nous évader des cadres mentaux trop évidents et des idées reçues.

La seconde partie est quelque peu différente. Chaque discipline scientifique, chaque secteur d'activité dans une société ont leur propre regard, leurs références, voire leurs tics. Cela les conduit souvent à s'ignorer, parfois à se combattre. Le monde universitaire retentit de

ces anathèmes dérisoires où chacun, tel un marchand forain, hèle le public pour lui dire que sa marchandise est la meilleure. Et les moins soucieux d'éthique ne se gênent pas pour attaquer l'étalage du voisin et proclamer que ce qu'il vend ne vaut rien. Linguistes contre juristes, économistes contre sociologues, scientifiques contre littéraires, le tableau n'est réjouissant ni pour les yeux ni pour l'esprit, ni pour le simple travailleur qui nourrit de ses efforts les clercs qui s'entredéchirent.

Il ne s'en va pas toujours ainsi, heureusement, et la deuxième partie de ce volume en témoigne. Elle a été rédigée à la suite de réunions régulières qui se sont tenues au Centre Universitaire de la Réunion d'octobre à décembre 1972, entre des universitaires de disciplines très diverses, et des responsables de diverses activités administratives. On verra combien le dialogue a été fécond, surtout si on se souvient de l'état embryonnaire de la recherche sur la Réunion dans bien des domaines voilà dix ans.

La situation d'une île telle que la Réunion devrait être particulièrement privilégiée pour ce genre de dialogue, marqué d'une curiosité partagée et d'une mutuelle ouverture. Le territoire est exigu, ses limites géographiques sont nettes, son histoire est brève. C'est un bel objet aux dimensions de notre main ; il n'est pas nécessaire de le découper pour en saisir un morceau, car on peut l'appréhender tout entier. Et cela permet le dialogue, le rend même nécessaire, évident : sans cesse la piste des uns croise celle des autres. L'historien retrouve l'économiste mieux que partout ailleurs, et le linguiste l'anthropologue ; médecine, sciences sociales, voire littérature s'entrecroisent dans la construction du devenir. La fragmentation si souvent déplorée dans la recherche, et entre celle-ci et d'autres secteurs d'activité, n'est pas ici dans la nature des choses.

On verra combien les entretiens ont été productifs et les rencontres aisées. Il en est résulté ce document, qui se termine par un chapitre où les participants ont formulé des propositions de recherche. Il est frappant et encourageant de constater que parmi celles-ci, beaucoup ont

été réalisées, essentiellement grâce aux étudiants et aux chercheurs de la Réunion, mais aussi grâce aux travaux de ceux qui, d'ailleurs, s'intéressent à l'île et à son avenir.

En respectant, hormis quelques adjonctions ou retouches de détail, les deux rapports qui forment les deux parties de ce livre j'ai donc répondu à une demande qui, je l'espère ne sera pas déçue. La bibliographie, entièrement remaniée permet d'ajuster ce volume aux remarquables progrès qui ont eu lieu en quelques années dans la connaissance de la Réunion.

*Un développement ambigu.
Structure et changement de la société réunionnaise.*

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Le mode de formulation d'une question limite, à lui seul, le champ des réponses possibles. Il découpe la réalité de telle façon que l'interlocuteur, même pour exprimer son désaccord, doit adopter les cadres implicitement contenus dans la question. Et s'il les refuse, c'est le dialogue qui cesse.

Il en va souvent ainsi entre les sociétés. Et celle qui a la force pour elle donne au dialogue un cadre où sa partenaire ne peut entrer qu'en se niant. Toute étude alors devient impossible, car il n'est de connaissance qu'à partir de catégories conformes à la réalité de l'objet à connaître. C'est pourquoi, lorsque deux sociétés sont en rapports inégalitaires, la plus forte connaît si mal la plus faible.

L'enquête sociologique classique prend dans ces conditions le visage d'une caricature. Issues de la société dominante, les réponses quantifiées se placent en porte à faux sur la société interrogée : bien des faits sociaux demeurent ainsi masqués, et d'autres, malgré leur

importance pour ceux qui les vivent sont jugés marginaux par ceux qui les observent.

À l'inverse, la quête de la réalité d'une société peut se faire par une plongée beaucoup plus intime, laissant venir les hommes et les observations, en tentant de ne perturber ni leur nature ni leur expression. L'observateur est alors un décrypteur qui, à l'aide de sa formation théorique, essaie de traduire les innombrables messages de la vie quotidienne et le sens de leurs enchaînements. Mais alors, ce que la recherche gagne en spécificité, elle peut le perdre en généralité. Placé dans un secteur géographique et social nécessairement étroit, l'observateur évalue difficilement la portée de ce qu'il a découvert.

C'est devant ce dilemme que se trouve placé tout effort de connaissance de la société réunionnaise. Mal connue de ceux qui y vivent et en font partie, elle est encore plus mal connue de ceux qui y exercent des responsabilités importantes tout en n'en étant pas originaires. Elle prête aisément aux paradoxes et, en raison même de la rareté des études scientifiques, aux affirmations péremptoires. Celles-ci offrent de la Réunion des tableaux contradictoires qui nous apprennent surtout la complexité de l'idéologie inconsciente des acteurs du jeu social.

Nous avons voulu très fortement dégager la société réunionnaise de cette position inconfortable de l'interlocuteur qui doit entrer dans le vocabulaire de son partenaire et qui ne parvient ni à s'exprimer, ni même à concevoir clairement ce qu'il aurait dit si on le lui avait demandé autrement. Aussi notre objectif ne fut-il pas de nous attaquer aux problèmes les plus visibles que cette société connaît actuellement. D'autres l'ont fait abondamment dans des plans, des programmes et des projets. Notre effort vise à la fois moins et plus. Il s'agit de remonter plus en amont vers les sources, d'aller au niveau fondamental, alors qu'on a trop tendance à se cantonner à celui des effets seconds. Né du décalage, profondément ressenti dans bien des milieux, entre les schémas généraux autour desquels sont édifiés les plans, et la vie so-

ciale authentique de la Réunion, il propose les cadres d'une écoute de l'île, et certaines trames d'analyse.

Il ne s'agit pas là d'un problème anodin. A la Réunion, les sources de l'action sont pauvres d'imagination. L'ignorance ne procède pas dans cette île d'un manque de données, mais de la simplification de l'analyse de ces données, de l'inadéquation du regard à la réalité spécifique de la société réunionnaise.

C'est pourquoi notre réflexion débouche sur une pratique, mais non comme guide direct de celle-ci. En cherchant quelques axes autour desquels puissent être ordonnés les faits recueillis et à recueillir, nous offrons un itinéraire, des cadres mentaux à cette pratique. Faute de quoi, si l'action ne tient pas compte de l'identité collective du milieu où elle s'exerce, tout changement d'origine externe fondé sur une modification économique ou politique est porteur de révolte et de destruction.

Au-delà de cette connaissance, la recherche anthropologique, sociologique, historique, géographique, économique ou linguistique remplit une fonction plus fondamentale, plus durable, sans doute sa fonction essentielle.

Bien des malaises qui troublent les hommes dans une société en changement ne procèdent pas en effet d'un déterminisme strictement matériel. Ce n'est pas seulement en termes de niveau de vie que le changement social est vécu, mais aussi en termes d'identité personnelle ou collective. Les altérations du rythme d'évolution, le sentiment que celui-ci échappe au contrôle de ceux qui le vivent, engendrent un malaise qui paraît bien plus lourd que le bénéfice reçu. Quand le changement se fait à travers des mécanismes sociaux qu'on perçoit mal, au sein d'une culture qui dérive et où chacun a le sentiment de déraiser, la recherche apporte des zones de clarté, elle offre des points d'arrimage. En ce sens elle est le prélude nécessaire à toute participation, à toute éducation véritablement populaire. Sinon les efforts édu-

catifs, loin d'ouvrir la voie à l'épanouissement des hommes et de la société ne sont que les corollaires et les mécanismes d'intériorisation d'une aliénation. Aussi, souhaitant que les mutations actuelles conduisent la Réunion vers l'équilibre qui lui manque, espérons-nous contribuer quelque peu à la lucidité nécessaire à son authenticité.

Première partie

structure et changement de la société réunionnaise

[Retour à la table des matières](#)

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre I

Cheminement d'une recherche

Les objectifs de la recherche

[Retour à la table des matières](#)

Notre mission était due à plusieurs courants de réflexion :

– celui des *responsables du développement* qui, se heurtant aux résistances actives ou passives du milieu rural, voulaient mieux le connaître pour localiser les causes de ces résistances, leur mécanisme et les moyens de mieux les contourner. Ils désiraient également suivre par la voie de la recherche sociologique les conséquences de leurs initiatives, le mode de diffusion et les éventuelles distorsions des informations qu'ils adressaient au milieu, et d'une façon générale les réactions du milieu aux programmes et actions de, promotion.

– celui des *animateurs* engagés dans la pratique quotidienne du travail social en milieu rural. Saisis de découragement devant leur impuissance face à bien des problèmes, ils veulent mettre de l'ordre dans leur perception de ce milieu. Ils désirent notamment disposer d'outils conceptuels et méthodologiques pour mettre en rapport les faits sur

lesquels ils travaillent quotidiennement avec le cadre général de la société dans laquelle s'inscrivent ces faits.

– celui des *chercheurs en sciences sociales et économiques* qui désiraient passer de modèles généraux à une approche spécifique de la réalité réunionnaise.

Linguistes, historiens, géographes et économistes expriment le besoin de situer les phénomènes qu'ils étudient sur la trame des relations sociales et face à la structuration des groupes sociaux. Convergeant en ce point avec les praticiens du développement, ces chercheurs ont appelé et préparé l'étude systématique des divers systèmes sociaux et des variantes culturelles de l'île. L'un d'eux, formulant la thématique générale du projet d'où est issue notre mission ¹ écrivait ainsi : «De nombreux organismes ou services administratifs n'ont pu enregistrer, dans le cadre de leur action pour la promotion des hommes, le succès qu'ils escomptaient des méthodes utilisées. Dans bien des cas, les actions menées se sont heurtées à un certain nombre de verrous socio-culturels. Ce phénomène peut être expliqué par une connaissance insuffisante de la population concernée». L'auteur indiquait alors que, pour parvenir à une bonne fin, il fallait échapper à la tentation facile de méthodes de recherche mises au point pour des pays de culture purement occidentale et faisait remarquer : « Il est frappant de constater qu'en France métropolitaine, les recherches en cours sur le milieu rural utilisent des méthodes ethnologiques dans un premier temps de la recherche. C'est à ces méthodes qu'il y aura lieu d'avoir recours pour l'étude du milieu rural réunionnais ». Nous avons pu vérifier l'importance de ce point de vue et nous l'avons largement adopté.

La conjonction de ces divers courants s'est toutefois concrétisée en face de problèmes spécifiques, qui ont directement donné naissance à notre mission :

¹. Mme Piotet-Lacroix : Projet de recherche pluridisciplinaire. Cahiers du Centre universitaire de la Réunion. 1, 1971 : 82-93.

– *la mise sur pied par l'APR (Association pour la Promotion en milieu rural) d'un projet de promotion par la télévision, Télépromotion rurale (TPR), et selon l'étude préalable faite par l'APR la nécessité de lutter contre « la méconnaissance des vrais besoins, l'inadaptation des méthodes aux réalités locales ».*

– *les efforts entrepris par l'Association réunionnaise d'éducation sanitaire et sociale en vue de l'assainissement du milieu rural, gravement atteint par les parasitoses (Helmintiases, Amibiase).*

La recherche devait préciser les attitudes du milieu rural face à la maladie, aux thérapeutiques et à l'éducation sanitaire. A court terme elle devait répondre aux questions que se posaient les responsables de l'éducation sanitaire et ceux qui entreprenaient des actions intensives dans des secteurs pilotes (Laboratoire départemental d'épidémiologie et d'hygiène du milieu) sur l'efficacité comparée des divers moyens qu'ils mettaient en œuvre et sur les stratégies d'action les mieux adaptées à la réalité sociologique et épidémiologique en milieu rural, de façon à faire jouer à celui-ci, par sa participation, un rôle multiplicateur des actions entreprises, alors qu'il avait trop souvent celui d'un frein.

* * *

La tâche était donc vaste et diverse. Cette ampleur et cette variété impliquaient des choix : choix d'objectifs, et choix méthodologiques.

Les questions qui ont suscité la recherche mettaient essentiellement l'accent sur les attitudes des membres de la société rurale, sur leurs comportements, car c'est à ceux-ci que, quotidiennement, les praticiens se trouvent confrontés. Toutefois, ces attitudes et ces comportements n'ont pas leur source hors de la réalité économique et sociologique que vivent ceux qui les adoptent. Ils sont le plus souvent l'expres-

sion de cette réalité, même lorsque celle-ci n'est pas directement consciente.

Aussi avons-nous visé à mettre en relief l'infrastructure sociologique des comportements et des attitudes. Les choix, les résistances, les acceptations face aux messages émis par les agents de la promotion rurale ne sont en effet que l'élément le plus directement perceptible de rapports sociaux qui sont vécus dans leur totalité. Nous avons donc tenté d'approcher ces rapports sociaux dans les divers secteurs de la vie privée et publique des individus du milieu rural, dans les différents secteurs de leur vie sociale, économique et culturelle. Les activités de promotion ne se déroulent pas entre acteurs neutres, mais entre acteurs sociaux qui sont les uns et les autres marqués profondément par leur insertion sociale, et dont les relations sont conditionnées par celles des groupes sociaux dont ils font respectivement partie.

C'est donc dans la dynamique sociologique sous-jacente aux comportements observés que nous avons cherché les voies d'une amélioration des efforts de promotion. Il s'agit là d'un choix théorique fondamental. Il vise à libérer le praticien et le chercheur des explications trop faciles et généralement stériles par les « mentalités » lorsque celles-ci sont considérées comme les causes primaires. Les « mentalités » sont au contraire les effets de relations entre groupes sociaux et, en particulier des relations entretenues entre groupes sociaux dans l'utilisation économique des ressources naturelles. Il ne s'agit cependant pas de croire au déterminisme mécanique de la sphère culturelle, ni à l'absence d'autonomie de celle-ci. Mais, dans la situation réunionnaise, les structures culturelles ont toujours dû se plier aux infrastructures économiques ou se laisser briser.

Aussi, toute action de changement doit-elle partir de l'analyse des rapports sociaux, de façon à porter sur le niveau auquel elle a des chances d'être efficace. Sinon, on va à l'échec et à l'impuissance. C'est

ce que soulignait une déclaration ² qui déplorait « le manque grave de promotion humaine collective du fait des structures économiques et politiques dans certaines populations des TOM-DOM, au risque de maintenir une mentalité d'assistés ». En cherchant à lutter contre les obstacles qu'entraîne cette mentalité nous devons nous attacher à éliminer les causes structurelles qui l'engendrent, et pour cela mettre en évidence ces structures.

À partir de ce contexte nous avons essayé de mettre au point une esquisse générale de la structure sociale du monde rural réunionnais en équilibrant les traits propres à l'île de la Réunion et ceux qui lui sont communs avec d'autres sociétés.

Simultanément, en raison des demandes particulières qui nous avaient été formulées dans le secteur de l'éducation sanitaire, nous avons appuyé la collecte de nos observations sur les méthodes de l'anthropologie médicale, en particulier en ce qui a trait aux relations entre santé et classes sociales, entre santé et valeurs culturelles et enfin entre changements sociaux, changements culturels et comportements face à la maladie ³.

Les observations devaient porter sur

- les organismes de promotion.
- le partenaire de ces organismes, le milieu rural.
- l'interface de communication entre l'un et l'autre.

Elles devaient permettre à la fois de préciser le fonctionnement de chaque partenaire dans la société globale, et les formes de communication qui existent entre eux.

² Déclaration de l'épiscopat français « Pour une pratique chrétienne de la politique », octobre 1972.

³ Voir en particulier Picot et Benoist (1975). Benoist 1980 et 1981.

La recherche a duré suffisamment longtemps pour permettre plusieurs approches⁴ ; c'est toutefois une enquête anthropologique au cours d'un séjour prolongé en milieu rural qui a apporté les données les plus riches.

La région choisie pour cette enquête (Hauts de St-Paul, St-Gilles les Hauts) présente des caractéristiques intéressantes :

- elle comprend quelques-unes des plus grandes propriétés sucrières en faire-valoir direct de l'île.
- elle comprend aussi un secteur de petite propriété relativement dynamique malgré les difficultés inhérentes aux conditions climatiques et à la structure agraire.
- elle compte un nombre appréciable de propriétés de dimensions relativement grandes exploitées en colonage.
- la région, en allant de la côte à la montagne, offre un spectre complet des diverses composantes ethniques de l'île.
- la canne à sucre, le géranium et les cultures vivrières et l'élevage y sont bien représentés.
- la distance de Saint-Denis ou de St-Pierre est suffisante pour limiter les interférences avec la population de ces cités, tout au moins en dehors de la région littorale.

⁴. Interview de responsables du développement rural. Participation à des séminaires et à des groupes de travail. Participation aux travaux du laboratoire d'épidémiologie et d'hygiène du milieu. analyse de documents (cadastre. fiches du recensement général de la population. registres paroissiaux, rapports techniques).

La place et le rôle de la recherche socio-anthropologique

[Retour à la table des matières](#)

Il est frappant d'observer à la Réunion, comme dans la plupart des régions du monde, l'extrême inégalité des connaissances sur le milieu naturel et sur la technique d'une part et des connaissances, sur le milieu humain d'autre part. Il l'est encore plus de remarquer combien ces dernières sont concentrées sur quelques facteurs : recensements, statistiques économiques, et que c'est presque exclusivement sur ces connaissances que s'appuient les projections sur l'avenir et les décisions qui en découlent ⁵.

Comparés à l'ampleur des moyens mis en œuvre dans ces domaines, les moyens offerts à la recherche sur les structures de la société sont dérisoires. Et encore sont-ils bien souvent consacrés à des travaux très ponctuels qui cèdent à la facilité pseudo-scientifique d'interrogatoires et de questionnaires appliqués à des secteurs d'une population dont on ne connaît ni les structures ni les limites significatives.

Cette constatation frappe de plus en plus les responsables des actions de développement, devant l'échec de méthodes qui, apparemment objectives, tronquent la réalité au point de conduire à de graves erreurs d'appréciation. Un rapport rédigé pour la F.A.O. souligne ce point : « Certains économistes continuent d'affirmer l'existence de ce qu'ils appellent une science pleinement objective. Cela n'est cependant pas compatible avec la nature même de la politique économique et de l'approche socio-économique... Un rapport d'évaluation terne qui se

⁵. Vraie en 1974 cette constatation mérite d'être maintenant nuancée en raison des nombreuses recherches parues depuis cette date.

contente de citer des faits sans en tirer des conclusions est pratiquement inutile et certainement inférieur à celui qui aboutirait à certaines conclusions sous un angle nettement établi et défini » (E.H. Jacoby).

Dans cette tâche, l'enquête socio-anthropologique, permet de dépasser les limites auxquelles on s'arrête trop souvent et le conservatisme des méthodes d'analyse car, ainsi que le remarque Gunnar Myrdal : « On continue régulièrement d'envisager les problèmes de développement économique comme des problèmes d'investissements matériels, compte tenu, occasionnellement, de questions de qualification, d'encadrement de la main-d'œuvre etc. Et continuellement la rationalisation se fonde sur (...) des coefficients techniques, sans aucunement se soucier de la signification variable de ces termes selon les pays envisagés, ni de l'examen critique des procédés statistiques qui ont permis de les obtenir ».

Mais par delà cette remise en place des facteurs sociologiques au sein des variables qui doivent être prises en considération, il existe d'autres rôles de la connaissance sociologique, qui ont la plus grande importance dans les actions de développement, car dans une grande mesure *cette connaissance fait partie intégrante de l'action*. Et cette action se situe à deux niveaux :

– *parmi les agents chargés d'agir sur le milieu*. Notre expérience de travail en commun avec bon nombre d'entre eux nous a révélé combien leur participation à une enquête sur l'organisation sociale et les caractéristiques culturelles du milieu où ils travaillaient, et dont ils étaient parfois originaires, structurait leur action, suscitait chez eux des initiatives, et, les rapprochant considérablement de la population, accroissait leur efficacité.

– *au niveau de la population rurale*. Travaillant souvent avec de jeunes ruraux, nous les avons fait participer à nos enquêtes. Chemin faisant les questions qu'ils étaient amenés à poser autour d'eux leur permettaient de se situer face à la société, et de se révéler leurs aspira-

tions masquées. Nous avons là l'occasion de vérifier à quel point s'applique à la Réunion, la remarque de Mendras : « pour s'orienter vers le système moderne, le paysan doit devenir complètement maître de son comportement individuel, ce qui suppose une conscience lucide de sa position personnelle dans le système traditionnel qu'il remet ainsi en question ».

L'approche sociologique a donc plusieurs rôles :

– elle permet de tenir compte du fait que toute action, tout changement intervenant dans une société entraîne des réactions en chaîne qui ébranlent l'ensemble du système social. « Il faut bien comprendre que dans un pays en voie de développement à structure agraire rigide, tout programme de mise en valeur des ressources en terres et en eaux affectera nécessairement l'ensemble de la situation économique et sociale, même s'il paraît restreint au développement des ressources physiques. Si ce programme ignore les facteurs socio-économiques (institutionnels) il aboutira non seulement à consolider la structure agraire actuelle (souvent désuète), mais à aggraver en fait les inégalités et les injustices et à réduire encore plus, en fin de compte, la part des groupes défavorisés dans le revenu national »⁶. Ces remarques ne s'appliquent-elles pas particulièrement bien à la Réunion ?

– elle est l'agent de sensibilisation des principaux acteurs des changements en les rendant conscients du fonctionnement social et des conséquences immédiates et indirectes de leurs activités.

– elle permet en particulier aux techniciens et aux administrateurs originaires de la Métropole de mieux établir le dialogue avec leurs partenaires Réunionnais en réduisant la distance entre les connaissances auxquelles les uns et les autres se réfèrent implicitement, distances qui aboutissent parfois à de sérieux malentendus.

⁶. Fric H. Jacoby : Modes d'évaluation des structures agraires et des programmes de réforme foncière. F.A.O., Rome. 1966, p. 21.

– elle complète le système d'évaluation des actions entreprises. Les programmes d'action économique et de promotion sociale ne disposent guère en effet de moyens de suivre les effets de leurs actions dans l'ensemble de la société. Or nous pouvons généraliser à ces programmes la conclusion de Jacoby ⁷ : « Nous savons aujourd'hui qu'un système

indépendant et correct de vérification des comptes constitue une sauvegarde pour toutes les entreprises commerciales de coopératives. Il est temps de reconnaître qu'un mécanisme indépendant d'évaluation des effets est tout aussi nécessaire pour apprécier les effets des programmes de réforme agraire ».

Nous avons conscience des limites de notre contribution face à de tels objectifs. Souhaitons cependant, qu'en rendant quelques services à ceux qui nous l'ont demandée, elle soit l'amorce de la réalisation de projets plus systématiques.

On ne trouvera pas ici l'étude intensive de cas concrets, qui fait l'objet d'autres publications. Il fallait d'abord s'attacher à une priorité : identifier les principales composantes de la société réunionnaise, examiner leur évolution et leurs interactions, et dégager à partir des observations la structure de cette société. À ceux qui sont amenés à faire d'autres recherches et à ceux qui prennent des décisions ou en évaluent les effets nous proposons donc avant tout un *cadre intégrateur* pour une réalité morcelée et contradictoire qui souvent décourage autant l'observation que l'action.

⁷ Idem, p. 49.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre II

Milieu rural réunionnais et société globale

[Retour à la table des matières](#)

On a souligné bien souvent la diversité du milieu rural réunionnais, et la recherche sociale se trouve devant un dilemme : serrer de très près la réalité, au risque d'accumuler les monographies locales, ou dégager les lignes principales, au prix de généralisations insatisfaisantes.

Le travail présenté ici résulte d'un choix moyen. Un rapport ne suffit pas à exposer en détail les résultats d'enquêtes socio-anthropologiques. Toutefois, à partir de ces enquêtes, et des données recueillies selon les méthodes exposées au chapitre précédent, il est possible d'ébaucher une synthèse. Ayant le redoutable avantage d'être pratiquement le premier à tenter une analyse de l'organisation sociale de la Réunion, nous n'avons pu nous appuyer sur des études sociologiques antérieures, ce qui aurait parfois été rassurant. Toutefois les travaux des géographes, des linguistes, des économistes et des statisticiens, ainsi qu'un certain nombre d'enquêtes de journalistes et de do-

cuments politiques apportent une vaste moisson de faits et de réflexions, qu'il est possible de réexaminer en termes de société.

Mais nous sommes conscient des limites de ce travail. Il n'a pour but que de donner à la collecte des faits et aux réflexions des praticiens et des chercheurs un cadre auquel de nouvelles données puissent s'accrocher. Notre but sera atteint si ceux qui sont chargés d'agir sur le tissu social de l'île y trouvent une esquisse de ses principales configurations.

Il est fréquemment fait état dans des rapports ou dans des projets de développement du « milieu rural réunionnais ». Si ce concept a quelque validité lorsqu'on décrit l'insertion spatiale de la population, ou le paysage, il est par contre assez ambigu au niveau de la vie sociale. Bien souvent ceux qui l'emploient entendent par là « les agriculteurs », et ceux qui vivent directement en relations économiques avec eux. Mettant entre parenthèses les non-agriculteurs dont le domicile se trouve situé dans les zones agricoles, ils n'envisagent la société qui vit dans la campagne réunionnaise que par rapport à ses activités agricoles.

Or la société réelle, celle où vivent les individus, au sein de laquelle circulent les informations, se nouent les alliances et se développent les aspirations ne connaît pas nécessairement de telles distinctions. Le groupe humain qui occupe une région donnée subit des inflexions qui l'ajustent aux transformations de la société globale et qui remanient parfois considérablement la part relative de ses diverses activités économiques ; les agriculteurs ne sont que certains des acteurs de cette évolution des zones rurales auxquelles ils appartiennent. Leur évolution propre n'est que l'un des constituants d'une double évolution, celle de la société dans son ensemble, et celle de la communauté locale, de toute la communauté locale, où ils se trouvent.

L'étude minutieuse des quartiers ruraux de plusieurs régions de l'île (emploi, migrations temporaires, réseaux de parenté, réseaux de fré-

quentation, tenure du sol, habitudes de consommation etc.) nous a montré effectivement que les découpages fondamentaux de la société réunionnaise ne procèdent pas d'un contraste simple, entre « rural » et « urbain », entre « agriculteurs » et « non-agriculteurs », malgré bien souvent ce que croient eux-mêmes les individus directement concernés. En milieu « rural », bien souvent les emplois et les sources de revenu « urbains » l'emportent sur les ressources d'origine agricole, avec toutes les conséquences que l'on imagine sur les choix de carrière et les schémas de consommation des individus. Par contre les réseaux de parenté et de fréquentation, les habitudes de la vie quotidienne, l'utilisation de l'espace habité et même les liens avec la terre ne présentent pas de discontinuité marquée entre certains secteurs des agglomérations urbaines et les régions rurales.

La comparaison de plusieurs régions de la campagne réunionnaise souligne ainsi les retentissements sociologiques, et la généralité, de ce que remarque Lefèvre à propos des relations de la ville de Saint-Pierre avec la campagne environnante ⁸ : « La multiplication des services a permis la création d'emplois urbains qui attirent les ruraux, mais il n'existe pas de coupures dramatiques entre la ville et la campagne et les ruraux préfèrent bien souvent continuer à habiter la campagne et aller travailler en ville d'où le développement de migrations centripètes de travail. Par contre les catégories sociales aisées de la population Saint-Pierroise préfèrent habiter en altitude ».

Ces traits sont loin d'être propres à la Réunion ; ils se développent dans toutes les sociétés rurales au contact du monde industriel comme le montre bien Mendras dans des pages sur la campagne française qui s'appliquent presque littéralement à la campagne réunionnaise ⁹ : « Aujourd'hui les ouvriers-paysans se multiplient dans de nombreuses régions, où les usines envoient leurs cars « ramasser » les paysans à

⁸. Lefèvre D., St-Pierre de la Réunion : sa ville, sa campagne, sa région. Cahiers du Centre universitaire de la Réunion n° 2, juin 1972, p. 63.

⁹. Mendras Henri. La fin des paysans, pp. 304-305.

plus de cinquante kilomètres à la ronde (...) Certains n'y voient qu'une transition qui permet aux paysans de profiter des salaires industriels sans renoncer à la sécurité de la terre et pensent que normalement l'ouvrier-paysan doit devenir ouvrier (...). Outre que l'urbanisation et l'exode sont loin d'être terminés, les formes de « transition » peuvent survivre aux conditions qui les ont fait naître et trouver de nouvelles fonctions (...). Vouloir que chacun ait sa tâche précise dans un système de production cohérent et efficace est une illusion de technocrate (...). En un mot, la rationalisation sans cesse plus poussée de la société « industrielle » et l'avènement de la société opulente et gaspilleuse doivent entraîner la création d'une « contre-société » faite de consommateurs non producteurs ou de travailleurs-consommateurs, tout un peuple de gens vivant sans vraiment travailler, en tout cas sans produire ».

Réalités auxquelles la société réunionnaise, immergée par la départementalisation dans un contexte analogue, n'échappe certainement pas, et cette évolution ne fait que commencer : « D'une manière ou de l'autre l'évolution en cours va se poursuivre et il Y aura de moins en moins d'agriculteurs à la campagne, puisque la population agricole active diminue plus rapidement que la population rurale. Comme il y a un siècle le peuple des campagnes sera formé en majorité de non-agriculteurs » ¹⁰. Hormis la référence au siècle passé, ces constatations valent pour la Réunion, où d'ailleurs, faute de vrai débouché urbain, elles sont plus dramatiques qu'ailleurs.

D'autre part toute analyse doit rendre compte du fait que le contraste entre régions est profond, comme Defos du Rau ¹¹ l'a bien exposé. Après avoir montré que la région sous le Vent recèle moins de petites propriétés que la région du Vent, il note : « La surface des domaines de plus de 100 hectares y est également plus forte. Nous verrons en étudiant la population que cette situation agraire est en corres-

¹⁰ Mendras. *op. cit.*, p. 303.

¹¹ Defos du Rau. Jean. *L'île de la Réunion*, Bordeaux, 1960, p. 210.

pondance avec un peuplement beaucoup plus noir de la région du Vent. Il se confirme que la région sous le Vent, en partie de peuplement blanc, possède davantage de moyens domaines – entre 5 et 20 hectares notamment – et vit de façon bien plus aisée ». Il poursuit et relevant un trait toujours valable ¹² : « Les régions peuplées en grande partie de Petits Blancs ont une faible proportion de très grands domaines (Petite-Île, Saint-Joseph, Plaine des Palmistes) ou même n'en ont pas du tout (Entre-Deux, Avirons, Salazie) ». Par contre ¹³ les Plaines du Vent « sont devenues un lieu d'élection pour l'établissement des grandes propriétés (...) 65,5% du sol appartient à des exploitations de plus de 100 hectares (...). Une quinzaine de très grandes et anciennes familles blanches y ont d'immenses propriétés (...). Aussi la zone du Vent est-elle celle des contrastes sociaux où, à côté des grands domaines, 31,5% des propriétés ont moins de 50 ares (sous le Vent 22,3%). On le voit, la différence est sensible avec, l'autre versant de l'île. De ces impératifs, tout le reste découle : la forte proportion en éléments noirs, l'habitat en village héritiers des camps d'esclaves ou d'immigrants, groupés en noyaux autour des grandes propriétés anciennes ».

Ces contrastes ne représentent pas seulement des types différents d'économie rurale ou d'implantation ethnique et de comportements culturels. Ils impliquent des différences considérables dans l'organisation sociale. La structure des communautés locales, les formes du pouvoir politique, les cheminements des communications, les choix économiques, les aspirations face à la société globale, les relations interethniques et les valeurs culturelles et religieuses de ces deux variantes principales du monde rural réunionnais sont très différents.

Enfin, parmi les agriculteurs eux-mêmes, l'hétérogénéité est grande. Aux différences de niveau social qui dépendent essentielle-

¹² Defos du Rau. *op. cit.*, p. 214.

¹³ Defos du Rau. *op. cit.*, p. 337. Le Roy Ladurie, Emmanuel. *Paysans du Languedoc*, p. 10.

ment du niveau économique s'ajoutent des nuances plus subtiles, qu'on ne découvre qu'en examinant la place d'un individu dans sa communauté, ses antécédents, le déroulement de sa carrière, la composition de son foyer, ses liens de parenté, ses solidarités ethniques, religieuses et politiques.

Les activités professionnelles sont elles-mêmes d'une grande variabilité, et il est bien souvent difficile de dire si tel ou tel individu est ou non un agriculteur, ou de savoir s'il le sera longtemps encore. À côté de ceux qui s'accrochent au sol et s'identifient à lui, la Réunion compte à tous les niveaux de la société, et sans doute plus qu'ailleurs, des individus pour lesquels la terre et son travail ne sont que l'un des termes, auquel ils s'arrêtent temporairement, d'alternatives qui débordent le milieu rural, voire l'île.

D'emblée quelques principes découlent donc de ce premier examen :

- le milieu rural n'est pas un ensemble, placé face à un autre ensemble, urbain.
- il n'existe pas un milieu rural, mais des milieux ruraux, différents, contrastés.
- chacun de ces milieux n'a pas nécessairement ses limites à la frontière de la campagne et de la ville, mais au contraire, il s'intègre dans un ensemble social fonctionnel qui déborde sur les zones urbaines.

La tâche du sociologue est alors de rechercher les discontinuités sociologiques, bien plus significatives que l'opposition rural-urbain, qui délimitent des groupes dont les oppositions et les solidarités forment la trame de la société réunionnaise. C'est en fonction de ces groupes qu'il faut situer les agriculteurs réunionnais et tenter d'interpréter leurs conduites et leurs aspirations.

Nous éloignant des apparences les plus immédiates nous devons pour cela envisager la société réunionnaise dans son ensemble, et tenter de mettre un peu d'ordre en prenant pour point d'appui l'organisation des rapports sociaux.

* * *

Bien souvent les responsables du développement de la Réunion ont pu faire leur la remarque de Le Roy Ladurie : « je savais que les frontières malthusiennes, sur lesquelles achoppait l'expansion, n'étaient pas seulement matérielles ; je pressentais le formidable obstacle des mentalités ; je devinais d'invisibles frontières spirituelles, les plus contraignantes de toutes : peu à peu j'appris aussi à discerner celles-ci par la chronique des révoltes sans espoir, et par l'histoire sanglante des religions rustiques ».

Il ne sert à rien de heurter de front de semblables réalités, ni surtout de les nier au nom d'une logique qui leur est étrangère et n'a pas de prise sur elles. C'est de leur propre logique que doit partir le choix d'un mode de communication capable d'amorcer le dialogue. Le rôle de la recherche sociologique est alors de mettre à jour les frontières invisibles au sein desquelles se forment des groupes humains ayant leur propre ensemble de significations.

Or tout se passe, à la Réunion, comme si plusieurs sociétés, héritées de strates successives de l'Histoire, coexistaient en ayant chacune ses buts et son organisation particulière. Pour ceux qui se soucient du développement, il s'agit là d'un fait fondamental. Une partie très importante des transformations de la Réunion contemporaine se fait en effet à la frontière de ces sociétés, par leur ajustement parfois conflictuel. Et bien des tensions propres aux agriculteurs peuvent être interprétées, et donc offrir une prise, si nous savons qu'elles ont leur source dans un changement de société.

Nous allons donc nous appuyer sur les faits que nous avons observés et sur les échanges que nous avons eus avec divers spécialistes et responsables pour proposer un cadre de référence qui a au moins l'avantage d'identifier certaines des forces entre lesquelles les habitants de la campagne réunionnaise cherchent leur chemin. On peut concevoir que ce cadre est formé des particularités spécifiques, puis des intersections, de trois systèmes sociaux : une société de plantation telle qu'on en connaît dans bien des « îles à sucre », une société paysanne, et une expansion de type particulier de la société industrielle.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre III

Une société de plantation

Les implications sociales de la structure agraire réunionnaise

[Retour à la table des matières](#)

On a souvent décrit la structure agraire de la Réunion. En quelques citations, nous en tracerons l'essentiel :

« La Réunion, malgré le fourmillement des petites propriétés microscopiques, est encore à l'heure actuelle un bastion de la grosse propriété. Ce département lointain comporte presque autant de grands domaines de plus de 1.000 hectares que la France toute entière, et 2% des propriétaires contrôlent à l'heure actuelle encore plus de la moitié des terres cultivables de l'île » ¹⁴.

Un rapport récent ¹⁵ indique que 92% des propriétés sont de dimensions inférieures à 5 ha et qu'elles rassemblent seulement 19,5% de la surface agricole tandis que 1,8% des propriétés, celles qui dépassent

¹⁴ Atelier d'Urbanisme de la Réunion. La Réunion, p. 52 (cette affirmation semble excessive).

¹⁵ Sabrap, L'état foncier dans le Bras de la Plaine et ses conséquences. Nov. 1972, p. 2.

20 hectares et plus, regroupent 68,5% de cette surface. Diverses sources donnent des résultats du même ordre, malgré de légères fluctuations qui traduisent l'incertitude des évaluations. Les services statistiques du Ministère de l'agriculture ¹⁶ donnent à cet égard d'intéressantes précisions. L'examen de la taille des exploitations de 0,25 hectares de S.A.U. ¹⁷ et plus à la Réunion montre que, compte non-tenu des 6.749 propriétés de dimension inférieure à l'hectare, les surfaces se partagent ainsi : 8.465 exploitations de 1 à 5 hectares détiennent une S.A.U. totale de 17.378 hectares, tandis que les 72 exploitations de plus de 50 hectares détiennent une S.A.U. de 18.911 hectares. Entre ces extrêmes, 1.201 exploitations de 5 à 50 hectares occupent 11.251 hectares.

L'examen minutieux de l'aire de collecte d'une usine sucrière montre les mêmes contrastes au niveau des exploitations cette fois, et non seulement de la propriété du soi ¹⁸. Dans cette zone, 93% des exploitations, toutes inférieures à 5 hectares, ne représentent ensemble que 32% des surfaces en cannes, tandis qu'une grande exploitation plante 42% du total des surfaces en canne de cette aire de collecte.

Enfin, à partir des documents du cadastre nous avons pu établir la répartition des surfaces des grandes propriétés de l'île :

¹⁶ Ministère de l'Agriculture. Le recensement général de l'agriculture dans le département de la Réunion, p. 56.

¹⁷ S.A.U. : Surface agricole utile. c'est-à-dire la surface totale. moins les surfaces en bois et forêts, ou en sols et les surfaces non utilisables.

¹⁸ Direction départementale de l'agriculture de la Réunion. La culture de la canne à sucre dans l'aire de collecte de la Mare. Janvier 1972, pp. 18-19.

superficie	nombre de propriétés
de 100 à 200 ha	71
de 200 à 300	23
de 300 à 400	19
de 400 à 500	10
de 500 à 600	3
de 600 à 100	5
de 700 à 800	4
plus de 800 ha	5

Pour éviter toute erreur d'interprétation nous devons préciser qu'il s'agit là des surfaces totales et non des S.A.U., parfois très inférieures pour des propriétés qui s'étendent largement sur des régions inexploitable ; d'autre part les données cadastrales ne tenaient pas toujours compte des morcellements opérés récemment par la SAFER. Par contre on ne doit pas oublier que certaines importantes unités d'exploitation regroupent plusieurs propriétés, elles-mêmes de grande dimension, soit que la même société possède plusieurs grands domaines, soit que des liens étroits entre plusieurs sociétés, ou entre des personnes privées et des sociétés aboutissent au niveau de l'exploitation et de la gestion, à des rassemblements qui n'apparaissent pas aisément dans les statistiques.

Les terres arables, pour plus de 71%, soit 42.000 hectares sont consacrées à la canne à sucre ¹⁹, et ce n'est pas le lieu ici de redire ce qui a été si souvent écrit sur la place de celle-ci dans l'économie agricole de la Réunion. Rappelons seulement le lien historique entre la culture presque exclusive de la canne à sucre et la structure agraire

¹⁹ Département de la Réunion. Statistiques et indicateurs économiques, 1971, pp. 18-19 et 50-51.

que nous venons d'évoquer, lien qui se retrouve dans beaucoup d'autres pays (Maurice, Brésil, Antilles), et que Scherer ²⁰ résume éloquemment à propos de la Réunion : « Pour que l'usine fût rentable, il était nécessaire qu'elle broie chaque année une quantité suffisante de cannes, d'où la tendance des propriétaires d'usines à arrondir leur domaine en rachetant les terres de leurs voisins pauvres (...). L'extension de la culture de la canne était donc liée à un remembrement des terres miniaturisées : alors qu'en 1778, 2,5% des domaines avaient plus de 100 hectares, on en trouve 4% en 1848, et ces 4% représentaient 58% des surfaces cultivables ».

Ce lien n'est pas l'effet d'un hasard économique propre à la Réunion. Les mêmes enchaînements se sont produits partout où l'introduction de la canne à sucre dans des terres auparavant vouées au café, au tabac, ou à la polyculture a transformé radicalement les modes de gestion des exploitations agricoles.

Au commencement de l'histoire coloniale de la Guadeloupe ²¹, le nombre des « habitants » est passé de 10.000 à 2.000 en quelques années, à la suite du développement des plantations sucrières. A Barbade ²², il y avait en 1645 11.200 petits fermiers blancs et 5.680 esclaves ; en 1667, on ne compte plus que 745 grandes propriétés, qui ont pris la place des petites exploitations, mais 82.023 esclaves. Ce qui s'est déroulé à cette époque lointaine, lors de la première expansion sucrière, s'est produit à nouveau, plus d'un siècle plus tard, quand le sucre s'est développé à Cuba ou à la Réunion.

Une étude sur les effets sociaux de l'introduction du sucre à Cuba ²³ souligne que : « La période de prospérité, en 1792, fut marquée par l'abandon, jusqu'aux limites de l'incroyable, de toute activité

²⁰ Scherer André. Histoire de la Réunion, p. 61.

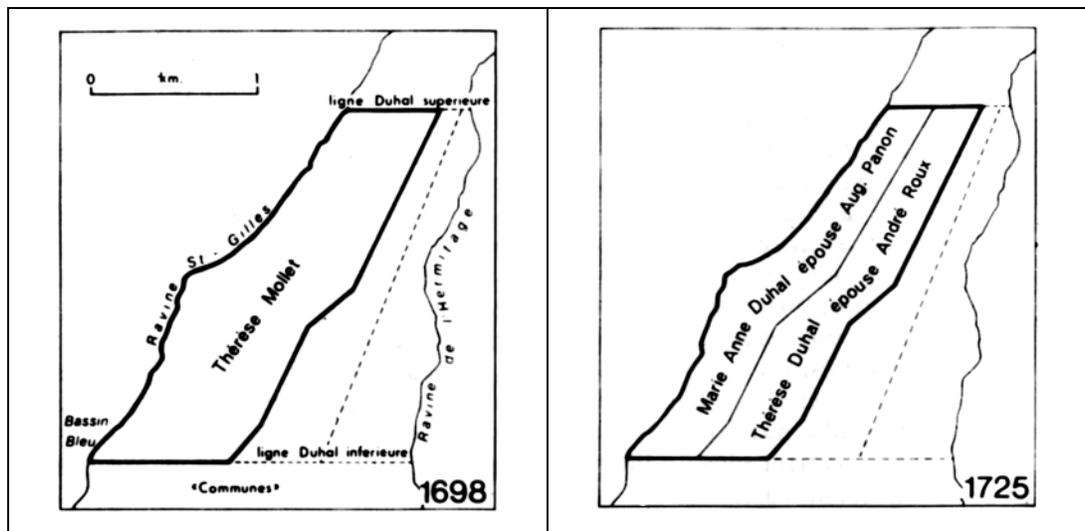
²¹ Lasserre Guy, La Guadeloupe, p. 343.

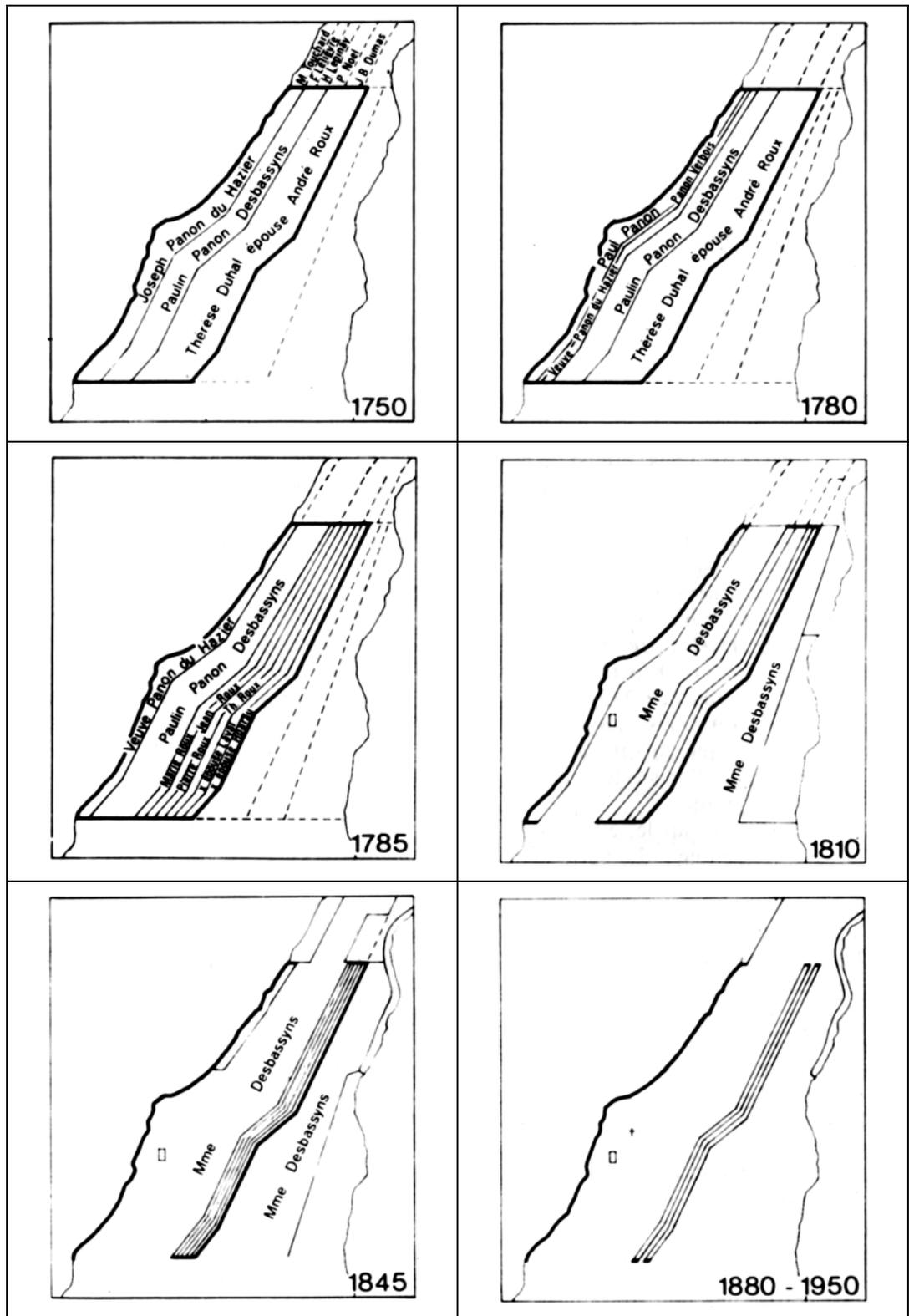
²² Williams Eric. Capitalism and slavery, p. 23.

²³ Moreno Fragnals, El ingenio : El complejo economico social cubano del azucar, p. 10.

qui n'avait pas pour fin la production sucrière, directement ou indirectement (...). La promotion des centrales va sillonner les chemins d'abord tracés pour les plantations de tabac ». Les plantations de tabac sont reprises par les sucriers qui utilisent d'abord les terres défrichées et bien arrosées où poussait celui-ci, puis qui assurent leur emprise sur les zones vivrières et sur de nouveaux défrichements. Etendant leur puissance, les sucriers et les grands planteurs prennent alors le contrôle du pouvoir politique et orientent les choix économiques en fonction de leurs propres objectifs, quitte à affronter la métropole si cela est nécessaire et à prendre la tête d'un mouvement national qui dérive les frustrations de la masse des travailleurs ruraux.

Dynamique foncière et changements économiques





La succession des limites de propriétés est reconstruite d'après les indications collectées dans son manuscrit par le Père Meerlsman (« Histoire de Saint-Gilles les Hauts »). Elle permet de suivre l'évolution foncière d'une région de la Réunion. Le premier domaine est issu de la concession initiale de 1698. Par héritages et par vente, il subit une série de divisions tout au long du 18^e siècle. Il est alors cultivé en vivres et en coton, jusqu'à la fin du siècle.

L'installation d'une sucrerie va s'accompagner d'un effort de contrôle de la terre par les propriétaires de la sucrerie et d'une extension de la canne à sucre. Le domaine reconstitué retrouve alors les dimensions de la première concession, puis les dépasse.

Le passage des plantations-sucreries aux usines porte un premier coup à l'exploitation qui ne peut plus maintenir le faire-valoir direct et passe au colonage. Elle maintient toutefois son unité mais ne parvient pas à une bonne viabilité économique. Elle est alors reprise dans l'énorme groupe des Sucreries de Bourbon, ce qui accroît la tendance à la concentration et à la monoculture dans la région.

On remarque toutefois qu'une zone, faite de deux étroites bandes de 25 gaulettes de large chacune, séparées par une bande analogue que la grande propriété avait pu ressaisir, persiste jusqu'à nos jours.

Traversant le grand domaine ces deux bandes ont un rôle sociologique essentiel. Morcelées à façon d'une échelle, elles sont devenues au cours du 19^e siècle l'enjeu et le moyen de ceux qui voulaient échapper à la présence totalitaire de la grande plantation. Cultivateurs d'origine européenne, travailleurs issus (le l'affranchissement de l'esclavage et Indiens avant ayant accumulés quelque capital s'y sont retrouvés et placés à quelque distance (le la plantation. C'est de là qu'est partie avec la départementalisation un mouvement vers l'éducation et la fonction publique.

Les capitaux croissants exigés par l'entretien de la sucrerie, entraînaient l'entreprise dans une expansion sans laquelle elle n'atteignait pas un seuil rentable. Il lui fallait alors des terres en quantité suffisante pour que la capacité de broyage, coûteuse à développer et à entretenir ne soit pas sous-employée, et une main-d'œuvre non spécialisée abondante, sur les terres où la canne remplaçait toutes les autres cultures, et dans la sucrerie. Chaque secousse apportée par le progrès technologique a accru les contraintes du système et poussé à des faillites et à des concentrations, tout en renforçant encore plus exclusivement la canne à sucre au profit de laquelle des investissements encore plus lourds avaient été faits.

Kopp pressentait les implications sociologiques des faits analogues qui se déroulaient à la Réunion. Comparant les planteurs de moyenne dimension aux industriels sucriers, il montre combien, en 1946, ces planteurs eux aussi étaient menacés. Les nouvelles conditions technologiques, et de nos jours la pression accrue des salaires, font franchir au système une nouvelle étape et poussent à un néo-latifundisme tandis que les planteurs qui avaient bénéficié des anciennes concentrations des microfundia se trouvent à leur tour menacés. Les tensions récentes entre usiniers et planteurs confirment la justesse des vues de Kopp quand il écrivait, voilà près de trente ans ²⁴ : « En face de cette agriculture en crise s'est édifiée une industrie qui, peuplée aux mêmes sources humaines et dont les capitaux proviennent des mêmes familles, ne la comprend pas ».

« L'agriculteur peut rarement, sur ces maigres et instables bénéfices réunir les capitaux considérables exigés par la sucrerie. Or, cette nouvelle industrie entendait faire travailler ses capitaux au rythme industriel. Elle ne devait pas tarder à s'apercevoir qu'en cas de conflit avec l'agriculture, même et surtout avec la foule anarchique de petits

²⁴ Kopp. Rapport sur la mission à la Réunion exécutée de juillet à octobre 1946 par M. l'inspecteur général de l'agriculture aux colonies, pp. 10-11.

planteurs, celle-ci était plus résistante et pouvait plus facilement qu'elle se replier sur elle-même. Aussi, en même temps que les grands terriens abandonnaient leurs domaines, voyait-on ceux-ci rachetés par les sociétés industrielles, non pas en quête de bénéfices agricoles, mais désireuses de pouvoir tenir tête à leurs planteurs. Ne restent à l'heure actuelle comme sociétés purement industrielles que quelques coopératives qui sont en réalité des sociétés familiales, et dont le caractère coopératif est assez contestable ».

« Nous extrayons d'un rapport de Mr Rabot, Directeur de la Banque de la Réunion, ce qui suit : « La Banque de la Réunion, avait, entre 19 (?) & 1940 favorisé l'application d'une solution de fait : le groupement de la propriété aux mains de l'usinier. Elle a ainsi consenti des crédits considérables pour permettre à certains industriels de constituer autour de leur usine un vaste domaine. Cette solution présentait pour la Banque un avantage momentané, des profits faciles sur des avances dites en compte-courant massives. Elles aboutissaient en fait à concentrer la propriété agricole à l'instar de la propriété industrielle et à développer la prolétarianisation rurale. Les lois actuelles qui sont rigoureusement appliquées et subordonnent les transactions à l'autorisation du Gouverneur empêchent ce mouvement de continuer ».

« C'est une situation qui présente le grand inconvénient de faire disparaître une classe de propriétaires aisés jouant, au point de vue moral et social, ainsi que du point de vue technique agricole, un rôle d'encadrement traditionnel. Dans l'édifice social de ce pays, qui manque terriblement d'une classe moyenne avide d'instruction et consciente de ses responsabilités sociales, c'est une grave lézarde qui s'ouvre ».

Cette disparition est aussi celle d'une certaine diversité agricole, et nombreux sont ceux qui évoquent les vergers et les plantations vivrières disparus depuis 1946. La crédibilité de bien des efforts en vue de la diversification des cultures s'en trouve affectée.

Par étapes, autour du sucre, s'est édifiée à la Réunion l'infrastructure la plus significative du monde rural réunionnais contemporain : le système de plantation. Si on en reconnaît l'existence, et si on en délimite le champ en évitant de trop systématiser, on est alors capable de faire bénéficier la connaissance de la Réunion des travaux qui, à travers le monde, se sont attachés à l'examen des économies et des sociétés de plantation ²⁵.

Mais le fait le plus important est qu'il existe un ensemble étroitement articulé, dont la structure agraire est le témoin, dont le système de plantation est le soutien économique, ensemble qui est porteur d'une organisation des rapports sociaux : la société de plantation.

Cette société est le véritable cadre des actions des agents de promotion, et aussi l'écran qui s'interpose souvent entre eux et les ruraux auxquels ils s'adressent, lorsqu'ils oublient ses contraintes propres, les attitudes et les valeurs qu'elle suscite, les « mentalités » auxquelles elle donne appui. Insérés dans cette société, vivant quotidiennement les relations de travail, les relations interethniques, les schémas d'habitat qu'elle implique, les ruraux se réfèrent implicitement à elle lorsqu'ils envisagent les perspectives de leur propre avenir. Les changements et les progrès qu'ils discutent entre eux se rapportent à cette société, soit qu'ils la jugent aussi inamovible que les réalités naturelles, et qu'ils veuillent en tirer partie ou s'en évader, soit, plus rarement, qu'ils la remettent en question, et qu'ils veuillent la transformer.

Ce n'est qu'en tenant compte de cette réalité que les agents de la promotion peuvent engager un dialogue fécond ; sinon, ne se référant pas au contexte et aux contraintes, non seulement immédiatement matériels mais aussi psychologiques qui traduisent directement le cadre d'insertion social des ruraux, ils ne peuvent qu'effleurer leurs véritables problèmes, et, de ce fait, n'avoir qu'une action décevante.

²⁵. Voir en particulier l'ouvrage de George L. Beckford « Persistent Poverty, underdevelopment in plantation economies of the Third World ».

La structure de la société de plantation

[Retour à la table des matières](#)

Nous résumerons ici ceux des traits de cette société dont la connaissance est la plus nécessaire ici. Un travail pionnier ²⁶ apporte une contribution importante à la connaissance de cet aspect de la Réunion, – et nous nous appuyerons en partie sur lui ainsi que sur les travaux de deux chercheurs américains ²⁷ qui ont bien décrit les grandes lignes du système de la plantation, et ses implications foncières, économiques et sociologiques.

Ce système combine les éléments suivants qui sont nécessaires à son développement et à son maintien :

- les unités d'exploitation agricole et industrielle doivent disposer d'une quantité suffisante de capitaux pour que soient mis en œuvre les divers moyens de production.
- elles doivent contrôler des terres de qualité et de superficie suffisantes pour garantir une production qui équilibre les investissements nécessaires.
- elles s'assurent une technologie relativement avancée.
- le système politique et la législation doivent maintenir une force de travail abondante et disciplinée, et assurer au capital le retour d'un surplus suffisant.
- un pays industriel garantit les débouchés et prend une place prépondérante sur le marché intérieur du territoire producteur.
- la stratification sociale est très contrastée ; le groupe qui détient les terres, les usines et les capitaux est séparé par un fossé so-

²⁶ Josyane et René Potier, Etude anthropologique d'une zone sucrière à la Réunion. 1973.

²⁷ Wolf E.R. et S.W Mintz. Haciendas and Plantations in Middle America and the Antilles.

cial de la masse des travailleurs. Dans la plupart des sociétés de plantation cette séparation a été rendue irréversible par le contraste ethnique : les travailleurs descendent d'esclaves africains, ou d'engagés asiatiques, et les maîtres des habitations, des plantations, et des usines sont d'origine européenne.

Les valeurs attachées par les Blancs aux différences raciales comme sanction des différences de statut économique sont passées progressivement dans la population de couleur, qui en les acceptant accepte aussi la pérennité de l'ordre social : « les gros seront toujours les gros ». Le groupe blanc contrôle ainsi l'ensemble du système ; et même si des tensions, des faillites ou des ascensions rapides font changer de main ce contrôle à l'intérieur du groupe les transferts ne se font pas en dehors du groupe.

La société de plantation de la réunion

[Retour à la table des matières](#)

L'existence dans l'île d'une vaste ceinture sucrière qui occupe presque toutes les terres basses et les zones d'altitude moyenne au relief calme (à l'exception du sud-est) coïncide avec l'implantation d'une société où nous retrouvons presque tous les traits qui caractérisent les autres « îles à sucre » :

a. Presque toutes les grandes propriétés sucrières, et toutes les usines, sont contrôlées par un groupe restreint de Blancs originaires de l'île, qui, malgré leurs divisions et parfois une compétition sévère, ne laissent guère de faille face aux autres groupes sociaux et ethniques. La situation est cependant moins schématique à la Réunion que dans d'autres îles, à Maurice en particulier, et la cohésion de ce groupe même si elle coïncide avec une certaine endogamie et avec une forte

identification ethnique, semble bien plus celle d'une classe dirigeante que celle d'une aristocratie terrienne.

Les réseaux familiaux ont cependant un rôle important, à la fois dans la reproduction du pouvoir économique de ce groupe et dans le recrutement de cadres moyens parmi des apparentés moins fortunés. L'examen de la participation de capitaux apparemment extérieurs à l'île renforce cette constatation, car dans bien des cas il est aisé de retracer les liens de parenté, entre leurs détenteurs et les grands propriétaires fonciers réunionnais ou ceux qui détiennent une part notable du contrôle des usines sucrières. Bien souvent il s'agit en fait de la branche fixée en France métropolitaine d'une famille d'origine réunionnaise.

Les liens entre le contrôle des activités de la ceinture sucrière et celui de la vie politique de l'île sont étroits. Ces liens se retrouvent également dans plusieurs secteurs : la prépondérance des membres de ce groupe dans les organisations professionnelles, dans les commissions préfectorales lui donnent une place de choix dans les contacts de l'administration avec le monde agricole. Cette constatation ne fait d'ailleurs que traduire la place largement dominante de la production sucrière dans l'économie de la Réunion ; toutefois elle implique, aux yeux de bien des agriculteurs, une confusion des intérêts, des attitudes et des motivations de l'administration avec ceux des membres de ce groupe. Une suspicion de partialité entache alors les projets officiels, et les agents de l'administration ou des services responsables de la promotion rurale sont insérés par la population au sein de la hiérarchie de la société de plantation, à des niveaux variables selon leur statut apparent, mais toujours « du côté des gros », alors même qu'ils sont souvent freinés, voire combattus, par ces derniers.

L'appartenance ethnique vient renforcer ces solidarités apparentes. A la Réunion c'est dans la société de plantation, que les liens sont les plus étroits entre les origine ethniques et le statut social des individus. Nous verrons plus loin comment ces liens se distendent dans la société

paysanne ; mais, sur les plantations, le « Blanc » demeure toujours potentiellement le maître, et le vocabulaire courant traduit bien cette situation.

b. Les ouvriers agricoles et les cultivateurs de la zone sucrière descendent quant à eux en grande majorité des esclaves africains ou malgaches, ou des engagés indiens. Face au groupe dirigeant et face aux métropolitains, ils manifestent une certaine solidarité de classe dont l'expression et parfois la perception sont largement ethniques et résident dans le fait d'être non-blancs.

Cependant, la situation réunionnaise à cet égard est particulièrement complexe. Créoles diversement métissés, Indiens « malbars », et même, dans certaines zones, Malgaches, forment au sein de la masse des travailleurs de couleur et des petits agriculteurs des sous-ensembles contrastés. Contrairement à un préjugé courant à la Réunion, leur homogénéisation est loin d'être faite. Les quartiers de la région sucrière se présentent à bien des égards comme autant de sous-unités où prédomine tel ou tel groupe ethnique. Ces quartiers entretiennent des relations souvent conflictuelles, qui se traduisent parfois par des affrontements directs

Mais, quelle que soit la complexité de la situation à l'un et à l'autre des extrêmes de cette société, il n'en demeure pas moins une bipolarité fondamentale, bipolarité socio-économique assortie d'une bipolarité ethnique qui la concrétise dans les rapports quotidiens.

c. Le schème d'établissement montre plusieurs formes d'installation de cette population :

– *des agglomérations qui dérivent directement des anciens « camps »*. Situées à proximité d'usines en activité ou, plus souvent, de sucreries disparues, ces agglomérations sont souvent densément peuplées. Dans bien des cas le sol appartient à une usine ou à une grosse propriété, qui en ont perdu le contrôle effectif devant la multi-

plicité des constructions où demeurent de plus en plus des individus indépendants de l'exploitation sucrière. La réduction des emplois dans les usines, la reprise de bien des terres de coloriage en faire-valoir direct, le passage d'une partie croissante de la main-d'œuvre à des tâches en relation directe avec les activités urbaines ont en effet amené depuis quelques années un changement radical dans le profil social de ces agglomérations. De moins en moins liées à l'usine et à la plantation, elles tendent à devenir les quartiers de résidence d'un prolétariat orienté vers des activités urbaines, qui trouve parfois dans l'usine et dans la coupe de la canne une ressource complémentaire dans les périodes de chômage.

Les grandes propriétés tendent alors à se défaire du sol qu'elles ne peuvent récupérer, selon diverses modalités qui aboutissent à l'accès à la propriété morcelée de petits lots, qui demeurent enserrés dans les terres de vastes exploitations en faire-valoir direct. Ce remodelage s'accompagne alors d'un investissement croissant dans l'habitat qui, selon les ressources des familles, s'améliore en suivant les techniques traditionnelles. Il s'accompagne également d'un remaniement profond des rapports qui existent traditionnellement au sein de la société de plantation, ainsi que nous le verrons un peu plus loin.

De l'une à l'autre de ces agglomérations, cette évolution est plus ou moins marquée. Certaines se trouvent encore fort proches de la structure la plus archaïque. Des cases précaires abritent une population partagée entre le travail sur les terres de la propriété qui détient le sol où est bâtie l'agglomération, et le chômage saisonnier. Les relations avec le propriétaire ou avec les cadres de la plantation ou de l'usine sont faites de paternalisme et de dépendance, au sein d'un contrôle économique et politique strict, voire brutal. A l'opposé, certaines agglomérations qui ont connu un passé analogue sont devenues des quartiers autonomes, dont les cases sont remplacées de plus en plus par des constructions plus vastes et plus solides, tandis que les activités de ceux qui y résident se sont diversifiées.

Ces différences donnent à chacun de ces quartiers une haute spécificité, et font du quartier une unité sociale de référence, qui pourrait être prise comme base des actions de promotion, alors qu'on a plus tendance à suivre les découpages administratifs que les découpages sociologiques.

Malgré la situation particulière de chacun de ces quartiers bien des analogies demeurent entre eux, qui tiennent à leurs origines. C'est en eux que se trouvent les concentrations les plus importantes des descendants des engagés indiens ; entre ces noyaux de concentration, les liens de parenté créent un constant courant d'échanges de visites et d'information, qui assurent, au niveau de l'île entière leur intégration ; d'autre part il existe dans chacun de ces quartiers une proportion notable, et variable, de population non-indienne, qui trouve dans son rattachement à certaines des activités propres aux Indiens un moyen de contourner l'isolement dans lequel la confine son statut économique et d'affirmer face aux « Blancs » une identité culturelle particulière.

Toutefois, la fréquence des scissions fractionnelles, ainsi que l'émergence d'une disparité sociale croissante au sein de ce secteur de la population tendent à remanier ces liens à mesure qu'ils se forment et empêchent que ne se fonde sur ces relations une unité durable. Aussi bien pour les politiciens que pour les animateurs du milieu rural, il s'agit là d'un obstacle redoutable à toute action générale à long terme. Seule l'opposition globale à la classe dirigeante de la société de plantation parvient parfois à raffermir cette unité.

– *des cases dispersées sur les terres en colonage de grandes propriétés.* Alors qu'il constituait voilà quelques années encore une forme privilégiée du faire-valoir d'un grand nombre de propriétés de la région sucrière, le colonage tend à régresser, à mesure que les pressions économiques deviennent plus fortes, soit au profit du faire-valoir direct, soit à celui du morcellement. Régression qui correspond à ce que prévoyait Kopp dans son rapport (p. 38) : « la faiblesse du coloriage est (...) dans l'inaptitude à une organisation, corrélative de la disper-

sion sur le terrain, et dans la présence d'un intermédiaire entre le propriétaire et le sol. Il ne se prête pas aux disciplines d'ensemble, il gêne les grandes opérations qui permettent d'abaisser le prix de revient de certains travaux, il paralyse les avances faites par le propriétaire à sa terre sous forme d'engrais achetés, d'amendements etc. Le colon est donc un rouage inutile dans les belles terres unies, aisément accessibles. Un rouage nuisible dans les cultures qui demandent des gros frais de faisance-valoir, qui exigent de vastes efforts simultanés ».

La disparition progressive du colonage a certaines implications sociologiques non négligeables. Dans la société de plantation, le colonage apparaissait bien souvent comme un moyen de promotion, porteur d'une certaine promesse d'autonomie ; même lorsqu'il demeurait sous le contrôle étroit d'une hiérarchie rigoureuse, le colon agissait comme un petit exploitant, gardant une marge de liberté dans certains aspects de sa production et de sa gestion. Et pour un bon nombre de colons, il s'agissait là d'une première étape vers l'acquisition d'une petite propriété, au moins en projet. Face à ses cannes et aux plantations intercalaires qu'il peut y entretenir il est très proche du petit propriétaire, et le paysan qu'il ne peut totalement devenir faute de terres disponibles se développe en lui sous forme d'une identification souvent intense à la terre qu'il cultive, dans l'aménagement de nouveaux rapports avec la grande propriété, et d'une participation directe aux investissements.

La stratification des colons révèle d'ailleurs des écarts considérables. Atténuant les contrastes entre propriétaires et travailleurs, elle nuance et affaiblit considérablement les oppositions de classe. La dimension variable des exploitations des colons, la présence ou l'absence de salariés sur ces exploitations, la possession de moyens de transport par certains colons qui effectuent grâce à eux des travaux pour d'autres colons, et finalement l'accès à un statut mixte colon-propriétaire font apparaître une gradation de statuts qui s'interposent entre les extrêmes de la société et masquent leurs contradictions fondamentales ; au réseau des obligations et des services implicites qui

lient les colons aux propriétaires, s'ajoutent ainsi de nouvelles solidarités, pseudo-solidarité de classe entre ceux qui, à des degrés divers se partagent le pouvoir sur le sol.

Grâce à cette mobilité, plafonnée cependant par la double barrière de la structure agraire et des contrastes ethniques, le système social gagne en stabilité en masquant ses contraintes. Alors que les oppositions sociales, et leur expression politique, atteignent le maximum dans les agglomérations de prolétaires ruraux, les zones de colonage sont celles où les structures en place ont les meilleurs appuis. Il faudrait examiner de ce point de vue les changements, ou les continuités qui peuvent apparaître dans les zones morcelées par la SAFER, mais nous manquons encore d'une étude anthropologique des attributaires de ces morcellements.

La population des zones de colonage a des caractères ethniques bien moins nettement définis que celle des agglomérations. Il existe certes des différences d'un quartier à l'autre, mais l'hétérogénéité ethnique s'accompagne d'un métissage relativement important entre les divers groupes formateurs de la population rurale.

Les Blancs sont toutefois nettement plus nombreux que dans les quartiers précédents. Dans les quartiers où ils dominent, et même au sein d'un quartier, se dessinent des configurations d'alliance et de fréquentation qui correspondent, au moins au niveau du mariage, à une ségrégation raciale de fait. Nous verrons plus loin combien le facteur proprement ethnique doit être nuancé à ce propos par la prise en considération de facteurs socio-économiques.

À bien des égards, les zones de coloriage laissent donc pressentir ce qu'aurait pu être une paysannerie indépendante, si les structures agraires lui avaient été favorables. Dans les limites que ces structures tolèrent, cette paysannerie embryonnaire a souvent pris forme, mais, jusqu'aux changements contemporains qui la remettent en question,

elle n'a jamais eu les moyens d'affirmer son existence et de revendiquer son avenir.

La grande propriété garde le dernier mot. A mesure que le colonge lui apparaît une entrave dans la mise en œuvre de techniques modernes, elle tend à le supplanter par le faire-valoir direct sur les terres les plus propices à la mécanisation, et à le transférer sur les terres les moins faciles à cultiver. Dans la mesure du possible, elle tend aussi à retirer du colonge certaines de ces dernières, lorsque la SAFER lui offre l'occasion de récupérer un capital foncier devenu bien peu rentable.

Les équilibres antérieurs ainsi brutalement remis en question effacent le paysannat embryonnaire et sans doute inadapté aux mutations contemporaines qui s'est développé dans bien des zones de colorige, et elles le poussent à la prolétarianisation, rurale ou urbaine. Ce virage peut tendre à radicaliser les rapports sociaux, en éliminant un groupe social qui, dans « un mélange de dépendance et d'indépendance, se trouvait plus solidaire de la stabilité que du changement.

– *des zones de petite propriété* ont échappé aux remboursements dont sont issues les grandes propriétés actuelles, ou proviennent de la fragmentation par héritage et par ventes de propriétés de moyennes dimensions.

Le cadastre de la zone sucrière fait apparaître çà et là ces petites propriétés. Il s'agit souvent de parcelles inférieures à un hectare, et même bien plus petites. Les unes, sous forme de longues bandes hachées longitudinalement et transversalement traversent de la côte à la montagne la zone des grandes propriétés qui les entourent. D'autres, plus larges, s'épanouissent surtout à proximité des Hauts, en quartiers de petite et moyenne propriété, qui forment une transition avec ce que nous verrons plus loin sous le nom de « société paysanne ».

Ces découpages traduisent l'appropriation et l'évolution de ces petites propriétés. Certaines ont pour origine les concessions primitives, et on y retrouve les nombreux descendants des premiers Occupants, ou tout au moins de ceux qui à une époque plus récente mais antérieure à la grande concentration du 19^e siècle, possédaient cette terre. Ils ne sont pas fondamentalement différents de ceux qui détiennent les propriétés les plus importantes, et souvent ils portent les mêmes noms qu'eux. Même si de nombreux métissages ont transformé leurs traits, on les reconnaît comme Blancs, et ils le sont d'autant plus que leur niveau économique est plus élevé.

Mais, dans la ceinture sucrière, il ne s'agit là que d'une minorité, qui vit en étroite relation avec les grandes plantations, où elle peut détenir des fonctions de cadres moyens des usines ou travailler à la gestion et à l'encadrement des terres. Une certaine mobilité lui est ouverte, et c'est d'elle que sont issus non seulement les cadres techniques des plus grosses exploitations, mais un nombre croissant de fonctionnaires et d'enseignants.

D'autres petites propriétés procèdent de morcellements opérés à diverses époques dans les régions les moins fertiles des grandes propriétés (bords de ravines, Hauts), et octroyés à des affranchis, ou vendus. On y retrouve également les descendants des premières familles qui s'y sont implantées. L'occupation, devenue de plus en plus dense, est souvent demeurée indivise, et a abouti à concentrer sur une superficie étroite la descendance patrilinéaire du premier occupant. Ces héritiers, la « bande X ... », forment à proximité de la grande propriété une réserve de main d'œuvre, et complètent par l'exploitation de terres en colonage, et par un peu de jardinage, les revenus du travail saisonnier sur celle-ci. Leur case est pratiquement toujours située sur leur propre propriété.

Une fonction importante de ces petites propriétés placées à proximité des grandes plantations a longtemps consisté à donner un point de départ et un symbole à la promotion individuelle de ceux dont les

origines plongeaient au sein de la plantation, en particulier dans les « camps ». Au départ de la promotion de certaines familles issues de ce groupe social, on trouve souvent l'achat d'un de ces lopins de terre. Premier indice de différenciation sociale, combiné à l'ouverture d'un commerce, à l'acquisition d'un moyen de transport de cannes, l'achat d'une terre, si petite soit-elle prend rang de symbole, et cela explique sans doute en grande partie la surévaluation constante de la terre, surévaluation qui rend son exploitation difficilement rentable à cette échelle.

Parmi ces petits propriétaires dont la terre est trop petite ou trop pauvre se rencontrent, comme parmi les colons, bien des paysans potentiels, étouffés par une structure agraire et un prix du sol qui ne permettent aux plus dynamiques aucune expansion. Ceux qui tentent d'acheter des terres, se trouvent pénalisés, outre la dispersion de celles-ci, par une charge foncière excessive. Là encore, et contrairement à bien des préjugés, c'est plus à un problème de structure, de souplesse des structures, qu'à la « mentalité » des agriculteurs que se heurtent bien des efforts de développement. Mais on peut se demander dans ces zones sucrières où les petits agriculteurs sont par essence des marginaux relégués sur des terres périphériques, s'il n'est pas vain de penser concilier leur essor avec celui d'une agriculture sucrière moderne pour laquelle ils sont objectivement un obstacle. Ils ne trouveraient sans doute une issue que dans la remise en question de la « vocation sucrière » de la Réunion, dans le cadre d'une politique qui, plutôt que de chercher dans l'expansion de la canne la couverture d'importations de plus en plus considérables, viserait à réduire la dépendance de l'île.

d. Les activités économiques des ruraux de cette partie considérable de la campagne réunionnaise sont donc très complexes. La notion même d'emploi est difficile à cerner. Le cumul de plusieurs activités, soit simultanées, soit par périodes alternatives au long de l'année pose un premier problème. A cela s'ajoute l'extrême diversité de ces activités et des structures d'emploi qu'elles impliquent : on peut noter tous les intermédiaires entre la cueillette et le travail salarié stable. Et enfin

se superpose à ces réalités de base le mode de découpage entre emploi et non-emploi qui résulte de l'application à la Réunion d'un système de classification destiné à permettre l'usage de catégories cohérentes face aux lois sociales métropolitaines.

Dans l'esprit de la plupart des travailleurs du milieu rural, ce sont de plus en plus ces catégories qui sont perçues comme les plus fonctionnelles, car elles permettent de définir le droit à certaines allocations. Par leur existence, ces catégories rejettent dans l'ombre les activités qui ne sont pas prises par elles en considération. Il y aurait lieu de pousser bien plus avant l'analyse de cet impact de l'extension des lois sociales sur le changement d'activités des individus. Mais d'une façon générale, le lien très étroit qui existe, dans le système français à la différence d'autres systèmes, entre le droit à certaines prestations sociales et l'exercice d'une activité pour laquelle une cotisation est payée par l'employeur ou par le travailleur indépendant, apparaît comme un traumatisme grave dans les campagnes. Traumatisme dont l'expression revient souvent, aussi bien chez ceux, nombreux, qui effectuent un « travail non déclaré » que chez les petits agriculteurs qui limitent leurs activités pour ne pas avoir à embaucher des manœuvres pour lesquels ils devront verser (de la « sécurité sociale » ou chez les propriétaires qui dissimulent les surfaces réellement cultivées par leurs colons.

Jouant en faveur des employeurs les plus importants, et en particulier des sociétés liées aux activités de ce que nous nommons plus loin la « société industrielle », cette influence pèse parfois lourdement sur les choix des ruraux, et contribue à la disparition de certaines activités agricoles ou artisanales. D'une certaine façon les prestations viennent alors accorder sous forme d'assistance ce qu'elles contribuent à empêcher d'obtenir par des activités productrices. Là encore, les structures apparaissent à la source des comportements et des « mentalités », alors qu'on invoque trop aisément ces dernières comme explication ultime.

Les responsables des « enquêtes-emploi » de l'INSEE n'ont pas manqué d'être frappés par ces faits, et leurs travaux les plus récents tiennent compte des caractéristiques sociologiques des DOM y compris la Réunion. Raffinant leurs catégories, ils parviennent à une conclusion du plus grand intérêt : (de chômage, même défini largement, ne donne pas une image exacte des disponibilités en main d'œuvre des économies peu développées, en particulier de celles des DOM. Il y constitue plutôt un solde, variable selon le degré de développement et éventuellement modulé par l'émigration, entre les ressources en main d'œuvre, l'activité « normale » et le sous-emploi ». (Domenach et Guengant, 1981). Les travaux les moins bien rémunérés, ceux qui correspondent aux activités agricoles les plus « traditionnelles », avec leurs faibles revenus et leur caractère saisonnier apparaissent comme sous-emploi de façon de plus en plus nette. Il est frappant alors de voir que c'est sur ce secteur que portent les transformations les plus importantes à mesure que passe le temps : le chômage ne change guère, mais on fuit les secteurs de sous-emploi. Les conséquences de cette tendance sur la société rurale sont considérables car cela traduit l'abandon à plus ou moins court terme du volant d'inertie, de la zone de repli que représentent les activités les moins rémunérées. Ainsi que le soulignent Domenach et Guengant en examinant l'évolution des taux relatifs du chômage et du sous-emploi aux Antilles entre 1971-72 et 1980 : « Nette réduction du sous-emploi en dix ans ; quasi-stabilité du chômage. Ce simple constat montre que l'évolution des pourcentages de personnes occupées en sous-emploi et en activité normale constitue un élément plus fondamental de compréhension de l'évolution des phénomènes d'emploi dans les DOM que la connaissance du chômage » (p. 17).

Sous les chiffres et les méthodes d'analyse que nous apportent enfin les économistes et les démographes, se cache cependant une autre réalité qui en est le support qualitatif : l'existence d'une véritable lutte entre deux secteurs de la vie économique, que les mêmes auteurs expriment fort bien lorsqu'ils notent : « la concurrence entre secteurs moderne et traditionnel dans l'allocation des facteurs de production,

notamment la terre et le travail, s'est alors exercée au détriment des activités traditionnelles, contribuant ainsi à leur marginalisation, avec comme conséquence un important exode rural » (p. 3). Lutte qui traduit la façon dont la départementalisation, loin d'entraîner une évolution de la société réunionnaise dans le sens que l'on souhaitait avec l'apport des crédits, de techniques et d'hommes est venue s'enfoncer comme un coin dans la société existante et l'a peu à peu rongée. Sur le front de cette rencontre se développent des remous et des contre-courants où le niveau culturel et symbolique prend parfois le relais des phénomènes économiques. C'est à ce front que se heurtent les efforts de diversification agricole, de développement de l'exploitation familiale et de maintien des jeunes en milieu rural.

Nous pouvons cependant, tout en ayant présente à l'esprit cette dynamique d'un changement des valeurs relatives au travail rural énumérer les principaux types d'activités représentées dans cette zone ; il ne s'agit pas de catégories socio-professionnelles hiérarchisées, mais des modalités diverses d'adaptation aux contraintes de l'organisation sociale. des structures agraires et du milieu technique :

– les colons continuent à exercer presque exclusivement l'agriculture, avec l'appui d'une main-d'œuvre familiale, et à certaines périodes en pratiquant avec de proches parents des échanges de journées de travail qui les affranchissent des charges salariales. Sur les plus grandes propriétés, la loi est appliquée et ces colons sont au 1/4, mais, sur la majorité des grandes et des moyennes propriétés, le partage se fait au 1/3, à la suite d'une entente directe entre colons et propriétaires. Ces colons voient dans leur acceptation de ces conditions une garantie du maintien de la protection paternaliste du propriétaire mais ils envisagent l'avenir avec pessimisme. Seuls les colons de très grosses sociétés, « où on n'est pas trop regardant » semblent croire à un certain avenir du colonage.

Les colons qui voient leur terre se réduire, par la reprise progressive par le propriétaire tendent à quitter la terre, et à rejoindre sur les

chantiers les ouvriers saisonniers qui font alterner le travail sur des « entreprises » et la coupe des cannes de colons ou de planteurs, mais ils continuent à demeurer sur la propriété, sur laquelle ils travaillent de moins en moins, même lors de la coupe.

Certains colons tentent par tous les moyens d'accéder à la propriété. La plupart désirent toutefois acquérir une propriété qui ne les éloigne pas trop du cadre habituel de leur vie, mais, dans certaines zones, le nombre n'est pas négligeable de jeunes qui expriment le désir d'acquérir une terre, ou de la louer, même loin. Comme Mesnil (p. 7) l'a bien noté le colonage est, aux yeux des jeunes, et de ceux qui commencent à acquérir une propriété, un pis-aller, qui paralyse l'initiative, et qui dévore l'essentiel des fruits du travail agricole. Pour le moment la demande de terres par ces colons semble encore forte. Ils sont très différents en cela des ouvriers agricoles non-colons dont les revendications ne traduisent pas une « faim de terre » mais le désir d'une amélioration des salaires et de la stabilité du travail.

– *les ouvriers agricoles*

La tendance des plantations les mieux organisées est de s'attacher des ouvriers agricoles permanents, quitte à compléter leurs équipes en faisant appel à une main-d'œuvre temporaire lors des périodes de pointe. Ces « permanents » connaissent parfois quelques périodes de chômage, mais ils sont assurés d'un taux d'embauche relativement élevé. Ils complètent parfois les revenus tirés de leur salaire par des cultures intercalaires en coloriage ou par l'entretien d'une petite propriété.

– *les cadres subalternes* des propriétés ou des usines, souvent recrutés parmi les ouvriers qui ont fait preuve de compétence. Leurs salaires sont bien faibles par rapport à ceux des employés, même de fai-

ble indice, de la fonction publique et cela les incite fortement à y pousser leurs enfants ²⁸.

– *les activités « urbaines »*

Nous ne reviendrons pas ici sur ce qui a été dit plus haut à ce propos (2.1), mais on ne doit pas méconnaître ce fait capital : l'origine urbaine d'un nombre croissant d'emplois d'individus vivant en milieu rural.

L'impact de ce fait qui parachève le désenclavement des régions rurales amorcé à la fin de la guerre par l'accroissement des moyens de communication et d'information a lieu à plusieurs niveaux :

- les migrations quotidiennes ou hebdomadaires vers les chantiers ou vers les centres urbains assurent un mouvement de population et d'échange extrêmement important. La diffusion des comportements dans des domaines fort divers semble s'opérer par cette voie. Mais surtout, cette insertion dans un nouvel univers vient cisailer les liens qui caractérisent la société de plantation et en particulier s'attaquer à l'ambivalence des rapports de classes et des relations raciales et contribuer à les radicaliser.

- le spectre des activités exercées s'élargit. Bien des individus trouvent à travers le travail en ville des occasions de promotion qu'ils n'avaient pas lorsqu'ils étaient directement liés à l'usine ou à la plantation. Le champ des options se développe ; l'éventail des revenus et des formes de consommation s'élargit à son tour, introduisant directement à la portée de ceux qui ont conservé des activités exclusivement agri-

²⁸ En 1980 le SMIC (secteur privé) était à la Réunion de 1.680.25 F par mois. Le minimum de rémunération dans la fonction publique était de 4.238.18 F (contre 2.895.98 en France métropolitaine). Malgré quelques aménagements lents les abus de rémunération du secteur public, qui détournent vers les intérêts privés des fonctionnaires des moyens qui pourraient profiter à tous. sont farouchement défendus.

coles des modèles nouveaux qui leur paraissent de plus en plus familiers et accessibles et qui les poussent à tenter à leur tour leur chance vers la ville. Le secteur « traditionnel » rencontre ainsi directement le secteur « moderne ». La comparaison des revenus, des horaires de travail, des congés et des modes de vie souligne de façon très concrète le dualisme de l'économie, malgré les apparences que donnent les lois sociales et la réglementation des salaires. La conscience que l'emploi « traditionnel » est un sous-emploi se cristallise, et on ne l'accepte plus que comme un pis-aller, comme le signe social d'un échec qu'il faut par tous les moyens éviter à ses enfants.

La présence de fonctionnaires, en nombre croissant, qui, issus de familles de colons ou de tout petits propriétaires, conservent leur domicile dans le quartier et y construisent des maisons accentue cette tendance et souligne la dévalorisation relative de tous les travaux agricoles. « Autrefois, disait un petit propriétaire, quand un planteur arrivait, le fonctionnaire avait honte, maintenant c'est lui qui méprise le planteur ».

- certains individus, fonctionnaires en particulier, gardent suffisamment d'attaches avec le milieu rural, pour désirer y investir une partie de leurs revenus. Ils achètent des terres, et cumulent les activités, en concurrençant parfois durement les agriculteurs. Mettant sur pied de petits élevages, jouant un rôle dans les organisations agricoles, s'assurant des concours et des aides diverses, prenant même en colportage des terres qu'ils exploitent avec des salariés qu'ils ne déclarent pas, ils construisent un véritable barrage en face de ceux qui essaient d'assurer leur promotion en ne s'appuyant que sur les activités agricoles.

Le conflit fait écho à ce qui a pu se produire dans certaines régions françaises ; le monde rural réunionnais est toutefois beaucoup moins bien protégé contre diverses formes du cumul. Ecrasés, et surtout découragés par une concurrence qu'ils ont peut-être tendance à surévaluer, de nombreux agriculteurs y décèlent la collusion de fait des pou-

voirs publics avec leurs concurrents, une entente des « gros » qui les rend d'avance perdants et ne leur réserve que les opérations les plus difficiles ou les moins rentables.

- enfin, d'une façon moins marquée que dans certains quartiers des Hauts, la concurrence des résidences secondaires vient à son tour peser dans certains secteurs sur les rares terres disponibles et en écarte les agriculteurs. Achat de parcelles, ou lotissements, introduisent au sein du tissu social de certaines régions rurales un important apport hétérogène qui vient souligner encore plus nettement des contrastes sociaux qui sont des contrastes de sociétés, et incite ouvriers et colons à chercher hors de leur propre société le chemin qui leur permette de partager quelque peu les nouveaux modes de vie qui les entourent.

e. La vie sociale s'articule autour de quelques axes d'intégration :

– L'intégration verticale de la propriété ou de la grande exploitation

Entre le propriétaire ou l'administrateur des terres ou de l'usine, les cadres moyens, les colons et les ouvriers un réseau fortement personnalisé de relations paternalistes tend à maintenir la stabilité d'un système où les contrastes sont considérables. Les catégories raciales, en corrélation assez élevée avec les fonctions occupées dans ce système contribuent d'une façon non négligeable à cette stabilité, en assignant aux individus un statut ethnique qui vient confirmer leur statut socio-économique. Lorsqu'ils tentent d'échapper à l'un, ils se heurtent à la barrière que représente l'autre. Le cas est particulièrement net pour les individus qui tentent de contourner les barrières ethniques pour parvenir au sommet de cette société.

Certains établissements visualisent littéralement cette structure. Les demeures, rassemblées sur la terre de l'usine, à proximité de celle-ci, vont des grandes maisons coloniales ou modernes des cadres supé-

rieurs aux cases serrées des ouvriers, en passant par une hiérarchie de constructions plus ou moins vastes, plus ou moins bien entretenues et disposant de terrains plus ou moins grands. Les contrastes extrêmes, et l'insertion étroite des extrêmes dans un même univers font de ces établissements des lieux où se concentre l'essence de la société de plantation.

Il en va de même, d'une façon cependant moins visible, dans d'autres zones, où la maison de maître demeure le centre vital d'une région où se dispersent les individus qui appartiennent aux divers échelons de la hiérarchie ; et, ici comme là, la corrélation entre position sociale, appartenance ethnique et nature de l'habitat est frappante.

Face à cette réalité se développent des attitudes opposées, qui traduisent une même impuissance. Ou bien on exprime l'acceptation d'une dépendance (« Tout ça, banne Blanc y explique pas ») et d'une infériorité naturelle (« Z'animaux, y mange après son maître »). Ou bien la révolte politique succède à une longue démarche. Entre ces deux extrêmes, l'ironie qu'on rencontre souvent traduit peut-être une attente, mais aussi le scepticisme fondamental devant toute promesse de promotion, dont on sait en tout cas qu'elle sera plus octroyée que conquise.

Le contraste entre cette acceptation d'un sort dont les contraintes sont profondément intériorisées, et les attitudes qui se manifestent dans la zone « paysanne » est net. Là, l'indépendance à l'égard des « gros » est une valeur positive, qui peut dans certains choix faire contrepoids aux avantages d'un accroissement de revenus.

L'intégration verticale de la société de plantation prend parfois des formes très rudes, lorsque des tensions sociales risquent de la remettre en question. L'expression des tensions est elle-même considérée alors comme une infraction aux règles de cette société, et elle reçoit diverses sanctions directes ou indirectes. Dans certaines municipalités de la Réunion, cette intégration, principalement centrée sur une unité agro-

industrielle, s'étend à la politique locale et tend à donner à la société locale une structure monolithique, génératrice de factions et d'affrontements brutaux.

Fragmentant la masse de la population en « clientèles », elle aboutit à empêcher la transformation des strates sociales en classes nettement définies. Les affrontements se réduisent à des conflits locaux hautement personnalisés, conflits entre ces « clientèles », qu'elles soient celle d'un propriétaire ou celle d'un leader populaire. La déviation de leur contenu entraîne alors le scepticisme de la masse de la population, son désintérêt entre les brèves flambées préélectorales, et sa passivité face aux actions collectives au long cours.

– *L'intégration horizontale des propriétaires et des dirigeants des usines*, par des liens familiaux et ethniques et par une solidarité de classe. Intégration qui dépasse le milieu agricole pour s'étendre à la vie politique, aux professions libérales, et par divers relais, au commerce. Les connexions avec les classes dirigeantes de la métropole sont elles aussi nombreuses et passent un réseau de liens familiaux, politiques et financiers.

Les contradictions qui émergent de nos jours, en particulier entre les usiniers et les planteurs d'une certaine importance, qui s'appuient sur les petits planteurs peuvent remettre en question la solidité de cette intégration, laquelle est cependant un élément majeur pour la stabilité de l'ensemble du système. Les conflits d'intérêt qui s'expriment au grand jour ne signifient cependant pas nécessairement autre chose qu'un essai de redéfinition de l'équilibre au sein de la classe dirigeante.

L'évocation fréquente des problèmes des petits planteurs semble en partie un alibi : ces derniers apparaissent davantage comme une masse de manœuvre qui comme les véritables bénéficiaires des actions proposées. Comme le remarquait l'un d'eux : « on nous appelle pour cons-

truire l'échelle, mais quand elle est finie, les gros montent, et nous, on reste en bas ».

– *L'intégration locale, au niveau du quartier et du voisinage*

Formé de petits groupes de cases, où vivent en général des individus qui ont une filiation commune, le quartier est une communauté de voisinage, parcourue d'un réseau de relations et de tensions. L'absence de structures communautaires explicites telles que celles qui s'organisent à Maurice autour d'activités religieuses, le caractère lointain de la vie politique communale pourraient faire illusion ; le quartier pourrait sembler un conglomérat d'individus dont les liens sont ailleurs et qui n'a guère de signification sociologique propre.

Le fonctionnement de la parenté, comme dans toutes les sociétés analogues, se construit à partir des individus et non comme dans d'autres sociétés comme un cadre contraignant et organisateur. Caractéristique qui dépasse cette partie de l'île et qui se rencontre aussi bien dans les Cirques comme le note justement Vogel dans « Be Cabot ».

Le quartier n'en est pas pour autant un lieu amorphe. Même son nom encore fréquent de « camp » ne doit pas masquer la profonde insertion de ceux qui y vivent et l'intensité des réseaux qui s'y créent, tout en faisant partie d'ensembles qui le débordent largement. Chaque individu est ainsi au carrefour d'une série de lignes de connexions qui parcourent la société toute entière et qui sont d'autant plus denses que l'on est plus proche.

Parmi ces « alignements » la politique joue un rôle très visible, mais peu autonome. Marquée de clientélisme, elle répercute dans le quartier des solidarités et des antagonismes, parfois fort violents, qui sont les supports de leaders avec lesquels les liens sont très personnalisés. Elle se traduit localement par l'opposition dualiste de factions identifiées à ces leaders. L'adhésion à ces factions semble plus être individuelle que liée à l'ethnie ou à la parenté.

Un autre « alignement » dans lequel chacun est nécessairement pris est ethnique. Il ne s'agit pas de l'assignation simple, claire et irrévocable à un groupe ethnique, et à un seul. Mais bien plutôt, au carrefour de la filiation, de l'alliance et du choix personnel de l'accent mis sur telle ou telle orientation préférentielle. Les positions à cet égard sont multiples, allant de ceux qui ont une identité claire à ceux qui se définissent eux-mêmes, à partir des métissages, comme « bâtards ». Mais le contraste n'est qu'apparent. Les intermédiaires sont nombreux qui, selon les circonstances et les phases de leur vie activent telle ou telle part de leur ascendance et de leur parentèle et qui se ménagent des stratégies alternatives au long de leur vie.

Ces passages se retrouvent dans l'ordre symbolique, les adhésions religieuses, les rituels, les pratiques de soin sont les lieux privilégiés d'une interconnexion des groupes apparemment ethniques. Là s'opèrent des glissements explicites. Les prêtres indiens et bien des guérisseurs qui sont leurs émules opèrent là comme de véritables traducteurs culturels ; soucieux de répondre à chacun, ils serpentent entre les divers systèmes de croyance. Par leur relais se fait l'articulation, au sein des quartiers, entre voisins notamment, entre les diverses allégeances, ethniques, religieuses, familiales, des individus. Les mécanismes par lesquels les croyances et les rituels populaires indiens jouent ce rôle intégrateur sont parmi les plus passionnants aspects de la vie souterraine des quartiers de la Réunion (voir Benoist, 1981).

Autre « alignement », le quartier lui-même. Né d'une ancienne propriété, il y puise ses traditions et ses références. On cite encore les propriétaires parfois disparus depuis longtemps, on évoque les souvenirs de « d'esclavage » (en réalité la période plus récente de l'engagement sous contrat), on se rattache chez les Indiens au temple de « l'établissement » qui est encore en place près des ruines de l'ancienne usine, ou qui a été quelque peu déplacé, et qui lie au quartier, en assurant en fait la fonction de temple de lignage. Le quartier est nettement perçu par ceux qui y vivent et par ceux qui vivent dans les

quartiers voisins. Chacun a une image stéréotypée que l'on connaît assez loin. Il est le lieu de référence, la base de recrutement des bandes de jeunes, d'équipes de football, de groupes d'action politique locale. Mais il n'est jamais une unité close, et en particulier il n'est pas le lieu privilégié du choix du conjoint.

Ces brèves notations ne donnent pas toute la richesse de la vie locale, de ses relations intenses et de ses tensions souvent très graves ; on espère que des monographies nombreuses permettront plus tard un portrait plus nuancé de la chatoyante réalité de cette partie essentielle de la Réunion.

* * *

Société profondément contrastée, qui, à travers les vicissitudes que lui inflige l'histoire, a toujours réussi à maintenir la bipolarité fondamentale qui la caractérisait à ses origines, la société de plantation apparaît, en raison de l'ampleur des zones où elle est la principale forme d'organisation des rapports de production, comme le cadre social de la majorité du monde rural réunionnais.

Fascinés par les changements récents, et par l'existence d'une société paysanne cependant bien moins importante, bien des analystes ont jeté comme un voile sur ce fait et ont négligé d'en reconnaître les implications sociologiques au niveau de la Réunion toute entière. Et, parmi les mesures de « promotion rurale », et il en est beaucoup qui sont en porte à faux sur la situation particulière dans cette société – contrainte des structures agraires, contraintes ethniques, prolétarianisation du monde rural, dépendances multiples – et qui proposent de ce fait non pas des mesures susceptibles de transformer les attitudes qui découlent de cette situation mais des palliatifs qui renforcent ces attitudes.

Basée elle-même sur des rapports sociaux et sur des rapports de production rigides, cette société se sent menacée par les changements

qui altèreraient ces rapports ; elle tend à éviter de mettre en marche tout processus qui amorcerait ces changements, et elle exerce de ce fait un contrôle vigilant sur les activités de promotion et d'animation du monde rural. Certains choix politiques et économiques fondamentaux peuvent trouver leur explication à ce niveau, et ils sont ressentis par les plus conscients parmi les ruraux comme une cause de suspicion profonde face aux divers plans et mesures qui, en l'adaptant à certaines des contraintes économiques et sociales contemporaines, permettraient à cette société de passer le cap difficile que représente pour elle la période actuelle.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions que la presque totalité de ceux qui se vouent à la promotion rurale, signalent les difficultés, voire la quasi impossibilité, de leur action dans certaines zones, qui sont justement celles où la société de plantation a le mieux conservé ses structures.

Affrontant à la fois les soupçons du pôle dominé de la société, et les entraves, plus ou moins avouées, de l'autre pôle de cette société, ils n'ont effectivement guère de chances de voir leur action aboutir à autre chose qu'à une prise de conscience dont la seule perspective suffit à les condamner. Prise de conscience qui, de plus, conduit à réclamer d'autres solutions que celles qu'ils sont chargés de proposer. Ecrasés dans cette contradiction, ils sont nombreux ceux qui se découragent et abandonnent.

Par contre, les succès les plus notables se situent dans les régions qui se tiennent le plus à l'écart de cette société, celles tout au moins qui ne sont pas trop lourdement pénalisées par les conditions naturelles.

Plutôt que d'attribuer ces différences à des particularités ethniques ou à des « mentalités » qu'il suffirait de mieux connaître pour les transformer, il est temps de reconnaître les soubassements structurels de comportements qui dureront autant que les structures, tout en

n'ignorant pas combien tous ces faits sont liés et s'influencent constamment.

Cette société aux pôles si écartés, entre lesquels les espoirs de mobilité sont bien faibles et où les tentatives de changements sont suspectes, a donc des incidences directes sur le comportement des individus : les rapports de production au sein de cet ensemble conditionnent les attitudes ; c'est face à ces rapports, et non simplement dans leur évaluation immédiate que les innovations proposées sont jugées par le milieu. Or en raison de l'ensemble de contraintes qui pèsent sur elle, la société de plantation suscite un type de relations humaines qui freine les efforts de promotion et de développement. Dans ces conditions, les efforts de promotion qui se situent à l'intérieur de son ordre semblent étrangement vains. La promotion, Pour ceux qui la cherchent, n'est pas d'obtenir telle ou telle amélioration immédiate mais qui ne change rien au statut, aux perspectives ; elle est de sortir de cet ordre, individuellement ou collectivement, pour aller vers un autre où les perspectives, sinon les conditions matérielles, soient nouvelles.

Les changements de la société de plantation

[Retour à la table des matières](#)

La hausse des coûts, et le souci d'une gestion rationnelle qui les réduise et assure la survie d'exploitations que l'altération des conditions du marché menace a toutefois régulièrement tendu à réduire les avantages marginaux qui attachent employés et colons à une stabilité cautionnée par le paternalisme des dirigeants. De ce fait, les travailleurs agricoles, les colons et les petits agriculteurs, qui persistent dans leurs attentes jugent que les propriétaires deviennent de plus en plus « exigeants » ; les prestations implicites et les liens affectifs qui contribuaient à l'intégration verticale de la plantation, tendent à faire place à des relations de travail plus dures, et à des oppositions plus explicites.

Defos Du Rau exprimait assez clairement le point de vue de certains propriétaires quand il décrivait ainsi le colonat : « il correspond à l'état d'esprit familial qui règne dans toute l'île. Les propriétaires ; traditionnels et patriarcaux, soucieux de faire vivre leur main-d'œuvre paternellement, soucieux aussi de s'épargner beaucoup de tracas (...) ont partagé leurs domaines en parcelles correspondant aux possibilités normales d'une famille et ont confié ces lots à des colons »²⁹. Ce point de vue idyllique était cependant déjà contredit depuis longtemps par les faits. Ainsi que le constatait Kopp³⁰ : « la main-d'œuvre lasse du paternalisme traditionnel, ne jouissant plus des avantages matériels anciens que les maîtres appauvris (et apprenant l'égoïsme) refusaient, devenait un prolétariat ».

À mesure que les exploitations se trouvent confrontées à des changements structurels, exigés par le changement des conditions économiques, l'organisation sociale de la plantation se transforme. La logique des processus capitalistiques mis en œuvre dès l'origine par le système des plantations rejoint maintenant celle des entreprises industrielles modernes, et les relations sociales amorcent une évolution analogue à celle qu'elles ont connu dans les industries. Cette évolution saisit aussi l'agriculture des pays développés, qui s'industrialise à un rythme rapide. Et la convergence n'est pas l'effet du hasard mais d'une profonde analogie.

Les agriculteurs, et d'une façon générale tous les travailleurs en relation avec les grandes plantations, se trouvent alors placés devant une situation nouvelle. Ils perdent même la sécurité minimale que le système leur assurait au prix de leurs renoncements et ils en trouvent les substituts, hors de la société de la plantation, dans les mécanismes par lesquels la société industrielle donne à ses membres une sécurité « sociale ». Disloquant un peu plus les anciens liens de dépendance, cette évolution contribue à son tour à remettre en question l'ordre social

²⁹ Defos du Rau, *op. cit.*, p. 215.

³⁰ Kopp, *op. cit.*, p. 10.

issu de la plantation. Mais ces changements impliquent une profonde redistribution des tâches dans l'ensemble de la société ; ils pèsent sur l'agriculture en exigeant d'elle une modernisation qui en élimine bien des travailleurs. Or ainsi que l'écrit Michel Debatisse ³¹ : « trop d'hommes, dans les organisations professionnelles, ne savent pas voir, ou ne veulent pas voir, les conséquences du Progrès technique et les expliquer à la masse des paysans ». Comme en métropole, ceux qui tentent de proposer des solutions aux ruraux de la Réunion négligent bien souvent de prendre en considération la structure globale du système et d'aborder avec les ruraux le caractère général de transformations qui sont, qu'on le veuille ou non, un changement de société.

Étudiant d'une façon détaillée la région de Saint-Louis, et les effets sociologiques des transformations techniques de l'usine du Gol, Josyane et René Potier ³² ont fort bien souligné les contradictions qui viennent ainsi disloquer certains des liens qui donnaient à la société de plantation sa force et sa stabilité. L'out se passe comme si les contraintes nouvelles introduites par les changements des conditions du marché de la main-d'œuvre et par la législation relative au coloriage voyaient les différents partenaires de cette société réagir en ordre dispersé, et souvent en s'affrontant ; leur effort pour s'adapter aux nouvelles contraintes économiques et pour rejoindre la société de type industriel qui s'étend sur l'île révèlent bien des tensions qui demeureraient latentes au sein de la société de plantation lorsque celle-ci se trouvait en position dominante. La tension planteurs-usines prend alors de l'ampleur à mesure que l'équilibre semble se déplacer en faveur des usiniers.

J. et R. Potier notent en effet (p. 214) : « Le mode de partage dans le système du colonat apparaît comme la première pomme de discorde. L'usine applique systématiquement le 3/4 – 1/4 sur ses proprié-

³¹ Debatisse M., *La Révolution silencieuse*, p. 94.

³² Josyane et René Potier : *Etude anthropologique d'une zone sucrière à la Réunion. Le Gol et son aire d'approvisionnement*, 219 p.

tés alors que la grosse majorité des propriétaires, petits ou grands, restent aux $2/3 - 1/3$... L'usine devient la grande responsable de ce nouveau système. Apparemment – et sans doute réellement – elle se désolidarise des autres propriétaires... Effectivement, en acceptant ce partage, l'usine devient un moyen de pression entre les mains du législateur : tout le monde doit suivre cet exemple ».

Les revenus de la terre deviennent précaires, et les propriétaires eux aussi adoptent de nouvelles conduites, qui permettent aux plus aisés de s'intégrer dans la nouvelle société tandis que les autres sont condamnés à l'appauvrissement ou à l'abandon, dans un mouvement qui n'est pas sans rappeler celui qui s'est produit au début du 19^e siècle, lorsque la canne à sucre en prenant son essor a écartelé la société antérieure. Les mêmes auteurs (p. 215) soulignent ainsi que, dans la région qu'ils étudient : « L'entreprise (agricole) a changé d'âme, mais un nouveau type de propriétaire est en train de naître parallèlement, ce qui contribue encore à transformer les relations anciennes. Cet homme nouveau est de moins en moins un agriculteur : il est le fils ou le petit-fils d'un vrai planteur, mais lui-même occupe souvent d'autres fonctions... Ces planteurs ne « vibrent » plus avec la plantation. Les rapports avec l'usine sont des rapports « d'affaires » que ne vient plus corriger la complicité qui pouvait naître entre connaisseurs, même si par ailleurs on défendait âprement ses intérêts ».

Mais, tandis que certains propriétaires tentent par ces moyens de restaurer la rentabilité déclinante de leurs terres, d'autres suivent une voie opposée. Les uns, grâce à la SAFER, ou par des ventes directes, retirent leur capital et l'investissent en métropole ; d'autres laissent à l'abandon des propriétés souvent considérables sur lesquelles continuent à demeurer des colons de moins en moins agriculteurs. Mais, dans tous les cas, et quelle que soit la solution adoptée, on aboutit à un comportement que les colons acceptent mal et qui leur donne des raisons supplémentaires de s'éloigner de la terre lorsqu'ils trouvent de nouvelles tâches.

En effet, d'une façon générale, à mesure qu'on s'éloigne des colons ou des planteurs les mieux équipés et les plus riches, pour aller vers les plus petits et les plus dépourvus, les nouveaux rapports ont plus de mal à s'instaurer. Les traces de la société antérieure sont trop fortes pour qu'émergent des organisations collectives vraiment dynamiques et représentatives de la masse des petits planteurs ; isolés et inquiets ils voient dans les transformations qui s'avancent une menace qui les réduira à perdre leur peu d'indépendance et à rejoindre la masse des prolétaires ruraux et des chômeurs. Ils n'ont pas de voix capable d'exprimer leurs inquiétudes, et les diverses tentatives de regroupement leur apparaissent comme des duperies au profit des « gros ».

La remise en cause des rapports traditionnels leur enlève le minimum de sécurité qu'offrait le paternalisme en voie de disparition. Ils vivent anxieusement les transformations actuelles qui ont détruit l'équilibre de la misère sans établir celui de la richesse apparente qu'introduit la départementalisation. Une nostalgie, oublieuse des aspects les plus négatifs du passé, émane alors de bien des individus, regret de l'équilibre ancien, même chez ceux qui en portaient le plus lourdement le poids. Isolés dans l'insécurité, ils ne voient pas d'issue dans une promotion qui est celle des individus et non celle de la société. « Orphelins d'un univers paternaliste qui meurt » selon l'expression de J. et R. Potier (p. 219), les petits planteurs, colons et petits propriétaires de la société de plantation reçoivent de plein fouet le choc de changements qui les condamnent.

Dans le milieu rural réunionnais, à mesure que se désintègre l'unité antérieure, celle de la plantation paternaliste hiérarchisée, et que se durcissent des rapports de plus en plus anonymes on assiste ainsi à une véritable atomisation sociale. Les ruraux, devenus de plus en plus des prolétaires, ne forment pas de communauté qui dépasse l'horizon de la famille proche. Les rares activités de coopération ne dépassent pas non plus ce cercle, et on ne note guère d'activités collectives. Caractéristique de toutes les régions de grande plantation, cette absence d'intégration communautaire prend toute son acuité le jour où les pro-

priétaires n'assument plus de rôle intégrateur. Les relations privilégiées avec la puissance de la grande propriété ont disparu sans laisser émerger des relations entre les ruraux. Les seuls regroupements qui apparaissent alors, plus tard, se font autour des syndicats et des partis d'opposition qui expriment les frustrations accumulées et tentent de proposer de nouvelles perspectives, mais la pleine conscience de la nouvelle situation se dégage mal du poids du passé. Ce n'est sans doute qu'en quittant le milieu rural, vers la ville et surtout vers la métropole que les plus défavorisés de la société de plantation achèvent leur mutation. Mais leur départ lui-même stabilise les structures où vivent ceux qui restent.

La place manque ici pour apporter les nuances et les détails qui rendraient cette présentation moins schématique : il faudrait retracer l'historique de cette société, avec ses périodes de fragilité, de prospérité, et ses grandes mutations, ses regroupements colossaux, ses divisions, ses positions politiques contradictoires. Il faudrait préciser les périls qui menacent les plantations majeures, les risques des usines, les effets sociaux de la concentration des transports de canne, l'action du morcellement de la SAFER, et au contraire la reprise des terres des colons par de grandes exploitations en faire-valoir direct.

Il faudrait aussi, malgré ces bouleversements, dire les continuités. Les quartiers ruraux de la société de plantation vivent certains de ces mouvements d'une façon passive, et si les mouvements s'inversaient, ils reprendraient par une sorte d'inertie sociologique leur état antérieur. Les rapports fondamentaux, entre races, entre classes, l'intériorisation d'un ordre social contraignant, demeurent et expliquent bien des comportements, bien des méfiances, bien des refus.

Et par-delà les exigences économiques nouvelles, malgré la réorganisation des modes de gestion et la technicité croissante de l'exploitation du sol, les anciens rapports continuent à jouer un rôle important, entre les deux pôles de la société de plantation.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre IV

Une société paysanne

[Retour à la table des matières](#)

La démarcation entre la société de plantation et cette autre part du monde rural réunionnais qui forme une société paysanne n'est pas simple. La frontière est mouvante entre les zones dominées par la grande plantation sucrière et celles où de petits exploitants pratiquent la polyculture ; les transitions sont nombreuses entre ces deux secteurs majeurs de la vie économique et sociale de l'île, au sein d'une véritable constellation de petits planteurs qui combinent diversement plusieurs statuts.

Cette situation est le fruit d'un affrontement constant, plus ou moins clairement perçu, que Beckford résume bien ³³ : « Dans la plupart des pays où les plantations ont pris de l'importance, elles coexistent avec des exploitations paysannes qui cultivent des produits destinés à la vente (parfois les mêmes que ceux que cultivent les plantations) en plus de ceux qui vont à l'autoconsommation. Ces cultivateurs sont affectés par l'existence des plantations de deux façons : la compétition pour le sol et les autres ressources, et la fourniture de travail sa-

³³ G. L. Beckford : *op. cit.*, pp. 18-19.

larié sur les plantations en vue de compléter les ressources de leur activité principale. Toutes les données concourent à montrer que ces paysans n'aiment pas accomplir un travail salarié sur les plantations ».

L'aboutissement de cette lutte est en général que « partout (les plantations) occupent les meilleures terres et repoussent les paysans sur les hauteurs marginales ; la conséquence en est presque toujours le morcellement des terres et un standard de vie très bas pour les paysans ³⁴ ».

Cette compétition a marqué l'histoire sociale réunionnaise, et, en réduisant progressivement la terre des petits planteurs, elle a accentué les contrastes entre les « gros » et les moins favorisés. Partout où les conditions climatiques et la nature du sol ont permis à la plantation de s'étendre, elle a attaqué la société paysanne dans ses fondations, disloquant sa vie sociale, selon un mécanisme que Kopp ³⁵ résume de façon frappante : « Une communauté humaine se meurt des principes qui font les dividendes ».

Toutefois, la Réunion offre de ce point de vue des particularités remarquables par rapport aux autres « îles à sucre ». Une société paysanne a pu échapper largement à ces processus, sans être uniquement formée d'une poussière d'exploitations marginales. Elle occupe des secteurs entiers de l'île, forme des communautés vivantes, édifie une vie économique et sociale qui lui est propre. Il faut chercher dans l'histoire de l'occupation du sol, dans l'importance relative d'un paysannat d'origine européenne antérieur à la plantation, dans la nature des activités agricoles de certaines régions de l'île, la source de cette société, dont Defos du Rau avait souligné l'existence ³⁶ : « Le genre de vie des basses pentes n'est guère différent de celui des autres îles à sucre (...) au contraire, il y a incontestablement un genre de vie

³⁴ G.L. Beckford : *op. cit.*, p. 29.

³⁵ Kopp : *op. cit.*, p. 44.

³⁶ Defos du Rau. *op. cit.*, p. 385.

des Hauts, une « civilisation de Hauts », pourrait-on dire, celle d'un paysannat français ». Même si nous ne le suivons pas tout à fait lorsqu'il associe étroitement cette société paysanne de la Réunion aux « Petits Blancs des Hauts », il faut reconnaître une certaine concordance, ni complète, ni exclusive entre cette société et le peuplement d'ascendance européenne des Hauts de l'île.

La structure agraire ne suffit pas à caractériser cette société, même si la prépondérance des grandes propriétés s'y affirme moins que dans la ceinture sucrière. En effet les formes de tenure du sol sont variées ; mais, à de très rares exceptions près elles aboutissent, par le coloriage, par le morcellement ou par l'indivision à de petites exploitations familiales. Et les différences le plus importantes entre cette société et celle qui s'est développée dans les terres basses peuvent être regroupées autour de deux axes :

- *l'indépendance relativement grande vis-à-vis de la plantation*

Il s'agit avant tout d'une société de petits exploitants qui sont, surtout dans les régions où la société paysanne est le plus solidement établie, de petits ou moyens propriétaires. Alors que dans la société de plantation la production sucrière et les relations de travail qu'elle conditionne agissent directement comme de véritables agents de structuration des rapports sociaux, dans cette société paysanne, le travail sur les plantations, ou en relation avec elles – et il peut fort bien exister – n'est qu'une source périphérique d'un revenu complémentaire, au sein d'une constellation d'activités, agricoles, artisanales ou salariées qui peuvent être réorientées selon les offres du marché et les possibilités du sol.

Dans ces conditions, la dépendance pratiquement absolue face à la hiérarchie sociale de la plantation, et les tensions qu'elle détermine, sont atténuées ou nulles. Cette hiérarchie elle-même n'est pas vraiment reconnue, et les notables locaux par leur position, par l'image qu'ils donnent et par leur autorité se rapprochent beaucoup plus de leurs

homologues des régions rurales de la métropole que des « Blancs » de la société de plantation.

Celle-ci toutefois exerce une influence permanente, ne serait-ce qu'en limitant l'expansion de la société paysanne, en filtrant ses relations avec le pouvoir, en assumant même en grande partie sa représentation auprès des autorités. Par ses connexions étroites avec les activités urbaines, elle est en position de force dans les domaines où la paysannerie des Hauts doit entrer en rapport avec celles-ci. Elle offre par contre des débouchés aux produits vivriers, dans les campagnes où domine la monoculture et où colons et ouvriers agricoles achètent la presque totalité de leur alimentation. Dans une certaine mesure, la société de plantation a longtemps joué vis-à-vis de la société paysanne le rôle que joue la ville face à d'autres paysanneries.

- *la composition ethnique de cette société*

On ne peut sous-estimer ce facteur, qui est parfois le seul élément de contraste entre deux colons mais qui suffit à orienter leurs solidarités dans des directions opposées. Les paysans des Hauts sont en effet en majorité des Blancs, du moins sur le plan sociologique car de nombreux métissages ont fait dériver leur appartenance ethnique réelle. Identifiés comme les analogues pauvres de ceux qui occupent le sommet de la hiérarchie sociale, ils voient dans cette identification le garant et le signe de leur indépendance. Ils attachent alors une grande importance à divers traits culturels qui la manifestent et soulignent leur contraste avec la masse de la population des zones de plantation.

L'examen plus approfondi de la vie sociale des quartiers ruraux fait apparaître entre eux des différences considérables. Toute généralisation est difficile, en raison – de la multiplicité des situations, et, comme dans les autres parties de ce rapport, nous nous en tiendrons ici aux grandes lignes qui permettent de présenter cette société paysanne. L'intéressante étude publiée sur une partie du cirque de Sa-

lazier (« Be Cabot ») offre un premier exemple de travaux qui devront être multipliés.

Il existe dans ces quartiers des succès et des échecs de la modernisation, des acceptations et des rejets des efforts de développement. Nous allons chercher à dégager quelques variables qui semblent en corrélation avec ses aspects positifs ou négatifs.

La structure agraire est complexe, et très variable. Certaines régions sont presque exclusivement occupées par la petite (1-5 ha) ou la moyenne (5-10 ha) propriété, encore qu'il faille pondérer la superficie des exploitations par la nature de la terre dont elles disposent pour avoir une image valable de leurs possibilités économiques. Les différences d'altitude et de pluviosité introduisent des écarts considérables à cet égard. Dans d'autres régions, les grandes propriétés exploitées en colonage représentent une part importante de la superficie.

Les exploitations chevauchent assez souvent grande et petite propriété. La plupart d'entre elles sont formées de plusieurs parcelles, qui résultent d'héritages où la « machine à hacher la terre » a fait des ravages ³⁷ particulièrement graves en raison de la configuration des parcelles. Çà et là, des regroupements de parcelles effectués par des individus entreprenants ont permis récemment le rassemblement de grands domaines, tandis que dans d'autres zones, le morcellement a pratiquement gelé les sols et a conduit à l'abandon des terres, que convoitent cependant les voisins.

Dans de nombreux quartiers, la plupart des petites exploitations participent à plusieurs statuts fonciers, et combinent le faire-valoir direct avec le coloriage sur de grandes propriétés et la location de quelques parcelles à des voisins ou à des parents.

³⁷ Voir en particulier à ce sujet : Jean Mas « Droit de propriété et paysage rural à l'île Bourbon – La Réunion, pp. 184-186.

Les catégories relatives aux formes d'appropriation du sol sont dans ces conditions des cadres conceptuels et légaux plus que la base de véritables découpages de la société. Et, même si elle joue un rôle dans l'affiliation d'un individu à un groupe au sein de cette société, la possession ou la non-possession du sol n'est qu'un élément significatif parmi d'autres, tels que la dimension de l'exploitation, les activités complémentaires, l'appartenance ethnique et le réseau familial.

Dans la mesure où la possession du sol introduit une discrimination fondamentale dans l'émergence des contrastes de classes, ce sont alors ces contrastes eux-mêmes qui se trouvent atténués, comme dans certains secteurs de la société de plantation. Le colonage joue à cet égard un rôle « tampon ».

Toutes ces nuances étant faites, on peut distinguer

- *les propriétaires*

Ils ne sont pas eux-mêmes un groupe homogène : petits exploitants disposant de quelques hectares de bonnes terres, grands propriétaires qui mettent toute leur terre en colonage, et, à l'inverse, familles qui cohabitent sur des terres en indivision.

La plupart des propriétaires d'un quartier sont apparentés et il est relativement aisé de remonter sur quelques générations la généalogie des hommes et le partage des terres, qui les maintiennent liés au même quartier. Leurs cases sont implantées sur leurs terres, souvent le long d'un chemin qui recoupe l'axe principal des propriétés. Les liens de parenté et les liens de voisinage tissent un réseau de relations, de coopération et d'antagonisme, qui rend la pénétration des étrangers difficile, et il est remarquable de suivre sur les généalogies la durée des coupures qui se maintiennent ainsi entre le noyau endogame des premiers occupants et les descendants de ceux qui sont venus plus tard acheter une terre. On ne doit pas cependant imaginer là qu'il s'agit d'une communauté close d'un « isolat » ou de la juxtaposition d'iso-

lats. Il s'agit bien plutôt d'une situation où l'intensité des échanges des contacts et des mariages est proportionnelle à la distance. Certains axes géographiques et sociaux sont, de plus, privilégiés, sans absolu, dans ces réseaux d'échanges.

- *les colons*

Nous ne redirons pas ici ce qui a déjà été noté à propos des colons des zones sucrières. Dans les Hauts toutefois, l'individualité de l'exploitation des colons s'affirme mieux, la culture du géranium impliquant une moins grande contrainte de la part du propriétaire tant dans le rythme d'activité que dans la nature du travail effectué.

Il existe là aussi plusieurs types de colons, selon la richesse et la nature du sol, la dimension de l'exploitation du colon, et aussi le leadership du propriétaire. De bonnes terres sont en effet pratiquement à l'abandon, et les colons qui y demeurent les travaillent à peine, en raison de la carence des propriétaires. Certains quartiers de cases misérables et de terres en friche sont ainsi victimes de cette paralysie, et les colons, devenue de simples squatters d'une terre à l'abandon, vivent en ouvriers agricoles ou s'en vont travailler sur des chantiers éloignés.

Plus que tout autre effort de promotion, accueilli avec scepticisme, ou toute vente par parcelle, qui endette les exploitants au profit de propriétaires incapables, il y aurait lieu dans ces cas de dissocier la propriété culturelle de la propriété foncière. Kopp (op. cit., p. 59) avait déjà abouti aux mêmes conclusions : « Il sera peut-être nécessaire de réviser notre conception du droit de propriété. Le droit de propriété n'est qu'un mandat confié par la collectivité pour les facilités de gestion de son patrimoine qui est inaliénable ; ce n'est pas un droit divin, irrévocable (...). L'abus du droit de propriété qui menace le patrimoine peut être sanctionné par la révocation du mandat ».

Des colons, au contraire, disposent d'exploitations importantes, qu'ils dirigent en engageant de la main-d'œuvre salariée, qu'ils paient

nettement au-dessous des tarifs officiels et qu'ils ne déclarent pas à la sécurité sociale. D'autres gardent un lopin de terre, qu'ils font travailler également par un salarié, et ils occupent eux-mêmes un emploi stable dans une entreprise. Ils s'assurent ainsi le logement et quelques revenus complémentaires.

Enfin, c'est dans cette société que se rencontrent le plus souvent des individus qui, ayant débuté dans des conditions précaires, cherchent l'indépendance économique en acquérant progressivement des terres.

Soulignons simplement combien la situation du colon lui fait croiser les découpages habituels entre les classes. Il travaille sur la terre d'un propriétaire et lui verse une partie élevée des surplus dégagés par son travail. Il est par contre à la tête d'une entreprise qui pratique ses propres investissements et suit son propre développement.

- *les ouvriers agricoles*

Placés dans une situation bien moins stable que les colons ou les propriétaires, ne participant pas aux investissements nécessaires à la production, ils représentent dans bien des quartiers ruraux des éléments relativement marginaux, mobiles, étrangers. Ils vivent de « Journées volantes », répondant aux demandes du voisinage, et lors de la coupe de la canne ils descendent dans les plantations. De plus en plus, ils tendent à rejoindre les chantiers routiers.

- *Les artisans et les services* se regroupent dans des agglomérations de dimensions fort variables. Les changements actuels modifient considérablement ce tableau en transférant vers les villes une partie des services, mais aussi en développant dans les campagnes des services nouveaux sous l'influence de l'administration et des remaniements de la distribution.

Les quartiers ³⁸

[Retour à la table des matières](#)

Ils occupent parfois une aire géographique parfaitement définie par des frontières naturelles pratiquement infranchissables. Bien souvent, toutefois, ils offrent l'aspect d'une poussière de cases dispersées, ou de l'alignement de cases au long de routes ou de chemins, sans qu'apparaissent des concentrations bien nettes ni des limites précises.

Cependant tout quartier, si imprécises que soient apparemment ses frontières forme une unité relativement bien définie aux yeux des habitants des quartiers voisins. Hormis les très rares quartiers qui sont extrêmement isolés, il faut cependant se garder de voir dans les quartiers de petites communautés autonomes et indépendantes, la circulation des hommes, des biens et des informations a depuis longtemps mis fin à de telles communautés, si elles ont jamais existé. Mais les discontinuités entre les quartiers suffisent à faire de ceux-ci des unités sociologiques significatives, au sein desquelles certaines solidarités se nouent.

Les différences qui segmentent ce paysage rural apparemment homogène sont de plusieurs ordres :

- contrastes entre quartiers formés principalement de colons et quartiers de petits propriétaires.
- séquelles du morcellement de grandes propriétés et liens familiaux au sein de ces morcellements.

³⁸ Il ne s'agit pas des « quartiers » au sens du 18^e siècle. mais de subdivisions à l'intérieur des communes rurales.

- différences parfois nettes, mais parfois très subtiles dans les origines raciales.
- barrières géographiques mineures.
- séquelles de conflits anciens.

Au sein de ces sous-unités, chacun connaît personnellement les habitants des autres cases, leur statut social, leurs apparentements, leur allégeance politique. Dans les quartiers de petite propriété, la résidence patrilocale conduit à la concentration dans un voisinage de quelque lignages (« bandes ») que lient de nombreux mariages consanguins. Dans les quartiers de colons, la résidence conserve souvent la même tendance patrilocale, le propriétaire acceptant traditionnellement l'installation des fils au voisinage du père qu'ils aidaient avant de prendre eux-mêmes de la terre en colonage. La mobilité est toutefois marquée, le réseau de parenté est moins dense, et il s'ouvre plus aisément aux unions extérieures, et aux unions illégitimes.

Traditionnellement, une part importante des échanges entre le quartier et le monde extérieur se faisait à travers le commerçant chinois et à travers les « bazardiers ». Il y aurait lieu de faire une étude détaillée des fonctions économiques et sociales de l'un et de l'autre.

Adaptés à un circuit de production et de consommation où les échanges portaient sur des quantités minimales, et assurant le rassemblement et la redistribution des biens, accordant un crédit aux uns et une avance aux autres, ils semblaient faire payer très cher des services qui étaient minimes face à la quantité de produits manipulés. Cependant, ils étaient les seuls agents d'échange à la portée des plus petits producteurs et des plus pauvres consommateurs.

Leur remise en cause est l'un des indices du changement de la société paysanne. De plus en plus, échanges et relations empruntent d'autres canaux. Les achats se concentrent sur les centres urbains. L'arrivée régulière d'argent frais atténue le rôle du crédit traditionnel.

Supermarchés, coopératives et travail sur les chantiers se conjuguent pour changer à la fois les habitudes et les goûts.

Ce changement signifie cependant également la marginalisation des plus pauvres par la disparition d'un circuit qui assurait un débouché à leur production et qui la stimulait. Il s'inscrit dans le mouvement de concentration de la production et de la distribution des produits vivriers, mouvement qui, malgré ses justifications économiques, contribue, en stérilisant les campagnes, à pousser au départ les plus petits des agriculteurs. Les activités économiques informelles disparaissent ainsi plus vite que n'apparaissent celles qui devraient leur succéder.

La structure agraire introduit entre les quartiers des différences importantes, dont les effets apparaissent moins dans les périodes de stabilité que lors des changements que connaît de nos jours la Réunion.

Face à ces changements, il existe un *optimum* que relèvent les observateurs, et qui coïncide de nos jours avec les exploitations dont la dimension est suffisante pour leur permettre, au prix de quelques améliorations, de franchir le seuil de la rentabilité, mais demeure assez faible pour ne pas exiger des investissements matériels très importants. Que le concours permanent d'une main-d'œuvre salariée trop coûteuse.

Or la répartition des exploitations de ce type est très variable selon les quartiers. D'un premier sondage, qui devra être raffiné. Il ressort une corrélation intéressante : ce sont les régions où ces exploitations atteignent un pourcentage appréciable de l'ensemble des exploitations qui répondent le mieux aux incitations en vue du développement. Et la réponse favorable n'apparaît pas seulement chez ceux qui, colons ou propriétaires, se trouvent eux-mêmes dans de bonnes conditions, mais même chez les moins favorisés.

Nous voyons ressortir là un phénomène qui a été assez négligé dans la doctrine libérale de la promotion rurale : la *réponse des indivi-*

dus ne dépend pas seulement de leurs conditions personnelles, mais aussi de celles de la communauté dont ils font partie. Celle-ci a un effet d'entraînement sur ceux qui, ailleurs, seraient inaccessibles. En ne tenant compte que des individus, sans se préoccuper de l'ensemble organique de la communauté, on a sans doute perdu en efficacité. On a alors favorisé le développement d'une disparité croissante entre les plus riches et les plus pauvres, selon une dynamique que nous avons déjà notée dans la société de plantation. Et en agissant ainsi, en prenant en considération les individus plus que la communauté on a perdu toute crédibilité auprès des plus défavorisés.

De toute façon, au niveau des exploitants individuels, cet optimum apparaît nettement dans l'analyse d'un sociologue consulté parle SUAD. Examinant la « clientèle » des moniteurs agricoles, il constatait que les consultants les plus attentifs et auprès desquels l'intervention des moniteurs était la plus efficace, correspondaient ³⁹ à « la petite exploitation familiale en faire-valoir direct de 1 à 10 hectares, (...) pratiquant la polyculture, constituée de terres au moins partiellement en propriété ou en location ».

Généralisées au niveau des communautés, ces constatations recourent les nôtres : les communautés où les exploitations du type décrit ci-dessus sont les plus nombreuses, sont les plus ouvertes aux innovations techniques, aux changements dans l'organisation des circuits commerciaux et d'une façon générale aux efforts de promotion technique ou domestique. Tel est tout particulièrement le cas de certains quartiers du Sud-ouest de l'île.

Là encore nous retrouvons les liens étroits entre les « mentalités », et les structures. Le même sociologue les avait d'ailleurs mentionnés ⁴⁰ : « on ne peut donc considérer le problème de la formation in-

³⁹ J. Mesnil : Contribution à la définition de la stratégie du SUAD de la Réunion, p. 27.

⁴⁰ J. Mesnil : *op. cit.*, p. 29.

dépendamment du préalable des réformes de structure. Il y a là une contrainte importante qui limite nécessairement l'audience de l'encadrement ». Par delà les structures agraires et les exploitations individuelles, c'est plus encore au niveau d'un ensemble social total et de son remodelage que devraient se situer des opérations de promotion qui voudraient cesser d'être les palliatifs temporaires d'une mutation destructrice.

Changements et ruptures au sein de la société paysanne

[Retour à la table des matières](#)

Les quartiers ruraux de la Réunion se trouvaient préparés de façons fort diverses à recevoir l'onde de choc de la départementalisation. Les transformations de l'environnement économique et social les ont graduellement atteints : hausse des salaires, accroissement et organisation des importations, facilité accrue des transports dans l'île, investissements croissants dans le commerce, crédit plus abondant.

Loin de donner une meilleure chance à la majorité des agriculteurs, ces mesures ont en général accentué les contrastes. Ce fait n'est pas propre à la Réunion. Il a été relevé avec régularité dans la plupart des pays sous-développés où l'on tentait, sans entreprendre simultanément un remaniement profond des rapports de l'homme et du sol, d'introduire des améliorations techniques ou de susciter des associations. C'est ainsi que Gunnar Myrdal ⁴¹ note que « Seuls les paysans les plus favorisés peuvent d'ordinaire profiter des avantages offerts par les coopératives et des subventions de développement qui leur sont accordées. Il ne peut en résulter que des conditions d'inégalité plus accentuées ».

⁴¹ Myrdal. *op. cit.*, p. 114.

À la Réunion certains planteurs, certains quartiers ruraux, ont pu s'adapter au moins en partie aux conditions économiques nouvelles, et en ont tiré profit d'une façon qui apparaît nettement dans les changements de l'habitat et du niveau de vie. D'autres au contraire se sont vus enfoncés dans une marginalité accrue et acculés à l'abandon, et aux divers systèmes d'aide sociale. On a assisté ainsi à un véritable écartèlement au sein du tissu social : à la prolétarianisation d'un nombre croissant de ruraux faisait face l'ascension de nouvelles élites.

Dans bien des quartiers, ceux qui se trouvent encore en équilibre instable entre ces deux chemins s'efforcent de conjurer les menaces qui s'approchent. En effet, à mesure que la modernisation de tous les secteurs de la vie économique gagne en profondeur, le seuil de rentabilité s'élève, et plus nombreux sont ceux qui passent dans le groupe marginal.

La société paysanne subit là un ébranlement qui remet entièrement en cause ses anciennes structures. Seule l'inertie sociologique qui maintient dans des situations de plus en plus précaires ceux qui les occupent depuis longtemps fait rester bien des exploitants sur leur terre ; le changement de générations sera le signe d'une rupture irréversible dont chacun est conscient, et que traduit bien le vieillissement des agriculteurs.

Mais l'équilibre nouveau, qu'ont réussi à atteindre certains exploitants particulièrement dynamiques et bien situés, est lui aussi fragile. L'entrée dans une agriculture familiale modernisée, où la polyculture et l'élevage puissent équilibrer, au profit de l'économie de l'ensemble de la Réunion, la monoculture de plus en plus radicale des zones sucrières est certes l'un des objectifs officiels les plus couramment assignés à la paysannerie de la Réunion.

Les difficultés présentées par ce passage sont grandes. L'expérience qu'a connue la société française en témoigne. En effet, la pre-

mière étape de la modernisation est à peine achevée qu'une seconde étape se profile, qui vient à son tour rejeter dans la marginalité ceux qui croyaient avoir atteint par leurs efforts une certaine sécurité. L'insertion croissante de la production agricole dans les circuits économiques de la société métropolitaine remet régulièrement en question les structures de production, laissant désespérés bien des exploitants. Ce que la paysannerie française a vécu en contrecoup de la modernisation industrielle de la France, la paysannerie réunionnaise est en train de le vivre, à une vitesse qui risque de transformer en rupture les réajustements nécessaires, du fait de l'insertion de l'île dans le circuit économique d'un pays développé.

Le cultivateur réunionnais, quel que soit son niveau n'est-il pas en face de problèmes analogues à ceux qu'on a décrit en France ⁴² ? « L'agriculture a entrepris, en 1944, la modernisation de ses méthodes artisanales. A peine cette tâche avait-elle commencé à aboutir, qu'apparaît, dès les années 60, la perspective d'une remise en cause radicale des structures. Des masses trop nombreuses de paysans se trouvent à divers stades d'évolution (...) les efforts pour rattraper leur retard technique, ne leur ont apporté ni la prospérité, ni la sécurité qu'ils attendaient, mais n'ont fait que leur poser des problèmes nouveaux et plus difficiles ».

Cette succession de remises en question, qui en France a été étalée sur plus de 15 ans, approche la société paysanne réunionnaise, cependant bien plus archaïque, en deux vagues pratiquement confondues, dont les remous sont souvent contradictoires pour les responsables administratifs et techniques eux-mêmes. Les projets de développement qu'ils affichent devant les planteurs se rattachent parfois à l'une des phases de la modernisation, et parfois à l'autre, si bien que certaines des mesures proposées – et qui nécessitent de la part des agriculteurs des efforts considérables, par exemple un endettement qui les

⁴² M. Gervais, C. Servolin et J. Weil : Une France sans paysans, p. 71.

inquiète – voient se profiler derrière elles les changements qui les rendront caduques.

Ajoutée au contraste frappant entre le niveau de vie de responsables administratifs dont le passage est bref et les difficultés de ceux auxquels ils donnent des conseils qui aboutissent pour eux seuls à des risques réels, la perception de cette menace rend bien fragile la plupart des plans.

Car l'insertion de la Réunion dans une société de type industriel fait à peine connaître ses premiers effets que cette société industrielle elle-même entreprend une profonde mutation qui bouleverse sa propre vie rurale. A peine tente-t-on de mettre en place un modèle qui aurait eu des chances quelques décennies auparavant, que l'accélération du progrès technique et l'entrée dans un marché élargi qui est aussi celle dans une concurrence accrue vient hausser le seuil qu'un certain nombre d'agriculteurs et d'entreprises liées à l'agriculture atteignaient péniblement.

Là encore le parallèle avec la situation française est clair⁴³ : « Avant même que l'agriculture ait pu rattraper son retard, avant qu'elle ait pu trouver un nouvel équilibre où pourraient s'épanouir des hommes plus instruits (...) mieux organisés et disposant, enfin, de revenus décents, voici qu'une nouvelle révolution technique se profile ». Mais la situation réunionnaise s'aggrave du fait que ces révolutions se passent ailleurs et qu'elles ne permettent pas, sur place, des transferts d'hommes qui viennent compenser la mort des exploitations rurales.

* * *

En France métropolitaine comme à la Réunion, les rigidités et l'inertie propres aux structures agraires et aux rapports de production

⁴³ M. Gervais et coll., *op. cit.*, p. 103.

aggravent les effets de la rapide mutation technologique et du coût croissant de la modernité.

Dans le nouvel environnement technologique, les structures antérieures opèrent alors comme des freins et entrent en conflit avec les objectifs globaux de la société : « Dans la mesure où leur évolution sera suffisamment profonde, la croissance économique de l'agriculture se poursuivra à un rythme rapide. Lorsque au contraire des obstacles socio-juridiques viendront freiner les évolutions structurelles, la croissance sera freinée : c'est ainsi que le retard de l'agriculture française constitue pour celle-ci une caractéristique structurelle fondamentale. La problématique agricole française contemporaine est encore essentiellement dominée par un profond désajustement en retard du modèle d'organisation sur le niveau technologique »⁴⁴. Dans ces conditions, poursuit le même auteur, (p. 329) « la révolution agricole présente une assez grande analogie en tant que processus global de restructuration avec la révolution industrielle, dont elle est historiquement inséparable ».

C'est là sans doute qu'ont à jouer un rôle important les notables de la société paysanne, et certains s'y emploient. Disposant de capitaux, de terres et rodés aux contacts avec les autorités, ils peuvent assumer, au moins transitoirement, entre les petits agriculteurs et la société globale, un rôle d'intermédiaire identique à celui que tiennent dans des circonstances comparables leurs homologues métropolitains.

Il faudrait d'ailleurs une longue analyse pour apporter toutes les nuances désirables dans la présentation de ces notables. Ceux qui se placent à la jonction de la société paysanne et de la société de plantation (moyens propriétaires, planteurs et éleveurs, et de plus en plus, planteurs de canne à sucre) se trouvent en conflit avec l'évolution actuelle de cette dernière. Même lorsqu'ils assurent une partie importante de leurs revenus par la production de canne à sucre, ils n'identi-

⁴⁴ B. Rosier : Structures agraires et développement économique, p. 327.

fient pas uniquement l'agriculture réunionnaise à celle-ci et ils explorent d'autres voies, dans l'agriculture, dans l'élevage et dans les industries qui en dérivent.

Ils reçoivent alors de plein fouet le choc créé par la distorsion entre les revenus et les coûts, et, convergeant ainsi avec les agriculteurs les plus pauvres, les uns sont tentés d'abandonner, et les autres de contester l'ensemble des structures économiques et politiques qui les bousculent.

Avant de regarder de plus près la nouvelle société qui, en s'implantant dans l'île et en y important ses moyens et ses normes a remanié si profondément les perspectives d'évolution du monde rural, il faut faire un détour vers une question qui est sous-jacente à une grande partie des relations sociales, même si le désir de ne pas la surestimer fait souvent jeter un voile sur elle : la question raciale.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre V

Groupes ethniques et classes sociales

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons plusieurs fois tenu compte au passage de l'existence des différentes ethnies, et nous avons vu à plusieurs reprises comment elles recoupaient les classes sociales. Il est temps maintenant de regarder de plus près la configuration très particulière que prennent ces recouvrements à la Réunion et le rôle qu'ils jouent dans l'organisation, les tensions et les changements de la société.

L'ambiguïté des relations interethniques, et, simultanément l'atténuation de conflits de classes, dans des conditions socio-économiques qui pourraient les rendre très violents, trouvent sans doute à ce niveau les éléments d'une explication commune, qui vient encore compliquer une situation sociologique déjà bien embrouillée.

L'existence au côté de la société de plantation d'une société paysanne composée en majorité d'individus de race blanche, ou socialement reconnus comme tels, et l'apparition dans les villes d'un prolétariat Blanc, créent une situation qui n'existe que rarement dans les autres « îles à sucre ». Permettant une certaine mobilité sociale et inte-

rethnique qu'interdit généralement la société de plantation, la présence des Blancs à tous les niveaux économiques de l'île nuance les barrières entre les groupes ethniques qui sont si fortement affirmées dans la société de plantation. Mais la distinction assez marquée entre cette société, qui conserve ses normes et sa rigueur, et la société paysanne, où les règles sont plus souples, donne à chacune de ces deux sociétés une fonction complémentaire à cet égard.

D'une part, la société paysanne, grâce à la mobilité ethnique et sociale qu'elle autorise, joue le rôle d'une soupape qui atténue les tensions raciales qui prennent naissance dans la société de plantation. Formée surtout de Blancs, elle empêche la confusion entre classe et race. Effectivement, au niveau de la Réunion toute entière, cette confusion serait erronée, alors qu'elle est parfaitement légitime à la Martinique par exemple, où la gradation sociale est parallèle à la gradation raciale.

Mais, si, au lieu de prendre en considération toute la Réunion, on se limite à la société de plantation, la relation race-classe reprend toute sa vigueur. Vigueur que masque justement le chevauchement avec la société paysanne, où cette relation est faible.

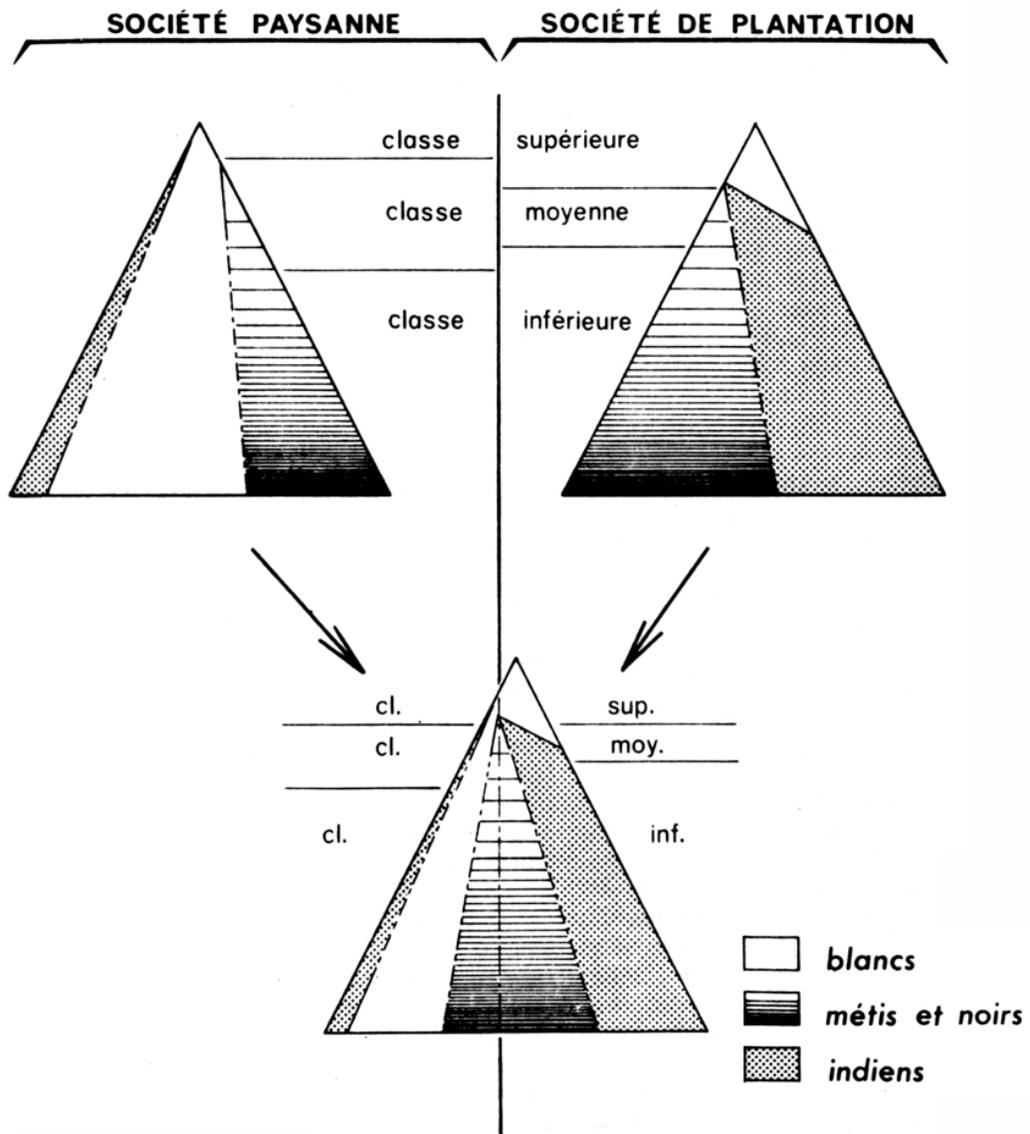
La solidarité de classe qui pourrait alors émerger, par delà les différences ethniques, entre les défavorisés de l'une et l'autre société – et on la note dans certaines circonstances – a choppe face aux solidarités et aux distances ethniques qui, en la disloquant, l'empêchent de cristalliser.

Ces interférences et ces décalages entre catégories engendrent bien des ambiguïtés et bien des soupçons. De qui sont-ils véritablement représentatifs, ces leaders ou ces militants, de qui sont-ils réellement solidaires, se demandent les uns et les autres ; du groupe social ou ethnique dont ils font objectivement partie ou de celui dont ils prennent les intérêts ? Bien souvent la question revient, sur les hommes politiques, comme sur ceux qui occupent des fonctions plus modestes

dans la vie rurale : quels que soient leur race ou leur parti ils sont toujours suspects de s'apprêter à rejoindre l'adversaire sous un de ses visages de classe ou d'ethnie. Le scepticisme face aux intentions proclamées naît de l'ambiguïté des solidarités, ethnique ou socio-économique, dont chacun se demande face à son interlocuteur laquelle est réelle et laquelle est un jeu.

L'analyse faite couramment par certains membres de l'élite d'origine indienne des actions de promotion en milieu rural manifeste cet entrecroisement des solidarités. Constatant que ces actions portent de façon privilégiée sur les régions habitées par de petits cultivateurs Blancs, ils en concluent à une volonté délibérée ou au moins à un attrait de la part des autorités métropolitaines, par solidarité ethnique. Ce point de vue est d'ailleurs loin d'être tout à fait erroné, mais il ne s'accompagne pas nécessairement chez les mêmes personnes d'un désir de changement radical au profit des autres secteurs défavorisés de la population.

Un diagramme permettra d'illustrer ces rapports complexes entre les classes sociales et les groupes ethniques. Nous y avons schématisé la pyramide sociale réunionnaise, en présentant d'abord indépendamment la société paysanne (à gauche) et la société de plantation (à droite), comme si elles formaient des ensembles indépendants. Puis, (figure centrale) nous les avons réunies au sein de la société globale. Il faut bien entendu faire la part de simplifications que comportent de tels diagrammes, mais, sans doute présentent-ils mieux que bien des explications l'essentiel des rapports en jeu.



Dans la société de plantation, la hiérarchie raciale est nette. Le sommet de cette société et une partie importante de la classe moyenne sont formés par les Blancs. Les Indiens et les métis qui affleurent à la classe supérieure, sont assez nombreux dans une classe moyenne elle-même restreinte, et forment l'ensemble de la classe inférieure (pour la clarté de l'exposé nous ne poussons pas plus avant les autres distinctions qui existent au sein de la stratification socio-ethnique et qu'évoque le schéma). Dans cette société, les affrontements de classe se

confondent avec les affrontements ethniques, et, symétriquement, l'idéologie de classe dérive souvent vers une idéologie des relations raciales. L'intégration verticale au niveau des diverses unités d'exploitation joue alors le rôle d'un contrepoids envers les tensions entre classes, alors que la rupture de cette intégration peut conduire à leur expression jusqu'alors réprimée, et donc des conflits sociaux.

Dans la société paysanne, la corrélation entre statut social et appartenance ethnique connaît de nombreuses atténuations, tout en ne s'effaçant jamais tout à fait. Partout les plus nombreux, les Blancs sont présents à tous les échelons de la société. Le lien entre classe et ethnie s'affaiblit, et les conflits sociaux, s'expriment plus directement en terme de rapports économiques.

À la différence de ce qui se produit dans la société de plantation, la charge symbolique attachée à la race, et les pénalisations qu'elle impose à la promotion des individus, s'affaiblissent. La promotion économique permet de franchir les frontières ethniques, qui, dans la société de plantation, demeurent fermées à quiconque. Ce n'est qu'au sommet de cette société, que s'expriment ouvertement certaines oppositions ethniques.

Cette double atténuation des liens entre statut social et groupe ethnique (par la présence des Blancs à tous les échelons de la société paysanne, et par la promotion possible des individus indépendamment de leur ethnie d'origine) permet l'intégration progressive des groupes ethniques au sein d'un ensemble « créole » où le métissage cesse d'être un handicap. Seuls les Indiens demeurent, en partie, à l'écart de cette intégration.

Mais les faits les plus importants apparaissent à l'examen du diagramme où les deux sociétés sont réunies comme elles le sont en réalité, au sein de la Réunion.

* * *

Par le voisinage de ces deux sociétés, les rapports entre la hiérarchie sociale et les groupes ethniques, tels qu'ils existent au sein de chacune d'elles, cessent d'être vrais à l'échelle de l'île : au sein de celle-ci les individus peuvent passer d'une société à l'autre, et, en procédant ainsi, ils passent également de l'un à l'autre de deux systèmes de référence contradictoires, chaque société ayant en effet le sien. Les effets de cette interférence des modes de hiérarchie ne sont pas simples. Donnant une fausse image de souplesse à un système très rigide, affaiblissant l'expression des conflits en masquant la structure de la société de plantation sous l'ambiguïté, elle joue certainement un rôle important dans l'ensemble des relations sociales. On peut sans doute lui rattacher la difficulté qu'ont les classes sociales, comme les groupes ethniques, à se définir et à prendre une conscience nette de leur position, de leurs fonctions, de leurs aspirations : brouillant littéralement l'image des relations interethnique et celle des classes sociales, cette interférence de deux systèmes, en affaiblissant l'expression des tensions, stabilise les structures en place et entrave les efforts destinés à rénover les structures de la société.

En ouvrant certaines voies à la mobilité des individus la coexistence des deux sociétés intervient aussi de façon effective dans la dynamique de la vie sociale réunionnaise. La position des Blancs, stratégique dans chaque société, est fort différente dans l'une et dans l'autre. Dans la société de plantation peut être contournée par des individus ou par des familles qui moyenne qui est étroitement solidaire de cette dernière ; le terme « Blanc » y est tellement identifié au groupe dirigeant qu'il sert à désigner celui-ci. Dans la société paysanne, le groupe Blanc est au contraire le groupe de passage, celui qui assure la communication entre les strates sociales. Ouvert au métissage, il constitue par là le cheminement privilégié d'une mobilité ethnique par laquelle passe en partie la mobilité sociale. En son sein, la taxonomie ethnique s'atténue, et, même si elle sert à désigner les traits physiques d'un individu donné, elle assigne moins à celui-ci une place sociale donnée. Le terme « créole » prend alors une importance bien plus grande, et oppose ceux qui font partie de la société paysanne, quel que soit leur

statut social ou leur origine ethnique, à ceux qui ne font pas directement partie de celle-ci (bien des nuances devraient d'ailleurs être apportées à cette affirmation, mais nous manquons d'études précises).

Dans ces conditions, la barrière interethnique rigide de la société de plantation peut être contournée par des individus ou par des familles qui parviennent à pénétrer dans le groupe dirigeant de la société de plantation, après un détour par la société paysanne. Des cas fort connus illustrent ce cheminement.

La coexistence de deux systèmes de référence permet alors à la société de plantation de maintenir son emprise en en masquant les effets. Nous retrouvons dans le domaine des relations sociales ce qui s'était déjà dégagé plus haut dans celui des représentations : le passage alterné d'un système à l'autre aide à la fois à maintenir les structures du pouvoir de la société de plantation, et à donner à celle-ci la souplesse nécessaire pour éviter les affrontements directs.

Une certaine solidarité ethnique entre les strates sociales de la société paysanne, accompagnée d'une certaine identification avec le groupe dominant de la société de plantation, empêche en effet les éléments les plus défavorisés de s'unir en faisant totalement abstraction de leurs divisions ethniques.

* * *

La société de type industriel née de la départementalisation, représente à cet égard une rupture en principe radicale. Une société de classe, où les solidarités anciennes s'effacent au profit exclusif de celles qui découlent des positions économiques s'est dessinée assez vite. Elle a redistribué le pouvoir en fonction d'autres critères que la propriété terrienne et que les origines ethniques. Ainsi que le note Albert Ramassamy ⁴⁵ : « Quelle que soit sa race chacun retrouve peu à peu sa

⁴⁵ A. Ramassamy : La Réunion face à l'avenir, p. 53.

dignité dans cette société où la place qu'il occupera dépendra désormais moins de sa naissance que de ses capacités, sauf dans le domaine politique, et pour quelques années encore ».

Si telle est la direction des changements, on peut se demander si tel en est bien le rythme. Face aux changements qui ont commencé, bien des contre-courants sont possibles, qui peuvent au contraire renforcer les antagonismes anciens ou donner une expression ouverte à des frustrations accumulées.

Mais ce ne sont pas seulement les relations interethniques qui sont ici en cause. C'est une nouvelle forme d'organisation des rapports sociaux, et un support économique totalement différent, qui émergent à la suite de la loi de 1946.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre VI

Une « société industrielle »

[Retour à la table des matières](#)

Un des responsables des comptes économiques de la Réunion a fort bien mis en évidence voilà quelques années certaines insuffisances de ceux-ci, insuffisances qui tiennent non pas à la nature des données ou à la qualité des techniciens chargés de leur élaboration, mais à une cause plus profonde : le choix du champ d'observation de ces comptes. Dans une conférence donnée en décembre 1971 à Saint-Denis ⁴⁶, il disait ce qui suit : « En ce qui concerne la Réunion, tout ce qui se passe au-delà des côtes ne nous intéresse pas. Les agents locaux sont considérés comme des entités autonomes, ayant leur centre de décision ici. Les importateurs et les exportateurs sont par exemple considérés comme des agents à part entière, alors qu'en fait ils sont intégrés dans de vastes circuits de commercialisation que les comptes découpent artificiellement en rondelles aux frontières, comme s'ils ne formaient pas des unités de décision et de comportement beaucoup plus homogènes que celles formées par l'ensemble des agents locaux, en admettant que dans l'état actuel des choses il y en ait une ».

⁴⁶ Mendès-France, Bernard : Exposé sur les comptes économiques de la Réunion. Décembre 1971, dact., 7 pages.

Ce n'est pas seulement dans l'analyse des comptes économiques que le changement des perspectives permettrait de mettre en évidence des ensembles homogènes bien plus significatifs que ceux que nous présente, découpés, une vision confinée aux limites de l'île. Alors que les formes d'organisation de la société que nous avons vues précédemment sont centrées sur l'île, même lorsque, comme la société de plantation, elles sont amenées à déborder ses limites, une autre forme d'organisation a pris pied récemment, forme dont le centre de gravité ne coïncide pas non plus avec celui de la Réunion.

Depuis la départementalisation, en effet, et malgré divers retards, modalités d'application, aménagements, etc. l'intégration de l'île dans l'ensemble métropolitain est allée en s'accéléralant. L'application de plus en plus complète des lois sociales a entraîné d'importants transferts de fonds, tandis que l'intégration administrative a permis la création d'un appareil administratif sans commune mesure avec celui qui encadrait la société à l'époque de la colonie. Les emplois locaux dans la fonction publique se sont multipliés, tandis que les emplois qui dépassaient, par leur nature et selon la législation française, le cadre départemental se trouvaient insérés dans le circuit des mouvements de poste des fonctionnaires de l'ensemble national auquel appartenait désormais la Réunion. Les fonctionnaires de la Métropole sont venus de plus en plus nombreux les occuper, arrivée assortie d'avantages matériels destinés à compenser leur éloignement.

* * *

Nous ne nous attarderons pas à décrire en détail ces mesures, leurs effets économiques et leur retentissement sur le niveau de santé et d'instruction. On a souvent exalté l'ampleur du travail technique qui a été accompli, et les résultats sont en effet spectaculaires.

Mais, ce qui nous intéresse ici, est de faire porter l'attention sur les implications secondaires, sur les retentissements sociologiques de ces

transformations, pour la société réunionnaise en général, et pour le monde rural en particulier. Car, par delà la construction des routes et des écoles, par delà l'accroissement considérable des communications et des moyens d'information c'est la rencontre, le télescopage pourrait-on dire, de sociétés différentes qui s'accomplissait dans l'île. Seule la lenteur de l'application de certaines mesures a pu donner à cette véritable collision le ralenti qui lui a permis de s'accomplir dans un silence relatif, encore qu'il soit difficile d'affirmer que ce silence doive durer.

Car l'irruption de la départementalisation n'a pas eu pour seul effet d'importer des cadres supplémentaires pour la société existante, ni d'accélérer les transformations de celle-ci. Elle a simultanément importé une société nouvelle, elle a greffé sur la Réunion des secteurs entiers de la société métropolitaine, créant une enclave sociologique qui, d'abord limitée à ceux qui l'avaient importée a ensuite commencé à happer les individus qui, sur place, se trouvaient les plus disponibles ou les mieux placés pour s'intégrer à elle ; puis elle a poursuivi son action en interférant de plus en plus directement avec la société de plantation et en la repoussant peu à peu.

Sans parvenir à implanter sur place le secteur productif qui lui aurait donné un soutien plus harmonieux, cette société a pris son essor en développant tous les attributs sociologiques d'une société industrielle moderne, celle de la France métropolitaine, dont, en réalité, elle est partie intégrante. Cette société industrielle, sans industries lorsqu'on la replace au sein de la Réunion, cette société pseudo-industrielle édifiée autour des dépenses publiques ⁴⁷ et sous l'effet de

⁴⁷ « La structure des revenus en espèces perçus à la Réunion est caractérisée par une prépondérance de la masse salariale versée par l'État et les Collectivités locales : 38,5% du total et par une part assez importante due aux transferts sociaux : 21,5%. Cette part serait d'ailleurs plus importante si l'on y ajoutait les avantages sociaux en nature. (...) A noter cependant que si la collecte des salaires du secteur public et des revenus sociaux en espèces apparaît de bonne qualité. des insuffisances entraînent une sous-estimation des autres revenus (...) Cette sous-estimation accroît fictivement le poids relatif des salaires du secteur public et des revenus sociaux en espèces » INSEE. Études. N° 7.

l'abolition légale des frontières naturelles de l'île, a suscité l'ensemble des schèmes de consommation, et du contexte économique propre à les maintenir et à les satisfaire, qui, en Europe et en Amérique, lui sont étroitement associés : le secteur tertiaire a connu un essor spectaculaire, fournissant aux membres de cette société l'éventail de biens et de services qu'ils étaient habitués à recevoir d'elle.

Offerts, en raison de l'exiguïté de l'île, des facilités de communication et de l'injection, d'une masse monétaire croissante, à l'ensemble de la population, ces biens et services sont entrés en concurrence directe avec leurs homologues de la société paysanne et de la société de plantation. Outre certains de leurs avantages intrinsèques, ils portent des symboles et des valeurs, et on a assisté au niveau des schèmes de consommation à une dérive progressive vers ce que propose la nouvelle société. Au point que ce qu'offrent les sociétés antérieures est devenu par contrecoup symbole à son tour, mais symbole de pauvreté, symbole de goûts, de choix et de comportements qu'on ne continue à suivre que lorsqu'on n'est pas « éclairé ».

Ce déplacement des choix, qui précède à bien des égards celui des moyens de mettre ces choix en pratique, a déséquilibré certains des secteurs productifs traditionnels, une partie du commerce rural, et des relations économiques sur les plantations et dans les campagnes. Malheureusement l'affaiblissement de ces secteurs ne trouve pas de contrepartie dans le développement des secteurs productifs de la société industrielle.

Car cette société ne s'appuie nullement sur l'économie locale. Pratiquement indépendante d'elle, et d'ailleurs beaucoup plus puissante, elle ne connaît sa logique et ses fins qu'au sein d'un ensemble qui dépasse la Réunion, qui n'est pas centré sur elle, et dont les intérêts parfois coïncident avec les siens et parfois s'y opposent. L'out dans sa structure et dans ses manifestations souligne la coupure avec non seulement l'économie locale, mais aussi avec la société au sein de laquelle s'est édifiée cette économie.

Et nous verrons plus loin combien cette rupture est lourde de conséquence pour ceux qui espèrent redresser cette économie, car ils se heurtent à la fuite des hommes hors du système sur lequel ils ont prise, à une fuite dans l'île ou hors de l'île vers cette société industrielle et vers les biens qu'elle promet.

À la limite, on peut dire que plus cette société, ses règles, et les contraintes structurelles qui découlent de son support économique extérieur se renforcent, plus les, autres sociétés et leur vie économique propre se trouvent en péril. Car la société de type industriel est profondément différente de celles qui pour le moment coexistent avec elle, différence qui implique en réalité l'ensemble de l'évolution de la Réunion : alors que la Réunion est l'unité sociologique sur laquelle s'édifient la société paysanne et le société de plantation, elle n'est plus une unité sociologique significative dans l'édification et le développement de la société de type industriel. Au contraire, certaines de ses caractéristiques principales (insularité, spécificités culturelles, situation géographique, etc.) analysées selon les contraintes et les exigences de la société de type industriel telle qu'elle prend place deviennent des obstacles, des entraves.

L'organisation sociale qui s'était élaborée à partir du support économique antérieur, et les entités culturelles qui lui correspondent, se trouvent alors acculées à un choix radical : devenir marginales ou bien se réformer en adoptant la logique interne de la nouvelle société, et par cette réforme de toute façon perdre leur forme antérieure.

Michel Debré l'exprimait implicitement lorsqu'il écrivait ⁴⁸ « Au cours des prochaines années, planteurs et usiniers devront chacun de leur côté, et ensemble, poursuivre l'effort de modernisation afin d'améliorer les rendements, d'abaisser les prix de revient et de relever

⁴⁸ Debré Michel : « Pour un nouveau bond... la Réunion. en avant ! », p. 45, mars 1973. 65 p.

la qualité ». C'est-à-dire rejoindre le type de rapports économiques et d'organisation de la production qui existent dans la société industrielle, en raison même de leur insertion dans celle-ci.

Or, le même auteur, en affirmant ⁴⁹ : « Pour de longues années encore, c'est l'agriculture, et particulièrement la canne à sucre qui constituera la base de la richesse de l'île » change sans s'en apercevoir de perspective. Il se situe en disant cette phrase dans un ensemble économique, celui de la Réunion société de plantation, qui ne correspond plus à la réalité. La « base de la richesse de l'île », c'est la Métropole, et les revenus que l'Etat tire de la production industrielle de celle-ci et redistribue à travers le pays ⁵⁰. Et, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs et de ce qu'on implique souvent pour la Réunion, en faisant se chevaucher deux représentations contradictoires de celle-ci, la production locale n'est pas le soutien économique de la société locale. Elle en est de moins en moins, également, le support sociologique, autant dans la structuration de la société contemporaine que dans l'émergence des nouvelles élites. Ce n'est pas l'infrastructure économique qui soutient l'édifice social, et qui apporte les moyens d'appliquer les décisions législatives. Ce sont celles-ci qui exigent de l'économie locale une adaptation radicale, ou qui la contraignent à disparaître.

L'occultation presque totale du secteur économique informel cause bien des distorsions dans l'appréciation exacte de la réalité. Bien plus, en le négligeant on omet évidemment de tenir compte des effets, souvent pervers, qu'ont sur lui les opérations de développement ou l'application de réglementations administratives. Effets sur l'élevage et

⁴⁹ *Op. cit.*, p. 45.

⁵⁰ En 1978 encore, le secrétaire général des D.O.M. est prisonnier de la même contradiction et révèle clairement qu'il ne saisit pas la véritable nature de l'économie des DOM – et encore moins ses conséquences sociologiques – lorsqu'il ose affirmer : « la production du sucre demeure encore largement la production de base dont dépend en définitive la richesse » (J.E.VIE « Faut-il abandonner les D.O.M.? » Ignore-t-il ou occulte-t-il le fait que « la richesse » n'est pas due dans les D.O. M. à la production?

l'abattage, sur la production doit assumer des changements radicaux qui la rendront construction des cases. Tout se passe comme si on assistait à un véritable dessaisissement des masses populaires de toute initiative économique, car elles sont coincées entre l'impossibilité de faire ce qu'elles connaissent ou d'accéder autrement que passivement à ce qu'on leur prescrit.

Hormis quelques travaux ethnologiques purement descriptifs et parfois consacrés aux activités les plus marginales, on ne dispose d'aucune étude systématique donnant la nature de ces activités et évaluant leur bilan. Le sujet s'impose d'urgence, et la fréquentation du terrain permet d'augurer qu'il réserve des surprises ⁵¹.

Dans ces conditions, l'assistance, et la « mentalité d'assisté » si couramment déplorées, prennent un tout autre sens. L'assistance devient une nécessité structurelle qui doit permettre aux infrastructures de résister au choc et à la société nouvelle de s'édifier malgré la faiblesse de ses soubassements. Michel Debré lui-même exprime ce caractère structurel lorsqu'il écrit ⁵² : « Que demain la solidarité nationale ne joue plus, et la sécurité sociale s'arrête, et les cantines scolaires s'arrêtent. Que demain la solidarité nationale ne joue plus et on ne peut plus construire de logements, ni d'écoles. Que demain, la solidarité nationale ne joue plus, et aussitôt les salaires baissent, en même temps que disparaissent les allocations familiales ». Comment exprimer plus clairement que le support de cette société se trouve hors de ses « richesses » propres, et comment mieux définir le fait que le niveau des salaires et des avantages sociaux ne dépend pas de la production ? Et cela implique nécessairement pour celle-ci une tension importante entre prix de vente et salaires. Face à cette tension la production doit assumer des changements radicaux qui la rendront cohérente avec les nouvelles conditions du marché du travail, ou s'effondrer.

⁵¹ Sur ce thème on consultera avec profit TROULLLOUD (1981).

⁵² *Op. cit.*, p. 40.

L'assistance structurelle, qui apporte sa réponse ambiguë et temporaire, à ce dilemme est alors le seul moyen par lequel ceux qui vivent au sein des anciennes « sociétés » puissent espérer obtenir la compensation d'un décalage croissant où ils sont d'avance perdants. Quel petit agriculteur peut espérer, malgré la quantité de travail fourni par lui et ses proches et malgré ses investissements fonciers, un revenu et une sécurité comparables à ceux du moniteur agricole qui le conseille ou des agents qui encadrent l'opération de réforme foncière dont il est le centre ? Quels cadres moyens de plantation ou d'usine sucrière peuvent espérer des conditions de vie et de revenus analogues à celles d'un instituteur ? Seules des compensations apportées par divers systèmes d'aide offrent quelques chances de réduire les écarts. Et, au moins pour les petits agriculteurs, une véritable inversion tend alors à se produire : l'activité productrice devient en partie le moyen d'obtenir ces compensations, dont l'importance s'accroît démesurément par rapport à la valeur de la production à mesure que le décalage s'amplifie. C'est-à-dire à mesure que l'implantation de la nouvelle société se renforce.

Mais cette nécessité structurelle se répercute sur les actes les plus élémentaires de la vie économique, et sur les relations qui s'établissent au-delà de celle-ci entre les individus, et entre les individus et les pouvoirs. Dans chaque société humaine, en effet, ces relations harmonisent la situation respective des individus avec celle des groupes dont ils font partie. Les rapports qui apparaissent alors dans les campagnes et dans les faubourgs encore mal intégrés à la nouvelle société avec les représentants de cette société reflètent constamment une confrontation sous-jacente : ce ne sont pas seulement des rapports entre individus appartenant aux catégories socio-économiques différentes d'une même société ; ce sont surtout des rapports entre individus qui appartiennent à des sociétés différentes, l'une étant en position de force et de richesse face aux autres. Les rapports de la majorité de la population avec les cadres administratifs et sociaux deviennent donc analogues à ceux qui se développent avec les autorités lointaines et puissantes. L'agent de développement, l'enquêteur, l'éducateur, le conseil-

ler agricole, l'assistante sociale, le médecin, etc. apparaissent d'abord comme des membres à part entière de cette société industrielle dont on attend assistance avant de pouvoir soi-même y pénétrer.

Bien souvent, d'ailleurs, la réciproque est vraie. Les agents du développement, incapables de se désolidariser du langage de la société industrielle, et des implications qui découlent de leur tâche lorsqu'ils l'envisagent uniquement du point de vue de cette société, véhiculent avec eux des normes et des comportements qui soulignent leur solidarité avec celle-ci. Face à eux, le monde rural a une double réaction, de repli qui masque tout désaccord avec ces puissants dont on espère l'aide, et de réévaluation impuissante de ses propres activités. La présence, croissante de ces agents est dans ces conditions l'affirmation par la société industrielle de son refus de poursuivre les buts propres à la société paysanne dans les zones où elle est encore vivante ; mais elle est aussi la démonstration de l'impossibilité d'accéder à elle sans changements radicaux, dont la première étape est l'abandon des activités antérieures. Dans une certaine mesure, et lorsqu'ils n'ont pas de solution radicale à proposer, les agents de développement deviennent alors bien malgré eux des agents révélateurs de sous-développement.

* * *

Cette société de type industriel, fondée d'abord sur les fonctionnaires et le cortège de services qui s'est greffé sur leurs revenus, a vu peu à peu son ampleur s'accroître. Les professions libérales, médicales et paramédicales surtout, appuyés sur le même support économique et procédant du même enchaînement de causalité, ont connu une expansion spectaculaire. Aux fonctionnaires de passage, et aux cadres locaux rattachés à la fonction publique, sont venues ainsi s'adjoindre de nouvelles élites, qui, à la différence des anciennes, se rattachent étroitement à cette nouvelle société. La promotion, par la voie de l'éducation, vers ces élites a été assez générale et a touché la plupart des groupes ethniques ; elle a abouti à donner localement un support à cette nouvelle société, support qui ne perçoit pas toujours clairement

sur quels appuis il s'est édifié et quels choix sociaux et politiques son existence implique.

Nous n'avons pas étudié de façon approfondie les fonctions de ces nouvelles élites et nous ne pouvons ici que les mentionner. Il y aurait lieu un jour d'apprécier tout particulièrement leurs relations avec les élites économiques issues de la société de plantation, car de ces relations dépend sans doute une part de l'avenir de l'île. Il est difficile pour le moment de dire dans quelle mesure ces groupes s'opposeront et dans quelle mesure ils coopèreront. Il est encore plus difficile de prévoir, dans le cadre législatif actuel, vers quel modèle de société leur éventuelle conjonction s'orientera. Et la question du rôle du facteur ethnique dans leur ajustement demeure encore extrêmement fluide...

Simultanément, une classe moyenne urbaine a commencé à prendre une importance que l'ampleur des programmes d'équipement civils et militaires va sans doute accroître. Très liée à cette fraction de la classe moyenne qui, depuis plus longtemps, a pris naissance dans la fonction publique, elle noue avec le monde rural des relations qui, elles aussi, ont vraisemblablement une grande importance. Jouant bien souvent le rôle d'intermédiaire entre les secteurs les plus traditionnels de celui-ci et la société nouvelle, cette classe moyenne garde de sa promotion récente une insertion rurale très marquée. Sans doute peut-elle, par ce fait, avoir quelque influence sur l'acceptation par ce dernier d'innovations technologiques ou de nouvelles formes d'organisation de la production et de la commercialisation. Elle diffuse certainement des modèles relatifs à l'habitat et aux choix alimentaires. Mais ces influences semblent assez limitées. Bien plus considérable semble par contre l'effet créé par son existence comme modèle de promotion. Renforçant, et concrétisant, les images qu'offre la confrontation des sociétés, elle souligne par sa présence un contraste où les emplois traditionnels ont le mauvais rôle et elle décourage à l'avance bien des efforts pour améliorer ceux-ci. Simultanément, cette classe moyenne conserve une partie importante des traditions, des croyances et des

attitudes religieuses du monde rural. Dans la brutalité du changement qu'elle a vécu, elle semble les retenir, voire les amplifier comme des moyens d'adaptation. Elle assure ainsi à travers un changement structurel capital une incontestable continuité culturelle.

L'absence d'industrialisation locale, et l'instabilité des emplois de type industriel a freiné par contre le développement d'une classe ouvrière notable. La plupart des tâches qui auraient pu amener sa création sont assurées par des individus qui appartiennent encore principalement à la société de plantation, ou au monde paysan : ouvriers agricoles et colons, paysans-ouvriers qui occupent temporairement un emploi salarié. Il y aurait lieu toutefois de faire sans tarder des études systématiques sur cette question que nous n'avons pas eu le temps d'aborder, ainsi que sur la constitution d'un lumpen-prolétariat dans les zones d'habitat spontané de Saint-Denis et du Port. Mais le fait essentiel à retenir est que, conformément à la structure de cette société, s'il n'existe guère une classe ouvrière à la Réunion, il existe par contre une poussée importante vers les travaux en usine chez les ruraux. Et l'émigration prend alors son rôle, en conduisant vers les centres industriels de la Métropole ceux qui à la Réunion piétinent à la porte de la société industrielle, et elle parachève leur mutation. Si bien qu'en 1981 on compte plus de 80.000 Réunionnais en France métropolitaine.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre VII

Contradictions de sociétés et nouveaux champs d'option

[Retour à la table des matières](#)

C'est donc une rupture à la fois économique et sociologique qui s'est produite sous le choc de la départementalisation. Simple fêlure au départ, longtemps demeurée inapparente, la faille est allée en s'élargissant à mesure que les lois insérant la Réunion dans l'ensemble métropolitain prenaient leur plein effet, accélération que l'on peut dater du début des années 60.

Cette rupture ne s'est pas traduite seulement par des changements objectifs, que les modifications du paysage urbain, du réseau routier ou des implantations scolaires rendaient visibles à tous. Elle s'est accompagnée d'un autre changement dont les conséquences ont remanié radicalement le tableau social de l'île : l'ouverture de nouvelles perspectives a conduit les habitants de la campagne réunionnaise à réévaluer entièrement leur situation, et les choix de carrière qu'ils étaient amenés à faire pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Le travail de type traditionnel, sur les grandes plantations, dans les usines ou dans les zones de petits paysanne n'assurait qu'un niveau de vie extrêmement bas. Sa valeur, comme celle des produits vivriers, était fixée par le marché local, en relation avec les consommateurs ou avec les employeurs des grandes plantations. Au sein d'un champ d'options limité, le travail agricole apparaissait comme le produit d'un équilibre vécu, même si les pressions directes ou inconscientes, conjuguées aux influences extérieures, poussaient lentement cet équilibre à se modifier au profit des travailleurs ruraux et des agriculteurs. Dans le contexte qui existait alors, ce travail représentait aux yeux de celui qui s'y adonnait la seule issue. Avec l'intrusion massive de la nouvelle société pseudo-industrielle, et de ses normes de rémunération, la valeur du travail et celle des produits ont échappé aux modes de fixation antérieurs, et se sont littéralement dissociés du support de la vie économique locale ; issue des normes en usage dans cette nouvelle société, elles ont été cautionnées par la législation⁵³ et par le passage d'un certain nombre d'individus issus de la société de plantation ou du monde paysan vers les emplois de cette nouvelle société à la suite de l'hypertrophie du secteur tertiaire.

Certes, le changement ne s'est pas fait en quelques jours, et il n'est pas encore tout à fait achevé, mais il a été suffisamment rapide, et d'une ampleur assez grande pour aboutir à des remaniements considérables dans les attitudes et dans les comportements. A mesure que les normes de la société « industrielle » diffusaient, grâce à un réseau de plus en plus dense d'information, de publicité et de contacts directs, l'emploi traditionnel était, par contraste, de plus en plus vécu comme un sous-emploi. La rémunération qu'il accordait, le rythme d'activité qu'il conditionnait apparaissaient de plus en plus comme un semi-chômage dont on ne s'accommodait que faute de mieux. Comme on a pu le montrer dans bien des sociétés, la richesse ou la pauvreté des individus ne s'appuient pas seulement sur l'évaluation absolue de la

⁵³ Réajustement du SMIG, salaire des fonctionnaires, accroissement des dépenses publiques.

quantité de biens ou de services dont ils disposent, mais surtout sur le rapport entre ceux auxquels ils ont accès et ceux que leur présente la société. Relative, la pauvreté s'accroît lorsque les biens disponibles dans la société environnante croissent plus vite que le revenu des individus, surtout lorsque la publicité et les modèles présentés par un groupe de consommateurs à haut revenu assurent une éducation du désir.

Assez rapidement les activités qui, selon les nouvelles normes, apparaissaient comme les moins rémunératrices ont été abandonnées. Les terres les plus pauvres, les travaux les plus longs et les plus pénibles sont de tout temps les premières victimes de l'élargissement des alternatives. Lorsque la mutation suit un rythme relativement modéré, l'abandon des activités anciennes se fait à un taux qui s'accorde à peu près à celui de l'émergence des activités nouvelles. A la Réunion toutefois, le niveau des exigences et donc, le taux des abandons a tendu à devancer celles-ci. La nouvelle société ne parvenait pas à offrir des emplois cohérents avec sa propre rationalité à un rythme comparable à celui auquel celle-ci pénétrait dans les zones rurales. Or, plus l'emploi « véritable », jugé selon les normes de la nouvelle société devenait désirable plus les emplois traditionnels, les activités de complément (agriculture vivrière, élevage familial) et les activités de substitution (artisanat, pêche) prenaient elles-mêmes figure de sous-emploi.

La recherche, à tout prix, de ce qui est perçu comme un « emploi véritable » atteint alors un seuil de rupture, et le chômage total semble à ce moment préférable au maintien indéfini dans ce sous-emploi. Moins nette chez ceux qui ont connu la période antérieure, cette attitude est pratiquement la règle chez les jeunes qui n'envisagent pas facilement d'accepter l'une quelconque des activités qui puissent à leurs yeux constituer un tel cul-de-sac. Et dans leur décision, le niveau immédiat de rémunération n'entre pas seul en considération, mais, très clairement et très constamment les perspectives d'un avenir où s'amplifiera l'évolution présente. Les individus vivent alors le chômage comme une attente au seuil de la société nouvelle : le passage du sous-

emploi au chômage est pour eux la première étape de ce qu'ils conçoivent comme une progression vers cette société, la seule à offrir un emploi « véritable » ⁵⁴.

L'enchaînement des conséquences de la départementalisation se déroule selon la même séquence dans tous les DOM ⁵⁵ et les observations se valident réciproquement. L'analyse qualitative que nous menons à partir de l'observation de la Réunion, et les résultats des enquêtes statistiques sur l'emploi se trouvent en effet placées face à un même processus : parallèlement aux conditions démographiques et économiques propres à ces îles, une remarquable mutation de valeurs s'accomplit. Dans les deux cas, et aux niveaux cependant très différents des deux enquêtes, c'est la confrontation avec la société nouvelle qui est au centre de l'explication.

J.-P. Guengant notait déjà que la population ayant un emploi stagne à la Guadeloupe entre 1954 et 1970, malgré les efforts de création d'emplois. Il donne à cela une explication, que nous rejoignons par une autre voie, lorsqu'il écrit (p. 5) : « La création d'emplois nouveaux (du type actifs normaux, c'est-à-dire modernes) a tout juste suffi à compenser les disparitions d'emplois (de type sous-emploi c'est-à-dire traditionnels) ; il n'est pas exclu qu'il y ait une relation de cause à effet entre ces deux phénomènes, la création d'emplois modernes stimulant la disparition d'emplois traditionnels grâce au support de l'évolution des mentalités vers des normes et des valeurs, modernes et urbaines, correspondant à des sociétés de consommation de type développé ». Il poursuit, en posant une question qu'il serait utile d'examiner sous cet angle à la Réunion : « le phénomène de compensation entre création d'emplois nouveaux et disparition d'emplois traditionnels risque de se poursuivre dans les années à venir, et ce tant que la quasi-totalité des emplois du type sous-emploi n'auront pas disparu ».

⁵⁴ Sous-emploi quantitatif certes, mais surtout qualitatif (dévalorisé tant sur le plan financier que sur le plan psychologique).

⁵⁵ Voir dans la bibliographie de ce volume les diverses enquêtes faites par l'INSEE sur l'emploi dans les DOM.

Poursuivant sa réflexion sur son propre travail, cet auteur est d'ailleurs conscient ⁵⁶ des limites d'une analyse qui s'appuie uniquement sur les attributs mesurables (monétaires) de l'emploi, envisagés selon des normes quantitatives occidentales. Ce choix entraîne une certaine distorsion de la réalité, car il élimine les attributs pour lesquels des techniques de mesure n'ont pas été élaborées. Or, dans la comparaison entre société industrielle et société traditionnelle, en ne tenant compte que de la différence entre ce qu'on mesure et en négligeant d'apprécier ce qu'on ne mesure pas, on élimine une part des éléments positifs comme des éléments négatifs de l'une et de l'autre société.

Dans bien des domaines, y compris dans des domaines où une quantification serait relativement aisée, on aboutit en fait à annuler les éléments positifs de la société traditionnelle, à fausser son bilan, tout en sous-évaluant les éléments négatifs de la société industrielle, en faussant également son bilan mais en sens inverse. Car il se trouve, et ce n'est pas un hasard, que la quantification ne porte en fait que sur les éléments qui figurent de façon positive au bilan de la société industrielle.

Cette façon de procéder est porteuse d'un système de valeur, qui diffuse jusque dans l'évaluation de l'économie domestique, et qui explique partiellement le « choix » du chômage de préférence aux activités antérieures, chômage dont l'accentuation aboutit à des tensions insupportables. La volonté d'une société développée d'intégrer une société sous-développée à son espace économique et culturel conduit ainsi celle-ci à des déséquilibres qui vont à l'encontre de l'objectif recherché.

* * *

Cette démarche rejoint celle des économistes. Dans l'étude des transformations de sociétés où régnait de façon prépondérante une

⁵⁶ Communication personnelle.

économie précapitaliste, ils ont montré comment l'implantation et l'essor d'une agriculture moderne et d'une industrie créent un véritable dualisme. La main-d'œuvre abondante venue du secteur précapitaliste, est progressivement absorbée par les nouveaux secteurs, sans d'ailleurs que ses conditions de rémunération ne s'améliorent beaucoup, car le marché du travail s'aligne longtemps encore sur l'offre de main-d'œuvre, ce n'est qu'ultérieurement que le marché de la main-d'œuvre s'unifie, si l'économie nouvelle a eu un pouvoir d'absorption suffisant.

À la Réunion le dualisme économique, et sa disparition procèdent d'une source tout à fait différente : la législation a littéralement inversé la démarche. Ce que certains responsables réunionnais traduisent en disant qu'on a « fait du social avant de faire de l'économie » correspond à l'intrusion d'un nouveau secteur, non pas industriel mais porteur d'un appel analogue envers la main-d'œuvre, et à l'alignement de toutes les activités sur ce nouveau secteur qui suit les normes d'une métropole qui avait achevé entièrement et avec succès sa mutation industrielle. Ce ne sont ni l'innovation technologique, ni l'essor d'activités modernes qui ont assuré le passage du secteur traditionnel vers la nouvelle économie, mais des transferts de fonds publics, une répartition des salaires qui favorisait ceux qui émargeaient directement à ces fonds, et une législation salariale et sociale qui alignait progressivement sur ces derniers ceux qui travaillaient dans l'agriculture et sur les plantations.

Le passage d'un secteur à l'autre précède les transformations technologiques qui habituellement le déterminent. Un important travail théorique demeure à faire, au sujet des implications de cette voie si particulière de développement. Quels en sont les effets secondaires sur l'apparition dans l'île d'activités modernes ? Dans quelle mesure cette situation présente-t-elle un défi insurmontable à la production locale, et dans quelle mesure au contraire ce défi poussera-t-il celle-ci vers une modernisation accélérée ? Quels seront les retentissements sur l'ampleur et sur la nature du chômage de la rupture des liens entre l'of-

fre de travail et le niveau des salaires ? Ces questions portent sur les choix les plus généraux qui affectent la vie de l'île.

Devant cette situation, la plupart des propositions faites par les responsables de la promotion sociale sont en porte à faux : toute promotion faite selon les lignes de force antérieures, faite en quelque sorte au sein du sous-emploi apparaît à ceux à qui on la propose non comme une promotion, mais comme une régression, qui, en échange d'avantages minimes, les fixe dans un état qu'ils repoussent et duquel la promotion consiste justement à s'évader. Les différences entre générations sont frappantes à cet égard. Au delà de 35-40 ans, tous ceux qui sentent, confusément, ce que nous venons d'exposer, disent tenter cependant leur chance, en appliquant certains des conseils qu'ils reçoivent. Mais ils insistent tous sur le fait que c'est « parce que c'est trop tard pour faire autre chose », et ils poussent leurs enfants à choisir une autre direction, à s'intégrer complètement dans la société nouvelle, quitte à ce que cette intégration se traduise par l'émigration, et chez les cultivateurs par l'abandon de la terre familiale.

L'acceptation de certaines recettes techniques, ou même de l'attribution d'une terre à la suite des morcellements de grandes propriétés apparaissent ainsi à beaucoup de ceux qui semblent le mieux répondre aux incitations des organismes chargés du développement rural comme des pis-aller ; il ne s'agit pas là pour eux de moyens réels d'accélérer leur promotion, selon les lignes d'un cheminement qu'ils considèrent comme périmé, mais bien plutôt d'un raccourci qui les mette en meilleure position pour trouver une autre issue. Tremplin et non étape, l'effort en question a surtout pour objectif de permettre, à eux-mêmes ou au moins à leurs enfants, d'occuper une meilleure position d'où ils puissent enfin connaître la véritable promotion, celle qui suit les lignes directrices de la société nouvelle. L'étude des activités des diverses générations d'un bon nombre de familles montre bien cette tendance, qui ne fait que s'amplifier et se diffuser dans des secteurs qui jusqu'à ce jour ne la connaissaient pas.

Placés ainsi par l'apparition d'une nouvelle société dans un champ d'option considérablement élargi, les individus ne peuvent plus prendre en considération des propositions de promotion qui réduiraient ce champ d'options et les ramèneraient à la situation antérieure, même si des aménagements matériels apportaient à celle-ci des améliorations.

Nous retrouvons ici les phénomènes décrits plus haut, et qui ont mis en évidence le caractère structurel du besoin d'assistance, à bien des niveaux de la société. La « mentalité d'assistés », trouve là un de ses principaux supports. Le besoin d'assistance est réel ; il a été en partie créé par l'arrivée de la société industrielle, et en partie révélé par elle. Et plus cette société s'implantera fortement, plus la transition vers elle exigera de l'aide, sous toutes les formes. Tant que les contradictions entre les trois sociétés ne seront pas résolues, des besoins nouveaux réalimenteront les demandes d'aide. Ils entretiendront le sentiment d'impuissance et la « mentalité d'assistés » qu'on a trop l'habitude de voir comme un phénomène primaire alors qu'elle est d'abord une réaction à une situation, même si, par un choc en retour, elle aboutit elle-même à des conséquences négatives sur les conditions qui lui ont donné naissance et si, par cela, elle les aggrave. J. et R. Potier notent très justement à ce sujet (op. cit. p. 18) : « La "fierté" s'efface souvent devant la nécessité et une certaine démission accompagne cette attitude de demande permanente. En contre-coup, une réaction se développe parmi les classes plus aisées, et notamment les employeurs, envers ce prolétariat (...). Les aides sociales, tout en augmentant objectivement le revenu des moins privilégiés, risquent d'élargir le fossé qui sépare les riches des pauvres. Les riches sont de plus en plus « autonomes » et les pauvres de plus en plus "assistés". »

La source du revenu des riches eux-mêmes, s'appuyant de moins en moins sur la production locale, directement ou indirectement, ne tendelle pas finalement à ne résulter que d'une autre forme d'assistance, qui, en créant leurs emplois, les intègre plus avant à une métropole dont l'île, de plus en plus, dépend ? On frémit alors en pensant aux conséquences pour l'île d'une rupture du soutien que cette dépen-

dance implique, rupture dont les effets seraient d'autant plus graves que certains seuils sont franchis. Or, cette dépendance envers des dépenses publiques assurées par des transferts croissants de fonds ajustement pour effet de s'amplifier elle-même, en proportion de ces transferts, qui happent hors des secteurs productifs ceux qui y restent encore et qui les intègrent, à des niveaux variables, dans la chaîne d'assistance en laquelle finalement ils se résolvent. Et, face aux contradictions du système, les efforts locaux semblent bien impuissants, ne laissant le choix, au moins à cette étape, qu'entre une émigration de plus en plus forte et une économie toute entière assistée.

* * *

Devant l'interdépendance des faits de structures et des faits de comportement, nous sommes alors contraint d'admettre qu'aucune intervention visant à transformer directement les comportements, les « mentalités », n'a de chances sérieuses de succès. Dans la confrontation de sociétés qui se déroule à la Réunion, les individus, surtout les plus jeunes, cherchent leur chemin d'une façon globale. Des interventions du type de « l'éducation populaire » peuvent changer quelques apparences, mais elles n'ont aucun moyen de modifier le cadre bien plus vaste qui détermine les comportements. Or, modifier l'expression et calmer l'urgence ne satisfait que temporairement les individus auxquels on s'adresse, puis souvent les pousse à la révolte contre leur impuissance et contre celle de leurs conseillers.

Dans la mesure où comportements et « mentalités » n'expriment pas seulement les contradictions entre strates socio-économiques d'une même société, mais les rapports entre sous-ensembles économiques contradictoires, il y a toute chance qu'on ne puisse agir qu'en ayant prise sur les positions respectives de ces sous-ensembles.

Il ne suffit donc ni de blâmer, ni de compatir, ni de temporiser. Ayant leurs racines dans des structures inaccessibles aux individus, les comportements, ceux qui freinent les changements comme ceux qui les aident, expriment selon l'infinie variété des tempéraments et des

situations une pression exercée de façon constante – par les structures. Plutôt que de les aborder de front, en sachant la vanité des efforts entrepris, il faut alors faire porter l'essentiel de toute action au niveau de ces structures. Mais nous quittons là le domaine de l'analyse sociologique pour entrer dans celui de la décision politique.

Première partie :
structure et changement de la société réunionnaise

Chapitre VIII

Promotion et développement

« C'est moins de vulgarisation que ces hommes ont besoin que d'une pédagogie qui les aide à comprendre l'univers contemporains »⁵⁷.

Les contradictions du développement

[Retour à la table des matières](#)

Promotion des individus, développement de la collectivité, voila deux notions associées dans le titre de ce chapitre, comme elles le sont dans bien des rapports et des projets, mais qui sont souvent contradictoires dans les buts comme dans les moyens. Une partie des inquiétudes de la population tient à cette contradiction, une autre aux remous qu'apportent les changements économiques dans la conduite des destins individuels. Les responsables de l'aide technique ou sociale en milieu rural rencontrent quotidiennement ces inquiétudes, et elles donnent à leur action un contexte qu'il faut d'abord tracer.

⁵⁷ Marcel Faure : Les paysans dans la société française, p. 234.

Le face à face d'objectifs « économiques » et d'objectifs « sociaux » est souvent souligné ; mais on ne doit pas oublier que chaque fois qu'une action porte sur l'un de ces domaines, elle transforme implicitement les données de l'autre domaine, et souvent dans un sens opposé à celui que souhaitent ceux qui y œuvrent. Les doctrines et les options s'affrontent, et, au gré du changement des responsables, se succèdent.

Cette contradiction est souvent recoupée par une autre, qui surgit cette fois entre les façons d'envisager les solutions, et donc de définir les problèmes. La plupart des organismes et des plans qui émanent des services administratifs, se moulant dans un cadre législatif préétabli, sont avant tout orientés vers une action de caractère normatif : une norme souhaitable est posée comme un but à atteindre, et il s'agit d'inciter les individus à se diriger vers les objectifs fixés.

Par ce fait, les individus et les groupes sont nécessairement sélectionnés en fonction de leur aptitude à suivre la route prévue, qu'il s'agisse de changements techniques ou de nouvelles acquisitions culturelles. Les appuis vont plus aisément vers ceux qui ont déjà accompli un morceau du chemin qu'à ceux pour lesquels ce chemin est étranger, et les caractères sociologiques et culturels de ces derniers prennent dans ces conditions figure de « freins » face à l'évolution souhaitable.

S'interrogeant sur ces « freins », et demandant à l'anthropologue de les identifier, on risque alors de perdre de vue leur caractère *relatif*, et de négliger un fait essentiel : ils ne sont pas de simples attributs d'un milieu donné, mais la résultante de l'interaction de deux milieux différents. Leur force, et la nature de leurs effets dépendent de l'un et l'autre milieu.

Souvent conscients de cette ambiguïté les agents du développement sont malheureusement impuissants à remanier leur position, car ils doivent suivre des normes et des directives qui ne prennent pas en

considération cette interaction. Le découragement qui s'empare souvent d'eux ne tient pas tant à un sentiment absolu d'impuissance qu'à la perception aiguë du fait que cette impuissance siège pour une bonne part dans la nature de ce qu'ils sont chargés de proposer.

Une autre voie est théoriquement possible, et dans le milieu rural on s'étonne souvent et sous bien des formes qu'elle ne soit pas plus suivie. Remettant en question les points de vue normatifs sur lesquels s'appuient les décisions, elle part de la réalité réunionnaise, compte tenu, au sein de cette réalité, des contraintes apportées par le nouvel environnement économique. Cessant d'être des « freins », des « handicaps » face aux normes fixées, les réalités économiques, sociales, agraires, démographiques, culturelles, politiques de la Réunion deviennent les *données* d'un problème. Et ce problème est l'évolution de la Réunion considérée comme un ensemble intégré et vivant. Qu'il s'agisse de l'Ile entière ou du plus humble quartier.

Les notables de la promotion représentent des points de vue divers, qui retentissent sur leurs subalternes et les contradictions qui précèdent aboutissent à une certaine confusion des actions, ce que l'APR exprimait fort bien en disant que les principaux goulots d'étranglement des actions entreprises sont « l'absence de collaboration entre les divers organismes, la méconnaissance des vrais besoins, l'inadaptation des méthodes aux réalités locales » ⁵⁸.

Or quels que soient les choix, c'est de leur netteté et de leur constance que dépend leur crédibilité. Donc de la réduction des contradictions. Que de fois le scepticisme s'appuie-t-il en milieu rural sur l'instabilité des politiques et la démarche velléitaire des responsables ! On cite force exemple, et ceux qui ont été une ou deux fois entraînés se promettent de ne plus faire confiance, à moins qu'ils ne trouvent l'espoir d'un gain immédiat...

⁵⁸ APR, Etude préalable en vue de...

Et cela d'autant plus que, même si aucun conseiller ne s'en mêle, les transformations de l'environnement social et technologique suffisent à placer chacun devant des conditions nouvelles et à réorienter son destin...

L'incertitude des carrières individuelles

[Retour à la table des matières](#)

Elle s'applique à bien des ruraux de la Réunion, cette remarque de Redfield ⁵⁹ : « La caractéristique la plus importante de la carrière des individus, au sein des sociétés qui subissent un changement rapide et continu, est que la carrière de chacun, homme ou femme, ouvrier ou patron, devient vis-à-vis d'elle-même incohérente et incertaine ».

La correction du désarroi causé par cette incohérence est au moins autant que la recherche de satisfactions économiques à la base de nombreuses revendications, à la source aussi d'efforts de recentrement culturel qui restaurent la continuité menacée, et de l'essor de comportements irrationnels.

Ceux qui agissent dans le milieu rural oublient souvent combien les individus auxquels ils s'adressent se sentent ballottés et menacés par les inflexions brutales et inattendues de leur destin : remaniement de la tenure des terres, contrastes extrêmes entre générations, fermetures d'usines, incertitudes des prix, coûts croissants, dérive culturelle accélérée, émigration, urbanisation effectuée souvent dans des conditions précaires, détruisent les itinéraires familiaux et contraignent à improviser de nouvelles voies. Dans les milieux les plus défavorisés au moins, s'exprime souvent cet ébranlement d'un univers économique et culturel qu'on comprend peu, et que personne n'explique.

⁵⁹ Peasant society and culture, p. 63.

Cette instabilité ne vient certes pas s'attaquer à un milieu rural passif et stationnaire, comme le croient trop souvent les gens de la ville. Les agents techniques et les travailleurs sociaux négligent trop de tenir compte, du fait qu'au sein de la stabilité des structures, les individus exercent des efforts nombreux de mobilité sociale ascendante, et suivent leur propre voie vers une promotion conforme aux modèles qu'ils ont appris.

C'est ce chemin qui est brouillé, de nos jours, par les changements venus de l'extérieur qui affectent tous les secteurs de la vie rurale. Une tendance courante consiste à tenir pratiquement pour nuls ces efforts, qu'il s'agisse du cumul de petits emplois, d'investissements dans des cases de mauvaise qualité, d'améliorations techniques, de la quête d'allocations, ou de revendications politiques. Mais c'est en étroite interaction avec eux que se font les actions de promotion, dans un ensemble qui est vécu globalement. Face aux tentatives individuelles des ruraux, les actions de promotion ne jouent qu'un rôle parfois modeste, alors que les responsables, mus par une vision normative des buts surrestiment leurs propres actions et sous-estiment celles du milieu, voire les nient lorsqu'elles ne vont pas dans la direction qu'ils leur assignent.

Un autre élément tient pour chaque individu au sentiment que, de façon de plus en plus marquée, sa propre carrière, sa propre mobilité lui échappent. Il n'est plus dans un univers fixe, aux règles connues. Et ce n'est plus de lui seul ou de quelque supérieur visible et accessible que dépend, en apparence au moins, son destin, mais de forces et de règles, inconnues.

Parallèlement à la rupture du paternalisme, qui rend les individus disponibles à un resserrement des liens de classe et à une nouvelle image de la société, cette incertitude devant l'efficacité de la promotion individuelle peut pousser à un renforcement de la pression envers une promotion collective. Un choix important apparaît alors, qui donne une lourde charge sociologique et politique aux décisions relatives au développement : le *choix entre une promotion des individus*

assortie de la stabilité des rapports entre les groupes sociaux, et une promotion des groupes par le remaniement de la société.

Plus conscients de cette option qu'on ne le croit souvent bien des ruraux se tiennent alors à distance de propositions qui visent plus à leur yeux à atténuer leurs revendications immédiates qu'à réduire leur dépendance fondamentale.

* * *

Il semble qu'on ne tienne pas assez compte de ce contexte difficile, lorsqu'on envisage les problèmes de la promotion rurale, et la réponse du milieu aux efforts de développement. Il apporte cependant quelques indications sur l'ampleur des malentendus et donc des frustrations qui peuvent naître, et sur la distance entre les ruraux et les planificateurs. Devant ces malentendus ces derniers sont alors tentés de trancher dans le vif...

Les chemins traditionnels de la mobilité sociale

[Retour à la table des matières](#)

Les efforts des individus pour leur promotion pour leur « mobilité sociale ascendante » dépendent plus de leur *croyance en une mobilité possible* que de la possibilité *réelle* de celle-ci. A cet égard leurs comportements s'ajustent à leur connaissance de la société où ils vivent, et aussi aux images que véhiculent les moyens d'information. Certains suivent alors les chemins traditionnels qu'ils pensent bien connaître. D'autres ouvrent des voies nouvelles. D'autres enfin tentent de débloquent par la revendication politique les voies qu'obstruent les structures en place. Il faut étudier soigneusement toute cette dynamique, car c'est en intervenant sur elle que les organisations de promotion et de développement agissent sur le milieu.

- Pour quelques individus, et en particulier pour les Blancs pauvres qui vivent sur de petites propriétés dans les zones de plantation, l'ascension dans la hiérarchie de la plantation est un cheminement courant. Accédant au rang de cadres moyens, ils s'assurent une situation sociale relativement satisfaisante, et leurs enfants sont bien placés pour parvenir par leurs études soit aux professions libérales, soit à des emplois techniques dans les plantations ou les usines à sucre. Certaines familles, qui sont parfois des branches pauvres de la famille propriétaire conservent ainsi de génération en génération les fonctions d'encadrement des propriétés.

- Pour la majorité des ouvriers agricoles, la promotion est hasardeuse. Elle dépend souvent de l'acquisition d'une terre en colonage, et vise au passage d'une activité salariée à la constitution d'une petite entreprise agricole familiale en relation avec la grande propriété.

Une illustration de ce cheminement nous est donnée, parmi d'autres, par ces quelques extraits de la biographie d'un de nos informateurs, âgé de 49 ans en 1973 :

« Quand on a commencé, avec ma femme, c'était vraiment la misère. Le lit, il n'y avait pas. On avait tout juste à manger. On faisait le travail dans la canne, mais la canne payait pas beaucoup. Maintenant, la vie est plus chère, mais on peut gagner les moyens d'acheter quelque chose...

Une fois j'ai planté un bon peu de pistaches ⁶⁰, un sac. J'avais demandé à un camarade de me prêter un sac, et ça avait bien rendu. J'ai gagné 15.000 francs. Avec ça j'ai acheté un bœuf à 12.000 francs. On n'a dépensé que le reste. Et puis mon père m'avait donné un petit carreau de canne ⁶¹. Alors je me suis dit qu'il fallait l'arracher et j'ai mis haricots et maïs. Je suis aussi allé trouver Monsieur Albert. C'est à lui

⁶⁰ Colonage, en culture intercalaire.

⁶¹ Qu'il cultivait en colonage.

qu'on demandait la terre, pas au propriétaire. On venait vers lui, on tirait son chapeau et on lui disait « M'sieur, moin l'est misère, Donne à moin un p'tit morceau pour plante la canne ». Il disait qu'il ne savait pas si on était capable, et il donnait un petit morceau, plein de galets. Petit à petit, on avait un morceau ici, un morceau là.

Alors j'ai acheté un autre bœuf, et puis j'ai eu une charrette. On passait en ce temps-là avec des charrettes seulement, et on allait livrer la canne à l'usine. Je prenais aussi la canne des autres ».

L'achat d'une terre, et le passage progressif à l'autonomie complète est alors le but ultime, qui, lorsque tout se déroule bien, aboutit à l'évasion, au moins partielle, hors de la dépendance des plantations.

- l'acquisition d'un statut et la promotion économique, peuvent suivre d'autres voies, toutes directement liées à la vie sociale de la communauté qui entoure la plantation ; certains agissent pour le compte du propriétaire comme intermédiaire dans les transactions relatives aux cultures secondaires des colons, et assortissent cette activité de l'ouverture d'une boutique. D'autres pratiquent des activités religieuses ou magiques qui donnent un statut accompagné d'avantages matériels.

- la mobilité vers les sommets de la société de plantation est bien plus restreinte, mais, au moins pour *ceux qui ne sont pas porteurs d'un handicap ethnique trop apparent, elle n'est pas impossible, qu'elle s'accomplisse au cours de la vie d'un seul individu, ou sur plusieurs générations. Elle ouvre alors l'accès au leadership de la vie économique et politique locale.

Les efforts concernant l'habitat, l'éducation, la santé peuvent être considérables, même chez ceux qui ne parviennent pas à transformer leur position sur l'échelle sociale. Contrairement à une représentation trop répandue qui tend à faire croire que le milieu rural attend de l'extérieur des guides et des conseils pour l'extirper de sa passivité, ces efforts sont multiples, et représentent souvent des investissements im-

portants. Il suffit d'observer longuement la vie des familles et la transformation des cases, indépendamment de tout système d'aide sociale directe, pour prendre conscience que bien des individus ont moins besoin de conseils ou de subventions que d'un emploi, ou de la disponibilité d'une terre qui ne soit pas grevée de charges trop lourdes. Le reste suit, dans la majorité des cas, tout au moins selon la séquence et les techniques entretenues par la tradition locale.

La valeur économique et la valeur symbolique se conjuguent parfois dans l'acquisition de certains biens (moyens de transporter la canne, engin agricole, équipement moderne, ou même terre agricole payée très au-dessus de sa valeur). Dans ces conditions l'équilibre entre l'acquisition de moyens de production et de biens de prestige peu ou non rentables est souvent fragile. Et la réussite économique des entreprises ainsi amorcées est loin d'être assurée.

Cette attitude, qui persiste dans des entreprises agricoles importantes, explique sans doute certaines réticences devant l'investissement basé sur un endettement : « le paysan écoute (...) avec scepticisme les raisonnements "économiques" des techniciens et des banquiers : il se méfie d'un emprunt dont on ne peut jamais dire s'il finance une dépense ou un investissement »⁶².

À ces efforts de mobilité, entrepris au sein du milieu rural, il ne faut pas oublier d'ajouter ceux qui, de tout temps, se font en vue de la sortie de ce milieu, vers les villes, ou, pour les individus des classes moyenne ou supérieure vers la Métropole.

⁶² Mendras, *op. cit.*, p. 192.

Les voies nouvelles de la mobilité sociale

[Retour à la table des matières](#)

La scolarisation, la confrontation avec la société industrielle, l'extension du commerce, des services et de la fonction publique, les actions en faveur de l'émigration ont radicalement transformé les perspectives. Si certains continuent à suivre les voies antérieures, d'autres les quittent en cours de route, ou, de plus en plus, refusent de s'y engager. Ils trouvent face à eux un cheminement qui a éclaté en une série d'itinéraires, dont beaucoup sont pleins d'insécurité, et qu'ils empruntent selon les atouts qu'ils ont reçus :

- selon leur niveau de compétence, leur chance et leurs appuis, les ruraux qui se dirigent vers la ville y trouvent des débouchés divers, allant du chômage qui alterne avec des périodes d'embauche sur des chantiers dispersés dans l'île, à des emplois subalternes dans la fonction publique. Il ne s'agit pas nécessairement de choix volontaires. Les remaniements de l'emploi rural, et la marginalisation de nombreuses exploitations ont contraint bien des colons, des ouvriers agricoles et des petits propriétaires à chercher dans les activités nouvelles, complétées par diverses formules d'assistance, le substitut de revenus qui se tarissaient, ou qui tout au moins devenaient inacceptables dans le nouvel environnement.

Le grand nombre d'individus qui conservent un statut mixte, et qui travaillent à la fois sur des chantiers, sur des plantations et sur leur propre terre, trop petite, mal située et peu équipée, souligne ces incertitudes. A ceux-là s'applique bien la constatation de Marcel Faure ⁶³ : « Le paysan-ouvrier est en général un petit paysan travaillant une exploitation modeste où il vivait pauvrement ». Dans un premier stade,

⁶³ Faure, *op. cit.*, p. 240.

l'orientation vers la ville et la société de type industriel lui semble temporaire. Son domicile ne change pas, et il y investit une partie de son salaire. « Bousculés par une révolution trop rapide (ces paysans-ouvriers) seraient prêts, si on leur donnait les moyens convenables, à reprendre la vie d'agriculteur » ⁶⁴. Mais la rupture se consomme chez leurs enfants qui refusent, au début de leur propre carrière, ce partage aléatoire, et cherchent quant à eux à quitter totalement un univers rural sans perspectives pour aller vers la ville ou vers la Métropole.

Allant en sens contraire des efforts officiels, ces mouvements ont abouti à réduire la diversité des cultures, à abaisser le nombre des animaux des petits élevages, qu'on a vendus pour acheter un véhicule, ou pour améliorer la case et à limiter l'autoconsommation au profit de l'achat de produits importés. Comme le riz importé pour la société de plantation avait le maïs local vers quelques zones résiduelles, les biens de la société industrielle submergent les autres produits vivriers locaux ⁶⁵.

- l'école prend alors une place majeure. La valeur attribuée aux études vient littéralement renverser l'ordre hiérarchique du foyer. Les enfants d'âge scolaire, qui participaient activement à l'exploitation familiale, et qui par leur travail contribuaient à la vie économique de la maisonnée, deviennent l'espoir principal de promotion. On n'hésite pas à acheter le superflu qu'ils demandent et qu'on pense utile à leur succès.

Mais leur absence fait abandonner certaines activités qu'il serait trop coûteux de confier à un salarié, tandis que la pension d'un vieillard rattaché au foyer compense en partie, sous forme monétaire, le manque à produire. Même en cas d'insuccès scolaire, les rapports qui se sont ainsi établis tendent à persister, et l'adolescent qui a échoué semble attendre dans l'inaction un emploi qui lui assurerait le statut

⁶⁴ Faure, *op. cit.*, p. 241.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 241.

auquel il s'était préparé. C'est là qu'opère le plus clairement le refus du sous-emploi traditionnel, et que le chômage apparaît comme une position d'attente. Si la situation se prolonge la perspective de la migration apparaît alors comme une issue préférable au retour sur l'exploitation familiale, perspective qui se précise encore avec l'élévation du niveau scolaire et de la qualification professionnelle, au point de prendre une importance de plus en plus considérable.

- au sein de la « société paysanne », la scolarisation et aussi l'action de certains organismes d'animation et de formation ont entraîné *l'émergence de nouvelles élites*, ou tout au moins de quelques nouveaux leaders qui prennent place à côté des notables.

Issus des activités de type syndical, ou des coopératives, ayant acquis une certaine formation technique, ces nouveaux leaders qui ne s'appuient pas sur la grande propriété foncière, tentent d'aborder de façon nouvelle les problèmes économiques et sociaux de leur région ; mais ils sont peu nombreux, souvent isolés dans leur propre communauté entre une masse qui se détourne des perspectives d'un développement agricole et les notables qu'ils remettent en question. Appartenant à la strate des petits et moyens planteurs d'origine européenne, mais ayant parfois d'autres attaches ethniques, ces nouveaux leaders parviendront-ils à s'assurer une véritable audience ? La crainte que manifestent parfois à leur égard ceux-là même qui sont à l'origine de leur émergence laisse en tout cas la réponse en suspens.

Les artisans d'une relève des notables représentent en effet une force de remise en question qui s'adresse à l'ensemble des structures de la société paysanne réunionnaise, la société de plantation – qui suit sa propre voie d'intégration au monde industriel – demeurant à l'écart de cette évolution. Comme en France, ils peuvent être conduits à dépasser l'engagement professionnel, et, parmi eux, ainsi que le note Mendras ⁶⁶ à leur propos, « les plus fervents de l'apolitisme et du

⁶⁶ Mendras, op., cit., p. 273.

« technique d'abord » se retrouvent en tête des listes électorales sans avoir beaucoup vieilli ».

Ces nouveaux leaders sont conscients du fait que la véritable promotion de leur milieu passe par un remodelage des structures agricoles, des rapports de l'homme avec le sol, des circuits de distribution, et par la libération des contraintes étouffantes des subventions, des aides et des prix protégés. Réticents devant les plans contradictoires qu'on leur présente, ils visent à l'ajustement de l'agriculture aux pressions de la société industrielle. Mais l'équilibre sur lequel ils s'appuient est fragile, car ils aboutissent à des conclusions qui ne trouvent pas leur place dans l'encadrement législatif et politique actuel dont ils ne demandent pas le bouleversement mais au moins l'articulation plus souple avec les réalités locales.

Simultanément, certains des plus riches notables quittent la terre. ils investissent ailleurs, souvent hors de l'île, les capitaux qu'ils parviennent à retirer de la vente de leurs propriétés ; les opérations qui permettent ces retraits, aidées par l'Etat, permettent d'ouvrir à un certain nombre de petits exploitants l'accès à la propriété issue du morcellement de ces domaines. On doit se demander si, en facilitant l'issue des capitaux des « gros » vers les secteurs les plus rentables, et en faisant peser la charge foncière sur les « petits » qui s'endettent pour longtemps, ces opérations, sous l'apparence d'une promotion individuelle, ne sont pas le contraire d'une promotion collective.

Elles peuvent en effet consolider l'écart entre les extrêmes de la société, et assurer le transfert vers les secteurs modernes des capitaux les plus puissants, tandis qu'elles lient plus solidement à la terre les cultivateurs les moins aisés, au moment justement où la terre cesse d'être le secteur économique d'avenir et le support de l'économie locale. Tout se passe alors comme si, avec l'aide de l'Etat, les notables pouvaient recevoir de leurs anciens colons des capitaux qui leur permettent de se retirer de l'agriculture pour aller vers la société industrielle, cependant que le passage des colons à l'état de petits propriétaires

constitue un rempart contre l'abandon des terres, et en particulier dans les zones sucrières peu mécanisables.

Les ambiguïtés de la mobilité sociale nouvelle sont ainsi ressenties par la masse des moins favorisés comme le résultat d'un jeu qui n'a pas changé de mains, et où ils continuent malgré les apparences de tenir le mauvais rôle.

- il faut enfin ne pas négliger une voie qui passe par les organismes de promotion rurale et d'organisation de la profession agricole. Des agriculteurs, qui y jouent un rôle actif parviennent à s'assurer dans ces organismes une position permanente. Ils entrent ainsi dans une classe moyenne rurale.

Ces *cadres nouveaux*, trop rares à la Réunion, peuvent être les soutiens les plus efficaces des opérations de développement et des coopératives et jouer un rôle d'intermédiaires entre les autorités et les cultivateurs. L'organisation actuelle ne leur laisse malheureusement que peu d'occasions de s'affirmer. Ou bien ils demeurent des cultivateurs, et quelles que soient leurs responsabilités, dans des groupements de développement agricole (GDA), par exemple, ils ne reçoivent qu'une rémunération dérisoire ; ou bien ils entrent dans la fonction publique, et s'éloignent du milieu rural. Rares sont les occasions qui leur permettent de devenir les cadres moyens des organisations agricoles, œuvrant en milieu rural, et placés dans des conditions compétitives face aux revenus des fonctionnaires.

Mais, même si cette promotion se fait au détriment de la poursuite de leur action, elle ouvre à certains ruraux la voie des classes urbaines.

Les interactions avec les organismes intervenant dans le milieu rural

[Retour à la table des matières](#)

Traditionnels ou nouveaux, les chemins qu'ouvrent les individus désireux d'améliorer leurs conditions, ou tout simplement de répondre aux changements de leur environnement, recourent aux interventions et les projets d'un grand nombre d'organismes qui se partagent les responsabilités et les pouvoirs relatifs au développement du milieu rural. Notre tâche ici n'est ni de décrire en détail ces organismes, ni d'examiner les relations que chacun noue avec les ruraux. Il y faudrait un autre rapport, plus volumineux que celui-ci, et l'enquête d'une équipe. Nous nous efforcerons tout au plus de dégager, en partant essentiellement du point de vue des intéressés, et des rapports sociaux accessibles à l'observation, les tendances principales des interactions de ces organismes et du milieu, non pour porter un jugement sur ces organismes mais pour mieux cerner celui du milieu.

Si les divers organismes ont chacun une tâche spécifique, des cadres et un budget particuliers, ils forment aux yeux de leurs interlocuteurs une masse assez peu différenciée. La gamme de services, de conseils et d'aides semble s'offrir globalement dans les campagnes, et les intéressés sous-estiment leur fragmentation, et les délicats problèmes de communication et de définition des champs d'activité,

Plus encore, les organismes spécifiquement destinés à l'aide et à l'encadrement du milieu rural ne sont pas toujours bien distincts aux yeux de celui-ci des cadres les plus traditionnels de l'univers familial. Les élus municipaux, les curés de paroisse, les gros propriétaires, les médecins, et d'une façon générale tous les notables, qui remplissent traditionnellement certains des fonctions attribuées aux organismes d'aide et de développement, s'inscrivent en contrepoint des initiatives

de ceux-ci. On les consulte sur les directives et sur les innovations. Bien souvent l'exemple de l'innovation, ou celui du refus, passe par eux, et les « entrepreneurs » eux-mêmes leur demandent leur caution. Dans leur action, souvent dirigée de Saint-Denis Sans grande considération des particularités locales et par des agents métropolitains peu sensibles aux réseaux de pouvoir et d'information du milieu, les organismes ne tiennent pas souvent de ces notables un compte suffisant, qu'il s'agisse de les faire contribuer au succès d'une entreprise, ou d'évaluer leur opposition.

À l'inverse, en raison de l'importance des factions et de l'acuité de leurs oppositions, une identification trop marquée avec tel ou tel leader, ou même avec les membres actifs d'une faction locale peuvent aliéner un quartier à une entreprise d'information ou d'innovation technique. L'appartenance ethnique de ceux qui sont chargés de transmettre les messages sur le terrain joue dans ce sens un rôle non négligeable.

Tout, à ce niveau, repose sur des nuances, sur les particularités de chaque situation locale, sur la personnalité des agents. La centralisation et l'uniformité des règles et des directives impliquent alors nécessairement un certain taux d'échec. D'autre part on ne doit pas oublier que, par leurs agents et par leurs messages, certains organismes semblent aux yeux de certains leaders ruraux diffuser une idéologie de classe contraire à leurs choix. De droite ou de gauche, l'opposition de ces leaders contribue parfois justement à bien des échecs et isole les agents.

La *zone d'interaction* milieu-organismes de promotions ou de développement est donc complexe et hautement diversifiée. La nature des messages qui se dirigent vers elle, et les buts qu'ils cherchent à atteindre ne le sont pas moins

* * *

Deux types d'actions se dégagent de l'observation des organismes qui interviennent en milieu rural :

– *les actions de promotion de la vie domestique* : santé et éducation sanitaire, habitat, économie du foyer, techniques de la maison et du jardin, éducation religieuse, lutte contre l'analphabétisme, aide à l'enfance, PMI, conseils alimentaires etc.

Elles peuvent s'adresser à une catégorie donnée de la population (jeunes filles, femmes au foyer, illettrés, etc.) à une zone géographique déterminée (campagnes d'éducation sanitaire, action d'animateurs appuyés sur les mass media) ou à la totalité de la population (souvent par l'intermédiaire de la radio).

La confrontation permanente avec la vie de la société « industrielle » rend ces actions extrêmement difficiles. Les objectifs qu'elles proposent sont régulièrement dévalorisés et contredits par des valeurs et des modèles que celle-ci véhicule avec d'énormes moyens.

Proposant des moyens d'accroître les ressources *en dehors* des circuits monétaires, ces actions se heurtent à l'image largement diffusée d'un progrès qui passe *par ces circuits*. On aimerait mieux par exemple, avoir les moyens financiers d'acheter un vêtement ou des aliments, que recevoir des conseils ou même une aide pour les confectionner ou les produire soi-même. Et c'est finalement en termes de biens distribués plus qu'en terme d'éducation que sont évaluées par la plupart des intéressés les actions de ces organismes...

Le contraste entre la nature et la qualité des services et des moyens d'information disponibles dans les campagnes avec ce qui est offert dans les centres urbains et en particulier à Saint-Denis confirme aux yeux de nombreux ruraux le caractère archaïque et condamné de l'univers où ils vivent.

- *les actions à fin économique*

Les buts, plus ambitieux, de ces actions peuvent être regroupés en deux catégories principales :

- *les actions de promotion économique*, qui visent à améliorer les revenus des ruraux en diffusant des techniques, et en aménageant les débouchés.

- *les actions de développement*, qui tendent à permettre à l'agriculteur d'affronter la concurrence du monde industriel et d'harmoniser ses relations avec lui.

Il s'agit d'abord de vulgariser des techniques nouvelles, de diffuser des activités que le milieu pratique insuffisamment, de former techniquement les agriculteurs. Mais il s'agit aussi de restructurer la propriété foncière, de promouvoir l'équipement rural, de donner les moyens financiers nécessaires aux investissements des entreprises agricoles, de rationaliser la commercialisation, de régulariser les prix de vente, les débouchés, les prix d'approvisionnement et l'accès aux équipements et aux fournitures. A ces actions s'ajoutent diverses activités spécialisées dans les domaines de l'élevage, de la sélection de variétés nouvelles, de l'épierrage et du modelage des terres, de l'électrification, de la voirie, et de l'irrigation.

L'entreprise est considérable et met en œuvre des moyens financiers et humains importants. Il est bien évident que tous les agriculteurs ne sont pas concernés au même chef. Les entreprises sucrières les plus considérables effectuent par elles-mêmes la plupart des opérations requises par la modernisation de leurs exploitations, selon une planification qui leur est propre. A l'inverse la masse des très petits exploitants ne reçoit qu'exceptionnellement la visite d'un moniteur qui les juge de toute façon condamnés.

Mais toutes ces activités ont quelques caractères communs, qui ont des incidences sur la façon dont elles entrent en interaction avec le milieu rural :

- elles s'adressent aux individus et non à des communautés elles font appel à une seule motivation, l'accroissement du profit économique, et négligent de tenir compte des coûts non économiques, alors que les agriculteurs évaluent globalement les remaniements de leur genre de vie et les risques qu'ils impliquent ;
- elles se présentent en ordre dispersé, et souvent se contredisent
- elles répondent à une hiérarchie administrative et technique qui insère les petits agriculteurs à la base d'une pyramide dont le sommet se trouve parmi les responsables administratifs. Concrétisée par l'échelle des revenus, *cette hiérarchie domine la zone essentielle d'interaction*, celle où se fait le contact des ruraux avec les agents des organismes de promotion (par exemple relation moniteur du SUAD /agriculteurs, relation travailleuses familiales/ familles).

L'exercice de l'autorité au long de cette hiérarchie place dans une sorte de tutelle ceux qu'elle devrait servir. En tout cas, elle empêche la libre circulation, dans les deux sens, des informations et des choix. Situés à la base de la pyramide, les travailleurs les plus directement aux prises avec le milieu rural n'ont pratiquement aucun moyen de répercuter leurs observations vers le sommet et exercent une autocensure qui se retrouve à divers échelons. Le milieu rural lui-même, dans ses relations avec eux, n'a souvent d'autre choix que de se conformer aux directives, ou de les refuser.

Il y a sûrement là une des causes les plus importantes des réticences du milieu, et des échecs. *L'absence d'écoute du milieu, le caractère unilatéral des directives, la forme hiérarchisée des relations* à tous les niveaux sont des moyens très sûrs d'empêcher l'articulation efficace des agents et du milieu.

- celles qui sont orientées vers une rationalité économique étendue à l'île entière, voire au-delà, se trouvent objectivement en contradiction avec les intérêts à court terme de bien des agriculteurs, surtout des moins favorisés ; par contre celles qui vont dans le sens de ces derniers pénalisent les entreprises qui concourent à un développement économique global.

- la neutralité technique des interventions ne correspond nullement à une neutralité sociologique. Les mêmes interventions qui permettent à certains des bénéfices substantiels aggravent le handicap d'autres. Aider les plus pauvres n'est pas nécessairement leur donner l'égalité des chances, mais simplement leur assurer le minimum, tandis que la même aide attribuée selon des normes analogues à ceux qui sont mieux placés en fait les véritables bénéficiaires des actions de développement.

Il en va ainsi tout autant des améliorations foncières et de la diffusion des progrès techniques que des efforts d'organisation coopérative. Les cultivateurs les mieux pourvus, les notables les mieux formés prennent par cette voie un avantage décisif sur les moins favorisés. En accentuant les inégalités, ces changements écartent alors définitivement les plus petits agriculteurs d'activités rurales où les chemins traditionnels sont bouchés et où les voies nouvelles ne s'ouvrent qu'aux mieux placés.

Rationalité économique et solidarités sociologiques

[Retour à la table des matières](#)

La réalité ultime des interventions, que le milieu rural perçoit mieux que les agents des organismes responsables, tient, plutôt qu'au contenu immédiat de celles-ci, au jeu des forces sociologiques et économiques dans lequel elles s'inscrivent.

Participant directement aux rapports entre ces forces, les interventions ne sont pas neutres envers elles. Et cette non-neutralité sociologique des faits techniques et des actions de promotion individuelle ou collective entraîne nécessairement une solidarité privilégiée entre le choix d'une action et les intérêts de l'une des composantes des systèmes sociaux en présence.

La promotion ou le développement peuvent en effet suivre des voies très différentes selon la position de ceux qui définissent la société vers laquelle ils conduisent. Quels que soient en effet les modèles périphériques de l'action sur le milieu, l'orientation du développement revient aux responsables politiques et aux représentants des groupes de pression et non aux techniciens ou aux agents de la promotion.

C'est donc de leurs positions respectives sur un projet de société et sur une pédagogie *réci-proque* relative à un tel projet que dépend la forme de la relation entre ces interlocuteurs que sont les agents du développement et les ruraux. Or l'absence pratiquement complète de participation des intéressés à la définition des politiques, la limitation de toute activité d'animation à une réflexion sur les moyens d'atteindre un but déjà fixé sans possibilité de porter sur les fins à moins d'être sanctionnée comme subversive, le choix dans le milieu d'interlocuteurs à l'avance favorables, tout cela empêche la naissance d'une réelle harmonie et entraîne chez la plupart des ruraux un profond sentiment de frustration.

Il est difficile et risqué de mettre ces implications en évidence. Le manque de mesure conduit facilement dans ce domaine à des positions doctrinaires et injustes. Par contre, en s'aveuglant sur les implications politiques et sociologiques des mesures techniques, on tronque l'analyse, et *on cherche à expliquer par un refus des transformations techniques ce qui est une crainte devant leurs implications sociologiques*. *En évitant* d'aborder de front le seul niveau qui soit opérationnel à long terme, on se cantonne nécessairement à des mesures palliatives d'importance secondaire.

Sans vouloir entrer ici dans le détail des actions et des organismes, on peut au moins proposer la trame d'une analyse plus poussée, qui pourrait être faite par les responsables et les agents des organismes concernés :

a. Les interventions peuvent être situées par rapport aux buts propres à chacune des trois « sociétés » décrites plus haut, ce qui permettrait de dégager leurs solidarités privilégiées avec telle ou telle de celles-ci, et au sein de chacune avec telle ou telle strate socio-économique.

Certaines se déroulent comme si chaque société était isolée des autres. C'est le cas d'une partie des activités de promotion domestique et, paradoxalement, d'une partie de la vulgarisation technique. Il semble que ceux qui en prennent l'initiative soient tout à fait inconscients de la complexité de la situation sociale et de la dynamique des changements en cours. Ils préparent leurs actions comme si elles devaient se dérouler dans les campagnes reculées d'un pays sous-développé.

Ces actions visent à assurer des conditions optimales à la société dont elles sont solidaires et à laquelle s'identifient les cadres des organismes en cause. Les propos et les plans présentés par les porte-paroles de celle-ci s'attachent alors à faire coïncider la représentation de l'intérêt général avec ses intérêts et ses buts. Les transformations contemporaines, et les attitudes du milieu rural face à ces transformations, sont alors évaluées en fonction de leurs effets, positifs ou négatifs, vis-à-vis de ces buts. Nous retrouvons ici, au niveau des objectifs, le caractère relatif de la définition des « freins » noté plus haut au niveau des interactions.

D'autres actions tendent à compenser les effets les plus graves des changements actuels, et à amortir les tensions consécutives à la rupture des équilibres antérieurs.

Hormis quelques tentatives non négligeables dans la « société paysanne », il s'agit là essentiellement de la confrontation et peut-être de l'ajustement de la société de plantation et de la société « industrielle ». Certaines mesures concourent à cet ajustement, tandis que d'autres essaient d'assurer aux laissés-pour-compte du changement une compensation et une issue.

b. On peut également rattacher les interventions au *modèle de société qu'elles impliquent pour la Réunion*,

– les unes, en mettant l'accent sur le développement des zones rurales, tentent de sauvegarder et de moderniser les activités productrices traditionnelles et de leur donner des moyens financiers et techniques. Elles cherchent à assurer à ceux qui en vivent un environnement amélioré et l'accès à un certain nombre de biens matériels et culturels auparavant réservés à une minorité.

Il s'agit pour cela de maintenir dans les campagnes le maximum d'emplois, compte tenu des remaniements nécessaires de la structure de l'emploi et de la répartition géographique de la population. Ces interventions se donnent finalement pour objectif, en réduisant les inégalités économiques, d'éviter le départ anarchique des ruraux vers d'explosifs réservoirs à chômeurs et d'appuyer sur une vie rurale rénovée une partie de la vie sociale de l'île.

– d'autres essaient avant tout de coordonner le développement des campagnes avec la concurrence croissante de la société industrielle. Centrées sur les entreprises qui offrent des chances raisonnables de viabilité dans ce contexte, ces interventions font d'une modernisation bien plus radicale un objectif prioritaire. L'élévation du niveau technique, la spécialisation des productions, le besoin accru de capitaux amplifient l'inégalité des chances des entreprises. En permettant à certaines d'entre elles d'accéder avec quelques chances de succès à un nouveau concurrentiel, elles visent un développement économique qui s

accompagne d'une rapide diminution de l'emploi rural, mais d'une élévation de la qualité de celui-ci.

Ces deux modèles, si incompatibles qu'ils paraissent, ont cependant un point commun fort important : l'un et l'autre envisagent la Réunion comme un *ensemble* économique et sociologique. Les contradictions quant aux voies retenues pour l'organisation de cet ensemble ne doivent pas laisser ignorer qu'il s'agit dans chaque cas de doter l'île d'une vie économique qui garde une place prépondérante dans le soutien de sa vie sociale.

Un autre modèle, sous-jacent à bon nombre d'interventions, est totalement différent. Découpant l'île en tranches administratives entre lesquelles l'intégration locale est faible, il la morcelle littéralement en une série de pièces détachées ; chacune suit son chemin particulier et s'adapte plus intensément à son homologue métropolitaine qu'à ses voisines dans l'île.

L'ensemble réunionnais s'estompe alors en secteurs qui évoluent indépendamment les uns des autres, malgré quelques efforts de coordination en bout de piste. Ce modèle particulier, intimement cohérent avec l'application rigoureuse de la législation et avec les grandes unités qui découlent de l'organisation administrative, mériterait de se nommer « *modèle non-Réunion* » ; toute réalité locale s'y estompe au profit des grandes unités sectorielles nationales. Paradoxalement, en augmentant les transferts et la dépendance, la « départementalisation économique » des uns, et l'extension des droits sociaux des autres œuvrent dans le sens de ce modèle « non-Réunion ».

Ces diverses solidarités sociologiques se retrouvent nécessairement sur le terrain, au niveau élémentaire des actions de promotion et de développement, entre lesquelles elles introduisent des divergences irréductibles. Du point de vue de l'habitant des campagnes, qui regarde ceux qui ont ainsi quelque pouvoir sur son destin, il en résulte cette multiplicité des orientations, et ces contradictions qui transfor-

ment souvent le dialogue que les agents du développement tentent d'ouvrir avec lui en celui d'une impuissance avec une incrédulité.

Connaissance et action

[Retour à la table des matières](#)

En rédigeant cette ébauche d'analyse sociologique des changements de la campagne réunionnaise, les remarques que plaçait M. Robert Clerc en tête du rapport d'activité de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Réunion pour l'année 1971 me sont revenues à l'esprit : « Le meilleur des rapports annuels, disant TOUT, donnant TOUS les chiffres possibles, entièrement calqué sur les catégories métropolitaines, est un rapport muet et inutile qui peut fort bien ne RIEN révéler de la vraie situation. L'important, c'est le caché, le silence entre les mots ».

Tous ceux qui ont exercé une responsabilité à la Réunion ont senti l'importance de ce « silence entre les mots », sans avoir toujours eu le temps de l'interpréter. Le premier but de cette étude est d'essayer d'approcher ses causes et de tenter de comprendre ce qu'il exprime.

Or, bien souvent, ce sont deux silences qui s'affrontent, et deux monologues, discours incompatibles que ne permettent de traduire ni la masse des documents, ni celle des statistiques. En effet, en face de l'absence pratiquement complète dans les campagnes réunionnaises de toute « pédagogie qui les aide à comprendre l'univers contemporain », se dresse chez bien des responsables l'insuffisance de la connaissance de la Réunion, que dénonce le rapport mentionné plus haut : « Cette connaissance (...) devrait sous-tendre toutes les actions et pourrait peut-être permettre dans certains domaines de faire l'économie des formes transitoires d'évolution recopiées de la Métropole, pour passer directement à des formes plus évoluées dont l'intérêt résiderait (...)

dans leur simple cohérence avec la situation réunionnaise (...). Il m'apparaît que rien de solide et de raisonnable ne peut être entrepris s'il n'est d'abord fondé sur une connaissance des choses et surtout des hommes de l'Île. L'ignorance que je regrette ici n'est pas seulement celle des services centraux à l'égard des « réalités réunionnaises », c'est aussi la nôtre, ignorance trop souvent masquée par des acquisitions hâtives et empiriques. Je suis persuadé qu'une étude sociologique sérieuse devrait être entreprise afin de doubler la connaissance économique des problèmes de l'île et permettre ainsi d'avancer en limitant les risques d'erreur ».

On peut se demander si le lien qu'établit l'auteur entre une connaissance meilleure et l'amorce de nouveaux types d'action n'est pas trop optimiste. Car des interdits fortement intériorisés chez bien des individus, interdits qu'un contrôle social rigoureux empêche de s'évanouir, enlèvent souvent à la pensée l'indépendance qui lui permettrait cette ouverture.

Les contraintes psychologiques et sociologiques sont d'ailleurs loin d'être seules en cause. Elles ont pris la première place dans ce rapport en raison du thème abordé. Mais même si les conditions les plus favorables étaient réunies, rien ne dit que tout irait mieux et plus vite. La pesanteur de l'histoire, la dure réalité qu'affronte toute société de petite dimension placée à grande distance des circuits mondiaux, la nature et les limites objectives des ressources locales, tout cela outrepassent largement les enchaînements relativement secondaires sur lesquels nous avons fait porter l'attention. Et les choix sont restreints par ces rudes réalités. Il serait utopique et malhonnête de les nier sous l'effet de quelque insulocentrisme aveugle ⁶⁷.

Toutefois, les données de base étant ce qu'elles sont, ne pourrait-on pas s'appuyer sur la connaissance du milieu pour accroître le rendement des efforts et diminuer le coût humain des transformations ? Les

⁶⁷ Cf. P. Selwyn (1978).

quelques suggestions qui suivent n'ont nullement la prétention d'être originales, ni d'être les meilleures. Dégagées au long de l'enquête et des entrevues qui ont permis de préparer ce rapport, elles ont tout au plus le mérite de lui permettre de déboucher sur quelques perspectives d'action. Mais ne nous dissimulons pas que les relations de l'enquête et de l'action sont toujours ambiguës, car les conclusions du chercheur n'atteignent le plus souvent que d'une façon marginale les responsables des choix techniques ou politiques. Ce n'est pas qu'ils refusent à priori de s'appuyer sur elles, mais la communication est difficile, malgré les efforts en vue de rapprocher les langages et ils n'ont pas la position confortable qu'assure au chercheur l'absence de responsabilité directe.

***Une stratégie d'action :
recentrer la promotion sur le milieu rural***

[Retour à la table des matières](#)

Bien que nous n'ayons pris ni sur l'ensemble considérable des services administratifs, ni sur les orientations fondamentales qui sous-tendent les actions en milieu rural, nous pouvons peut-être contribuer à de meilleures communications avec lui en mettant au point une stratégie qui tienne compte des principales difficultés rencontrées chemin faisant. Ces difficultés, inégales, ne peuvent faire l'objet d'une énumération complète, mais on doit souligner les plus générales :

- le décentrement des actions par rapport aux structures sociales et aux mécanismes de la mobilité sociale.

- la confusion des « gros » et des « petits » face à un bon nombre de mesures, qui accentuent de ce fait les inégalités qu'elles sont censées corriger, en particulier dans les domaines où les individus pèsent différemment selon leurs compétences et leurs moyens.

- la centralisation urbaine des activités de promotion, l'absence de contact personnel des cadres avec le milieu et leur confinement, presque défensif, à des tâches de gestion.
- la rareté des cas où la spécificité d'un quartier ou d'un milieu donné est prise en considération pour infléchir les modalités d'actions qui sont organisées à l'échelle de l'île entière, voire de la nation.
- l'accent placé sur la promotion des individus plus que sur celles des collectivités, et la dislocation de celles-ci qui en résulte du fait de l'accroissement des inégalités.
- Le paternalisme démagogique d'hommes politiques qui habituent la population à juger leur efficacité en terme de l'octroi de libéralités publiques et non en terme de coordination de ses efforts.
- la primauté accordée, même dans les associations travaillant à la promotion des ruraux, aux individus et aux modèles insérés dans la société « industrielle », et de ce fait la dévalorisation accrue des activités techniques et culturelles originaires des zones rurales et de celles qui portent trop ostensiblement l'empreinte d'un milieu ethnique non identifié à cette société.
- la transmission par certains agents de promotion d'une idéologie de classe qui semble requérir le conformisme idéologique des individus qui désirent obtenir leurs services.
- l'absence de concertation avec les jeunes et avec les adultes sur les objectifs localement souhaitables. Quand il y a apparence de concertation, il s'agit le plus souvent de convaincre le milieu de participer à une action déjà décidée.
- le méconnaissance par les agents de la vie sociale et culturelle du milieu où ils interviennent, et l'absence de moyen d'acquérir cette connaissance pour ceux qui le désirent.

- les ambiguïtés relatives à l'usage de la langue créole et la pénalisation qu'elles entraînent dans la communication avec les plus défavorisés.
- la confusion courante entre la promotion qui permettrait aux individus d'atteindre plus complètement la satisfaction de leurs besoins, et une acculturation qui les adapte simplement à la société industrielle en expansion dans l'île et à l'émigration.
- l'existence au sein des organismes de promotion d'une hiérarchie qui reflète par son esprit et ses méthodes la « société bloquée » dont elle procède et qui pèse lourdement sur les agents les plus directement aux prises avec le milieu.
- l'absence de communications bilatérales entre les intervenants et le milieu.
- la tendance de la plupart des organismes à confondre le milieu rural avec ceux qui le représentent de diverges façons, ce qui conduit parfois à servir au jeu local de ceux-ci au détriment des plus défavorisés chez lesquels cette attitude entretient la suspicion.

Il est bien évident qu'il ne s'agit pas là d'être négatif envers une série d'initiatives où le dévouement et la conviction de ceux qui les entreprennent franchissent bien des obstacles. Ce n'est que sur le caractère structurel de ces obstacles qu'il faut attirer l'attention de façon à envisager ce qui permettrait de les éliminer car l'efficacité de ceux qui travaillent sur le terrain se paie d'un surcroît d'efforts de leur part.

* * *

La promotion et le développement, malgré la haute capacité technique qu'exigent certaines opérations, devraient aussi systématiquement que possible se recentrer sur le milieu qu'elles concernent. Qu'il

s'agisse du domicile des agents et des cadres, du recrutement de ceux-ci, des valeurs exprimées par leur propre mode de vie, des lieux privilégiés de leurs rencontres avec les ruraux, de l'implantation de certains services, la prépondérance urbaine actuelle devrait le céder à une prépondérance rurale.

Car les villes, dans la situation particulière de la Réunion, ne forment pas avec les campagnes un ensemble intégré au sein duquel se partagent les tâches. Elles sont les centres de diffusion d'une autre forme de société. Et en s'identifiant à elles les activités de promotion prennent le visage d'une acculturation à cette société, suscitant des réticences, des méfiances, ou au contraire détruisant par le succès de ce message implicite les résultats de leur message explicite.

La rigidité de l'organisation des services crée malheureusement une véritable dualité entre des animateurs instruits et bien payés et leur « clientèle », alors que toutes les observations faites dans divers pays montrent que lorsqu'on resserre trop les liens entre ces professions et l'éducation scolaire on introduit des rigidités qui entravent le développement. Le mode de recrutement et les exigences théoriques requises pour la promotion interne des agents et animateurs vont dans ce sens et les éloignent des cultivateurs. Mais nous nous heurtons là aux règles qui régissent au niveau national les services concernés.

Le recentrement sur la société rurale devrait dépasser les organismes de promotion pour atteindre la société globale. Car celle-ci, en véhiculant les valeurs de la société « industrielle » dominante, marginalise psychologiquement le monde rural. Alors que celui-ci représente la majorité de la population réunionnaise, il n'est que de voir la nature et la répartition des équipements, les activités culturelles, le contenu des messages des mass media pour juger combien, jour après jour, les informations de tous ordres soulignent la marginalité des ruraux et incitent les plus actifs d'entre eux à s'éloigner d'un univers condamné.

Alors qu'il est si difficile d'obtenir la diffusion d'émissions émanant du milieu rural, toutes les autres émissions reflètent les besoins et les aspirations de la société urbaine dans ses secteurs les plus favorisés.

Elles imprègnent l'ensemble de la population, des valeurs de celle-ci tout en lui faisant sentir qu'elle n'y accède pas. Les bulletins météorologiques conçus en fonction des week-ends à Saint-Gilles et des voiliers de plaisance, le contenu de la publicité et les images idéales qu'elle présente, le caractère marginal des émissions destinées au monde rural, qui sont mises en évidence et comme entre parenthèses alors que les autres émissions représentent la « norme », tout cela construit dans les campagnes une image dévalorisée d'elles-mêmes.

Or l'impact des mass media est global. Les émissions de conseils techniques d'une poignée d'animateurs n'ont nullement le poids du plaidoyer permanent de la publicité et des films en faveur de biens, en faveur d'un type d'hommes et d'activités que les ruraux ne peuvent trouver dans leur cercle. Diffusant des buts lointains, mais les diffusant avec une constance et une vraisemblance qui leur donne plus de prise que n'en ont les brèves interventions des techniciens ou les conseils paternalistes d'émissions éducatives, les mass media remanient profondément les représentations et aboutissent à l'initiation psychique des ruraux à un univers que leur confrontation avec les villes leur apprend à désirer.

Les changements qui s'amorcent poussent à l'adoption de nouveaux comportements, face auxquels les propositions des agents du développement semblent des substituts dérisoires qu'on n'adopte que par résignation.

Le recentrement rural pourrait prendre bien d'autres formes, en particulier à l'heure où les cultivateurs en mutation résident encore dans les campagnes où ils sont rejoints par les résidences secondaires et les lotissements.

L'impact culturel des films de ciné-clubs et des troupes de théâtre venues à grand frais est sans doute moindre sur la petite élite urbaine à laquelle ils s'adressent que ne le serait celui des films qui passeraient dans les campagnes, même dans des conditions précaires. Des maisons de jeunes somptueuses situées dans des agglomérations sont moins nécessaires que des terrains de football peu aménagés mais accessibles aux jeunes de chaque quartier. L'une et l'autre de ces activités constitueraient un contrepoids plus efficace aux longues stations devant le « Chinois » ou à l'attrait des banlieues que des réalisations coûteuses et donc clairsemées.

Il en va de même pour un bon nombre d'activités et d'équipements, qu'il s'agisse de routes, de logements, d'eau, d'assainissements. Tous concourent, en dévalorisant les campagnes et les ruraux, à les orienter psychologiquement vers les centres urbains et le mode de vie qui en rayonne.

Cesser de dissocier les programmes techniques de leur support sociologique

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons trop insisté sur ce point pour avoir besoin d'y revenir longuement. Mais il s'agit là d'un problème aigu pour tout programme de développement.

Les conditions propres à la Réunion sont extrêmement défavorables à l'essor d'une classe moyenne agricole sur laquelle pourraient s'appuyer certains des programmes actuellement engagés. La société et l'économie de plantation d'une part, la « société de départementalisation » d'autre part exercent de telles pressions qu'il serait illusoire d'espérer que cette situation se transforme radicalement.

Aussi les chocs sociaux apportés en série par toute opération technique sont-ils systématiquement sous-estimés ; ceux qui en paient le fardeau (colons évincés, ouvriers dont l'emploi disparaît, propriétaires appauvris) se tournent alors vers les services d'assistance qui doivent faire supporter à la collectivité les aspects négatifs de transformations favorables à des exploitations particulières, sans que ce coût soit pris en considération dans le bilan global.

On n'a pas de données suffisantes sur une population lorsqu'on a fait recueillir avec l'aide de recensements et de questionnaires des données quantitatives sur celle-ci, sur ses biens, sur ses activités et même sur ses aspirations. On ne dispose en effet dans ces conditions d'aucun moyen de passer de l'addition des données individuelles à la connaissance de leur organisation. Procédant ainsi, on néglige l'équilibre global, le véritable éco-système, que constituent la région ou la communauté sur lesquelles se déroulera l'opération prévue (viabilité, irrigation, lotissements, implantation industrielle, complexe touristique, etc.). On aboutit alors bien souvent à dissocier la population relativement équilibrée qui résidait dans la zone concernée entre une minorité qui bénéficie des changements, et une majorité qui, sans prise sur les événements, devient marginale et doit recourir aux diverses formes d'assistance.

La dissociation du technique et du sociologique atteint souvent un degré extrême. Tandis que les uns s'occupent de vulgarisation et d'assistance individuelle, les autres construisent aménagements et équipements sur des bases presque uniquement techniques.

D'autres voies pourraient être envisagées. Certaines formes de développement communautaire pourraient être tentées dans certains secteurs, et accompagner les remarquables efforts techniques actuels. Toutefois des actions de ce genre peuvent ne pas trouver à la Réunion l'audience nécessaire, en raison de l'ampleur des contrastes sociaux : rares sont les régions dans l'île où l'équilibre des propriétés permette

d'atteindre le seuil de participation nécessaire sans que l'action entreprise ne soit finalement identifiée aux intérêts d'une minorité.

L'intégration plus poussée du technique et du sociologique exige alors que des efforts identiques portent sur l'un et sur l'autre. Epierrage ou irrigation, certes, mais également structure agraire, pouvoir économique local et réseaux de distribution. La convergence vers un développement global devient alors impossible devant la force des structures en place, sans compter les liens étroits des intérêts qui soutiennent ces structures avec les centres de décision des opérations techniques.

Dans ces conditions, la non-intégration du technique et du sociologique apparaît plus comme une conséquence et comme un symptôme. Mais, par un choc en retour, elle retentit sur l'ensemble de l'organisation des opérations de développement, leur posant un sérieux défi.

Organiser « l'écoute » du monde rural

[Retour à la table des matières](#)

La recherche anthropologique, ne s'adresse pas seulement aux porte-paroles habituels du monde rural, mais aussi à des catégories qui ne sont habituellement pas représentées dans les associations professionnelles. Elle tient compte aussi bien des agriculteurs que des non-agriculteurs, des chômeurs, des ouvriers agricoles ou des assistés sociaux, et révèle du milieu rural un tableau diversifié et nuancé.

Elle permet surtout d'attirer l'attention sur les réseaux de relation et de communication qui lient ces catégories, sur les leaders locaux et leurs fonctions, sur les groupes plus ou moins fortement organisés, sur les tensions entre classes ou entre groupes ethniques. Elle permet une appréciation qualitative détaillée de la vie économique des foyers et des autres unités de production ou de consommation.

Elle contribue ainsi à la connaissance du milieu par l'observation de l'enchevêtrement complexe des faits sociaux qui s'y déroulent ; attentive à ceux qui entrent directement en relation avec un problème particulier, mais aussi à ceux qui en semblent éloignés, elle permet de dégager des relations inapparentes qui échappent à une recherche armée de questions préétablies.

Dans une certaine mesure, elle a donc pour rôle de donner au milieu lui-même un moyen d'expression. Elle est, plus qu'une recherche, un moyen d'écoute et une prise de parole du milieu. Or on s'adresse au milieu rural beaucoup plus qu'on ne l'entend, et cette carence est source de malentendus.

En réalité l'écoute du milieu devrait se faire selon deux systèmes de communication :

– un système de communication ascendante, allant en sens inverse de celui qui achemine les directives vers les agents qui interviennent sur le terrain. Nous avons vu combien le manque de cette communication en retour était profondément ressenti par ces derniers. Il semble que les responsables les plus haut placés ressentent le même besoin, mais que les échelons intermédiaires de la hiérarchie s'interposent dans la transmission. Mal placés cependant pour donner des informations sur le milieu, ils s'attribuent ce rôle et transmettent aux responsables des images qui risquent d'être erronées.

C'est en réalité toute la hiérarchie qui serait à revoir (en particulier chez les moniteurs agricoles et les travailleuses familiales) par une revalorisation importante du statut de ceux qui vivent dans le milieu par rapport aux agents qui gèrent leurs activités. Leur fonction d'action devrait se doubler d'une fonction où ils seraient en tête de ligne.

– un organisme de recherche socio-anthropologique, « *observatoire social* » qui enregistrerait la structure et les frémissements du véritable volcan sociologique qu'est la Réunion. Cet observatoire so-

cial pourrait à la fois assurer la tâche permanente « d'écoute » des aspirations en pratiquant des études aussi diverses que possibles, et répondre à des besoins programmés. On doit s'étonner qu'alors que des moyens financiers et humains considérables sont mis en œuvre pour l'éducation, la santé et l'équipement de l'île, il n'existe aucun observatoire permanent de ce type, qui compléterait les travaux de l'INSEE, mais en s'orientant dans une direction bien différente.

L'écoute du milieu requiert également *une amélioration considérable des catégories utilisées dans l'approche socio-démographique courante*. Dans une première étape, les réalisations suivantes seraient nécessaires :

- assurer une *meilleure concordance des districts de recensement avec les unités sociales réelles*, et tenir compte de celles-ci dans la fixation des limites des districts. Cela permettra de suivre à travers les recensements l'évolution fine des quartiers, ce que ne permettent pas les découpages actuels.

- *réaliser une enquête sur l'emploi*, sa structure et son évolution, selon des méthodes comparables à ce qui a été fait aux Antilles. Une telle enquête permet en effet de mettre en évidence l'équilibre entre emploi, chômage, et sous-emploi dont nous avons vu l'importance sociologique capitale. Elle permet aussi d'ajuster l'utilisation des catégories socioprofessionnelles à la nature de l'emploi dans l'île et de remanier en fonction des réalités locales la définition de ces catégories dans l'étude de la structure et de l'évolution de l'emploi ⁶⁸.

- réaliser une série *d'enquêtes sur les migrations*, internes et externes, sur leur impact en milieu rural et sur leurs conséquences démographiques au niveau des communes et à celui de l'île.

⁶⁸ Depuis la première publication de ce texte, l'INSEE a effectivement réalisé des enquêtes en ce sens.

La rencontre entre les recherches destinées à perfectionner les outils conceptuels des techniciens, et les mécanismes « d'écoute » du milieu ouvre alors une voie dont quelques essais au cours de notre travail ont montré la fécondité dans les conditions réunionnaises.

Nous avons en effet été extrêmement frappé de l'enthousiasme qui a entouré les travaux de quelques *groupes pédagogiques de recherche* que nous avons organisés. Il s'agissait, afin de réduire la distance entre chercheur et animateurs, et entre ceux-ci et les ruraux, de constituer des équipes mixtes, de faible dimension, qui s'attachaient à l'étude scientifique du milieu.

Les résultats scientifiques n'étaient pas négligeables, mais dans la dynamique ainsi mise en route, ils étaient d'importance secondaire face aux changements que la recherche provoquait chez tous les intéressés. Sa valeur pédagogique pour les ruraux qui y participaient s'est révélée très grande, aboutissant chez eux à une délimitation de leurs besoins et à leur expression. Mais surtout les animateurs, moniteurs et travailleurs sociaux y ont acquis une dimension qui manquait à leur action : ils se sont perçus eux-mêmes au sein du milieu et se sont sensibilisés aux réactions de celui-ci.

De plus, **par cette pédagogie pratique de la sociologie rurale et du développement**, ils se sont affranchis de certains jugements de valeur qui les coupaient du milieu où ils travaillaient. La participation à la recherche, *comme moyen de s'entraîner à l'écoute du milieu*, les a rapprochés de celui-ci. Ils ont découvert de nouveaux interlocuteurs, qui n'appartenaient pas aux catégories avec lesquelles leur travail les mettait en relation, et ils ont ainsi pu resituer ces catégories dans l'ensemble social. Mais surtout, rendus attentifs aux valeurs et aux particularités du milieu, ils ont spontanément adopté envers elles une nouvelle attitude.

Cette attitude faite d'attention et d'acceptation, et d'une plus claire conscience des perceptions de la population rurale permet d'amorcer avec celle-ci de nouveaux rapports.

Il y aurait lieu de systématiser ce type de formation complémentaire, en généralisant des groupes pédagogiques de recherche où se retrouveraient des agents de diverses organisations, des membres de la population rurale et un chercheur.

***En matière de conclusion :
les limites de la recherche***

[Retour à la table des matières](#)

Cette enquête aurait pu se dérouler de bien des façons. En moins d'un an il était impossible de les adopter toutes, quoique bien des voies se soient révélées tentantes. Devant l'absence de données préalables, il aurait été risqué d'appliquer d'emblée à une population mal définie des questionnaires nécessairement mal adaptés, par l'intermédiaire d'enquêteurs mal formés. Quelques tentatives dans ce sens ont eu de bien piètres résultats. Toutefois il s'agit là d'une étape qui sera nécessaire, en concevant une série d'études spécialisées.

Le choix d'une méthode qui laissait une grande part à l'analyse qualitative – et non pas subjective comme certains le pensent quand ils comparent qualitatif et quantitatif – avait pour ambition de mettre à nu les éléments les plus significatifs du système articulé qu'est la société réunionnaise, et de comprendre leurs relations réciproques. Car c'est sur les relations entre éléments du système et des sous-systèmes sociaux de l'île qu'agissent les interventions de tous ordres, volontaires ou non, qui s'attaquent à cette société. C'est là que siège l'interprétation des comportements et des attitudes.

Le résultat est nécessairement abstrait, mais il s'appuie sur de nombreuses données qui feront l'objet d'autres publications. Le lecteur dira si une partie de la tâche a été accomplie. De toute façon, la réalité réunionnaise est si riche et si mouvante qu'il ne s'agit là que d'un début.

Ceux qui ont suscité cette étude étaient mus en partie par le désir de voir plus clair dans la tâche, qu'ils assument parmi les agriculteurs.

Je ne sais si leur regard est rendu plus aigu par tout ce que ce texte décrit, mais je pense que leurs choix et leurs décisions n'en sont pas facilités : l'analyse d'une société ne conduit pas à des recettes. Car, en ce domaine, la source de toute action réside non dans des techniques mais dans une volonté qui s'insère entre des intérêts contradictoires.

Le rôle de la recherche est de cartographier l'inconnu, de montrer les méandres d'un système social à ceux qui veulent agir sur lui. D'aider à comprendre le contexte et parfois d'évaluer certains des effets probables des décisions. Mais le choix de celles-ci appartient en dernier ressort au Politique, lui-même expression de la vie conflictuelle de toute société.

Deuxième partie

Pour une connaissance de la Réunion

[Retour à la table des matières](#)

Nous présentons ici, sous la forme d'un texte collectif, le résultat des séminaires hebdomadaires qui se sont tenus au Centre Universitaire pendant trois mois, d'octobre à décembre 1972⁶⁹. Il aurait été difficile de remanier ce texte qui avait été soumis à l'époque à tous les participants, car on ne pouvait le faire sans les consulter, ce qui aurait été souvent très long. On ne s'étonnera donc pas de retrouver çà et là des idées qui ont été présentées dans la première partie de ce livre. Le séminaire avait été un banc d'essai théorique et un lieu d'intense interaction intellectuelle. Plutôt que de ne pas en donner l'accès possible à

⁶⁹ Les participants étaient (par ordre alphabétique) : Jean Arnoux, Jean Benoist, Wilfrid Bertile. Jean-Marie Boisson, Michel Carayol, Robert Chaudenson, Charles Durand, Hubert Gerbeau, Edmond Lauret, Dr. Lemann. Jean Mas, Dr. Hughes Picot, R.P. de Puybaudet, Madame Odile Thieblin, Dr. Michel Turquet et Madame Valentin. Chacun participait au séminaire à titre personnel et non en tant que représentant d'institutions.

ceux qui le souhaitent, il a paru préférable de prendre le risque des quelques redites que l'on remarquera.

Les participants représentaient des horizons divers. Chacun, par son expérience, ses recherches ou son action était engagé dans la vie réunionnaise ; tous ont contribué aux séminaires, par des exposés et par des discussions. En rassemblant les textes et les notes des interventions, j'ai tenté de les intégrer, de dégager leur sens principal. Cela n'a été qu'un travail artisanal de marqueterie et de polissage : l'œuvre commune qui en résulte mêle indissolublement les apports de tous, mais la responsabilité des opinions émises n'incombe pas à chacun et je l'endosse seul car une partie de la rédaction finale a dû être mise au point sans que tous, pour des raisons matérielles, puissent être consultés. Cette synthèse ne signifie donc pas nécessairement que l'accord ait été général sur tous les points. Aucun des participants ne souscrit sans doute à la totalité de ce volume, mais chacun y reconnaît la moyenne, la résultante des diverses positions.

Il ne faut pas se dissimuler non plus le caractère arbitraire du choix de certains thèmes, les vastes zones demeurées dans l'ombre. Ce que nous présentons ici n'est pas un bilan, mais le plan d'un chantier où nous espérons voir venir bien des chercheurs.

Deuxième partie :
pour une connaissance de la Réunion

Chapitre I

Quelques directions privilégiées pour l'étude de la société réunionnaise

[Retour à la table des matières](#)

La connaissance d'une société ne procède pas par l'accumulation de faits, mais par leur mise en ordre : c'est de la confrontation d'une réflexion théorique et d'observations que se dégagent les règles ou les lois sous-jacentes au fonctionnement apparent de la vie sociale.

L'histoire, la structure sociale, l'économie, la langue ou la culture sont autant de domaines que l'analyse sépare. Mais ils sont recoupés par d'autres axes, moins apparents, plus spécifiques, communs seulement à un groupe de sociétés, axes auxquels s'articulent dans ces sociétés, les faits d'histoire, de structure sociale, de langue ou de culture. Ces axes peuvent être par exemple les modes de production dominants dans une formation sociale donnée.

Le premier effort du chercheur est alors de mettre à jour ces axes : ils lui permettront de se situer à un certain niveau de généralité, qui laisse prise à des comparaisons avec d'autres sociétés édifiées autour d'une charpente plus ou moins analogue. Il pourra, dans ces conditions, tenter de saisir la signification des corrélations qui se révéleront,

et les particularités purement locales, situées dans leur contexte, prendront tout leur sens.

Or, la Réunion se prête bien à ce genre de démarche. Société dont les origines sont récentes, elle a vu les acteurs du jeu social contemporain prendre leur place dans des conditions particulièrement accessibles à la recherche. Elle n'est pas seule dans ce cas : c'est une « famille » de sociétés analogues, les « sociétés de plantation », qui a émergé sur les terres vierges, ou rendues telles, lors de l'expansion européenne des 16^e et 17^e siècles. Formées d'immigrants européens, d'esclaves africains, puis de travailleurs asiatiques, vouées plus ou moins tardivement à la monoculture sous l'impulsion des puissances européennes dont elles dépendaient, manipulées par les aléas de l'industrie sucrière, ces sociétés ont vu se développer une constellation de rapports sociaux dont on doit examiner l'incidence à la Réunion, et situer celle-ci à sa place particulière au sein de ces « *sociétés de plantation* ».

Assez directement liés aux traits majeurs que cet héritage a modelés, d'autres axes apparaissent à l'examen de la société réunionnaise. *Société polyethnique*, marquée par la diversité, la confrontation ou l'intégration de groupes humains originaires de continents différents, la Réunion a offert à ces groupes des « niches sociales » contrastées, dont ils s'écartent selon une dynamique mal connue, véhiculant leurs héritages culturels dans des directions variées qui conditionnent l'avenir.

Mais, société intimement rattachée à la métropole, dans sa vie économique comme dans son évolution culturelle, la Réunion présente les traits, souvent crispés, d'une « demi-société » jouissant de la conscience et de certains attributs d'une société clairement délimitée, mais ne les possédant pas tous, et subissant, du fait de son branchement sur un ensemble qui la dépasse, une masse d'influence et un décentrement dont les effets se retrouvent à tous les niveaux de la vie économique et sociale.

Ces grands axes sont, de nos jours, déformés par un changement rapide. Sans assimiler la Réunion aux « pays sous-développés », on doit cependant convenir qu'elle affronte elle aussi, dans ses conditions propres les changements que connaissent d'autres sociétés, venues d'un même point de départ. Les affrontements entre les choix relatifs à son développement, à la croissance économique, aux transformations démographiques, à l'authenticité culturelle, et les discussions sur les effets positifs et négatifs d'un développement à moteur externe et sur les risques d'une croissance sans développement, sont autant d'échos du « tiers-Monde » qui résonnent à la Réunion et que nous retrouvons en contrepoint de nos analyses.

Cette société, enfin, est insérée dans un milieu géographique étroit, dont les dimensions par elles-mêmes sont un des facteurs de sa structuration. Et ce milieu a été modelé par des adaptations socio-économiques créatrices d'une série de cadres écologiques. Résultant des relations de l'homme avec les ressources du milieu, ces cadres introduisent une diversité régionale qui morcelle l'île et qui peut ou bien masquer son unité profonde, ou bien être négligée par ceux qui tentent des généralisations hâtives.

l'elles sont les lignes de force que nous nous sommes efforcés de préciser. Nous avons tenté de nous appuyer, à la fois, sur des données théoriques et comparatives, et sur des observations de la société réunionnaise. À cette étape, toutefois, la réflexion est encore superficielle, les faits d'observation sont insuffisants, et ce travail ne peut être que l'amorce d'une entreprise plus vaste. Nous espérons surtout que ce croquis sommaire d'un sujet aussi ample, complexe, Plein de recoins obscurs, et emporté par le changement, sera un point de départ. Nous souhaitons que d'autres recherches viennent enrichir, compléter ou contredire nos points de vue. À ce prix, la connaissance de la Réunion permettra aux transformations qui s'y déroulent de se conformer aux exigences de son authenticité.

Pays où l'agriculture a longtemps détenu une place dominante, et où elle représente encore une activité de premier plan, la Réunion est profondément marquée par l'organisation des rapports sociaux qui ont trait à l'utilisation du sol, et au partage de celui-ci et des revenus qu'il apporte. C'est en essayant de mettre un certain ordre dans l'examen de ce niveau déterminant de l'organisation de la société et de son histoire que nous devons aborder l'étude de l'île.

Dans ce domaine, nous pouvons aisément reconnaître deux secteurs contrastés : celui où la domination de grands propriétaires a introduit une culture intensive destinée à l'exportation tandis que la masse rurale est largement prolétarisée, et celui où une agriculture de petits exploitants combine des productions vivrières à des cultures (géranium surtout) destinées à la vente hors de l'île.

Ce -contraste est celui des structures agraires, mais surtout celui de rapports sociaux de production ; il est finalement le contraste entre des sous-ensembles sociaux dont l'ajustement ou la dislocation conditionne l'évolution de l'univers rural de l'île. Mais ce qui nous intéresse ici est de déceler dans ce contraste les variables qui interfèrent avec d'autres niveaux de la société et de la culture et qui peuvent servir d'axes analytiques et explicatifs pour les faits que le chercheur peut recueillir.

La Réunion, société de plantation ?

a) Les implications sociales de l'économie de plantation

[Retour à la table des matières](#)

La séquence socio-économique qui s'appuie sur la grande plantation productrice de denrées destinées à l'exportation s'est développée en bien des régions, en particulier dans de vastes zones de l'Amérique intertropicale. Économistes et géographes en ont tracé les grandes li-

gnes et ont montré les liens extrêmement étroits de ces plantations, lorsqu'elles occupent une place prépondérante dans l'agriculture d'un territoire, avec son histoire, l'établissement de sa population, son organisation sociale, ses problèmes ethniques et l'ensemble de ses relations avec le monde extérieur.

L'importance de ces liens donne aux sociétés et aux économies qui se sont édifiées sur de telles bases une configuration aisément reconnaissable, dont nous emprunterons la description à un économiste (Beckford, 1968, p. 240). Cette configuration permet souvent d'inférer, à partir de traits aisément accessibles à l'observation, d'autres traits moins évidents ou plus masqués :

1. « La production est basée sur des unités de grande dimension qui utilisent une importante main-d'œuvre locale dans l'accomplissement de tâches de routine rémunérées à un niveau de salaire proche du minimum vital ;
2. La production est destinée à l'exportation vers un marché métropolitain où elle est assurée d'une protection.
3. L'activité économique est entre les mains de capitaux, de cadres et de dirigeants extérieurs au milieu ;
4. Les exportations se limitent à un nombre très restreint de produits primaires ;
5. Une classe de planteurs, peu nombreux, ainsi que leurs correspondants métropolitains détient à la fois un grand pouvoir politique et un statut social élevé qui implique un certain antagonisme vis-à-vis de la masse de population ».

Les mêmes faits, examinés sous l'angle sociologique révèlent également une série de traits caractéristiques, et là encore nous nous appuyerons sur une étude consacrée à une autre région, le Brésil (Hut-

chinson, 1957, pp. 3-4) : :

« Partout où la canne à sucre s'implanta, on vit surgir dans le Nouveau Monde une structure socio-économique bien particulière. Cette structure, qu'il s'agisse des colonies portugaises, espagnoles, anglaises ou françaises était marquée par certains traits. Le premier était la grande dimension des propriétés... La culture de la canne à sucre était faite à grande échelle, et rarement pratiquée par de petits fermiers ou par des paysans.

« Partout où la canne à sucre fut plantée, sa culture fut le point de départ de grandes familles, aristocratiques, dont les membres prirent place dans le gouvernement colonial, dans la politique, dans les professions libérales et dans l'église. Les planteurs de canne bâtirent de grandes maisons sur leurs plantations, et créèrent une tradition de vie élégante, de littérature et de science, de richesse, d'hospitalité et cela avec ostentation.

« ... pendant plusieurs siècles, la plantation fut une entreprise de famille, basée sur l'esclavage, et génération après génération exploitèrent la même plante, sur le même sol, lui développant ainsi un véritable attachement. Il est bien rare que, une fois la canne à sucre installée, elle ait été supplantée par d'autres plantes, même lorsqu'elle eût cessé de donner les bénéfices énormes qu'elle apportait voilà deux ou trois siècles ».

La plantation apparaît alors non seulement comme un fait économique, mais comme un fait social total, une structure globale où s'imbriquent les exigences d'un système économique qui absorbe des régions agricoles tropicales dans l'économie du monde occidental, et, dans ces régions, une organisation de la société, de sa stratification et de ses valeurs qui concorde avec ses exigences. Le retentissement de ces faits dépasse le champ limite de la production sucrière, ou, plus exactement, il fait de celle-ci le principe organisateur central aussi bien de la société locale que des relations de celle-ci avec l'extérieur.

On a donné bien des exemples de cette réaction en chaîne qui accompagne l'apparition de la plantation sucrière (« ingenio » du 16^e siècle à St-Domingue et à Cuba, genèse de la grande propriété à la Guadeloupe, à Barbade, à Montserrat, à la Martinique) :

- le traitement immédiat du jus de canne requiert des installations dont l'acquisition et l'entretien demandent un investissement important ;
- ceux qui mettent sur pied les entreprises capables de faire le sucre s'inscrivent alors dans un circuit économique de type capitaliste ;
- ils tendent à contrôler directement ou par divers types de contrats l'approvisionnement en cannes, donc la plantation. Les petites propriétés vivrières diminuent ou disparaissent ; la terre se concentre ;
- lorsque la première colonisation de peuplement a constitué de petites exploitations familiales, la disparition de celles-ci écartèle la population de souche européenne entre deux pôles : les planteurs et une masse d'anciens petits cultivateurs qui, généralement, quittent les îles ;
- corollaire nécessaire du passage à une autre forme d'exploitation et à l'absence d'une réserve locale de main-d'œuvre : l'importation d'esclaves ou plus tard de travailleurs sous contrat ;
- la société prend alors une forme poly-ethnique et la stratification sociale se double d'une stratification raciale. Cette dernière, de coïncidence historique devient une nécessité idéologique et passe dans le système de valeurs des relations interethniques.

* * *

Dès le départ de nos réflexions, nous devons nous poser la question : dans quelle mesure, à quelles conditions, et selon quelles séquences historiques, la Réunion s'inscrit-elle dans ce cadre ?

Il ne s'agit pas de généraliser à tout prix à partir d'exemples et de théories nés d'ailleurs, mais il ne faudrait pas non plus être aveugle à l'une des forces structurantes principales de l'île.

Or, les conditions de l'implantation de la canne à sucre à la Réunion, pour ne pas parler de l'époque du café qui l'a précédée, sont éloquents. On manque de monographies détaillées de l'évolution agraire, économique et sociologique des régions sucrières de l'île, mais, si on ne s'en tient qu'au niveau le plus général, il apparaît comme évident que la séquence canne à sucre-grandes propriétés-bipolarisation de la société-chute des produits vivriers-émergence d'une aristocratie terrienne a profondément marqué l'île au 19^e siècle, et qu'elle continue à expliquer bien des traits de la structure sociale et ethnique contemporaine.

Selon Schérer (1966, pp. 58-59) la canne à sucre conduisit au défrichement de nouvelles terres : on passa de 42.600 ha de terres cultivées en 1823 à 91.000 en 1860, dont 62.000 (68%) étaient alors consacrées à la canne contre 4.200 (10%) en 1823.

« L'extension de la canne se fit naturellement au détriment des autres cultures... Ce sont surtout les cultures vivrières (sauf le maïs) qui pâtirent de la canne... Bourbon qui avait été exportatrice de vivres (elle restera exportatrice de blé jusqu'en. 1853), se vit obligée d'acheter pour se nourrir... Il en résulta un déficit croissant de la balance commerciale » en raison de l'élasticité élevée des prix du sucre et de l'élasticité faible du prix des produits vivriers.

Le comportement des propriétaires, décidant de la production, et du type de produit offert devient ainsi de plus en plus autonome par rapport à celui des travailleurs qui ne pouvaient quant à eux intervenir que sur la consommation. Incapables de décider de la production des produits qui leur sont le plus nécessaires, incapables aussi d'exercer une pression sur les salaires, ils virent s'élargir à leur détriment le hia-

tus entre les comportements de production. et les comportements de consommation.

Transformations qui impliquent des remaniements sociaux considérables et qui ont en grande partie mis en place les rapports sociaux contemporains. Le même auteur note en effet (p. 60) :

« L'extension de la culture de la canne n'alla pas sans amener de profondes transformations dans la structure agraire de l'île... Les terres cultivées précédemment en café ou en vivres par des petits propriétaires le furent en cannes le jour où elles furent rachetées par les gros propriétaires. L'extension de la culture de la canne était donc liée à un remembrement des terres miniaturisées ». Et en 1848 déjà les grands domaines, en pleine extension, représentaient 58 % des surfaces cultivables.

« En résumé, on assiste à la disparition de la moyenne propriété au profit des grands domaines et de la micro-propriété ». Après 1860 cette évolution n'a pratiquement pas cessé, conduisant aux véritables montres de gigantisme de la fin du 19^{ème} siècle qui, même fragmentés, laissèrent aux grands domaines une place largement prépondérante dans la structure agraire. L'expansion du colonage a certes accru le nombre des petits exploitants, mais elle n'a pas touché aux rapports de pouvoir entre groupes sociaux.

Si on a assez souvent examiné à la Réunion les aspects économiques et agricoles de cette évolution, on n'a par contre prêté qu'une attention modérée à ses conséquences sociologiques. Or, si de tels remaniements agraires et sociaux entraînent des arrangements structurels globalement analogues dans tous les pays où ils ont lieu, ils permettent également une assez large diversité dans leurs modalités. C'est ainsi par exemple que la date de l'expansion de la grande plantation sucrière a, aux Antilles, largement conditionné les formes de peuplement, et de ce fait de larges secteurs de la vie culturelle. Dans les îles (Martinique, Guadeloupe, Barbade, Jamaïque) où la plantation

a atteint son point culminant au 18^e siècle, la main-d'oeuvre, recrutée à travers l'esclavage, a été de façon prépondérante d'origine africaine. Les sociétés afro-américaines (Brésil, Antilles, États-Unis) se sont toutes édifiées à partir d'une importation précoce d'esclaves africains, importation massive qui n'a été suivie secondairement que de l'immigration en nombre restreint de travailleurs d'autres origines. Là le contraste entre les races atteint son amplitude maximale.

Au contraire, lorsque la plantation n'a pris son essor que tardivement, au 19^e siècle, la composante africaine, qui n'existait que de façon relativement faible, a été reléguée au second plan. Dans certains cas, l'importation de travailleurs engagés venus de l'Inde a fourni la main-d'œuvre la plus nombreuse, et leurs descendants marquent profondément la composition ethnique de la population et sa culture (Trinidad, Guyane britannique). Dans d'autres cas, la période qui avait précédé l'expansion de la canne à sucre avait vu l'établissement d'un paysanat d'origine européenne, formé de petits propriétaires et de cultivateurs-squatters. Le développement des plantations entraîna leur éviction, la chute rapide des productions vivrières, la création d'un prolétariat rural d'origine européenne auquel vinrent s'ajouter des esclaves africains. Ces îles (Cuba, Porto-Rico) sont alors caractérisées par la présence d'une importante population blanche plus ou moins métissée, d'un faible niveau économique, qui travaille dans les champs de canne ou sur les chantiers côte à côte avec les descendants des esclaves et s'intègre peu à peu à eux. Simultanément, les plantations, apparues plus tard, ont pu se développer selon une technologie plus avancée ; la pesanteur des familles traditionnelles qui détiennent le pouvoir économique aux petites Antilles ou au Brésil est moins forte, et le contrôle des terres ou des industries change plus aisément de mains, car il obéit plus à des critères strictement économiques.

Tout effort visant à saisir l'impact de la plantation sur la société réunionnaise devra lui aussi se situer aux deux niveaux que nous avons schématiquement évoqués : celui des enchaînements généraux qui construisent le système et le perpétuent, et celui des particularités

locales qui ne peuvent être interprétées que par une analyse très fine de l'histoire sociale.

On ne doit pas oublier non plus que cette structure n'est ni stable ni inamovible. Au point de départ, la grande plantation, « l'habitation » esclavagiste s'inscrit dans un système où il n'existe théoriquement qu'un écart très ténu entre organisation de la société et fins économiques de l'exploitation. Chaque grande unité de production est une « institution totale » où se déroule la vie sociale, où se modèlent les rapports sociaux, où s'acculturent les nouveaux venus (esclaves ou travailleurs engagés sous contrat). Ces unités sont l'élément de base de la société locale. Leur cloisonnement n'opère toutefois qu'au niveau de la masse de la population qui dépend d'elles, tandis que les propriétaires et les cadres dirigeants, au contraire, entretiennent de propriété à propriété des rapports étroits, forment une société qui s'étend à tout le territoire, et même au-delà.

Chacun des deux groupes qui composent la société connaît certes une différenciation interne, mais l'ensemble des rapports économiques et sociaux se fait selon un partage où le groupe dominant, d'origine européenne, est formé de planteurs et de propriétaires de « moulins » à sucre. La stratification interne de ces groupes n'entame pas ce partage.

Face à ces deux groupes, le pouvoir politique tranche de façon à maintenir la stabilité du système, dans la mesure où elle est compatible avec les intérêts de la métropole.

Or, à l'époque contemporaine, le schéma ci-dessus, simplifié certes à l'extrême, s'est largement diversifié. La plantation a éclaté en une série de types qui tiennent aux changements survenus dans plusieurs secteurs :

- les transformations techniques qui ont tendu à séparer sur le plan social les plantations des usines, et à remanier considéra-

blement la classe dirigeante.

- l'organisation interne de « l'habitation » face à ces changements.
- l'évolution de l'ampleur du capital investi, l'appel à des sources externes de capitaux, la diversité des formes d'utilisation des surplus.
- la variation des liens économiques et politiques avec la puissance qui est le fournisseur et le débouché principal.
- l'évolution des relations interethniques dans la société locale.
- l'émergence d'activités ou de sources de revenus qui concurrencent la plantation auprès de la main-d'œuvre.
- la diffusion de courants culturels et idéologiques nouveaux, ainsi qu'une évolution continue des valeurs propres à chaque segment de la société.

Bien des variantes se sont développées. On trouve encore de nos jours, à l'un des pôles de cette gradation, des plantations et, dans certains pays, des usines à sucre qui sont très proches de ce qui existait au 18^e siècle ou dans la première moitié du 19^e siècle. À l'opposé, de grandes organisations capitalistes privées ou d'État sont au contraire gérées selon les principes d'une stricte rationalité économique et d'une technique de pointe, et placées sous, la pression de syndicats ouvriers. Mais bien des combinaisons existent, entre les éléments constitutifs de ces deux extrêmes faisant de nombreuses variantes locales.

Or, les relations sociales sont directement fondées sur ces structures, et les valeurs culturelles, les choix politiques, les comportements face au changement technique s'articulent eux aussi à ce niveau. Le modelage différentiel des relations sociales selon les types que prennent les grandes unités d'exploitation rurale ne se cantonne pas en effet à l'espace clos de l'unité d'exploitation : il touche à toute la communauté, même ses secteurs les moins directement concernés par les activités de la plantation (classes moyennes, commerçants, zones urbaines). La force structurante de la grande plantation est alors l'un des leviers les plus importants dans les remaniements éventuels de ce type de société, mais aussi une cause majeure de l'inertie que rencontrent

les efforts de changement social qui négligent ce préalable.

* * *

Aussi, par-delà les traits généraux de « la plantation » faut-il mettre au point une typologie des plantations, qui, à partir de leurs bases économiques, précise la forme des rapports sociaux qu'elles soutiennent.

La difficulté est grande. Nous ne pouvons cependant entreprendre un travail sérieux sur la Réunion sans nous référer à ce qui a été fait ailleurs en ce domaine. Aucun travail valable sur la Réunion n'est possible sans resituer celle-ci dans une perspective mondiale, seule façon d'échapper à deux pièges qui, différents en apparence, se ressemblent fort : celui d'un examen qui ferait fi de tout élément d'explication générale faute de connaître autre chose que des séquences historiques purement événementielles, et celui d'une perspective strictement métropolitaine, qui inconsciente d'elle-même, distord la réalité en la mesurant avec un étalon qui ne lui est pas commensurable.

On doit réfléchir à la société réunionnaise en s'inspirant des travaux fondamentaux de divers auteurs, auxquels nous ne pouvons ici que renvoyer le lecteur désireux d'entreprendre une réflexion ou une recherche personnelle (Steward et coll. (1956), Wolf et Mintz (1957), Best (1968), outre l'essentiel sur les plantations fournissent de nombreuses références complémentaires). D'autres ont élargi ces perspectives en situant la société et l'économie de plantation dans leur contexte parmi les sociétés rurales (voir entre autres Gregor, 1965 ; Beckford, 1972 ; Gutelman, 1974).

Sans oublier la prudence avec laquelle on doit transposer aux Mascareignes des modèles issus essentiellement de la Caraïbe, nous pouvons tirer un grand parti de certains essais de typologie de l'organisation des plantations. Ils ont l'avantage de proposer une intégration cohérente de la vie économique, de la structure foncière et des rap-

ports sociaux et de montrer la nature des liens entre ces faits. Remarquons d'ailleurs que le développement de la plantation aux Mascareignes a grandement subi l'influence des Antilles. Le transfert du vocabulaire en témoigne et atteste le transfert des techniques et la véritable filiation entre les deux archipels.

Nous pouvons, au départ, prendre appui sur deux types extrêmes que Wolf et Mintz (1957) ont dénommés respectivement « l'hacienda » et « la plantation industrielle ».

a/ « *I'hacienda* » est une entreprise placée sous le contrôle d'un individu ou d'une famille. Disposant d'un capital relativement limité, l'entreprise n'a pas les moyens de réaliser des investissements importants, ni, bien souvent, de résister aux aléas d'une succession de mauvaises récoltes. Sa gestion, d'ailleurs ne suit pas uniquement les critères d'une rationalité économique insérée dans l'ensemble du système des échanges avec la métropole, mais beaucoup de ses choix sont inspirés de considérations qui tiennent à la rationalité propre à la société locale. Le statut de la famille possédante apparaît alors comme un élément plus important que le solde bénéficiaire d'un exercice, et les dépenses somptuaires (réceptions, maison, train de vie) consomment une part importante du surplus ; si on analyse ces dépenses en se référant aux critères des sociétés industrielles contemporaines on néglige une part importante de leur fonction sociologique : maintenant le prestige, elles maintiennent également l'autorité, donc la structure. Investissement sociologique plus que dépenses de consommation elles participent à l'édification du système.

Les relations entre la famille possédante et la main-d'œuvre passent en effet par une série de contacts personnels qui sont centrés autour de l'image du maître que dessinent entre autres ses dépenses, ses origines familiales et son statut racial. La rémunération des travailleurs, elle aussi, s'accompagne d'une série d'avantages matériels secondaires perçus comme des « privilèges » accordés selon le bon vouloir du maître au sein d'un réseau d'obligations réciproques mal défi-

nies par des contrats généralement verbaux.

La production de (d'hacienda » est largement orientée vers la monoculture, mais celle-ci s'accompagne d'activités accessoires qui entrent justement dans la chaîne de relations par lesquelles s'assure l'intégration verticale des travailleurs à l'unité de production et à sa direction. Les terres inutilisables pour la monoculture ont alors un rôle important. C'est là qu'on accorde des droits de culture ou de pâture qui lient le travailleur à l'habitation. C'est là aussi que se fixent des petits cultivateurs, en régime de coloriage, qui sont à la fois une réserve de main-d'œuvre complémentaire et les fournisseurs de produits alimentaires.

Lorsque les capitaux manquent, ces propriétés tendent à passer au coloriage, les risques financiers du faire-valoir direct étant trop élevés pour la famille possédante.

La personnalisation des relations dans ce système hautement paternaliste a bien des implications. Le contrôle du propriétaire sur la vie de ses employés ou de ses colons s'étend très largement hors du champ de leurs activités économiques. La société globale passe alors sous le contrôle de ces familles appuyées sur leur « clientèle » sans que celle-ci ne participe à la politique autrement que par l'intermédiaire de ces familles. et les régions rurales résistent aux actions de « promotion ».

D'autre part les liens qui se constituent sur chaque propriété entre les étages de la hiérarchie sociale, hautement chargés d'affectivité, peuvent parfois déclencher des explosions passionnelles brutales, mais ils interdisent la constitution d'une classe qui s'oppose à celle des propriétaires.

b/ *Les grandes plantations industrielles* ont un tout autre profil. Elles prennent leur origine dans les besoins croissants des métropoles en produits des îles, et parallèlement leur propre besoin de débouchés.

L'adoption a ce moment par la plupart des puissances coloniales (Grande-Bretagne, Pays-Bas) des principes du libre échange n'est pas un hasard. Édifiées souvent en dehors des cadres hérités de la période esclavagiste, les grandes plantations industrielles adoptent face aux unités précédentes des attitudes qui vont de la complémentarité à la compétition la plus brutale. Parfois cependant ces grandes plantations, accompagnées d'une usine sucrière moderne, se sont constituées par la concentration de plantations familiales, maintenant une certaine continuité avec les relations sociales antérieures.

Le plus souvent toutefois ce sont des groupes financiers extérieurs à l'île, ou des banques locales elles-mêmes très liées à l'extérieur, qui assurent les disponibilités nécessaires à une gestion qui implique de lourds investissements, une technicité élevée des cadres, l'adoption rapide des techniques nouvelles dans les domaines agricoles et industriel. Aussi ces unités sont-elles étroitement solidaires de l'économie du pays d'où provient le capital et où sont en général exportés les produits de l'exploitation.

Les investissements et la rémunération du capital ou des emprunts absorbent les surplus, qui ne sont plus investis en dépenses de prestige.

Car le support sociologique du système implique une toute autre rationalité que précédemment. La société, généralement société anonyme, utilise au maximum les terres dont elle dispose. Elle les exploite en faire-valoir direct et tend à réaliser par des ventes les capitaux inutilement investis dans les terres inaptés à la monoculture. Le paysage rural est raboté, enlevant les cases de colons et leurs jardins partout où les champs de canne, remodelés, se prêtent à une exploitation visant à une rentabilité maximale.

La main-d'oeuvre salariée prend une place prépondérante, main-d'oeuvre permanente pour les travaux d'entretien, main-d'oeuvre saisonnière pour la récolte. Les cadres techniques ou administratifs n'en-

treignent avec elle qu'un minimum de relations personnelles et, lorsque le -changement est brutal cela entraîne une frustration qui retentit sur le travail et pousse certains anciens travailleurs au départ.

Les travailleurs, devenus des prolétaires ruraux, se réfugient dans des zones para-urbaines qui entourent un secteur moderne de haute technicité. Seules des lois sociales peuvent alors rééquilibrer une balance qui penche en leur défaveur. De ce fait leurs revendications se font plus vives, leur participation politique s'accroît, leur cercle de relations dépasse le cadre de l'habitation où ils gagnent leur vie, en même temps que s'accroît leur mobilité et l'on assiste à l'émergence d'une classe, qui prend conscience d'elle-même face à des cadres à laquelle ne la lient plus les anciennes attaches d'échanges affectifs et de contraintes matérielles extra-économiques.

La plantation n'est plus l'institution globale, mais un des éléments de la vie économique, élément somme toute urbain par ses fonctions et le monde rural devient de fait un univers où la promotion de l'individu passe par une transformation des rapports de production et non plus par l'accès à une paysannerie indépendante qui ne le concerne plus. La dissolution des relations verticales au sein de la plantation radicalise les oppositions, et, au-delà des revendications économiques ce sont des tensions politiques, raciales ou culturelles qui viennent mettre en cause l'inconfort hérité des situations antérieures.

c/ Mais ces extrêmes laissent la place à bien d'autres combinaisons.

Devant la montée des revendications sociales, certaines grandes entreprises agricoles industrielles tentent de renouer avec les relations sociales de la plantation traditionnelle. Inversement, dans la compétition contemporaine, bien des exploitations familiales tendent à adopter une rationalité économique rigoureuse, ce qui ne va pas sans tension aussi bien entre les générations de la famille dominante qu'entre celle-ci et ses ouvriers.

Le principal problème, auquel le chercheur devra toujours prendre garde, est que dans toute entreprise de ce genre le diachronique et le synchronique, c'est-à-dire l'historique et le contemporain, sont indissolublement liés. La terminologie et souvent la pensée opèrent alors des confusions aussi bien quand elles privilégient l'un ou l'autre que lorsqu'elles passent de l'un à l'autre de façon incontrôlée. Dans les rapports sociaux que les hommes nouent entre eux à un moment donné autour de la production agricole, l'histoire s'incarne dans une série de déterminants qui reçoivent d'elle leur importance relative et leurs agencements réciproques, mais qui doivent au présent leurs fonctions.

b) L'« habitation » dans la vie sociale et économique de l'île.

[Retour à la table des matières](#)

Bien des gens tendent en effet à croire que les grands domaines actuels dérivent directement des premières concessions, et quand avec un mélange d'admiration et de reproche on décrit une propriété qui va selon l'expression stéréotypée « du battant des lames au sommet des montagnes » on pense qu'elle a été transmise intacte des premiers colons à leurs descendants. Si intéressante que soit cette opinion en tant que sondage de la représentation populaire de la plantation, elle ne correspond qu'exceptionnellement à la réalité historique. Le terme « habitation » tel qu'il figure sur les actes notariés et tel qu'il est constamment employé dans le milieu rural implique en effet une réalité agraire qui a subi des remaniements et qui en connaît constamment. Il est toutefois assez remarquable que les domaines construits par les rassembleurs de terres du 19^e siècle aient bien souvent retrouvé les limites des unités les plus anciennes, effaçant ainsi le morcellement et l'émiettement du siècle antérieur.

L'habitation et les structures agraires

Plus de 150 domaines dépassent 100 hectares, et face à eux une poussière de microfundia ne laisse guère de place à la propriété moyenne. L'immensité de certaines exploitations et la non-viabilité de la majorité des autres impliquent que bien des relations se nouent entre la plus grande et la plus petite exploitation.

On peut dire que, dans l'ensemble, la structure agraire actuelle n'a guère changé un demi-siècle, hormis quelques concentrations et quelques morcellements dont ceux que pratique la S.A.F.E.R. sont les plus systématiques. Lors de ceux-ci, se pose le problème social très grave de pseudo-colons, pratiquement sans terres, dont le relogement hors des domaines doit être organisé.

La législation actuelle intervient sur ces structures agraires et représente une pression de transformation très forte car par assimilation à la métropole on a donné au colon des garanties, et au fermier un droit de préemption.

Mais surtout des mesures propres aux D.O.M. constituent une véritable « machine de guerre » potentielle contre la grande propriété, en particulier par l'obligation d'une autorisation préfectorale pour les transferts de propriété, et les limites du faire-valoir direct sur les grands domaines d'usine, sous peine de retrait au profit de l'État. Toutefois l'application reste en deçà des textes.

La réforme foncière, par la S.A.F.E.R., intervient en profondeur. À la différence de la métropole, la Réunion utilise la S.A.F.E.R. pour faciliter la création de petites propriétés dans des zones antérieurement en coloriage. Les incidences sociales et économiques de cette intervention sont multiples et mal connues (sort des anciens colons, évolution des lots hors des héritages, viabilité économique réelle, stabilité des tributaires).

L'habitation et les structures de production

On peut ici se contenter de situer deux « types » importants

- *La société sucrière* (« l'usine »). Unité de production fonctionnant dans le cadre juridique d'une société anonyme et selon les règles capitalistes classiques. Issues de la concentration de petites sucreries et de propriétés, ces sociétés sont, en fait, essentiellement des sociétés à capital familial (tout au moins quant à la majorité). Leur capital est local, leur développement n'est assuré que par l'auto-financement.

Issues de la concentration de petites sucreries, ces usines sont liées étroitement aux terres à canne qu'elles exploitent en faire-valoir direct et par coloriage. C'est, selon bien des usiniers, la terre et la production des cannes qui sont leur principal support.

À la Réunion la modernisation des techniques et de la gestion n'a pas, pour le moment, enlevé le contrôle de ces usines à de petits noyaux familiaux.

- *Les habitations familiales* (par « familial » on entend « contrôlée par une famille » et non « exploités par une famille »). Très rarement intégrées dans une structure juridique capitaliste (société agricole), il s'agit de propriétés d'un individu, ou de propriétés indivises. Dans ce dernier cas, la gestion semble plus traditionnelle, et le colonage occupe une place majeure.

La structure de production se plaque sur la structure agraire et aboutit à un paysage agraire assez particulier : l'exploitation du grand domaine s'accompagne de l'inclusion sur sa terre de micro-exploitations de colons, qui alternent avec des zones de faire-valoir direct. C'est là l'un des supports les plus solides de la structure traditionnelle des rapports sociaux au sein de l'habitation. Le colon est en effet présenté bien souvent comme un paysan parcellaire relativement

autonome, et jusqu'à une période récente il se concevait ainsi. La lourdeur de la rente détournée vers le propriétaire semblait le prix justifié de cette autonomie.

L'habitation et la structure sociale

L'analyse interne de la zone des plantations montre que la grande propriété n'est pas à strictement parler aux mains d'une « aristocratie blanche » fermée, mais qu'une mobilité sociale a permis l'accès de certains individus à la grande propriété. On doit noter toutefois que d'une manière générale les Blancs, et quelques Indiens malabars, contrôlent les grandes exploitations.

D'autre part, ces structures de propriété sont évolutives : le noyau, source du pouvoir, est par nature fragile et résiste mal aux mutations par décès. Parallèlement à ces ruptures et face aux coûts et charges d'un domaine, on assiste à une dévalorisation croissante du modèle social du grand propriétaire comme type « idéal ».

Sur le plan juridique, on doit souligner l'existence sur l'habitation d'un droit verbal et d'obligations implicites réelles qui lient les colons et les propriétaires (« avances », contrats verbaux de coloriage). La tolérance des propriétaires envers certains « squatters », semi-colons qui représentent un réservoir de main-d'oeuvre lors de la récolte, constitue un lourd problème social lors des réformes foncières, et souligne des contradictions entre la loi et les comportements juridiques coutumiers. La S.A.F.E.R. s'est trouvée devant une structure foncière anarchique. Les terres qu'elle a rachetées ont alors été cédées en priorité à ceux (colons ou ouvriers agricoles professionnellement compétents et stables) qui depuis de nombreuses années avaient vécu comme de véritables esclaves camouflés de propriétaires exigeants. L'accès au paysannat parcellaire fut vécu par eux comme une véritable promotion.

Toutefois on doit souligner l'ambiguïté de l'entreprise. Ce sont les

vendeurs, les gros propriétaires, qui contrôlent le système. Les capitaux qu'ils retiraient n'avaient aucune obligation de réinvestissement local, les prix fixés traduisaient le poids de ces gros possédants. Aussi, malgré les aspects « sociaux » de cette réforme, a-t-on en réalité assisté à un *transfert de la charge foncière* sur les petits exploitants. L'encadrement rigoureux qu'ils subissent - bien des « moniteurs » se comportent comme des contremaîtres - les charges lourdes d'une terre surévaluée, les contraintes culturelles auxquelles ils sont soumis soulignent combien il n'y a eu qu'un changement dans la forme de dépendance. En même temps, les vendeurs de domaine ont pu investir leurs capitaux dans des secteurs rentables, généralement non agricoles.

Mais un autre type de problème a surgi, justement en raison des structures antérieures à la réforme. Il existait toujours, sur les domaines deux types de colons. À côté de vrais colons, légalement déclarés se trouvent de faux colons dont la fonction principale n'est pas toujours agricole. Les premiers occupent avec leur famille une surface - en statut souvent mixte (colon, petit propriétaire) - leur permettant d'assurer leur revenu presque complet, si on y intègre les diverses formes d'allocations. Les pseudo-colons n'ont qu'un point de chute et de refuge sur une terre marginale qui abrite le logement de leur famille. Ils exercent diverses activités très instables, cumulant plusieurs tâches avec un chômage chronique. Les propriétaires les laissent volontiers s'installer car ils les tiennent ainsi à leur merci et les exploitent sans vergogne si besoin est. Leur polyvalence sans qualification les place dans une éternelle dépendance vis-à-vis d'eux et des services d'assistance, et la tutelle du propriétaire leur assure le minimum nécessaire pour qu'ils ne partent pas ailleurs et lui réservent une main-d'oeuvre non déclarée.

Au cours des réformes foncières, ce dernier type de colons a dû être renvoyé, et les réformes ont détruit leur fragile équilibre. Ils sont allés grossir les bidonvilles du sous-prolétariat urbain. De vrais colons ont connu le même sort, moins souvent. Mais certains se souviennent encore que le propriétaire lui-même a plus d'une fois évincé certains

bons colons, après leur avoir fait mettre en valeur sa terre, après leur avoir fait des avances pour les engrais, le dépierrage etc... La reprise des terres en faire-valoir direct, symétrique sur les meilleures terres du morcellement par les, réformes, poursuit de nos jours un mouvement qui s'est amorcé depuis longtemps : les meilleures terres demeurent aux grands exploitants, les plus mauvaises vont aux plus petits.

c) Les transformations récentes

[Retour à la table des matières](#)

On verra plus loin avec quelque détail les incidences parfois imprévues de la départementalisation de la Réunion, qui ont amené des changements importants dans bien des secteurs de la vie sociale. La société centrée sur la plantation et la monoculture n'est pas demeurée à l'écart. Elle a au contraire subi dans bien des cas, de plein fouet, l'irruption de conditions nouvelles.

Toutefois, jusqu'à maintenant, il semble que les responsables n'aient été sensibles qu'aux problèmes économiques, et éventuellement leurs corollaires « sociaux » mais non à la réalité sociologique. Or c'est là que se passent les remaniements les plus profonds, et que peuvent être décelées les déchirures et les zones de solidité. Ici cependant nous ne pouvons avancer que quelques hypothèses, qui appellent à des recherches systématiques.

La première hypothèse prend corps autour des implications sociologiques des transformations techniques récentes : rénovation, concentrations et fermetures d'usines, remodelage des sols et passage accru au faire-valoir direct. Il est probable que ces interventions ont toutes tendance à rompre l'intégration verticale de la société antérieure, à écarter les extrêmes de celle-ci, et à amenuiser les communications traditionnelles. Ce faisant elles permettent vraisemblablement l'émergence de nouveaux modes d'intégration : la propriété, le do-

maine, perdent leur force, l'intégration verticale étant remplacée par un rattachement croissant de l'individu à sa catégorie sociale.

Des mutations politiques sont alors à prévoir ; face à la prise de conscience d'une classe d'ouvriers ou de prolétaires ruraux, les leaders politiques étroitement associés à la direction des plantations et des usines peuvent perdre leurs assises et se trouver affrontés à des opposants organisés. Ces mutations devraient affecter également l'ensemble du système de valeur qui liait les ruraux à la terre des plantations. La « désaffection » pour la canne que signalent certains avec un regret qui n'envisage aucune explication ne tient-elle pas fondamentalement à ce remaniement profond des relations sociales, impliqué lui-même par les mutations économiques ?

L'exemple des propriétés de moyenne importance est à cet égard significatif. Bien des colons se sont mis d'accord avec leur propriétaire pour ne pas respecter la loi qui n'attribue plus que le 1/4 de la récolte au propriétaire, et non le 1/3 comme précédemment. Devant la rupture des liens antérieurs, hautement personnalisés, dont les menace le propriétaire, si les proportions du partage changent, ces colons choisissent de conserver à la fois le taux antérieur et l'environnement économique et affectif qu'ils jugent sécurisant.

Paradoxalement, ils semblent plus désireux de voir durer le système que les colons des grandes propriétés qui sont maintenant « au 1/4 », mais qui se sentent de plus en plus loin des propriétaires et, du coup subissent l'attrait croissant d'activités urbaines.

Autour de cette hypothèse devraient se construire bien des recherches : monographies locales mais aussi enquêtes plus extensives, portant en particulier sur les attitudes politiques, sur les relations entre générations, sur la migration, sur les aspirations des jeunes. En relation avec ces faits, on pourra sans doute également mieux expliquer l'un des grands remaniements de la campagne réunionnaise, qui, loin de se diversifier, voit, malgré les efforts de l'administration ses activi-

tés se concentrer.

Une seconde hypothèse, qui mérite des recherches et des discussions approfondies, tient aux relations entre la société de plantation et l'ensemble de la société réunionnaise dans le contexte de la départementalisation. On peut formuler la question de la façon suivante : alors que l'économie réunionnaise n'est plus que de façon très partielle une « *économie* » de plantation, en raison de l'ampleur des transferts et de l'essor du secteur tertiaire qui s'est greffé sur eux, quelle est la part de la société de plantation ? Autrement dit, il ne faut pas être victime de l'assimilation facile économie = société, et ne juger de la seconde que par la première. Il ne faut cependant pas non plus sous-estimer les changements.

Quelques questions doivent être résolues : quelle est la relation entre le leadership traditionnel et le leadership issu de la départementalisation ? Quel est le poids des leaders de l'ancienne société dans l'élaboration des décisions de ceux de la nouvelle ? Quelle est la structure des rapports sociaux au sein des entreprises industrielles ou des organes administratifs par rapport à la structure de ces rapports au sein des plantations ? Assiste-t-on au sein de la nouvelle hiérarchie économique et sociale à un éloignement de la hiérarchie de la société traditionnelle de plantation ? Cette dernière a-t-elle été profondément ébranlée ou bien garde-t-elle le contrôle des secteurs les plus dynamiques de ses activités traditionnelles tout en s'assurant un rôle important dans les nouvelles activités ?

Selon la réponse à ces questions nous pourrions savoir si la nouvelle économie implique une nouvelle société, ou si elle assure dans des conditions nouvelles le maintien de l'ancienne et son adaptation au monde contemporain.

De ces réponses dépend non seulement la compréhension de la société réunionnaise, mais l'adéquation des mesures administratives, qui lorsqu'elles sont faites à l'aveuglette, ne peuvent être dirigées par

ceux qui les prennent. Ils se comportent alors comme des aveugles de bonne volonté qui manipuleraient un véhicule sur une route inconnue et attribueraient à la route ou au véhicule tous leurs accidents.

La Réunion, société paysanne ?

[Retour à la table des matières](#)

Quelle que soit l'ampleur des zones de plantation et l'importance de leur emprise sur les structures sociales d'une grande partie du monde rural, il existe aussi des régions de l'île où s'est développé un paysannat qui se situe parfois dans l'orbite de la grande plantation, mais parfois aussi en dehors d'elle.

La grande plantation, même si elle donne à l'ensemble de la société un visage particulier, n'interdit nullement en effet la coexistence de petites exploitations, qui jouent de multiples rôles : réserve d'une main-d'oeuvre qui ne trouve sur les grosses exploitations qu'un emploi temporaire, mise en valeur de terres peu favorables à un faire-valoir direct par les entreprises de grande dimension, exploitation en colonage, choisie par les propriétaires pour diverses raisons ; on sait combien à la Réunion cette dernière solution a été fréquente.

Il existe d'autre part des secteurs géographiques importants, que le climat ou la nature du sol ont tenu à l'écart de la mainmise des domaines sucriers ou des grandes propriétés. Dans bien des cas, ces zones se sont prêtées au développement de petites exploitations où la polyculture se combine diversement avec la culture de la canne ou du géranium, et avec l'élevage.

Ce qui nous intéresse ici n'est pas le bilan économique ou la répartition géographique de ces exploitations. Notre souci est de mettre en relief les incidences sur la société de ces faits de structure agraire et

de vie économique. Laissant la voie ouverte à d'autres schémas sociaux que ceux de la société de plantation ils ouvrent peut-être une alternative avec ce qu'offre celle-ci. Et c'est par le canal de leur influence sur les relations humaines qu'ils interviennent sur l'ensemble de la vie sociale et politique réunionnaise. Toutefois face à la puissance de la plantation, les petits agriculteurs ont -souvent dû se couler dans les moules que celle-ci a construits pour ses propres fins, sans parvenir à édifier ou à maintenir une société paysanne.

Quelle est la situation exacte de la Réunion à cet égard ? Nous n'avons pas les moyens de répondre à cette question. Mais nous pouvons tenter de formuler avec plus de précision ce qu'elle implique. Cela conduira sans doute aux recherches nécessaires.

* * *

Sous-jacent à ces recherches, un thème reviendra sans cesse, dans le monde rural réunionnais : quels sont les attributs idéologiques, sociologiques, culturels des individus qui vivent principalement du travail de la terre ? En quoi se rattachent-ils plutôt aux prolétaires ruraux qui gravitent directement autour des usines à sucre, et en quoi se rapprochent-ils d'un paysannat ?

Les réponses ne pourront se faire qu'à partir d'une analyse extrêmement nuancée, qui dégagera de nombreuses situations locales différentes. À la place de l'image du monde rural peu différencié qui ressort de la plupart des propos courants apparaîtra un univers extrêmement complexe.

Les mesures globales qui réussissent quelque part et échouent partout ailleurs, doivent sans doute leur évolution apparemment imprévisible à la haute spécificité locale des besoins et des possibilités. Et les modèles simplifiés buttent sur des échecs graves parce qu'ils ne partent pas de l'analyse de cette spécificité et des différences qui la conditionnent. Ne tenant compte ni du coût social ni d'un modèle plus

vaste de la société où les divers visages du monde rural se complètent ils nient les éléments porteurs de différences. Ils usent d'une échelle de valeur qui ne s'appuie que sur une partie de la vie de la société : les traits propres à une société paysanne deviennent alors des « freins » qu'il s'agit de relâcher en estompant les différences.

Nous sommes d'ailleurs en face d'un problème très complexe. De la communauté rurale isolée, aux semi-ruraux qui gravitent près des villes ou des usines à sucre, existent bien des transitions.

Le principal problème siège dans cette pseudo-paysannerie qu'a développé le colonage.. Selon la nature des rapports avec le propriétaire, selon l'étendue des exploitations, selon les perspectives d'avenir vécues par les colons, on assiste là à une véritable dislocation d'attributs sociologiques, idéologiques ou culturels qui, dans une société paysanne, forment un ensemble. Dans bien des cas, la vie quotidienne et économique est pratiquement analogue à celle des paysans parcel-laires tandis que la trame de l'organisation sociale est totalement différente. D'où les redoutables ambiguïtés qui président aux diverses formes de regroupement et d'action collective, comme à l'acceptation des perspectives de promotion.

Dans une société paysanne, des liens très étroits associent la famille, l'entreprise économique, le régime foncier, les modes d'héritage, les rapports de voisinage et la structure de la communauté. Le groupe local entre lui-même en relation avec d'autres groupes et la ville prend généralement une place importante.

Aussi, en ce qui concerne la Réunion, devons-nous toujours garder présent à l'esprit ce double aspect de la vie sociale des régions rurales : une part de cette vie trouve ses sources sur place, une part trouve ses sources ailleurs, dans un réseau de dépendance. Mais le point capital, qui fait la spécificité de société analogues à celle de la Réunion, tient justement à la variabilité des formes locales de dépendance et à l'importance généralement très grande des sources externes

par rapport à celles qui émanent du groupe local.

De ce fait, même lorsque les attributs culturels d'un paysanne semblent se développer, leurs corollaires sociaux n'émergent pas, ou peu. La société paysanne, décentrée, ne trouve la source de sa dynamique qu'en dehors d'elle-même, faute d'avoir pu acquérir les attributs sociologiques capables de la faire apparaître en elle. -Et dans toute période de changement apparaissent alors des tensions que les paysans vivent dans un sentiment justifié d'impuissance.

Il faut donc étudier de nombreux secteurs ruraux pour mettre un peu d'ordre dans nos connaissances et préciser le partage des fonctions sociales dans chacun d'eux. Sans doute apercevra-t-on que dans bien des régions la juxtaposition de nombreuses exploitations familiales ne constitue pas nécessairement une société paysanne, tandis qu'ailleurs celle-ci existe, malgré des apparences trompeuses. Les comportements face au changement social trouveront là sans doute leur meilleure explication, et pourront également faire l'objet de certaines prévisions

Une dernière remarque s'impose cependant. Le rôle que la relation ville-campagne joue, dans bien des sociétés a vraisemblablement été, en partie, récupéré à la Réunion par une relation plantation-petite exploitation. L'étude des incidences de la dépendance du monde rural par rapport au monde urbain, rejoint alors celle de la société de plantation. Il faudra évaluer sur des exemples précis les effets de cette relation sur la genèse et l'évolution des structures sociales des zones rurales liées à la grande exploitation sucrière.

La recherche sur le thème « La Réunion, société paysanne » appelle ainsi à une approche analytique très fine, mais elle exige que cette analyse se fasse dans une vision très intégrée des divers groupes sociaux de l'île, ne cherchant pas une explication étroitement localisée à des faits sociaux qui résultent de relations multiples.

Deuxième partie :
pour une connaissance de la Réunion

Chapitre II

Quelques problèmes réunionnais

*L'impact de la métropole
sur la société réunionnaise*

[Retour à la table des matières](#)

L'année 1946 marque une discontinuité profonde dans la forme de l'impact de la Métropole sur la Réunion : le changement de statut entraîne un changement qualitatif et quantitatif. Aussi n'évaluerons-nous bien les effets de 35 ans de départementalisation que si nous examinons auparavant les modalités d'intervention de la Métropole dans la vie réunionnaise avant ce nouveau statut.

L'administration actuelle tend à dater la naissance de la Réunion de 1946 ! Il n'est pour cela que de lire rapports et discours. Et elle se masque, voire elle nie d'autorité, tous les phénomènes qui pourraient avoir leurs racines dans une société structurée avant 1946. De deux siècles d'histoire coloniale, on fait une formule : « ils ont une mentalité d'assistés, et c'est sans doute la séquelle de l'esclavage ». Et, à partir de là on ne cherche pas plus avant les causes de résistances au chan-

gement, les mécanismes de la véritable production d'anticorps suscitée par les nombreuses interventions que reçoit l'île.

Or la Réunion apparaît depuis longtemps comme une sorte de cible vers laquelle des émetteurs originaires de la Métropole enverraient leurs influx. Comment cette cible est-elle touchée ? Quelles sont les traces des coups tirés vers elle ?

Voyons d'abord ce qu'était cette cible avant 1946.

La Réunion avant la départementalisation

[Retour à la table des matières](#)

Nous ne disposons malheureusement d'aucune étude documentée de la sociologie de la Réunion à cette époque. Nombre d'indications peuvent toutefois être rassemblées à partir de la Presse, de rapports de missions, des publications locales, administratives ou privées. L'interview de témoins de cette époque apporte aussi des données précieuses, appelées à disparaître.

Les principaux faits qui se dégagent montrent que la Réunion de cette époque – disons de 1925 à 1940 – correspond assez bien au schéma de la société de plantation, tel qu'il a été exposé au chapitre précédent. Les grands domaines fonciers sont le support d'une aristocratie économique (« le sucre anoblit ») qui détient le contrôle de l'assemblée locale et qui, à travers ce contrôle, a la haute main sur les relations avec la métropole et sur le gouverneur. Seule la personnalité de tel ou tel gouverneur peut faire contrepoids à ce pouvoir. Ce véritable pouvoir régional entièrement entre les mains du groupe dirigeant de la société de plantation, gère l'île en fonction des seuls intérêts de celui-ci. Le sous-équipement est général dans tout ce qui ne correspond pas

à la production sucrière ou aux besoins somptuaires – y compris les besoins intellectuels et artistiques – de l'élite dominante.

Les contrastes sociaux sont soulignés par une barrière raciale qui s'efforce d'être très stricte dans les zones sucrières où se trouve la majorité des descendants d'Africains et d'Indiens. Les zones de peuplement blanc, géographiquement marginales, demeurent à l'écart de tout investissement et de toute promotion.

Les communications avec l'extérieur sont difficiles, le réseau routier intérieur est pratiquement inexistant, et les rares routes sont en très mauvais état (la route de la Montagne n'est goudronnée que sur 8 km), le chemin de fer est désuet, les services sanitaires ne s'adressent pratiquement qu'au groupe le plus aisé.

Les « régions naturelles » de l'île sont coupées les unes des autres, et à ce repli correspond un véritable découpage de la population entre zones et groupes ethniques qui s'ignorent et se craignent.

Simultanément, et depuis longtemps, la classe dominante a pu former en son sein une élite qui assume toutes les fonctions importantes (professions libérales, direction des services administratifs), même les moins directement liées à la production sucrière. Elle présente face à une population misérable et peu instruite un front relativement homogène, et c'est par elle seule que la Métropole connaît la Réunion, par elle que sont définis les besoins de l'île, ses objectifs et ceux de son économie, en relation avec les représentants de cette classe en métropole.

Sur place, l'intégration verticale des plantations, dans des liens étroitement paternalistes, assure la stabilité du système. Dans les campagnes marginales, à la limite des plantations et au delà, la société des « Petits Blancs » s'organise en petites exploitations familiales, intégrées dans des paroisses que dirige un clergé conservateur. Le Chinois, microbanquier et commerçant de détail, détient le pouvoir éco-

nomique et il est l'un des rares individus de ces petites communautés à communiquer régulièrement à l'extérieur. Les notables, par l'acquisition de terre et par la vie politique étendent leur pouvoir sur ces zones, et y font figure souvent de dernier recours, dans une relation fort analogue à celle qui existe sur les plantations.

La conscience de l'île, une vision globale de ses besoins et de sa vie sociale n'est donc le fait que de la minorité dominante. Les liens familiaux, les ententes et les conflits économiques, les rencontres à Saint-Denis ou à Saint-Pierre assurent en son sein un réseau de communications qui n'existe nulle part ailleurs dans l'île.

Aussi, que ce soit dans les relations directes avec le pouvoir politique, dans les échanges économiques ou dans la diffusion des idées, les membres de la classe dominante de la société de plantation, fraction très réduite de la population, *étaient les seuls capables de recevoir l'impact direct de la Métropole. Ils opéraient comme un relais et un filtre entre celle-ci et la masse de la population.*

Après la départementalisation

[Retour à la table des matières](#)

La départementalisation a suivi de près le traumatisme de la guerre, qui s'est exercé fortement sur cette société. Il avait touché dans son fondement la production du sucre (de 10 à 15.000 tonnes), et donné un nouvel essor aux activités que la grande plantation étouffait. Les cultures vivrières, la renaissance d'un artisanat, rendues nécessaires par l'isolement de l'île avaient rendu un peu moins puissants les détenteurs du grand capital et des domaines fonciers. Les opérations militaires et les choix politiques nécessaires avaient contribué également à un nouvel équilibre, où les « marginaux » se trouvaient mieux placés.

On comprendra mieux alors les conditions dans lesquelles s'est faite la départementalisation et l'accueil qui lui a été réservé à la Réunion. Initiative de la gauche, la transformation de l'île en département français a été reçue avec hostilité par la bourgeoisie locale. Elle perdait là son pouvoir politique le plus visible : le conseil général qui tenait désormais lieu d'assemblée locale était seulement consultatif ; elle devait accepter les règles d'une démocratie formelle et d'une égalité sociale qui lui étaient profondément étrangères, en particulier en raison des barrières raciales. Elle voyait dans la départementalisation la rupture d'un ordre ancien au profit d'une structure menaçante.

Inversement, la masse de la population semble avoir été favorable au nouveau statut. Mais elle était inorganisée, entièrement dans la dépendance des planteurs et des usiniers, incapable de tirer directement parti de la nouvelle situation. L'administration prit alors dans l'île une place centrale, qu'elle n'a guère abandonnée depuis. Dès lors, la société réunionnaise allait se caractériser par une lutte plus ou moins déguisée, une guerre plus ou moins froide, entre la classe dominante de la plantation et le pouvoir administratif. Ce combat des administrateurs et des notables a connu bien des épisodes, et n'est pas achevé. Dans bien des cas, la Plantation, appuyée sur les structures de production et sur l'ensemble des relations par lesquelles elle assure son pouvoir sur la population a semblé do miner l'administration, voire la confisquer à son profit. Mais le pouvoir administratif, appuyé sur Paris, sur une législation qu'il est chargé d'appliquer en homogénéisant au maximum la Réunion et le reste de la France et en recevant de celle-ci les crédits nécessaires, a poursuivi l'application de la loi de 1946. Et les effets mécaniques de cette loi sont venus heurter directement la structure sociale antérieure.

Le Préfet, et les fonctionnaires dans leur ensemble, ne s'appuyaient plus sur les revenus issus de la Plantation, ni même de l'île. Ils se sont ainsi constitués sur celle-ci en un corps indépendant des pouvoirs directs de ceux qui la contrôlaient jusqu'alors. Ils ont établi avec la population, par une série d'implantations (santé, école, aides sociales,

etc.) des relations directes qui ont littéralement cisailé bon nombre des liens de domination qui existaient antérieurement dans l'île. La classe dominante a cessé d'être l'intermédiaire et le filtre entre la Métropole et la population : les Réunionnais, de façon accélérée, sont entrés en contact direct avec la Métropole et en ont reçu les influences. Et les fonctionnaires ont joué là le premier rôle.

En 1946, les fonctionnaires d'origine métropolitaine étaient bien peu nombreux : 267, dont 140 dans l'enseignement et 113 dans l'armée. Ils avaient l'auréole liée à leur origine. On ne les considérait peut-être pas comme des « Blancs » authentiques, mais ils portaient un message d'espoir. Par eux, par leur action, tous ceux auxquels la société de plantation n'offrait que la médiocrité, le mépris et l'exploitation pouvaient devenir des Français à part entière. De plus, ils venaient distribuer généreusement la manne métropolitaine qui commençait à tomber, doucement, à mesure que les lois sociales prenaient pied dans l'île.

Ainsi se développa une première catégorie de fonctionnaires métropolitains, premiers porteurs du message de la Métropole, premiers agents de son impact massif. Généralement, ils étaient des pionniers, des hommes ayant connu des pays divers, des entreprises coloniales où ils avaient pris l'habitude de prendre en charge, outre leur tâche immédiate, la vie collective de la population. Les conditions matérielles de l'époque les amenaient de toute façon à un contact étroit avec les Réunionnais de toutes classes sociales : difficultés de déplacement, nécessité de résider sur les lieux du travail, longs séjours qui aboutissaient souvent à un mariage local et à une fixation définitive.

Mais le nombre de fonctionnaires s'accroît : 761 en 1961, 1874 en 1967. Simultanément les informations diffusaient plus largement. La radio se répandait, et des idées nouvelles venaient lentement s'opposer aux structures en place. Certains fonctionnaires métropolitains, dès cette époque, prenaient une position politique de gauche ou d'extrême gauche et contribuaient à la remise en question des rapports sociaux,

tandis que d'autres se solidarisaient des cadres de la société de plantation qui tentaient par divers moyens de les annexer à leur point de vue. Mais surtout, un effet de nombre commença à se faire sentir. Métropolitains d'abord, puis créoles de plus en plus, les fonctionnaires tendirent alors à se former en groupe clos. Les Métropolitains surtout, leur nombre aidant, développèrent une société parallèle, repliée sur elle-même, ayant ses quartiers résidentiels, son genre de vie tandis que se développaient à son usage des services et des magasins vers lesquels une partie de leurs homologues réunionnais prirent l'habitude de se diriger.

Progressivement, on assista ainsi à la naissance d'une faille, dont la largeur est grande de nos jours, entre les fonctionnaires métropolitains – et les créoles qui les rejoignaient dans leurs comportements et leurs modes de vie – et la population réunionnaise. Les cadres de la société de plantation prirent à nouveau leurs distances, et commencèrent alors à jouer subtilement d'un sentiment national qui leur permettait de récupérer en partie les autres groupes sociaux, tandis que la masse de la population n'entraît plus en contact avec ces fonctionnaires que dans des circonstances relativement limitées aux relations de travail, ou bien en quêtant auprès d'eux une assistance croissante.

Simultanément, la présence massive de ces nouveaux venus, qui disposaient de moyens matériels importants, de prestige, de pouvoir, et d'aisance eut sur la masse de la population, et en particulier sur les jeunes ce que certains économistes nomment un *effet de démonstration* : les fonctionnaires apparurent comme les véhicules de modèles socio-culturels, et d'un genre de vie qui remettait en question l'ensemble de la vie culturelle locale. Agents inconscients d'acculturation, ils durent de plus en plus leur impact sur le milieu à l'exemple que donnait leur genre de vie. Simultanément, le modèle du planteur ou du grand propriétaire devenait désuet.

C est là, sur ce double écart économique et culturel que se greffe alors une réaction dont l'ampleur n'a cessé de croître : devenus corps

étranger, devenus par leurs seule présence à la fois agression et modèle inaccessible, les fonctionnaires s'écartèrent de la population. On les rendit responsables de ces frustrations, on leur attribua les causes de toutes les situations que leur présence révélait ; leur comportement, la distance croissante avec la majorité de la population, le mépris souvent explicite pour la culture locale confirmaient les soupçons.

Le « pouvoir administratif » déjà déconsidéré par ses compromissions politiques voit alors sa légitimité se dégrader. Il apparaît à bien des yeux comme un pouvoir contraignant dont le seul avantage est qu'il détient la manne. Mais la valeur de celle-ci est à son tour remise en question : octroi aux individus les rendant plus passifs et plus dépendants, l'aide apportée par la loi semble avoir dérapé avant son but, qui était de permettre le développement de la collectivité dans de nouvelles structures. Tout semble alors se passer aux yeux de la masse de la population comme si, avec la complicité consciente ou non de la plupart des fonctionnaires, la classe dominante avait détourné la départementalisation à son profit, se réservant les actions de développement et concédant à la masse l'assistance et l'aumône, dans une structure de dépendance renforcée.

Le changement incessant des fonctionnaires, leur faible pouvoir réel, les rapports de plus en plus restreints avec la population, le contrôle de plus en plus évident de la minorité dominante sur les actes de l'administration contribuent à accroître le mouvement de rejet. L'autonomisme, brandi comme épouvantail par ceux dont le comportement est l'une de ses principales causes, sert alors d'excuse à des pressions qui seraient impensables dans un département français à part entière. Justifiant par l'absurde cet autonomisme qu'elle prétend combattre, et l'alimentant par ses conduites, une partie de l'administration poursuit alors le processus de dégradation de rapports qui, après avoir bien commence, tendent vers l'affrontement.

Ce tableau est peut-être trop sombre ? Mais il rend globalement compte des enchaînements par lesquels on en est arrivé à ce que l'es-

poir mis dans la Métropole se soit souvent transformé en rejet, ou au mieux en indifférence sceptique.

Or ces relations sont le contexte et la trame par lesquels se fait sentir sur la Réunion l'impact de la Métropole. Impact devenu considérable depuis qu'ont craqué les écrans anciens. C'est dans ce contexte que les actions volontaires, issues des directives administratives ou d'initiatives locales se sont développées en vue de moderniser l'île, de l'équiper et de lui donner un nouvel équilibre social et économique.

Comment, dans ces conditions s'est traduit l'effet sur l'île de toutes les activités mises en marche ?

On doit distinguer plusieurs types d'activités à cet égard. On constate d'abord un succès éclatant de tout ce qui touche à l'équipement. Aux quelques dizaines de kilomètres de routes goudronnées de 1950 a succédé un réseau routier moderne et dense ; les Hauts ont été désenclavés, le système postal, l'équipement scolaire, la distribution de l'électricité et de l'eau ont fait des progrès spectaculaires, ainsi qu'on pourra en juger en consultant l'Atlas de la Réunion.

Mais il s'agit là de domaines où la population demeure essentiellement passive. Réalisations techniques qui dépendent de l'apport de capitaux et de compétences, ces aspects de l'impact de la Métropole n'impliquent qu'une faible adaptation aux problèmes locaux et aux particularités sociales de l'île. Ils ne requièrent guère la participation de la population, ni une connaissance bien poussée de celle-ci. Basés sur une rationalité technique et économique, ils n'ont pas eu à affronter la réalité sociologique locale.

Par contre, là où celle-ci est au premier plan, l'échec a été quasi général. Le schéma « économique » de développement ne tient compte ni des implications sociologiques des structures agraires, ni de l'effet de démonstration massivement introduit par les fonctionnaires, ni de la lutte sourde de la classe dominante contre toute véritable par-

ticipation de la population, ni des particularités ethniques historiques ou religieuses. De plus, les schémas et les plans proposés sont rendus encore moins crédibles par la rotation rapide des fonctionnaires et les changements incessants de politique qu'ils entraînent, et par la tolérance de l'administration envers des scandales et des corruptions qui sont de notoriété publique.

L'échec de la politique de production, qui tient largement à l'inadéquation de cette politique à la réalité locale, et à l'imposition de voies incompatibles avec elle a été alors imputé aux Réunionnais, à leur « mentalité d'assistés ». Alors que la croissance sans développement conduisait nécessairement à une assistance de plus en plus généralisée, on s'est mis en tous milieux à invoquer cet effet comme cause, se refusant à remonter aux véritables causes.

Il faudrait étudier avec beaucoup de détails dans cette perspective certains secteurs particulièrement révélateurs (qui ne sont cités qu'à titre d'exemple pour montrer la diversité des aspects de cette question) :

- la scolarisation, et son profit inégal selon l'origine sociale des enfants.
- la politique d'assistance médicale, et son détournement vers la constitution d'une minorité privilégiée (médecins privés et pharmaciens) qui coûtent à la collectivité des sommes sans rapport avec le service rendu et qui entravent une véritable politique d'hygiène et de médecine générale.
- l'évolution des coopératives et les effets démobilisateurs sur l'activité économique des petits agriculteurs de la prise de contrôle de la plupart des institutions par les grands propriétaires.
- les associations de promotion, leurs buts avoués et leur idéologie. Qui les contrôle et les inspire, et quelle réaction cela entraîne-t-il dans le milieu ?

- l'effet de démonstration, sous tous ses aspects. En particulier la contradiction entre la façon dont vivent les « agents de développement » – qui jouissent de congés payés en Métropole, de belles maisons, de salaires stables – et le message qu'ils prétendent faire passer auprès des travailleurs et des agriculteurs.

Impact global et massif, le choc de la Métropole sur la Réunion a donc deux aspects principaux :

- un impact volontaire et organisé. Il touche à l'équipement, à l'éducation, aux interventions sociales, aux tentatives dans le domaine économique etc. Il connaît des succès et des échecs. C'est à lui qu'on se réfère en général, lorsqu'on évalue les effets de la départementalisation.
- mais il existe un autre impact, incontrôlé. Effet secondaire en apparence, il submerge en fait le précédent. La Métropole, autrefois maintenue à distance, est entrée en force. Avec ses hommes, son argent, ses valeurs. Ses interventions techniques ont eu des effets sociaux imprévus : le désenclavement des Hauts a drainé les gens vers les bidonvilles ; l'ouverture de chantiers a transformé bien des paysans en prolétaires semi-chômeurs ; l'afflux de fonctionnaires a imposé un modèle de vie et une croissance du tertiaire qui contredisent tout effort de développement ; la démocratisation politique et économique a été souvent détournée par les anciennes structures, dans un contexte qui rend ce détournement de moins en moins tolérable et entraîne des réactions violentes ; les notables ont vu leur prise et leur influence se distendre ; les jeunes ont tourné leurs regards vers l'émigration ; les activités de production n'ont pu sauter le hiatus qui les séparait des activités de distribution alimentées à la manne métropolitaine et se sont réduites.

Ainsi, paradoxalement, l'impact de la Métropole laisse une amertume qui se tient bien souvent aux frontières de la révolte. Le modèle de *Homo economicus* demeure inaccessible, tandis que l'univers éco-

nomique antérieur s'effondre, ne laissant pour perspective que l'entassement urbain en quête d'assistance, ou l'émigration.

Bilan inquiétant, que nous n'avons pas assombri à plaisir, car aucun de nous ne souhaite le chaos. Mais ce n'est qu'en osant dire ce qui est qu'on peut cesser de se complaire dans des bilans qui comptabilisent le béton et oublient que les hommes ne vivent heureux que si leur société et leur culture évoluent harmonieusement.

Diversité régionale, diversité économique

[Retour à la table des matières](#)

Les types de rapports de l'homme avec le milieu naturel, ou, plus exactement, les types de rapports qui se nouent entre les hommes dans l'exploitation du milieu naturel, se reflètent dans la diversité des régions. La dépendance matérielle de l'homme envers les éléments constitutifs du milieu naturel se réduit à mesure que la technologie se développe et que la production s'accroît. Par contre cette forme de développement n'implique pas nécessairement que la dépendance de l'homme vis-à-vis de l'homme se réduise d'autant, bien au contraire.

La diversité régionale de la Réunion, et les rapports contemporains entre les régions de l'île apparaissent alors comme la résultante de l'entrecroisement de ces deux axes : les ressources offertes par le milieu et les capacités de l'homme d'utiliser ces ressources d'une part, et d'autre part l'organisation des rapports humains dans l'exploitation de ces ressources et dans leur redistribution. Ecologie formée de deux versants, l'un naturel, l'autre sociologique, et qui aboutit à donner aux régions de l'île des visages propres ; qui aboutit aussi, à travers leur contraste à des affrontements qu'il nous appartient de mettre en évidence. Mais, là encore, plus que des résultats, c'est un cadre de réflexion qui est proposé ici. Comme dans d'autres domaines les recher-

ches manquent même si la géographie apparaît privilégiée par rapport à d'autres disciplines grâce aux travaux de Defos du Rau et de ses élèves.

Les éléments constitutifs de l'espace régional

[Retour à la table des matières](#)

Fondés sur le relief et sur le climat, quatre grands domaines naturels existent à la Réunion.

La plaine au vent

Humide et chaude, alluviale, grasse et riche, elle a été défrichée très tôt et intensément mise en valeur. Les pentes de cette région restent forestières, mais le reste est le domaine privilégié de la monoculture de la canne à sucre sur de grands propriétés.

La zone sous le vent

Elle est plus sèche. La zone côtière est steppique et misérable (traditionnellement pêche côtière, exploitation des coraux, élevage des chèvres et pâturage semi-nomade des bovins). Les zones de culture sont étagées et décalées en altitude par rapport à la côte au vent. On trouve successivement, au-dessus de la zone steppique, une zone sucrière, une zone de cultures mixtes (cannes, maïs, ou maïs-géranium), une zone de géraniums et de cultures vivrières, cette dernière zone se faisant souvent sur brûlis (défrichés).

Plus peuplée que la zone au vent, cette zone est plus hospitalière en raison de l'altitude qui tempère toujours le climat.

La zone du volcan

Très humide, chaude, elle est constituée de laves récentes et peu fertiles. Jusqu'à la côte, c'est la forêt qui domine. Cette région est la moins active de l'île : un peu de pêche côtière, un peu de polyculture (maïs, canne, vanille).

Les « Hauts »

Cette région donne à la Réunion des traits originaux, car on n'en rencontre que rarement l'équivalent dans les petites îles tropicales. Le climat y est frais, le sol souvent fertile.

Les « Hauts » ne sont d'ailleurs pas homogènes du point de vue physique. C'est leur « genre de vie » qui leur confère une certaine unité. Il faut en effet distinguer les « pentes externes », et les « plaines », des « cirques ». Les premières sont le lieu de cultures destinées à l'exportation (géranium) qui sur de petites exploitations de propriétaires ou de colons se combinent à des cultures vivrières et à l'exploitation de la forêt. Dans les cirques, on voit surtout une agriculture de subsistance, accompagnée de quelques productions « monétaires » assez limitées : vigne de Cilaos, lentilles, fleurs et légumes de Salazie. Région peu peuplée, et en voie de dépeuplement depuis l'ouverture des routes, les cirques et certaines plaines sont en passe de voir leur économie s'intégrer bien plus directement à l'ensemble de l'île. Cessant de devenir des lieux de production pour l'autoconsommation, ils deviennent le lieu de « changement d'air » et de résidences secondaires.

Espace régional et structures sociales

[Retour à la table des matières](#)

Sur ce substrat géographique se sont épandues des formations sociales différentes. Ayant leur propre système économique, leurs propres besoins, leur propre hiérarchie, elles ont également leur vision du monde, leur langue, leur composition ethnique particulières. Les rapports différents entre les hommes ont alors entraîné des modelages différents du milieu.

La société de plantation domine dans les grandes plaines, sur les pentes au relief calme, elle a délaissé les montagnes, les régions trop cloisonnées, les sols peu fertiles ou trop arrosés. Les agriculteurs sont étroitement dominés, intégrés aux grands domaines, soit comme colons soit comme ouvriers agricoles. Ils demeurent souvent sur le sol de la grande propriété, et leur habitat peu évolutif forme des agglomérations denses et misérables. De plus en plus, pour échapper à cette contrainte ils tendent à se détacher de la terre et de l'usine sucrière pour aller sur des chantiers. Le chômage est élevé, ainsi que la délinquance.

Cette société, par besoin de main-d'œuvre a fait venir les esclaves et les engagés indiens ou malgaches. Leurs descendants se concentrent dans les zones où elle domine, et ils sont en majorité étroitement liés à elle. C'est là que les « Malabars » marquent de leur empreinte culturelle et de leurs croyances les autres groupes.

Dans cette zone, les influences de la Métropole pénètrent plus difficilement qu'ailleurs. Les grands propriétaires et les cadres de la société de plantation exercent un contrôle qui emprunte parfois les moyens d'une contrainte fort rude. Les associations de travailleurs, les secteurs d'animation rurale s'y heurtent à une résistance importante.

Par contre l'opposition politique, souvent jugulée lors des scrutins, est forte ⁷⁰.

Dans cette zone, où la structure foncière montre la prépondérance absolue de la grande propriété, les équipements sont assez bien développés (routes, chemins d'exploitation), mais les conditions d'habitat et d'hygiène sont souvent déplorables : à un climat chaud et humide se combinent les effets de l'absence d'investissements dans l'habitat et du surpeuplement.

Le « *monde des Hauts* » est orienté tout autrement. Il ne se limite d'ailleurs pas toujours à la zone d'altitude (Avirons, St-Joseph) mais c'est en altitude qu'il est le mieux représenté. Formé par ceux que la plantation avaient rejetés, il s'est développé dans les zones-refuge qui ne convenaient pas à l'expansion de celle-ci. Les pratiques agricoles sont centrées sur les exploitations familiales de paysans parcellaires, qui construisent leur case sur leur propriété. Celle-ci, même lorsqu'elle est pauvre, reçoit un investissement constant de la part de son propriétaire et contraste avec l'habitat des zones sucrières. La production, orientée vers l'autoconsommation a pendant longtemps porté sur l'exploitation des ressources environnantes : défrichage, cueillette en forêt (andettes, larves de guêpes, fruits sauvages, palmistes, miel sauvage, brèdes), pêche sur la côte sud (pêche côtière et ramassage de mollusques). L'expansion du géranium a entraîné un afflux monétaire et la spécialisation de certaines zones (Plaines, Hauts de l'Ouest).

Le peuplement effectué en réaction à la conquête des terres par la grande plantation a pour noyau les Blancs, qui restent dominants. Dans certaines régions, ils coexistent avec les descendants des Noirs marrons qui avaient utilisé avant eux ces zones-refuge.

Ces petits exploitants, longtemps isolés, ont été relativement ouverts aux efforts de développement technique et économique. C'est

⁷⁰ Rappelons que ce texte date de 1974.

parmi eux, du moins dans les régions où le milieu est le plus riche (Petite-Ile, St-Joseph) et où l'emprise de la grande plantation se fait le moins sentir, qu'ont eu lieu les progrès agricoles les plus notables, dans l'élevage et dans la production vivrière. Les coopératives sont assez efficaces, les moniteurs agricoles trouvent un écho, et les structures locales offrent une bonne prise à leur action. La scolarisation atteint une efficacité bien meilleure que dans les plaines sucrières, et le recrutement d'instituteurs et de petits cadres de la fonction publique a souvent ces zones pour origine.

Les habitants de la société des Hauts ont d'ailleurs le sentiment d'une certaine supériorité sociale sur ceux des Bas – et vers 1930 ce sentiment s'appuyait sur une aisance relative et sur le sentiment de liberté face à la Plantation. De nos jours la paupérisation de la région combine ce sentiment avec celui d'une menace.

La structure agraire montre combien les héritages ont « haché » la terre. Les petites exploitations combinent souvent des parcelles dérisoires, même si une endogamie assez stricte a pour effet d'éviter une trop grande dispersion des terres. La vie collective n'a toutefois pas un caractère très contraignant ; l'organisation communautaire est assez faible, et les notables de la société de plantation assurent souvent leur emprise sur une bonne partie des Hauts, directement ou par divers intermédiaires. Un certain sentiment de solidarité raciale sous-tend d'ailleurs les rapports entre ces petits paysans et les « gros » de la société de plantation. Ce n'est que récemment que s'ébauche, avec difficulté, la conscience de solidarités et d'antagonismes économiques plus forts que ceux qui tiennent à l'ethnie.

L'évolution récente semble altérer profondément certains secteurs de cette société. Tandis que de petits agriculteurs investissent et peuvent accéder – si le contexte économique de l'île et les rapports avec la Métropole leur en laissent le loisir – à des exploitations modernisées, d'autres abandonnent la terre, et vont rejoindre sur les chantiers périurbains les prolétaires de la société de plantation. Ces chantiers sont le

creuset d'une nouvelle identité de classe qui diffuse ensuite dans les campagnes. Mais, simultanément, la structure traditionnelle de la famille, rigide, s'effrite, les terres deviennent des friches, et les jeunes refusent de prendre la suite de leurs parents. C'est parmi eux qui se recrute le plus fort contingent de candidat à la migration. Ceux qui restent à la terre sont par contre bien plus sensibles que ne l'étaient leurs parents au système qui les exploitait. Alors que le père avait souvent payé très cher l'accès à la terre (étant successivement journalier, puis colon et journalier, puis colon-proprétaire et enfin propriétaire), ils refusent souvent de voir leur travail aller aux exploitants plus puissants, et on voit s'amorcer des revendications en vue de réformes radicales du droit d'accès à la terre.

Quelle sera l'évolution de ces courants ? Elle dépend parfois des conditions naturelles : certains îlets, certains quartiers semblent condamnés. Elle dépendra surtout de la politique économique et de ceux qui la contrôlent effectivement. On est en droit de penser que l'harmonisation des buts de cette société avec ceux de la Plantation sera difficile, et qu'un véritable affrontement se fait à bas bruit, affrontement que reflètent les méandres de la politique de « développement » agricole. Il est à craindre que devant la puissance des porte-paroles de la plantation et devant leurs arguments relatifs à la production de denrées exportables, les paysans des Hauts ne soient une fois de plus vaincus. En tout cas, il y aurait lieu d'examiner sérieusement les compatibilités et les incompatibilités des divers plans de développement avec leur survie. Car ils représentent une part non négligeable de la culture et de la société réunionnaises.

La ville et la nouvelle classe moyenne

Fonctionnaires, membres des professions libérales, commerçants voient leur nombre croître depuis la départementalisation. Emargeant directement ou par contrecoup au budget métropolitain, ils se concentrent dans les villes. Celles-ci connaissent une expansion considérable,

sans rapport avec les fonctions qu'elles peuvent jouer envers le monde rural.

La société qui prend ainsi son expansion développe des modèles nouveaux de consommation. Ses dépenses ostentatoires deviennent le symbole de sa richesse, mais celle-ci qui ne s'appuie pas sur la production de l'île agit comme un repoussoir face aux activités des campagnes, incapables de satisfaire de telles dépenses.

Le lien avec les campagnes tend à revêtir un caractère de domination croissante. Chaque ville se trouve placée au cœur d'une zone qu'elle commande, et dont elle dévitalise les activités antérieures (commerce, artisanat, résidence des fonctionnaires et cadres moyens). Les espaces polarisés qui se dessinent ainsi remanient profondément l'ancienne division régionale et traduisent la dépendance accrue de la campagne envers la ville, c'est-à-dire, en fait de la société antérieure envers la Métropole dont la ville est à la fois l'expansion et l'expression.

La concentration des pouvoirs dans les centres urbains est elle-même fort inégalitaire. Le pôle urbain de Saint-Denis draine la majorité des richesses, alors qu'il ne représente pratiquement qu'une faible partie de la production de l'île. La ville prend alors de plus en plus le profil de la ville des pays sous-développés. Née autrefois en fonction de l'économie de traite, elle devient le lieu d'une économie de consommation entretenue de l'extérieur. L'excès d'argent qui y afflue, loin d'y améliorer les conditions de vie de la majorité est créatrice d'inégalité ; le coût des produits essentiels devient excessif pour les plus démunis tandis que la pression inflationniste constante profite aux commerçants et à ceux dont les salaires reçoivent de copieuses compensations « de vie chère ».

La ville est aussi le lieu par lequel les circuits économiques de l'île débordent celle-ci et s'intègrent au monde capitaliste occidental. Intégration qui ne se fait pas comme un tout, mais partie par partie, en

secteurs grossièrement autonomes : capitalisme français, liens entre certains (groupes ethniques de commerçants avec des pays étrangers, migration de capitaux.

*La confrontation des ensembles sociologiques
et les disparités régionales*

[Retour à la table des matières](#)

La localisation géographique relativement précise des formes de société que nous avons sommairement décrites conduit à ce que les conséquences de leur confrontation s'inscrivent dans le paysage en termes de disparités. Analogue à la disparité que les contrastes entre la société de plantation et la société des Hauts avait fait émerger sur la base de variations naturelles, la disparité qui se creuse maintenant s'appuie sur les conditions antérieures – conditions naturelles certes mais aussi existence des formations sociales en place – tout en traduisant l'impact qu'ont sur elles les faits économiques nouveaux.

Il apparaît alors que les contrastes régionaux sont en réalité des affrontements. Certaines régions apparaissent face aux autres dans une situation comparable à celle des pays sous-développés face aux pays développés. On n'est souvent pas loin d'une relation d'exploitation et de domination. Affrontement entre société de plantation et société des Hauts, affrontement entre zones rurales et expansion urbaine sont l'un et l'autre des relations de force.

Les villes captent les initiatives, il n'est que de comparer les niveaux d'équipement des centres et des quartiers ruraux pour s'en assurer. Les campagnes perdent leurs forces vives, et, à mesure que l'économie s'appuie plus sur les transferts et les subventions, elles perdent même leur raison de produire. La concurrence des produits importés, concurrence directement économique comme concurrence des profils de consommation, leur donne un autre coup.

Les terres elles-mêmes appartiennent souvent à des citadins, qui les conservent mais ne les mettent plus en valeur, ou qui y établissent des résidences secondaires auxquelles va une part importante des dépenses publiques (comparer les systèmes d'adduction et de traitement des eaux ou de collecte des ordures à Saint-Gilles les Bains et à Saint-Gilles les Hauts !). Les capitaux n'irriguent guère les campagnes. Les salaires des travailleurs agricoles tendent eux-mêmes à se retrouver dans les supermarchés urbains tandis que meurent les boutiques rurales.

Il faudrait étudier avec plus de détails les flux d'hommes et de biens au sein de la Réunion pour obtenir un tableau précis des mutations qui se font actuellement dans la nature des régions de l'île et dans l'évolution de leurs fonctions. Mais la tâche du planificateur ne serait-elle pas de s'appuyer sur la réalité sociologique sous-jacente à cette mutation, s'il désire la conduire vers un nouvel équilibre profitable à la Réunion toute entière ?

Linguistique créole et société réunionnaise ⁷¹

[Retour à la table des matières](#)

La question linguistique, à la Réunion, dépasse les problèmes relatifs au créole, mais celui-ci est au centre de tout débat sur la langue. Il serait cependant très intéressant d'aborder un jour les autres langues, dont l'usage correspond à des groupes humains et à des fonctions sociales bien déterminés : le gujerati, qui semble en voie de disparition – , l'urdu, essentiellement lié à l'enseignement écrit de la religion chez les Indiens musulmans ; l'arabe littéraire (prières, récitation du Coran)

⁷¹ Depuis la rédaction de ce chapitre la linguistique créole a fait à la Réunion un travail considérable. On en trouvera des résultats dans les Cahiers du Centre Universitaire et dans la revue « Etudes Créoles ».

langue purement limitée à ces usages mais étrangère à la communauté qui l'emploie ; le tamoul, devenu langue sacrée et ésotérique ; les parlers chinois.

Il ne faut pas oublier non plus que la langue est un phénomène social total : produit culturel ; elle est également un outil majeur dans le fonctionnement social ; elle porte, outre les messages qu'elle véhicule explicitement, un système d'appréhension globale de l'univers qui est le support des particularités les plus intimes d'une culture. Identifiée, dans son expression dominante comme dans ses variantes, aux groupes et sous-groupes sociologiques qui l'utilisent, elle connaît face aux autres langues des rapports analogues à ceux qu'ont entre eux les groupes sociaux eux-mêmes. Elle apparaît alors comme l'expression, et souvent le lieu de leurs affrontements ou de leurs ajustements. Aussi l'étude linguistique de la Réunion prend-elle une importance réellement centrale dans la compréhension de la vie de l'île.

Toutefois cette étude est difficile. Il n'est déjà pas aisé d'étudier une communication linguistique qui implique l'usage d'une seule langue (question de niveaux de langue, fonctionnement décalé des réseaux discursifs qui constituent toute communication, etc.). Il est encore bien plus difficile de faire cet examen quand deux ou plusieurs langues coexistent dans une communauté donnée (situations de plurlinguisme, de bilinguisme, de diglossie).

De plus, à la Réunion, tout effort de synthèse est prématuré. Les travaux portant sur les variétés des usages linguistiques en fonction des données socio-culturelles sont très rares ; on connaît à peine les limites des différentes communautés de communication... Toute approche est donc préliminaire, et elle vise surtout à attirer l'attention sur ce problème crucial que la sensibilité des individus et le fonctionnement des rapports sociaux exigent qu'on place au rang auquel il a droit.

Plusieurs démarches peuvent être envisagées : une étude synchronique, envisageant la langue en relation avec les autres faits sociaux

contemporains, et une étude diachronique, retraçant l'évolution de la langue, et de ces rapports. La langue elle-même peut faire l'objet d'une étude interne (genèse, évolution) et d'une étude externe (comparaison avec les parlers d'autres zones). On trouvera dans les volumes de Robert Chaudenson de riches données sur ces approches du créole de la Réunion.

Le domaine sociolinguistique, lui, concerne moins la langue dans ses particularités propres qu'en tant qu'objet de relations sociales. Ainsi, une approche sociolinguistique interne vise-t-elle à déceler dans la langue les traces d'évènements sociologiques (un bon exemple est donné par les relations de la structure de la langue anglaise avec l'histoire sociale de l'Angleterre). Au niveau externe, c'est en tant que participante d'une structure de communication que la langue doit être envisagée. De ces points de vue, il reste beaucoup à faire à la Réunion.

Créole et histoire sociale de la Réunion

[Retour à la table des matières](#)

De nos jours, les relations de la langue française et du créole traduisent essentiellement le rapport Métropole-Réunion. Il n'en a pas toujours été ainsi. Un créole est la preuve au contraire d'un rapport qui se noue sur place entre un colonisateur et une population dominée. Une loi générale semble lier ces conditions sociolinguistiques à l'apparition de ces langues de type particulier. Lorsque la population dominée a été importée dans le territoire, on a assisté à la naissance de ce qu'on a nommé des créoles exogènes, très différents de ceux qui sont nés là où des colonisateurs sont venus s'assurer le contrôle de population indigènes demeurées en place (créoles « endogènes »). Dans ces derniers cas, les langues vernaculaires subsistent souvent, et le créole sert surtout de moyen de communication avec les autorités.

Dans le cas des créoles exogènes, on observe au contraire une disparition rapide des langues vernaculaires et le créole tend à devenir le seul parler de la totalité de la population quelle que soit sa diversité d'origines. Parfois il devient peu à peu la forme régionale de la langue européenne à laquelle il se rattache (Brésil, Réunion (?)).

La perspective historique montre alors quelques points essentiels.

– Le rôle majeur de la société de plantation. Certes, dans le cas de la Réunion, le créole est né avant que cette société ne connaisse sa pleine expansion, mais il y a trouvé le moule dans lequel il a intégré tous les groupes ethniques. Il a fallu pour cela que d'autres forces agissent, forces destructuratrices de ces groupes ; la comparaison avec Maurice est éloquente à cet égard.

À l'époque de l'esclavage, l'habitation était le lieu de l'assimilation linguistique. Les esclaves créoles servaient de modèle aux autres, et le créole était le signe de l'adaptation du nouveau venu. Le fractionnement des apports ethniques, le souci constant d'éviter la constitution de groupes ethniques homogènes, ont agi dans le même sens de la généralisation du créole.

– La déculturation des nouveaux venus (esclaves, engagés) se faisait dans une société où le peuplement blanc était important. Encore en 1715 50% de la population était blanche, et de nos jours ce taux n'est pas inférieur à 20%. Le groupe d'origine française avait face aux autres un double avantage : homogénéité linguistique, et présence – par une partie de ses membres – au sommet de la société. Les français régionaux populaires se trouvaient alors dans une situation privilégiée face aux autres apports linguistiques tandis que la classe dirigeante ne s'écartait guère de l'évolution linguistique de la Métropole.

C'est donc dans un contexte marqué par la déculturation et la destructuration des groupes dominés, par la présence majoritaire du parler d'origine française, et par la hiérarchie sociale et culturelle au profit de

l'apport européen, que le créole a pris naissance et s'est développé. Ces caractères paraissent essentiels pour analyser sa genèse : les fondements socio-linguistiques de l'édification du créole sont les seules explications de sa structure. Une linguistique idéaliste, qui méconnaît les liens constants entre langue et société ne parviendrait à rien face à l'inextricable mélange en créole des faits archaïques et des innovations linguistiques.

Or la situation dans laquelle le créole s'est développé est bien moins simple qu'on ne le dit souvent. On pose ce problème dans le cadre d'une relation à deux termes : maîtres-esclaves, ou bien Blancs-Noirs, ou encore langue dominante-langue servile. Mais cette relation simpliste et théorique conduit à négliger bien des factures : structure de la plantation, multiplicité d'origine des esclaves (le créole est aussi la langue qu'emploient les esclaves entre eux), diversité des apports français, eux-mêmes évolutifs et hiérarchisés.

Le créole joue alors un rôle dans le sein de l'organisation esclavagiste. Il est sans doute différencié dès cette époque en plusieurs niveaux, malheureusement inconnus. Il s'étend vite, et dès la seconde génération née sur les plantations, on peut admettre qu'il devient la langue maternelle. Issu d'un sabir qui était la langue de contact des débuts, il devient une langue constituée, qui garde alors tous ses traits. Par la suite, les importations massives de travailleurs au 19^e siècle ne remettent pas en question la prépondérance d'un parler qui, établi très tôt – sans doute en moins d'un demi siècle – a fait preuve depuis d'une remarquable stabilité. La force d'absorption des créoles de l'Océan Indien montre que ce trait n'est pas propre au créole de la Réunion. Malgré les assauts qu'ils ont reçu, les créoles mauricien et seychellois en témoignent.

Créole et société contemporaine

[Retour à la table des matières](#)

À la différence des dialectes encore en usage dans certaines provinces françaises – et du créole haïtien –, le créole de la Réunion est partiellement compréhensible d'emblée pour le métropolitain nouvellement arrivé. Dès lors on doit se demander s'il n'y aurait pas un continuum allant du créole le plus éloigné du français jusqu'au français régional réunionnais, le plus proche du français « standard ». On peut par contre poser en principe que le créole forme un système linguistique spécifique et que les points de convergence avec le français ne dépassent pas une proportion significative (où se situe dans ce cas la frontière français-créole ?).

Ainsi, d'emblée, le problème qui apparaît au centre des préoccupations concernant le créole n'est pas interne au créole, mais il concerne les relations du créole avec le français. On peut dire que, dans la société contemporaine, c'est autour de ces relations que se nouent tout le débat sur le créole, et ce débat, dépassant la langue reflète celui qui touche aux sociétés.

a. Le contact du français et du créole

Les implications contenues dans la notion de continuum ou celle de système linguistique spécifique débouchant directement sur des choix pratiques concernant les contacts entre les deux parlars, en particulier « français abatardi » (c'est-à-dire « mélangé » et non « dégénéré »). Au niveau de l'enseignement, il faudrait le purifier, débarrasser progressivement les enfants de leur parler maternel. On implique alors que le parler maternel est un « sous-produit », néfaste, et on culpabilise son usage, entraînant en réaction une forte agressivité secondaire.

La seconde position autorise à aborder le créole selon les procédures descriptives de l'analyse linguistique, et rend possible une étude contrastive des deux systèmes linguistiques en présence, base de l'élaboration d'une toute autre méthode d'enseignement du français.

Les connotations politiques de ces choix font que bien des positions à priori sont prises dans un sens ou dans l'autre, et que le sujet débouche directement sur l'expression de conflits latents.

Quelle que soit la voie choisie, le résultat demeure : la population tend vers la diglossie, dans des conditions et à un rythme qu'on connaît d'ailleurs mal. Quelle est la pression exercée par le français sur le créole, par l'école et par les multiples canaux d'émission de messages en français ? Expriment les rapports actuels avec la Métropole, cette pression s'exerce, sur toutes les couches sociales, sur toutes les générations. Les leaders de la société de plantation, qui jouaient un rôle de filtre vis-à-vis des influences de la Métropole, ainsi qu'on l'a vu plus haut, maintenaient au créole une quasi exclusivité dans des contacts avec la masse de la population. De nos jours, cet écran est brisé et le français pénètre directement partout. On ne sait guère les effets réels de cette pénétration. Existe-t-il des différences entre régions, entre statuts sociaux ? Quels liens peut-on déceler avec l'analphabétisme ? Existe-t-il une résistance du créole ou celui-ci subit-il une acculturation croissante ? Assiste-t-on à l'émergence de véritables bilingues ou une francisation croissante du créole ? Quel est l'impact réel de la résistance des intellectuels créolistes ? etc.

A ces questions, bien des réponses sont avancées sans preuves, sans études préalables. Extrapolant facilement à partir des langues régionales en France, on aboutit à des conclusions et à des positions qui, tout en soulignant l'acuité du problème, ne le résolvent en rien.

b. Les variétés du créole

La diversité du créole à la Réunion n'a pas que des bases géographiques. De nombreux facteurs, étroitement imbriqués, entraînent des variations phonétiques et lexicales qui ont elles-mêmes valeur de message sur la qualité sociale du locuteur. Nous manquons de monographies suffisamment précises pour permettre des comparaisons et pour dégager les régularités sous-jacentes à ces faits. On connaît globalement les différences phonologiques et lexicales entre les Bas et les Hauts ; elles Permettent une identification aisée du « créole des Bas » et du « créole des Hauts ».

La question se complique lorsque ces identifications sont accompagnées de jugements de valeur. Quoique s'exprimant explicitement uniquement à propos de la langue, ces jugements sont en réalité le transfert sur l'instrument linguistique d'un jugement hiérarchique qui affecte globalement le groupe qui l'utilise. Les variantes phonologiques et grammaticales sont alors interprétées comme des indices de stratification socio-culturelle, et doivent être étudiées d'un point de vue sociolinguistique en tenant compte de ces jugements. Le mépris affiché par nombre de Blancs des Hauts envers le « gros-créole », envers le « créole cafre » rend compte d'une attitude plus globale, d'un clivage entre Blancs et métis ou Noirs. Il existe ainsi tout un vocabulaire, de contenu péjoratif, pour désigner le parler d'un autre groupe, ou certains de ses traits phonétiques.

Dans une certaine mesure on peut se demander si on ne décèle pas ainsi, au sein du créole un comportement analogue à celui qui se passe dans la confrontation du créole avec le français. La valorisation psychologique d'un usage linguistique ne traduit-elle pas, en nuances souvent subtiles, les véritables rapports sociaux au sein d'une société très hiérarchisée ?

c. Le créole, la culture réunionnaise et une certaine « vision du monde »

Les recherches ethnolinguistiques ont montré que chaque langue effectue son propre découpage de la réalité. Elle crée les catégories en les nommant, et la dialectique qui s'instaure entre la perception et le nom contribue grandement à l'édification d'une communauté de vision du monde entre les locuteurs d'un même langage : la langue d'une communauté donnée est organisatrice de son expérience du réel. A la Réunion, l'utilisation de mots français dans le créole n'implique pas que ces mots correspondent aux mêmes découpages, qu'ils traduisent et conduisent à une même approche du réel. Il ne s'agit pas là de notions marginales qui ne porteraient que sur des termes et des concepts secondaires. C'est au contraire au niveau d'éléments fondamentaux du langage qu'existent des écarts importants entre les champs sémantiques de mots analogues : temps, espace, couleur (raciale), image corporelle, maladies, monde végétal.

La convergence apparente du créole et du français pourrait alors entraîner des communications totalement « décalées » : la présence du français agirait comme un véritable brouillage, et réciproquement, en raison de la proximité apparente des deux langues et du non recouvrement des catégories qu'elles impliquent derrière un même vocable. Il y a bien des recherches à faire sur ces questions, qui touchent à un domaine de la plus haute importance, aussi bien pour la pédagogie que dans les rapports entre la Métropole et la Réunion ou l'adaptation des immigrants réunionnais en France.

Liée à cette question, celle, bien moins saisissable, des connotations émotionnelles du créole et de ses variantes mérite aussi des recherches. Il ne s'agit pas, bien entendu de se placer là à niveau individuel, mais au niveau collectif, en quête de la part la plus socialisée de l'affectivité. Il s'agirait de préciser la charge émotionnelle de tel mot, dans tel groupe socio-culturel. On pourrait alors confronter ce type de

champ avec celui que le même mot recouvre en français, et faire grandement progresser l'intercompréhension profonde des communautés.

d. Créole et combats politiques

La théorie de l'aliénation culturelle par le français est récente, et ne se limite en fait qu'aux individus qui possèdent parfaitement le français. Elle a cependant valeur d'indice sur les incidences affectives d'une acculturation trop rapide ; elle est aussi l'une des formes de l'expression du rejet de l'afflux massif des fonctionnaires métropolitains.

C'est la culpabilisation de l'emploi du créole qui est ressentie comme la source d'une telle aliénation. En intériorisant l'infériorité du créole, l'individu s'infériorise lui-même face à ceux qui parlent le français. Il est tiré hors de son authenticité. Décentré, saisi par l'autre, il ne retrouve sa propre culture que de façon marginale, et le combat des langues où la sienne a connu la défaite exprime sa propre défaite.

Allant plus avant, certains ne jugent pas que l'aliénation se limite aux rapports sociologiques entre les langues. Ils soutiennent que le créole est le seul médiateur possible de l'âme et de la culture réunionnaises. Le rapprochant des (?) langues africaines, ils font état d'une spécificité de son message, et du caractère intrinsèquement aliénant de l'emploi du français, vécu alors comme une traduction.

e. Créole et comportements sociaux des individus

Là encore, nous manquons de données. Le domaine est cependant vaste et plein d'implications pratiques et théoriques.

Il s'agit de savoir répondre à des questions du type des suivantes quand les locuteurs diglottes des divers groupes utilisent-ils le français ? Quand utilisent-ils le créole ? Avec qui ? Pour quel usage ? Quelles sont les modalités de passage du français au créole et réciproquement ?

Les corrélations entre ces comportements et des variables sociales apportent alors beaucoup d'indications. Les enquêtes dans ce domaine doivent être menées avec de grandes précautions techniques, elles impliquent une observation participante prolongée dans un milieu. Sinon, la présence de l'enquêteur est particulièrement perturbatrice ; le sentiment de « culpabilité », d'infériorité se manifeste sous des formes diverses et parfois difficiles à déceler : francisation du créole, mot français fourni à la place du mot créole attendu, refus de parler en créole. Ces attitudes qui sont l'amplification des faits que l'enquête essaie de déceler ont lieu devant tout enquêteur, créole ou non, dont le statut social et le comportement laisse croire qu'il dévalorise le créole.

Le domaine scolaire est particulièrement riche d'enseignements. Le silence, la non-intervention des enfants à l'école contrastent avec l'intensité des conversations entre eux, dans leurs jeux.

Il s'agirait d'observer minutieusement ce comportement, et de le mettre en relation avec les divers aspects de l'éducation de l'enfant : infériorisation de l'enfant créolophone par l'enseignement primaire ; pédagogie essentiellement écrite, de maître eux-mêmes peu sûrs de leur français ; éducation dont le contenu pénalise par son inadaptation les enfants issus de milieux qui n'ont pas directement accès à la forme de culture de la France métropolitaine et particulièrement ceux des classes défavorisées.

L'enfant apprend en réalité deux langues : le français écrit, et le français parlé. Le lien entre les deux est difficile pour lui, et les confusions avec le créole sont nombreuses. Son silence n'exprime-t-il pas l'insécurité qui en résulte, son sentiment de ne pas pouvoir se dégager d'un créole dont il perçoit mal les limites ? Le français parlé, mal distingué du créole n'est-il pas alors refoulé à son tour au profit de l'emploi oral d'un français écrit, mal maîtrisé ? Cette hyper correction atteint aussi le domaine phonétique. Il y aurait lieu de poursuivre là des recherches dont l'intérêt est linguistique et pédagogique.

Le comportement différentiel des sexes a été à peine effleuré. Il semble important. Tout se passe comme si les femmes agissaient comme les ferments de la promotion sociale, et comme si, dans le domaine linguistique, cela se traduisait par un plus grand refus du créole, et une meilleure alphabétisation. Quel est le lien de ces faits avec la structure de la famille, et avec les rapports de pouvoir au sein du foyer ?

– Tous ces comportements, résultant de pressions et de normes sociales et culturelles dépassent le plan strictement verbal. Ils sont les indices de comportements plus généraux, et, en collaboration avec l'enquête anthropologique, l'enquête linguistique trouve alors dans ces faits de culture et de société l'explication de ce qu'elle observe tout en lui apportant des indices issus de son propre domaine.

Mais on peut se demander si le découpage fonctionnel entre les domaines d'emploi du français et du créole ne peut pas se faire en évitant de telles pénalisations ? Mais il s'agit là d'un problème qui tient plus à la forme générale des contacts des cultures à la Réunion qu'au simple secteur de la langue...

On n'éludera pas le problème du créole à la Réunion. Il s'agit de savoir si on pourrait le traiter pragmatiquement, et si les nuages de crainte et de passion qui ont si souvent obscurci tout essai de clarification cèderont devant des efforts sereins de recherche et de compréhension de la vie propre de la langue et de ses rapport avec celle de la société.

Un exemple d'une approche des valeurs : la relation malade – médecin

[Retour à la table des matières](#)

L'immense domaine des valeurs ne saurait être négligé ici. Mais plutôt que de nous en tenir à des généralités nous avons Préféré, par un exemple, l'approcher de façon concrète. En procédant ainsi nous nous limitons certes. L'éthos d'une société ne souffre guère cependant une étude approximative et il nous a semblé préférable de l'aborder par un secteur certes restreint mais hautement privilégié en raison des tensions intenses qu'il implique.

Il existe au sein de toute société bien des relations analogues à celle que le malade noue avec son médecin : relation du maire avec ses administrés, relation du notaire avec ses clients. Nous présentons ici une analyse qui peut servir de référence à une série d'autres études. Toutes montreraient vraisemblablement des structures de relation analogues, sous les contenus différents qui masquent ces structures au premier regard. Nous nous trouvons en effet là, face à *la relation de clientèle*, très générale dans les sociétés rurales, renforcée dans les sociétés où le monde rural connaît de grandes inégalités, comme la société de plantation. Les « patrons », dans cette relation ne sont pas seulement consultés en vue d'un besoin particulier auquel les assigne leur fonction professionnelle. Intermédiaires entre le monde restreint du rural et l'univers inquiétant et difficile de la ville, ils agissent plus globalement, comme protecteurs, au sein d'une relation globale.

La part de ces relations dans la société réunionnaise semble considérable. Si on manque d'études précises, on dispose cependant de bien des indications qui le soulignent. Le cas des rapports malade-médecin

dépasse par ce fait sa limitation apparente et offre un outil d'investigation de ce domaine mal connu.

L'ensemble « médecin » et l'ensemble « malade »

[Retour à la table des matières](#)

Le médecin participe à un ensemble culturel et social caractérisé par l'ésotérisme des messages dirigés vers ceux qui n'en sont pas membres. Il ne s'agit pas d'un groupe au sens sociologique du terme, du moins pas nécessairement, mais bien d'un « quasi-groupe » qui n'est véritablement apparent et actif que lors d'une fonction définie, professionnelle, mais qui par ailleurs s'éparpille en divers groupes sociaux, géographiques, économiques, etc.

Lorsque le malade entre en relation avec les membres de cet ensemble, c'est donc par leur fonction qu'il les identifie. C'est face à cette fonction qu'il se définit lui-même, par sa non-compétence, sa non-pénétration dans le langage médical et dans la connaissance.

a. La communication entre les deux ensembles

Là, l'ensemble « malade » détient un pouvoir particulier : il a seul l'initiative de l'ouverture du dialogue. Ses membres décident ou non de consulter. Mais cette décision intervient dans un contexte qui rend la communication possible ou impossible, facile ou difficile, partielle ou totale.

Divers filtres sociaux s'interposent entre les deux ensembles. Les uns favorables à la communication, d'autres défavorables. Il est très difficile de dire a priori si tel ou tel agent agit dans un sens donné. Les paramédicaux, les médias, les influences exercées par l'école ou par le milieu immédiatement avoisinant, comme d'autre part toutes les formes de la médecine traditionnelle (guérisseurs, etc.) peuvent les uns et

les autres, au gré des conditions estomper ou renforcer la communication.

Mais la relation entre membres des deux ensembles dépend également de facteurs moins accessibles à l'examen superficiel. Il s'agit d'abord de l'ensemble des pressions exercées par l'Etat sur les politiques de santé et de leur retentissement au sein de la société. Mais il s'agit aussi de la distance culturelle qui peut exister entre les médecins et les malades, distance d'autant plus grande que les uns et les autres appartiennent dans leur majorité à des groupes sociaux et culturels différents. Quand le partage des ensembles se fait au sein d'un même groupe social et culturel, les relations entre leurs membres sont bien différentes de celles qui se nouent lorsque, à ce partage s'ajoute la disparité des cultures, des origines et de l'insertion sociale. Tel semble souvent le cas de la Réunion.

b. Complexité de chacun des ensembles

Face l'un à l'autre, « médecins » et « malades » semblent offrir un contraste bien net. Mais, au sein de chacun des ensembles qui les regroupent, ils se subdivisent en catégories, en sous-ensembles.

Parmi les médecins on peut distinguer :

- Les généralistes, très immergés dans le reste de la population, face à des malades qui demeurent insérés dans leur milieu social.
- Les spécialistes, qui se trouvent, en particulier dans les hôpitaux lors de traitements prolongés, face à des malades extraits de leur milieu.

Parmi les malades, il ne faut pas seulement tenir compte des découpages les plus simplistes (AMG, diverses formes d'assurances sociales), ou des caractères sociaux les plus élémentaires. Là, au contraire se présentent des différences qui tiennent au fonctionnement global du milieu d'insertion du malade, différences qui traduisent non

le cas particulier de celui-ci, mais qui expriment les valeurs culturelles de ce milieu et leur intervention dans le fonctionnement social. L'appartenance ethnique, jusqu'à ce que nous disposions de meilleures données, implique certaines de ces valeurs, et l'observation des comportements respectifs des groupes ethniques face au médecin est l'un des moyens de les mettre en évidence.

Une distinction opératoire mérite alors d'être faite en fonction de la cohésion culturelle de ces groupes. On devra comparer :

- les groupes très cohésifs : chinois, indiens, musulmans « Zarabes »), comoriens.
- les groupes cohésifs tamouls, blancs des Hauts.
- les groupes ouverts métis divers, noirs.

Les attitudes et les relations

[Retour à la table des matières](#)

À partir de ces préalables nous pouvons avancer vers le cœur du problème : comment se nouent les relations du malade et du médecin, quelles en sont les variations, et que nous apprennent ces variations ?

Nous pouvons tenter un inventaire des relations en examinant comment divers catégories de malades entrent en rapport avec diverses catégories de médecins. Tout en faisant perdre une certaine quantité d'information, une telle typologie constitue l'une des meilleurs voies pour une première approche : les différences entre les relations permettent d'accéder aux valeurs et aux attitudes propres à chacune des catégories en relation.

a. Malade et médecin

Aux types principaux de médecins vus plus haut se trouvent confrontés deux types de malades, offrant aux praticiens des « structures de clientèle » qui conditionnent largement la relation médecin-malade.

Face au généraliste une clientèle aisée, formée de malades payants ou assurés sociaux, localisée à Saint-Denis, s'adresse à un médecin relativement anonyme, recherché pour sa compétence, en vue d'une fonction précise et limitée. Le médecin dans ce cas « tire » le malade vers son rôle, c'est-à-dire que le malade entre de plein pied dans le système du médecin qui n'a pas à faire de concessions envers lui, et qui n'entreprend aucune démarche d'approche culturelle ou d'insertion sociale. Une clientèle urbaine, instruite, en partie étrangère à l'île pousse à ce type de relation.

À l'inverse le généraliste se trouve face à une clientèle qui l'appelle à une relation plus globale lorsqu'il s'adresse, dans les zones périphériques des villes et dans les campagnes, aux détenteurs de bons d'AMG et de diverses formes d'assistance complémentaire. Cette clientèle recherche plus le médecin qui la comprend que le médecin technicien. Elle lui demande l'évaluation de détails insaisissables, souvent étrangers à la pathologie, porteurs d'une grande signification affective et qui forment le contexte culturel indissociable de l'état pathologique. Le malade attire le médecin vers un rôle qu'il lui assigne implicitement, et celui-ci fera dans cette direction un chemin plus ou moins long. Rejoignant les « gros messieurs » de la plantation, il sera naturellement conduit à passer à d'autres rôles, en particulier politique.

Face au système technique représenté par l'hôpital et le spécialiste cette dualité des clientèles persiste. Mais une ambiguïté se glisse alors dans la relation. Le spécialiste, qui tend à maintenir en général des relations strictement techniques, et qui n'a pas la faculté de s'intégrer

étroitement à la vie sociale de la communauté où vit le malade, frustre alors celui-ci dans son attente d'une relation globale. Le malade se dérobe, devient objet et prend une attitude fortement soumise. Cette attitude n'est pas sans rappeler les relations avec tout l'appareil administratif dès que celle-ci dépasse le niveau local, et cela tient sans doute à une même structure de rapports.

b. Malade et maladie

Omnipraticiens et psychiatres ont constaté souvent combien les malades réunionnais ont tendance à somatiser leurs troubles psychologiques et aussi à « offrir » une maladie au médecin alors qu'ils *attendent de lui une aide et un appui qui dépassent cette maladie* et plus encore les symptômes autour desquels ils rationalisent sur le plan somatique leur angoisse ou leur état dépressif.

Cette pathologie affecte particulièrement les patients qui bénéficient de l'assistance médicale gratuite, devenue inconsciemment un *recours plus global*. Son expression est assez particulière. Les malades connaissent mal la langue du médecin et parlent peu, sauf lorsqu'ils ont en face d'eux un praticien attentif au créole ; leurs symptômes sont globaux sans tendre vers cette précision artificielle et déroutante qu'ils revêtent dans d'autres couches sociales ; le malade ne trouve pas l'apaisement dans la communication verbale, le médecin tend à penser, par facilité, qu'il le trouve dans la prescription alors qu'il le cherche dans une relation qui va, en général, le décevoir.

Cette symptomatologie globale se fixe préférentiellement sur le cœur, organe de la vie, qui « défaille », mais toute topographie demeure floue : dans la chaîne des relations homme-nature, ce malade est orienté vers la soumission plutôt que vers le contrôle de la nature.

À l'opposé de cette pathologie qui apparaît majorée, existe une autre symptomatologie où le comportement semble l'inverse. On voit des abcès mûrs, des tumeurs au sein étendues ou ulcérées, des syndromes

douloureux aigus de l'abdomen qui attendent, des cancers utérins dépistés aux stades II et III chez les titulaires de l'assistance médicale gratuite, alors que chez les assurés sociaux et les malades payants les comportements sont très proches de ceux qu'on observe en Europe, avec une nuance d'impatience en moins.

L'interprétation de ces faits est délicate. Le rôle des médecines traditionnelles (guérisseurs, tisanes) ne doit pas être sous-estimé. C'est elles qui rythment les choix et qui établissent la place chronologique du médecin dans l'ensemble de l'acte thérapeutique, et cela bien des praticiens l'ignorent. Un point particulièrement intéressant à cet égard, et mal expliqué, est l'attitude face à l'accouchement en maternité. La résistance est considérable, en particulier dans les milieux les plus défavorisés. On ne peut invoquer de simples questions matérielles, car la situation matérielle est analogue aux Antilles où cependant la presque totalité des accouchements s'effectuent à la maternité. Certains voient dans ces faits le reflet d'une soumission au destin et du refus de s'écarter du présent, attitude qui déterminerait des comportements de résistance à la technologie et à son environnement. On ne peut toutefois dépasser à cet égard le niveau des hypothèses, et encore faut-il être très prudent, ainsi que nous le verrons.

c. Malade et autorités

Le personnel soignant, comme les fonctionnaires responsables de l'attribution des formules nécessaires aux consultations, est pris dans un règlement bureaucratique auquel le malade s'intègre mal. Contrairement à d'autres sociétés la résistance que manifeste la société réunionnaise dans ce cas est essentiellement passive : le malade se résigne, ne collabore pas, mais il ne se révolte pas, ce qui conduit à bien des abus dans la durée des hospitalisations.

Cependant la relation est assez ambivalente. Les mêmes personnes peuvent établir avec le personnel créole des relations de type « primaire », caractérisées par une recherche de protection, une attitude de

régression, et, avec le personnel métropolitain tendre vers des relations « instrumentales » où ce personnel n'est perçu que comme l'instrument de la guérison. Mais le malade choisit alors souvent de résister au broiement technologique dont celui-ci est le symbole. Dérobement, fuites, interruptions de traitement, consultation de plusieurs praticiens dans l'espoir de trouver une solution de facilité : on aboutit souvent au repli vers un médecin local, voire un guérisseur, après avoir pris l'avis d'un « cosmopolite ». Et cette fuite devant un diagnostic redoutable explique bien des dépistages tardifs.

Aussi pour engager les individus dans des traitements prolongés ou douloureux doit-on manipuler avec soin leurs valeurs. On n'obtient presque rien si on s'appuie sur celles qui exaltent le contrôle de la nature, le futur, le faire. On doit faire appel à la soumission aux contraintes administratives, à l'état présent (gravité des symptômes actuels), et aux pressions du groupe (conseils de famille, relation mère-enfant)

Le rôle de malade implique une démission temporaire des responsabilités sociales, reconnue par la société et une prise en charge par le corps social sous la forme de prestations. Le médecin assigne ce rôle, mais, selon le contexte, le malade l'assume différemment : la femme accepte mal certaines démissions (de son rôle de mère, de ses fonctions de travail social). Elle refuse les soins prolongés, les longues convalescences.

L'homme démissionne d'autant plus de ses responsabilités de travail qu'il appartient aux catégories les plus assistées médicalement. Les travailleurs à bas salaires, les bénéficiaires des « feuilles bleues » et « roses » adoptent ainsi une attitude fort analogue à celle qu'on a décrite en France chez les travailleurs immigrés.

Leur attitude négative, qui traduit leur faible implication dans le corps, économique, s'accompagne de l'âpreté dans la recherche d'une pension, attitude de défense contre une situation économique déplorable : la loi sociale se substitue à la protection paternaliste de la société

de plantation. Alors qu'en France la sécurité sociale est une conquête de la classe ouvrière, à la Réunion elle est un ersatz du paternalisme. De ce fait le médecin et les autorités qui l'entourent sont perçus comme substituts du patron de la société de plantation. À cause de son pouvoir social, il a succédé au Maître, on *lui demande une protection globale et non une spécificité fonctionnelle*.

Si chez les assurés sociaux du secteur tertiaire l'attitude générale tend à se rapprocher de celle des cols blancs de France, il n'en demeure pas moins des traces du comportement de dépendance et de soumission. Souvent la bureaucratie de la Sécurité sociale adopte, au mépris de ses devoirs légaux, une attitude brutale envers les assurés. Les Réunionnais offrent peu de résistance à cette image transformée des arbitraires patronaux de la plantation...

Dans l'ensemble l'attitude de soumission est constante devant le règlement des établissements hospitaliers, la résistance à la discipline prend une forme surtout passive. Les malades ne réclament pas, mais acceptent, en tentant de « se débrouiller ». Ils jouent alors sur l'opposition de deux comportements, qu'ils adoptent l'un et l'autre à la fois, tentant de voir leurs aspirations s'infiltrer dans le contraste :

- face au personnel local, l'attitude est « primaire » (régression, recherche de protection).
- face aux « zoreilles » elle est « instrumentale » (attentes techniques de conduite thérapeutiques).

Cette ambivalence, fort nette chez les membres des groupes « ouverts » se double d'une protection complémentaire chez ceux qui viennent d'un groupe « cohésif ». Le malade n'est alors jamais entièrement confié à l'établissement de soin par sa famille. Chez les Indiens musulmans, l'entourage est nombreux dans la chambre du malade, et une personne au moins reste en permanence dans celle-ci. La nourriture est généralement apportée par la famille. Chez les Chinois, la famille ne quitte pas le patient. La nourriture, familiale lui est toujours

apportée, dans des ustensiles spéciaux. Les Tamouls ont des comportements plus variables. Dans les hautes couches sociales du groupe l'attitude est la même que chez les Musulmans. Les apports de nourriture sont fréquents. Et de toute façon les familles n'acceptent jamais de laisser le cadavre à la morgue de l'établissement.

Signe d'une profonde intégration de ces groupes, ces comportements de type défensif se combinent face au médecin avec ceux qu'ont l'ensemble des Réunionnais et qui évoquent si fortement la soumission au Maître de la plantation.

Cette ambivalence se retrouve dans bien d'autres secteurs de la vie sociale. On ne doit pas tenter de l'interpréter par un psychologisme trop facile, mais comme la résultante d'un contact de cultures et de civilisation qui se fait souvent au détriment de la civilisation locale.

Attitudes, valeurs et organisation sociale

[Retour à la table des matières](#)

Chemin faisant, nous avons vu en effet se déployer des faits et des interprétations. Parfois nous avons dû expliquer les relations par des valeurs qui les sous-tendent, et sans doute disposons-nous là d'un moyen de saisir celles-ci. Toutefois, il est apparu clairement qu'une relation prend forme selon la position respective des interlocuteurs et celle des sociétés auxquelles ceux-ci s'identifient. La relation est, par elle-même, créatrice des valeurs qui lui donnent sa tonalité. Contrairement aux conceptions qui fleurissaient à l'époque coloniale, et qui persistent là où subsistent des relations culturelles de type colonial, ce n'est pas l'attitude qui crée la relation, mais la relation, sociologiquement déterminée, qui crée l'attitude ; et à partir de la relation, l'attitude diffuse.

L'appareil bureaucratique, l'afflux de médecins ignorant la culture locale et ne s'intéressant pas à elle, créent justement une relation très analogue à celle qui existait dans la société de plantation, où le groupe dominant, par sa position, ne laissait au groupe dominé d'autre choix que les valeurs par lesquelles celui-ci acceptait son destin, justifiant a posteriori la position du premier. On est seulement parvenu à un certain déplacement de la relation de la sphère économique vers la sphère culturelle.

Face à la population « AMG » le médecin, et le fonctionnaire en général, retrouve le schéma de comportement qu'avaient le planteur ou le « colome », et il l'adopte. Son pouvoir lui donne la force d'étouffer les désirs de révolte contre une attitude bien souvent dominatrice, et oublieuse du fait que sa fonction est de servir le malade. Cette absence de révolte, et pour cause, cette soumission, lui sert alors souvent d'excuse pour son mépris et pour le maintien de son comportement autoritaire. Endossant le rôle du dominant, il en adopte l'idéologie, il conditionne face à lui l'attitude des dominés, et il ne voit pas que c'est dans son propre sentiment de pouvoir que la soumission du malade prend source.

Et là, nous sommes conduits à dépasser l'univers des valeurs particulières à la relation médecin-malade, pour atteindre la structure des relations dans la société toute entière, dont elle est le reflet et l'expression.

Le fardeau médical de la population réunionnaise

[Retour à la table des matières](#)

Calquée sur la Métropole depuis la départementalisation, l'organisation médicale de la Réunion est essentiellement celle d'une médecine curative, tournée vers les individus. Il s'y ajoute une médecine préventive classique (vaccinations, dépistage de la tuberculose, surveillance des grossesses, etc.).

Ces modalités d'exercice des activités médicales tiennent implicitement pour acquis que tout non-malade est fondamentalement un bien-portant. Amené à consulter lors de symptômes qui signalent l'apparition d'une maladie, il reçoit pour celle-ci un traitement personnalisé ; il s'adresse directement à un médecin qui est rémunéré à l'acte, immédiatement ou par l'intermédiaire des services sociaux. Entre ses maladies, l'individu peut se présenter de loin en loin, à son gré, aux examens médicaux destinés à s'assurer qu'il n'a aucune maladie latente.

Or il existe à la Réunion, pesant diversement sur la population, un fond pathologique qui n'entre pas aisément dans ce cadre. Suffisamment répandue pour abaisser le niveau de santé de la population dans son ensemble, cette pathologie pose des problèmes à la solution desquels l'organisation sanitaire en place ne suffit pas. Elle est le fait d'agressions ou de privations qui tiennent aux conditions d'existence dans le milieu, conditions qui ne dépendent pas tant des choix des individus que des contraintes de l'environnement culturel et socio-économique : malnutrition, anémies, parasitoses sont autant d'éléments d'un fardeau qui attaque pratiquement tout le monde, qui n'est justiciable qu'à titre de palliatif des thérapeutiques individuelles et qui intervient comme facteur aggravant dans le reste de la pathologie.

On peut certes agir au coup par coup sur les maladies, en traitant les individus les plus marqués par ce fardeau. Mais on passe ainsi à côté de solutions bien plus efficaces : on se masque l'étiologie collective des troubles pour n'en reconnaître que les manifestations individuelles, et, on n'atteint avec des dépenses élevées qu'un résultat médiocre et temporaire.

Car le problème fondamental du fardeau qui s'appesantit sur une grande partie des Réunionnais sous forme de parasitoses et de malnutrition ne siège pas au niveau des individus. Ce que traduit chacun, par sa plus ou moins grande atteinte personnelle, ce sont ses capacités, essentiellement socio-économique, de se tenir à l'écart d'une pathologie qui est celle de la misère et du manque d'accès à l'hygiène. La pénalisation entraînée par ce fardeau, très lourde comme on le verra, aboutit à un cercle vicieux : ce sont les plus pauvres et les plus marginaux qui le supportent le plus, et réciproquement ce sont les plus atteints qui ont le moins de chances d'être capables d'une promotion personnelle.

Dans ces conditions, le secours individuel apporté par des médecins ou des gens de bonne volonté ne fait guère que d'introduire pour quelques-uns une chance de voir leur santé s'améliorer, à condition que l'action persévère, mais n'a aucun effet sur l'ensemble du milieu naturel et humain. Et si de telles actions ont des raisons d'être quand les moyens sont limités, elles ne devraient plus en avoir à la Réunion : les Moyens mis en œuvre pour la santé sont si considérables que le fardeau devrait s'être déjà de beaucoup allégé. Certes la médecine a atteint de beaux résultats dans l'île, mais les fuites d'énergie et d'argent ont été considérables, et l'on doit se demander si elles tiennent à une appréhension des problèmes de santé trop calquée sur la Métropole, ou au groupes d'intérêt qui ont fait de la médecine la source de fortunes et de pouvoirs.

Le problème n'est donc pas seulement médical. La médecine, la maladie, le fardeau pathologique interviennent comme révélateurs de

l'ensemble des rapports sociaux. Les choix relatifs à l'action médicale traduisent une vision sur la société. La médecine telle qu'elle est actuellement organisée est d'autant plus efficace que le consultant est plus riche, mieux intégré dans le monde moderne. Et cela pour des raisons mécaniques, qui tiennent aux conditions mêmes de son exercice, car elle ignore les collectivités et l'environnement sociologique ou naturel. Les plus aisés, ceux qui ont en ville un emploi stable et un logement hygiénique peuvent alors, en cas de besoin, parer fort bien à l'attaque d'une parasitose. Le médecin les examine, donne un traitement, et les risques de rechute sont faibles. Au contraire les défavorisés, et ils sont la majorité, même s'ils sont soignés exactement dans les mêmes conditions se voient recontaminés presque aussitôt : les agressions d'un milieu contaminant, une alimentation insuffisante défont le travail du médecin, qui est perdu pour tous, sauf pour les vendeurs de médicaments.

La véritable action médicale ne doit pas, alors, porter directement sur les individus. Elle est un gouffre sans fond. Elle doit porter sur les collectivités, étant à la fois curative et préventive, le médecin entreprenant simultanément une tâche de dépistage général, d'assainissement, d'éducation sanitaire et collaborant avec les agents d'un développement communautaire. Si une partie des fonds qui rémunèrent abusivement des actes inutiles à la collectivité et peu utiles aux individus allaient dans cette direction, l'efficacité globale serait bien meilleure. Mais les groupes d'intérêts ne sont-ils pas plus puissants que l'intérêt général ? Et l'interprétation restrictive de la législation ne leur sert-elle pas souvent de caution, voire de bouclier ?

Pour démontrer quelques aspects de ces questions et appeler à d'autres recherches, nous nous bornerons à quelques exemples :

La malnutrition

Une thèse récente (Dr. Jourdin) a fait le point de l'essentiel en ce qui concerne le problème de la malnutrition des enfants réunionnais :

- La courbe de croissance staturo-pondérale des enfants montre un infléchissement analogue à celui qu'on rencontre dans les pays sous-développés. L'examen d'enfants hospitalisés pour d'autres causes montre chez les jeunes enfants d'importants déficits protéique et calorique, que traduit le retard du poids et de la stature. Les groupes sociaux les plus défavorisés sont les plus frappés.
- Les enfants les plus pénalisés appartiennent à une tranche d'âge particulièrement fragile : ceux qui sont déjà sevrés et qui ne bénéficient pas encore des cantines scolaires. A cet âge les carences entravent le développement et créent des dégâts irréversibles. L'acquisition des connaissances et l'adaptation à la vie sociale se trouvent perturbées.

Mais, même chez ceux qui auraient les moyens d'assurer une alimentation équilibrée, la valeur nutritive des aliments est ignorée. Des habitudes alimentaires très rigides, combinées à un nombre important d'interdits, entravent la prise d'une alimentation correcte. L'expansion actuelle de certains tabous (viande de bœuf) sous l'impulsion des guérisseurs va jusqu'à perturber le fonctionnement de certaines cantines-scolaires.

D'autre part, les denrées disponibles dans les familles sont en nombre restreint. La monétarisation de l'économie, l'orientation presque exclusive vers la production de canne à sucre et de « grains », l'abandon des jardins et des élevages familiaux, la raréfaction des fruits locaux poussent à la monotonie de l'alimentation en face du prix élevé des aliments qui pourraient la diversifier. Dans les milieux défavorisés cette monotonie de l'alimentation engendre de sérieuses insuffisances qualitatives.

Les parasitoses intestinales

La majorité de la population est parasitée, la quasi totalité des adultes et des enfants des milieux défavorisés est atteinte de parasites graves, voire est polyparasitée.

En raison de la réinfestation permanente la « charge parasitaire », c'est-à-dire la quantité de parasites d'une espèce donnée qui sont présents chez un même individu (et que décèle l'examen des œufs de ces parasites dans les selles du malade), est très élevée. Elle l'est d'autant plus que l'individu est plus exposé à des recontaminations, donc que les conditions ambiantes sont plus favorables au maintien des parasites dans le milieu (humidité du sol, absence d'évacuation des matières fécales) et la pénétration de ceux-ci chez les malades (manque d'hygiène, eau souillée, aliments souillés).

Là encore, l'inégalité des groupes sociaux devant la maladie est considérable. Ce n'est pas en créant une égalité des individus devant l'accès au soins qu'on réduira cette inégalité. Au contraire. Efficace chez ceux qui ne se recontaminent guère, la thérapeutique ne l'est plus chez ceux qui rechutent dès que le médecin les a déclarés guéris. Tous sont soignés en fonction de besoin et de conditions qui ne conviennent qu'au privilégiés. Cette égalité formelle est en réalité une grave inégalité : *l'égalité devant l'accès aux soins est une inégalité devant l'accès à la santé*. Or c'est à celle-ci que la médecine devrait s'attaquer, quitte à déborder son domaine apparent et à retoucher ses structures.

Ces parasitoses intestinales sont responsables d'une certaine mortalité chez les enfants surtout. Mais elles ont aussi pour effet une morbidité latente qui aggrave d'autres maladies. Elles agissent alors de multiples façons, en exerçant des influences :

- *traumatique* : *occlusion* intestinale, douleurs abdominales à répétition.

- *toxique* : irritation du système nerveux central, « crise » de vers, cauchemars, somnolence, apathie, fatigabilité.
- *spoliatrice* : les vers intestinaux captent les rares protides apportées par l'alimentation. Là encore leurs effets sont d'autant plus graves que par ailleurs le sujet est mal nourri. Les ankylostomes, par pertes sanguines occultes, sont responsables de nombreuses anémies.

Malnutrition et parasitisme, souvent associés dans les mêmes secteurs sociaux (ouvriers agricoles et colons, petits agriculteurs des Hauts) ont un effet complémentaire et s'aggravent mutuellement. Combinés, ces maux ont un effet multiplicateur sur l'ensemble de la pathologie, et la malnutrition ainsi aggravée limite les défenses de l'organisme.

On aura une idée plus précise de l'incidence des parasitoses à la Réunion en consultant les travaux réalisés par le laboratoire d'épidémiologie et d'hygiène du milieu, en relation avec les efforts à assainissement entrepris par l'A.R.E.S.S. Quelques données fragmentaires, dans des zones sociales et écologiques différentes montrent les niveaux d'infestation suivants : (voir tableau, page 181).

Ces résultats se passent d'autres commentaires sur l'adéquation de l'appareil médical vis-à-vis des besoins de santé après de nombreuses années de coûteuses thérapeutiques ⁷².

L'anémie

La fréquence et l'ampleur des anémies à la Réunion est notoire, mais, hormis les éléments d'un rapport de la Banque du sang, il

⁷² L'implantation systématique de W.C. par l'A.R.F.S.S. a fait depuis 1972 chuter considérablement l'infestation parasitaire, ainsi qu'en témoignent des contrôles récents.

n'existe pas d'étude systématique à ce sujet. Dans les hôpitaux, 54% des enfants qui arrivent sont anémiés.

Il est certain que l'anémie traduit d'abord la malnutrition et les parasitoses. Mais même lorsqu'on est parvenu à réduire l'incidence de celles-ci, il est commun que le nombre de globules rouges et le taux sanguin en fer demeurent au-dessous de la normale. Mais on manque là de données, autant sur l'ampleur de la question que sur ses variations selon les régions et les classes sociales.

Un autre fardeau d'origine hématologique pèse sur la population d'origine africaine : les *hémoglobinoses anormales*, maladies héréditaires redoutables et essentiellement concentrées en Afrique. Les données à ce sujet sont sporadiques, et aucune épidémiologie sérieuse de la question n'a été faite.

On pourrait certes poursuivre l'énumération des éléments constitutifs de ce fardeau : *alcoolisme, épilepsie, maladies héréditaires*, etc. Malheureusement on n'a guère fait de recherches de niveau élevé sur ces questions. Seules quelques thèses de médecine apportent un premier défrichage, qui devra être suivi de travaux plus rigoureux. Faute d'envisager la Réunion comme un ensemble porteur de son propre profil pathologique, on est en effet réduit à y faire des études essentiellement cliniques. Là aussi l'individuel prime le collectif, traduisant l'absence d'une conceptualisation sociologique des problèmes médicaux. Or l'efficacité de la recherche comme celle de l'action demande d'abord un remaniement du cadre conceptuel qui le fasse coller à la réalité collective. C'est à cela qu'appelle ce texte.

Le retentissement social de ces endémies est en effet non négligeable. On peut essayer d'en faire un inventaire sommaire, qui, faute de données, ne peut donner que des lignes générales et appeler à des investigations systématiques :

- le nombre et la durée des hospitalisations, la fréquence et la durée de l'absentéisme comptent parmi les incidences les plus directes, et parmi celles qui pèsent le plus nettement sur l'économie.
- la consommation médicale et pharmaceutique atteint des niveaux élevés, accrus par les rechutes, sans compter les thérapeutiques inefficaces données massivement (« fortifiants », etc.) et les masses de médicaments inutilisés, ne serait-ce qu'en raison de ventes qui dépassent les besoins à cause du conditionnement des produits.
- la traduction dans les tests d'aptitude morphologique et psychomotrice de déficiences dont le sujet n'est pas conscient en raison de l'adaptation globale du milieu au fardeau pathologique.
- les déficits intellectuels provisoires ou définitifs provoqués par les carences nutritionnelles aggravées par les parasitoses, et leur incidence sur l'attitude des individus devant la vie.
- les interférences, mal connues, de l'état de mauvaise santé permanente avec les effets graves de l'alcoolisme et avec la criminalité.
- les adaptations diverses des individus et de la collectivité à un état chronique d'insuffisance physiologique : attitudes devant l'effort, devant la maladie (obsession par le concept de la fragilité de la santé et contexte magique lié à cette obsession).

On pourrait pousser l'inventaire plus avant, si les données le permettaient, mais les connaissances sont encore bien sommaires. Cependant les études sur ces questions ne sont pas seulement d'un intérêt spéculatif. Le fardeau pathologique qui grève la vie quotidienne de la majorité des Réunionnais se traduit en dépenses médicales dont l'ampleur atteint un niveau inouï. Une médecine préventive appuyée sur une épidémiologie qui prendrait en considération les variables sociologiques aboutirait à moyen terme à des économies notables et à un réel allègement du fardeau pathologique.

La déperdition d'énergie humaine et les souffrances causées par une mauvaise santé chronique contribuent pour une bonne part au cercle infernal du sous-développement. Quelle en est l'incidence sur la rentabilité des investissements, sur le développement des initiatives, sur les résultats de l'instruction et de la formation professionnelle ?

Vaste champ de questions ouvertes, où la connaissance de la Réunion est la base nécessaire d'une politique de la santé.

Incidence des parasitoses intestinales à la Réunion (1973)							
	nombre examiné	sujets sains	sujets parasités	une seule espèce de ver	sujets parasités par		
					2 espèces	3 espèces	4 espèces
Cité Debré (St-Denis)	271	24,2%	75,8%	50,1%	18,4%	5,1%	2,2%
Dos d'Ane (La Possession)	235	6,0%	94,0%	26,3%	52,6%	12,6%	2,5%
Ravine Ango	351	3,6%	96,4%	3,2%	18,0%	42,8%	32,4%
Bois-Blanc (Ste-Rose)	238	1,5%	98,5%	8,2%	21,0%	37,0%	32,3%

Deuxième partie :
pour une connaissance de la Réunion

Chapitre III

Propositions de recherche

[Retour à la table des matières](#)

Nous rassemblons ici, sans autre souci que de proposer quelques voies à ceux qui désirent contribuer à la connaissance de la Réunion, des questions et des thèmes de recherche dont l'intérêt s'est dégagé au cours du séminaire. On pourrait certes être plus complet. Cet inventaire des projets à réaliser reflète nos discussions : nous ne prétendons pas qu'il fasse une place équilibrée à toutes les questions, à toutes les disciplines. L'absence d'un psychologue et d'un psychiatre, par exemple, laisse encore beaucoup à imaginer. Il ne faudrait pas non plus voir dans les avant-projets qui sont énumérés ici plus que des esquisses. Ils doivent être sérieusement approfondis avant de devenir vraiment utilisables.

Nous avons tenu toutefois à les présenter, autant pour faire appel à des chercheurs que pour souligner combien souvent nos discussions ont buté sur l'ignorance, sur le manque de recherches bien conduites. Et il en va très souvent ainsi à la Réunion, du moins dans le domaine de la connaissance des hommes. Alors que la majorité des actions entreprises dans l'île touche de plein fouet la vie sociale et culturelle, on

se contente de les connaître avec une imprécision et une légèreté qu'on ne pardonnerait pas à un agronome ou à un ingénieur. Cependant le domaine social est bien plus fragile et bien plus sensible que ne le sont le sol et les routes...

Nous heurtant au cours de nos réunions à tant d'inconnues, nous en avons donc établi peu à peu la liste. Liste qui est aussi celle de nos regrets de ne pas mieux connaître : notre travail aurait certainement été meilleur si les questions non résolues avaient été moins nombreuses..

C'est donc pour que tous ceux qui le pourront contribuent à réduire le champ de l'inconnu que nous leur adressons cet inventaire.

Certains des thèmes mentionnés dans les pages qui suivent sont en cours d'étude, essentiellement sous la forme de mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat placés sous la responsabilité d'enseignants de l'Université de la Réunion. On trouvera auprès du Centre de documentation de la Fondation pour la Recherche toutes précisions à cet égard ⁷³.

* * *

- *Confronter la répartition de la petite et de la grande propriété aux données écologiques* (pentes, climat, nature du sol etc...). Introduire dans cette confrontation les zones d'évolution récente de la propriété, soit vers le morcellement, soit vers la reprise en faire-valoir direct.

- *Établir avec précision l'histoire agraire de quelques grands domaines* et de leurs rapports avec la petite propriété au cours des principales mutations économiques de l'île.

⁷³ Toutes les notes infrapaginales ont été rédigées pour l'édition de 1983.

- *Typologie des grandes plantations.* En prenant pour variables : les relations avec les usines, le mode de faire-valoir, les formes prises par l'investissement.

- *Les transferts de propriété foncière («réforme foncière») et leur signification :* mode d'indemnisation des propriétaires, mode d'établissement du prix de la terre, mobilité des capitaux transférés, condition de versement, nature et ampleur de la contribution paysanne et de celle de l'État. Incidence sur les rapports sociaux, sur la position relative des classes antérieurement en présence. Nouvelle identification des anciens propriétaires fonciers ; leur rôle ultérieur dans la vie locale. Effets de la réforme foncière sur l'insertion des ruraux dans l'économie et dans la société consécutives à la départementalisation.

- *Structures foncières, et sous-cultures.* Contenu culturel propre aux groupes, en relation avec les modes de production. Interférence avec les traditions des groupes ethniques en présence. Relations des systèmes de valeurs avec ces traditions et avec les situations sociologiques contemporaines.

- *Comparer l'évolution des grandes et des moyennes propriétés par secteurs géographiques de l'île.* Une différenciation historique a eu lieu entre le Sud, le Nord, l'Est et l'Ouest.

- *Syndicalisme en milieu rural.* Son histoire récente, ses modes d'expression, ses relations avec les propriétaires, ses contradictions internes.

- *Approche typologique des petits agriculteurs* en relation avec les statuts fonciers, le rôle des activités de type urbain, etc...

- Étude intensive des *budgets et niveaux de vie* de petits propriétaires et de colons. ⁷⁴

* * *

- *Influence des divers systèmes d'aide sur les rapports sociaux traditionnels : relais ou concurrence ?* Examiner dans quelle mesure ils ne font que les transférer à un niveau collectif. Comparer à cet égard les attitudes face aux mesures sociales des membres de la classe dirigeante, de nos jours et autrefois.

- Les effets particuliers sur la Réunion de l'opposition centralisation-régionalisation en Métropole.

- *La sécurité sociale comme institution dans le milieu réunionnais.* Faire son analyse interne, ethnographique. Fonctions, image dans le public, attitude des agents à l'égard du public. Réévaluer ses fonctions en tant que créatrices de rapports particuliers de distribution. Incidences sur la société globale et interférence avec les rapports antérieurs.

* * *

- *Étude des réseaux de communication en milieu rural.* Structures de communication propres au milieu. Leur relation avec d'autres fonctions sociales (famille, relations colon-propriétaire, église, leaders naturels, boutique du «chinois»). Nature des messages et des interventions, internes du milieu sur ces messages.

- *Structures de communication créées par les administrateurs et services divers.* Leurs interférences avec les précédentes. Nature des publics, nature des messages. Mode de filtration des messages lors de leur passage d'un des réseaux à l'autre.

⁷⁴ Voir l'étude de D. HELLY, dans la même collection.

- *Promotion et développement.* Analyse de l'idéologie sous-jacente aux actions entreprises et aux solutions proposées. Mettre en relation les groupes sociaux qui mettent ces propositions en avant et le contenu de celles-ci. Fonction de ces idéologies face à la situation du milieu rural, face à la départementalisation, face aux revendications. Mise en évidence des choix réels impliqués par les diverses formes d'action. Procéder par l'analyse des sources d'information, des motivations avouées, du contenu explicite des messages, des moyens- de diffusion employés et du public visé. Combiner l'approche empirique à une analyse des rapports sociaux.

- *Les relations de clientèle* hors de la plantation. Le caractère global de la relation médecin-malade, notaire-client, maire-administré, etc... Implications dans la constitution des groupes politiques et dans les situations de conflit. Sa manipulation par les leaders. Ses effets en retour sur le caractère fonctionnel de la relation et les difficultés apportées alors au fonctionnement des pouvoirs et des responsabilités.

- *L'habitat.* Une connaissance de la technologie de l'habitat et de la sociologie de l'espace habité, une anthropologie de la case, selon les groupes sociaux et en tenant compte des variations économiques et ethniques. On devrait en particulier étudier avec précision les modalités évolutives spontanées de l'habitat traditionnel et les mettre en rapport avec les interventions publiques ⁷⁵.

- *L'univers social des pêcheurs.* Pêcheurs-agriculteurs et pêcheurs des zones sans ressources rurales. Technologie de la pêche, connaissance du milieu naturel, structures de l'équipage, échanges économiques (les «acapareurs», les «armateurs»).

- *Une série d'enquêtes conjointes sur l'enfant des secteurs les plus défavorisés* de la population : dysnutrition, parasitisme, conditions

⁷⁵ Voir «Be Cabot» et Trouilloud (1981)

d'apprentissage et d'enculturation, relations avec le milieu familial, avec l'école, avec le langage.

- *Structures familiales*. On manque de données de base sur l'incidence de la matrifocalité et sur les secteurs de la population qu'elle concerne. On connaît à peine les structures de la famille en milieu rural. Il faudrait une série de monographies à ce sujet.

- *Série d'autobiographies de Réunionnais*. Analyse de celles-ci en relation avec les conditions sociologiques de l'île. ⁷⁶

- *Étude des frontières entre les groupes ethniques : mobilité et fluidité des appartenances, critères d'appartenance et leur signification sociologique, mécanisme d'ajustement des groupes et de migration des individus. Opposition ou complémentarité au sein du dualisme ethnique-classe sociale. L'axe pluralisme-intégration.*

- *Études monographique des groupes ethniques : Chinois, Indiens musulmans, Indiens «malabars», Comoriens.* ⁷⁷

- *L'église catholique, ses buts et son impact, Le clergé et ses contradictions. Position de l'église face aux secteurs sociologiques. Idéologie sous-jacente au message explicite. Interférence avec d'autres comportements religieux, et avec la vie politique.*

- *Les sectes nouvelles*. Analyse sociologique de l'expansion pentecotiste.

- *Un inventaire ethnographiques des croyances et des comportements magiques*. Il ne suffira pas d'établir un catalogue, mais de situer sociologiquement les acteurs d'un comportement donné et les porteurs d'une croyance de façon à articuler croyances et vie sociale, et de met-

⁷⁶ Des collectes sont en cours (Pr. J. Poirier, R. Eches)

⁷⁷ Plusieurs thèses ont été réalisées sur ces thèmes.

tre en évidence les fonctions sociales des croyances et la dynamique de leur évolution face au changement social contemporain.

* * *

- *L'anthropologie biologique de la Réunion* est pratiquement inconnue : caractères biologiques des diverses sous-populations, répartition des groupes sanguins, métissages, structure génétique des groupes isolés, adaptation biologique au climat, à l'alimentation et à la pathologie. Ce vaste domaine devrait faire l'objet de nombreuses enquêtes.

- *Les maladies héréditaires et la structure sociale*. Étude d'isolats et de zones hautement endogames.

- *Écologie et pathologie* : part des facteurs naturels -et des facteurs sociaux dans la malnutrition et dans les parasitoses.

- *Coût social du fardeau pathologique*.

- *L'histoire sociale de la plantation*. Genèse exacte du système à la Réunion, dates et conditions d'apparition :

- l'étape préliminaire (café, épices, au 18e siècle).

- la mise en place du sucre (1810-1825 ; la production passe de 21 tonnes en 1815 à 15.200 tonnes en. 1829). Influence technique de l'occupation anglaise ?

- localiser géographiquement les grandes plantations au cours du 19e siècle. Genèse des domaines. Genèse et expansion de la classe des capitalistes ruraux.

- *L'esclavage et la société réunionnaise*. La Réunion a-t-elle connu autant que les Antilles une discontinuité au moment de l'abolition de

l'esclavage ? Comment celle-ci n'a-t-elle pas plus perturbé la production sucrière, qui n'a connu qu'une baisse éphémère ? Le système de travail par les engagés n'a-t-il pas assuré un relais «en douceur» à des conditions comparables ? Question fondamentale à résoudre alors : une société renonce-t-elle brusquement à l'esclavage (ou à tout autre mode de production) parce que la Métropole en décide ainsi, ou bien ne trouve-t-elle pas le moyen de maintenir le mode dominant tant qu'il est cohérent avec ses propres fins, sous le masque de fictions juridiques ? Implications de cette question pour la compréhension de l'évolution de la Réunion à la suite de la départementalisation. ⁷⁸

• *Étude d'histoire économique sur la période postérieure à 1870.* On n'a pratiquement rien entrepris sur cette période récente, et il serait intéressant de l'examiner en particulier sous les aspects suivants : évolution des structures agraires, organisation de l'industrie sucrière, évolution des organismes bancaires, naissance du syndicalisme, mise en place et organisation des minorités ethniques, attitude de la société créole face aux minorités ethniques, et face à la Métropole.

* * *

Mettre -au point des *projections démographiques* qui tiennent compte des modifications de la structure par âge et par sexe entraînées par l'émigration, et leurs incidences sur l'évolution quantitative de la population. Évaluer régulièrement par des projections tenant compte également de l'évolution récente de la natalité, la réalité ou non du «péril démographique». Pratiquer pour ces projections une analyse interne, subdivisée en tenant compte des caractères sociologiques des sous-régions de l'île. ⁷⁹

⁷⁸ Plusieurs articles et une thèse d'État en cours d'achèvement par GERBEAU.

⁷⁹ Plusieurs thèses et travaux sur ces sujets ont été réalisés (LECOMTE HAMON JOURDAIN)

- *Les comportements extra-juridiques* : le fait et le droit dans la famille, le contrat, la propriété, l'utilisation des biens.

- *Criminalité et société réunionnaise*. La haute incidence des crimes de sang, leur nature. Mise en relation avec les secteurs sociologiques, avec le changement contemporain, évaluation des corrélations entre ces crimes et d'autres faits sociaux.

Le problème du surplus et de son affectation dans l'économie réunionnaise. Examiner s'il y a surplus, aux diverses époques historiques. On ne trouve guère de trace historique de son exportation (ni sociétés métropolitaines, ni «grandes familles» en liaison étroite avec la Métropole). Sur place, chercher où il est affecté : administration politique et militaire ? Dépenses d'ordre religieux ? Dépenses ostentatoires (construction, fêtes) ? Dépenses «sociales», l'habitation, système intégré, assurant la prise en charge de nombreux improductifs. Liens à faire avec l'impact des lois sociales. Tout se passerait alors comme si la société de plantation n'avait survécu qu'en faisant passer ses fins sociologiques avant ses fins économiques. Ou bien il faut faire l'hypothèse d'un surplus très faible, et en chercher les raisons : développement démographique trop important, faible productivité du travail en raison du fardeau de la pathologie ?

- À partir d'un échantillonnage de population établi sur les données statistiques de l'I.N.S.E.E., tentative *d'évaluation du pourcentage des locuteurs diglottes et des locuteurs unilingues*, et pour ces derniers, du degré de compréhension du français. Mise au point de tests de compréhension permettant d'évaluer la quantité d'information captée par les témoins ; limites de l'intercompréhension.

- *Les communautés de communication linguistique à la Réunion* les relations qu'elles entretiennent sur le plan linguistique ; leur comportement à l'égard des langues en contact.

- *L'utilisation du français et du créole* par les locuteurs diglottes problème des choix linguistiques non conscients, en fonction des situations de communications ; l'usage prédominant ; les modalités du passage du créole au français ou inversement. Enquêtes à mener auprès des différents milieux socio-culturels et socio-professionnels, auprès des locuteurs de différentes tranches d'âge, de sexe différent.

- Problème de *la démarcation entre le créole et le français* et de la classification des variétés du créole, au niveau de la conscience linguistique des locuteurs ; enquêtes, à partir de texte d'audition et de compréhension.

- *Le statut subjectif des deux langues* : les comportements face au créole ; enquête auprès des différents milieux socio-culturels et socio-professionnels pour détecter les jugements de valeur portés sur le créole, et, si possible, l'image que donnent de lui ces différents milieux : le créole facteur d'aliénation ou au contraire facteur de sauvegarde et d'affirmation d'une spécificité culturelle.

- *La thématique du discours quotidien* et les types de discours oraux dans la vie de tous les jours ; le lien avec la gestuelle qui les accompagne. Intéressant surtout dans les milieux socio-culturels défavorisés et créolophones unilingues.

- *Le français à l'école élémentaire* : (recherches en cours : thèse de 3ème cycle et I.N.R.D.P.) : ⁸⁰

- le maniement du français aux différentes étapes de la scolarité, par les enfants issus de couches défavorisées de la population.
- le comportement des élèves face au français et au modèle culturel en vigueur actuellement.

⁸⁰ Voir des travaux de CELLIER et de CARAYOL.

- le contact créole-français : problèmes d'apprentissage de ce dernier.
- élaboration d'une méthode spécifique d'apprentissage du français.
 - *Sociolinguistique*. Langue et strates sociales. Langue et contenu du message. Le choix du français ou du créole selon les locuteurs, les messages et les situations. Implications sur la situation respective des deux parlers. Implications politiques.
 - *Géographie linguistique de la Réunion* (clivages géographiques et clivages sociaux et leurs inter-relations). ⁸¹
 - *Inventaires ethnoscientifiques*. Analyse sémiologique du milieu naturel : le milieu naturel réservoir de signifiants ; approche du signifié à travers la langue. *Ethnobotanique, ethno-écologie, ethnomédecine* semblent les domaines les plus prometteurs. Il s'agit d'approcher la connaissance qu'ont de ces domaines les individus des divers secteurs de la société, et d'analyser leurs prises de décisions en fonction de cette connaissance.
 - *Champs sémantiques de l'espace et du temps*. Découpage du réel par le créole ; étude sur quelques domaines privilégiés. Le créole et une certaine vision du monde.
 - *Étude ethnolinguistique de la littérature orale*, en particulier des contes populaires ; référence au contexte culturel pour la compréhension du choix des éléments, de leur importance symbolique, de l'intérêt sociologique des contes etc... Projection dans les contes d'une certaine vision du monde ; manifestations de cette littérature orale dans des circonstances précises, telles que les veillées mortuaires ; rôle de la nuit pour ces manifestations, etc...

⁸¹ La réalisation de l'Atlas linguistique de la Réunion est très avancée.

*Un développement ambigu.
Structure et changement de la société réunionnaise.*

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

On ne signale ici qu'un nombre très restreint des textes de tous ordres qui portent sur la Réunion. En attendant la publication de la bibliographie de la Réunion préparée par M. Roda, les lecteurs peuvent s'adresser à divers centres spécialisés. A la Réunion, l'INSEE a fait un remarquable travail documentaire ; le CENADOM consacre de nombreuses microfiches à la reproduction de documentation d'accès difficile, qui est ainsi disponible aux Archives départementales de tous les DOM, à Paris à la bibliothèque par ailleurs fort intéressante des Archives d'outre-mer, rue Oudinot, à Bordeaux au Centres d'études de géographie tropicale du CNRS et à Aix en Provence au Centre d'Etudes et de Recherches sur les sociétés de l'océan indien. A la Réunion, la Fondation pour la recherche a accumulé outre une documentation importante de nombreuses indications documentaires.

Aluther J.P.,

1979 La réforme de l'administration centrale des départements d'outre-mer. *Revue juridique et politique* 33 : 319-329

Annuaire des pays de l'Océan indien,

publié par le CERSOI, 3 a. R. Schuman, 13628 AIX, CNRS. Articles, chroniques et bibliographie souvent consacrés à la Réunion. Un volume annuel de 627 pages, depuis 1976.

Barat C.,

1980 *Rites et croyances. A la découverte de la Réunion*, vol. 8, 151 p.

Benoist J.,

1980 *Les Carnets d'un guérisseur réunionnais* St-Denis, Fondation pour la recherche.

Benoist J.,

1981a Religion hindoue et dynamique de la société réunionnaise. *Annuaire OJ.*, vol VI, CNRS, pp 127-166.

Benoist J.,

1981b Rencontres de médecines aux Mascareignes. *Bulletin d'éthnomédecine* n° 7, Novembre 1981, pp. 5-15

Beckford G.,

- 1968 Toward an appropriate theoretical framework for agriculture development planning and policy.
- Beckford G.,
- 1972 *Persistent poverty : underdevelopment in plantation economies of the Third World* Oxford U. Press, 303 p.
- Bertile W.,
- 1978 Les Hauts de la Réunion : étude géographique *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion* 9 : 15-67
- Botbol M.,
- 1979 À la Réunion, les crédits arrivent, les échecs restent *Le Monde*, 13 juin.
- Chaudenson R.,
- 1974 *Le lexique du parler créole de la Réunion* Paris, Champion, 2 vol 1249 pages
- Chaudenson R.,
- 1979 *Les créoles français*. Paris, Nathan, 172 p.
- Collectif., sous la direction de C. VOGEL
- 1980 *Be Cabot, approche ethnologique d'un écosystème*. Centre Universitaire de la Réunion, 212 p.
- 1963 Debatisse M., *La révolution silencieuse, le combat des paysans*. 1963 Calmann-Levy

Debré M.,

1963 *Pour un nouveau bond, la Réunion, en avant !* 65 p.

Defos du Rau J.,

1960 *L'île de la Réunion, étude de géographie humaine*, Bordeaux, 716 p.

Domenach H. et J.P. Guengant,

1981 Chômage et sous-emploi dans les DOM. *Economie et statistiques*, n° 131 p. 3-22

Épiscopat français,

1972 Déclaration « Pour une pratique chrétienne de la politique »

Encyclopédie de la réunion,

1980, imp. Lang, Paris,

Études créoles, culture, langue société.

Revue du Comité international des Etudes créoles. Deux numéros par an, AUPELF, Université de Montréal, Canada

Faure M.,

1966 *Les paysans dans la société française* A. Colin

Gervais M., C. Servolin et J. Weil,

1965, *Une France sans paysans*, 127 p.

Gregor H.F.,

1965 The changing plantations *Annals of the Ass. of Am. Geographers* 55 : 221

Guengant J.P.,

1973 Note sur les principales caractéristiques et l'évolution prévisible de la situation démographique, des courants migratoires, de la situation de l'emploi INSEE, Service départemental de la Guadeloupe 7 p.

Gutelman M.,

1974 *Structures et réformes agraires*, Maspéro

Houbert J.,

1980 Réunion : the politics of departementalization *J. of Commonwealth and comparative Politics* XVIII : 325-347

Hutchinson H.W.,

Village and Plantation life in North Eastern Brazil, U. of Washington Press

INSEE, Service départemental de la Réunion

1978 *L'emploi à la Réunion. Résultats bruts de l'enquête de novembre – décembre 1978*

INSEE,

1977 *Les revenus monétaires individuels perçus à la Réunion (1976-1977)*

INSEE,

1981 *Panorama de l'économie de la Réunion, résultats, 1980*
164 p

Jacoby E.H., 1966 *Mode d'évaluation des structures agraires et des programmes de réforme foncière* FAO, Rome, 52 p.

Kopp A.,

1946 *Rapport sur la mission à la Réunion exécutée de juillet à octobre 1946 par M. l'inspecteur général de l'agriculture aux colonies*

Kopp A.,

1934 *À la croisée des chemins. Où va notre agriculture ? Les Cahiers d'une vieille colonie* St. Denis, 53 p.

Lasserre, G.,

1960 *La Guadeloupe*, Bordeaux, 1960.

Lefebvre, D.,

1972 *Saint-Pierre de la Réunion : sa ville, sa campagne, sa région. Cahiers du Centre universitaire de la Réunion*, no. 2, juin 1972.

Le Roy Ladurie, E.

1969 *Paysans de Languedoc*, Flammarion,, Paris, 1969, 383 p.

Mas, J.,

Droit de propriété et paysage rural à l'île Bourbon – La Réunion,
Thèse de Droit, Université de Paris, 344 p.

Mendès-France, B.,

1971 *Exposé sur les comptes économiques de la Réunion*, Décembre 1971, dactylographié, 7 p.

Mendras, H.,

1967 *La fin des Paysans*, Sedeis, Paris,

Mesnil, J.,

1971 *Contribution à la définition de la stratégie du S. U.A.D. de la Réunion*, S.A.T.E.C., Paris, 1971, dact., 41 p.

Ministère de l'Agriculture,

1982 Le recensement général de l'agriculture, 1970, dans le département de la Réunion, *Cahier de statistique agricole*, mars 1982.

Moreno Friginals, M.,

1971 *El ingenio : el complejo economico social cubano del azucar*, La Havane, Unesco, 1964, (cité par A. Gunder Frank : Lumpen-bourgeoisie et lumpen-développement, Maspéro).

Myrdal, G.,

- 1971 *Le défi du monde pauvre*, Gallimard, Paris, 466 p.
- Pelletier V.,
- 1982 *La Chaloupe. Unités domestiques et rapports de parenté*,
Centre Universitaire Réunion, 236 p.
- Picot H. et Benoist J.,
- 1975 Interaction of social and ecological factors in the epi-
demiology of Helminth parasites, in E. Waits (ed.) *Bio-
social interrelations in population adaptation*, Mouton.
- Piotet-Lacroix, Mme,
- 1971, Projet de recherche pluridisciplinaire. *Cahier du Centre
universitaire de la Réunion*, 1, pp. 82-93.
- Potier, R et J.,
- 1973 *Étude anthropologique d'une zone sucrière à la Réunion.
Le Gol et son aire d'approvisionnement*, Musée d'art et
d'archéologie de Tananarive, 1973, 219 p.
- Ramassamy, A.,
- 1973 *La Réunion face à l'avenir*, Cazal, St-Denis, 85 p.
- Redfield, R.,
- 1963 *Peasant society and culture*, 3^e ed., University of Chica-
go Press.
- Rosier, B.,

- 1968 *Structures agraires et développement économique*, Mouton, 412 p.
- Sabrap,
- 1972 *L'état foncier dans le Bras de la Plaine et ses conséquences*, novembre 1972, 19 p., dactyl.
- Scherer, A.,
- 1966 *Histoire de la Réunion*, P.U.F.
- Selwyn P.,
- 1978 *Small, Poor and Remote : Islands at a geographical disadvantage*. Inst. of Devt Studies, U. of Sussex, 53 p.
- Steward J. et coll.
- 1956 *The people of Puerto-Rico* The Un. of Ill. Press, 540 p.
- Tal. I.,
- 1976 *Les Réunionnais en France* Entente, 122 p.
- Trouilloud P.,
- 1981 La mise en place des Logements Très Sociaux à la Réunion : le cas de Trois-Bassins. Université française de l'Océan Indien, polycopie, 108 p.
- Varin J.,
- 1978 Des départements très spéciaux *France nouvelle* n° 1682 à 1685

Vie J.E.,

1978 *Faut-il abandonner les D.O.M. ?* Economica, 140 p.

Virahsawmy R. (sous la direction de),

1977 *Characteristics of Island Economies* U. of Mauritius, 163 p.

Wanquet I.,

1980 *Histoire d'une révolution. La Réunion (1789-1803)* J. Laffite, 3 vol.

Williams, E.,

1964 *Capitalism and Slavery*, A. Deutsch, 185 p.

Wolf, E.R. et S.W. Mintz,

1957 *Haciendas and Plantations in Middle America and the Antilles*, *Social and Economics Studies*, 6, 380-412.

Fin du texte